C. e.
XXIV + 324 [illegible]

MEMOIRES
HISTORIQUES, POLITIQUES, ET LITTERAIRES, CONCERNANT
LE PORTUGAL,
ET TOUTES SES DEPENDANCES;
AVEC LA
BIBLIOTHEQUE
DES ECRIVAINS ET DES HISTORIENS DE CES ETATS:

PAR MR. LE CHEVALIER
D'OLIVEYRA,
GENTIL-HOMME PORTUGAIS.

TOME SECOND.

A LA HAIE,
Chés ADRIEN MOETJENS,
M. DCC. XLIII.

AVERTISSEMENT

DE

L'EDITEUR.

NOUS avions assez d'Histoires du Roïaume de Portugal; & celle de l'Abbé DE VAIRAC, ou de Monsieur DE LA VISCLEDE, publiée tout nouvellement, peut amplement satisfai-

*re aux Empreſſemens des Curieux à cet Egard: mais, nous n'avions point encore d'*Etat du Portugal, *contenant un Détail curieux de l'Intérieur de ce Roïaume, tel que l'*Etat de la France, *l'*Etat de la Grande-Bretagne, *l'*Etat de l'Eſpagne, *&* *quelques autres ; & voici des* Mémoires Hiſtoriques, Politiques, & Littéraires, *qui pourront d'autant plus utilement en tenir lieu, qu'ils ont été ſoigneuſement recueillis par un Ecrivain de la Nation même.*

Si *l'on avoit voulu uſer de Charlatanerie, en en publiant aujourd'hui les deux prémiers Volumes, on auroit aiſément pû en ſurcharger le Titre d'autant de ces frivoles & faſtueuſes Epithetes, qu'on en trouve dans ceux des* Dictionnaires de

Jui-

JUIGNE', de MORERY, de ROCHEFORT, *& de quantité d'autres. En effet, ils contiennent réellement des Articles auſſi curieux qu'intéreſſans ſur tous les Sujets dont ces Titres-là ſont avec tant d'Affectation un vain & fatigant Etalage: & c'eſt une Vérité, dont on pourra facilement ſe convaincre, lors que l'Auteur en aura donné la* Suite *qu'il ſe propoſe d'y ajouter inceſſamment ; & lorſque, par le Moïen d'une ample & bonne* Table Alphabétique, *miſe à la Fin de tout l'Ouvrage, on aura ſoigneuſement réüni ſous un ſeul Mot ou Article tout ce qui concerne un même Sujet, & qu'on en aura fait ainſi un véritable* Dictionnaire Hiſtorique du Portugal & de ſes Dépendances, *dans lequel on verra d'un ſimple Coup*

d'Oeuil, & *ſans aucune Difficulté, tout ce qui peut contribuër à la Connoiſſance de la* Géographie, *de la* Chronologie, *de l'*Hiſtoire, *des* Mœurs & des Coutumes, *du* Gouvernement, *de la* Police, *des* Tribunaux, *du* Commerce, *de la* Navigation, *de la* Milice, *des* Arts & des Sciences, & *enfin de la* Religion & du Clergé, *de ce puiſſant Etat.*

ON *ne rendroit nullement Juſtice à cet Ouvrage, ſi, ſur la ſimple Inſpection de ſon Titre, on alloit précipitamment le confondre avec cette Foule étonnante de* Mémoires *controuvez & chimériques, dont le Public ne ceſſe d'être accablé depuis long-tems, & qui ne font que deshonorer les Noms illuſtres ſous leſquels on a la Hardieſſe de les fabriquer & de les publier.*

L'Au-

L'Auteur de ceux-ci, bien éloigné de cette odieuſe Supercherie, ne dit abſolument rien, dont il ne donne ſur le champ la Preuve, & dont il ne cite auſſitôt ſon Garant, avec toute l'Exactitude & toute la Fidélité poſſible : en ſorte que, s'il ſe trouvoit dans ſon Recueil quelque-choſe d'inéxact & de fautif, ce ſeroit bien moins à lui qu'il faudroit s'en prendre, qu'aux Ecrivains dont il l'auroit tiré.

S'IL *paroit tout-à-fait zélé pour ſa Patrie, ce qui ne ſauroit être qu'extrémement louable, il ne l'eſt pourtant point en Aveugle, qui ne veut rien voir que d'abſolument parfait parmi ſes Compatriotes. Après avoir exactement rendu Juſtice à leurs bonnes Qualitez & à leurs Vertus, il ne fait aucune Dif-*

ficulté de desapprouver nettement leurs Défauts, de condamner leurs Vices, & qui plus est de les exhorter courageusement à s'en corriger: incomparablement plus utile pour eux en cela, & conséquemment plus estimable, que tous ces Ecrivains mercenaires & serviles, qui sont toujours montez sur le Ton de Panégiristes, & qui ne font qu'entretenir par-là leurs Amis dans leurs mauvaises Coutumes.

JE *ne prétens pas dissimuler, qu'il se rencontre par-ci par-là, dans ces* Mémoires, *quelques Expressions négligées, peu régulieres, & même inéxactes: Irrégularitez, qui ne se trouvent néanmoins guére que dans les* Préfaces *& les* Epitres Dédicatoires *de l'Auteur, où il pensoit apparemment moins à la*

la véritable Ortographe de ses Expressions, qu'à la forte Idée de Respect qu'il vouloit qu'elles exprimassent à ses Mécenes; & Inexactitudes, qui viennent certainement bien moins du Défaut d'Intelligence réelle de la Langue Françoise, que de la différente Prononciation de certaines Lettres dans la Portugaise, où notre u, *par éxemple, se prononce* ou, *ainsi que dans quelques autres Langues. Mais, outre que ces Inattentions ne sont qu'en fort petit Nombre, & de peu de Conséquence, on les doit d'autant plus facilement excuser dans notre Auteur, qu'il est tout-à-fait étonnant, qu'il ait pû acquerir, en aussi peu de Tems qu'il le dit, une Connoissance si étendue de notre Langue; ce qui ne peut que dénoter*

en lui beaucoup de Gout & de Facilité pour les Lettres: & c'est ce dont on se convaincra facilement sans doute par la Lecture de ses Mémoires.

EPITRE

EPITRE DEDICATOIRE.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR FRANÇOIS XAVIER DE MENESES, COMTE D'ERICEYRA &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR.

APrés avoir consacré le premier Tome de ces Memoires à Son Altesse Royale l'Infant Dom Emmanuel de Portugal, j'ai cru que le nom d'un Prince aussi Grand, ne pouvoit être mieux soutenu que par celui de VOTRE EXCELLENCE, &

c'eſt ſous VOS glorieux auſpices que le ſecond Tome de cet Ouvrage oſe paroître.

VOTRE EXELL. doit être perſuadée que cette véneration univerſelle qu'on a pour ſon merite eſt un tribut de l'eſtime qu'on ne peut lui refuſer. Ce merite ne peut être connu ſans être reveré ; & où ne l'eſt-il pas? C'eſt dans le Portugal que VOTRE vertu, & VOTRE Sageſſe travaillent, & les precieux effets de VOS talens & de VOS occupations éclatent dans tout l'Univers.

Le nom de VOTRE EXCELL. eſt ſi reſpecté dans les differentes contrées de l'Europe que j'ai parcouruës, qu'on ob-

obſerve dans toutes les Aſſemblées des gens doctes deux choſes extraordinaires, rares, & glorieuſes. Premierement que la véritable marque d'un Savant eſt de connoître le nom d'ERICEYRA. En ſecond lieu que tous les Savans ſont d'accord dans les Eloges qu'ils ſe font une gloire de donner à ce nom illuſtre.

Le Portugal a eu de tout tems dans les Cours de l'Europe des Miniſtres d'une Sageſſe, & d'une expérience conſommée. Leur naiſſance illuſtre égaloit toûjours leur magnificence. On voit néanmoins que dans toutes ces Cours V. E. s'eſt élevée au deſſus de tous les autres Minis-

tres qui y ont reſidé. Les vertus, MONSEIGNEUR, que ſont comme nées avec VOUS, ou comme héréditaires dans VOTRE Famille, & dont Lisbonne reſſent chaque jour les effets, VOUS ont aſſigné le premier rang parmi les Hommes Illuſtres, & l'on voit même que la ſplendeur de VOTRE renommée a beaucoup affoibli, pour ne pas dire effacé, l'éclat de la leur. Si les Savans mêmes de Portugal n'avoient reconnu la ſuperiorité de V. E. & de ce vaſte genie qui embraſſe tout, l'applaudiſſement général des autres Nations les y forceroit.

Il m'étoit donc impoſſible, MON-

MONSEIGNEUR, de marcher ſous de meilleurs auſpices que les VOTRES dans la continuation de cet Ouvrage; je ne pouvois trouver un Mecene plus illuſtre & auſſi éclairé: & je ſerai trop heureux s'il daigne favoriſer mon deſſein.

La Compilation de tout ce que les Auteurs Etrangers ont écrit ſur le Portugal, ne ſe peut faire ſans y mêler les passions aveugles & outrées de quelques Ecrivains que par malice, par ignorance, ou d'autres vuës, ont repandu le fiel en nous débitant des fables. Je pourrois à la vérité ſupprimer les fauſſes Critiques, & les raiſonnemens captieux de ces mi-

ſerables Auteurs, & peut-être ſeroit ce leur rendre un bon office; mais la crainte d'avoir témoigné par mon ſilence trop de timidité, ou qu'on ne me ſoupçonnât d'adopter leurs opinions, qu'ils pouvoient eux mêmes regarder comme vrayes, cette crainte, dis-je, m'a fait paſſer par deſſus pluſieurs conſidérations; & j'ai préferé de rapporter fidellement tout ce qu'ils ont écrit vrai ou faux, loüange ou ſatyre, par ignorance ou par paſſion.

Tous ces Auteurs doivent craindre de paroître devant un Juge auſſi éclairé & reſpectable que l'eſt V. E. que comme premier Directeur de l'Académie

Roya-

Royale de l'Hiſtoire Portugaiſe, ſait mieux que perſonne de combien d'abſurditez & de menſonges les Auteurs Etrangers ont farci leurs Ouvrages ſur ce même ſujet. Il ſera bien glorieux au Royaume de Portugal de pouvoir diſſiper les préjugez qu'ont preſque toutes les Nations contre la nôtre, en détruiſant autant d'impoſtures & de fauſſetez. C'eſt le but de mon zele.

La bienveillance dont V. E. a bien voulu honnorer feu mon Pere, s'eſt transmiſe juſqu'à ſon fils. Je n'oublierai jamais, MONSEIGNEUR, les faveurs qu'elle a repanduë ſur moi: heureux ſi je pouvois té-

moigner à V. E. toute l'étenduë de ma reconnoiſſance, & la convaincre par les vœux ardens que je fais pour ſa proſperité du profond reſpect avec lequel j'oſe me dire

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Très-humble & très-obeiſſant Serviteur

LE CHEVALIER D'OLIVEYRA.

Amſterdam 20. Janvier 1741.

PREFACE.

CE Second Volume fait déja voir aſſez clairement le but de tout cet Ouvrage: Ceux qui ſuivent, perſuaderont peu à peu mes Lecteurs, & ſur tout mes Compatriotes, que mon intention n'a jamais été celle que mes ennemis ne manqueront pas de ſuppoſer. On auroit tort de me faire un crime d'une religieuſe fidélité qui doit faire le mérite principal de ces Memoires. L'exactitude eſt le prix eſſentiel d'un Recueil: il étoit donc de mon devoir de ne paſſer aucun trait des Auteurs Etrangers que j'ai copiez, ſoit qu'il fût vrai ou faux, ſoit qu'il fût honorable ou injurieux au Portugal: Je n'ai pas plus de droit de ſupprimer leurs Critiques, que leurs Eloges: Les Portugais conviendront ſans peine de la juſte application de ceux-ci, & ſe révolteront auſſi aiſément contre la fauſſeté & la malignité de celles-là, mais ils m'avoüeront qu'il n'eſt pas facile d'établir

des

des véritez combattuës, & de détruire des mensonges établis. Je me suis pourtant en hardi moi-même à cette grande entreprise, & pour l'exécuter encore avec plus de courage j'ai esperé que mes Compatriotes m'aideront de toute leur force à rabattre l'orgueil de la calomnie, & à vanger nôtre gloire & la vérité, contre des Ecrivains à qui l'ignorance, & la passion ont fait publier tant de mensonges injurieux à nôtre Païs.

Je ne pouvois choisir un tems plus propre à mettre nos ennemis en Campagne: Je les défie & les provoque à des Combats Litteraires que la Nation Portugaise ne fut jamais plus en état de bien soûtenir, & dont elle est seure de sortir victorieuse. Personne n'ignore l'établissement de l'Académie Royale de l'Histoire Portugaise à Lisbonne, & tout le monde sait que les Membres éclairez de ce docte Corps consacrent leurs veilles à l'Histoire du Portugal. Cette Histoire écrite par de si savantes plumes, sera sans doute plus complette, plus exacte, & plus véritable que toutes celles qui ont paru: elle rétablira tout, comme sa devise Restituet Omnia, *nous l'annonce: elle corrigera, elle détruira les mensonges grossiers, & les médisances outrées de nos ennemis. Cette bel-*

belle Hiſtoire eſt attenduë de tout le monde avec autant d'impatience que de plaiſir.

Au reſte elle ne diminuë point le prix de ces Mémoires qui en doivent être comme un avant-goût. On ne peut nier que ce Recueil, tiré de tous les Auteurs Etrangers qui ont écrit du Portugal, ne ſoit très-avantageux à ce Royaume, puis qu'il contient tout ce qu'on peut dire de plus glorieux pour la Nation Portugaiſe, & cela d'une manière moins flateuſe que vraye, & auſſi exacte que néceſſaire.

Le détail d'une très-grande partie du Domaine de Portugal ne ſe trouve point dans les Dictionnaires; une autre partie s'y trouve très-défectueuſe.

Si vous y cherchez les Hommes Illuſtres du Portugal à peine en comptez vous une demi-douzaine; ainſi à ne conſulter que les Dictionnaires qui ont paru jusqu'à preſent, il ſemble que nôtre Nation ſoit celle qui a produit le moins de Héros.

Quant aux Savans & aux Ecrivains examinez tout ce qui s'eſt publié jusqu'ici, vous vous imaginerez qu'il n'y a point de Païs plus ſterile en gens de Lettres & d'érudicion que le nôtre: Il me ſemble que ſur ce dernier Article qui eſt aſſez important on ne

doit

doit pas ſe contenter de la Bibliothéque Eſpagnole de Mr. Nicolas Antoine, qui ne fait mention que d'un très petit nombre de nos Ecrivains Portugais. On y en a omis la meilleure partie de la quelle ſeule on peut, comme je fais, compoſer une Bibliothéque Luſitane pour nous diſtinguer de la Bibliothéque Eſpagnole. Cet Article qui m'a paru, dis je, aſſez conſiderable n'a pas été le dernier but de mes ſoins: je m'y ſuis donné tout entier: mon aſſiduité & mon application à faire connoître tout ce qui a du rapport à l'Hiſtoire Portugaiſe, m'oblige même à informer le Lecteur de tous les Auteurs Etrangers qui ont écrit ſur ce ſujet, & je me perſuade de plus en plus que tout ce que j'annonce ici reſſemblé avec ordre, & dans un petit nombre de Volumes ne déplaira pas au Public, & beaucoup moins à ma Nation. Je ſerai ravi de lui avoir rendu ſervice en cela même par où des eſprits mal intentionez jugeront peut-être que je lui fais tort.

TABLE
DES
MATIERES.

Contenuës dans les douze Chapitres de ce ſecond Volume.

CHAP. I. *Memoires des Rois de Portugal.* pag. 1.

CHAP. II. *Memoires des Reines de Portugal, & des Princeſſes de Portugal devenuës Impératrices & Reines des autres Royaumes.* pag. 30.

CHAP. III. *Memoires des Princes & des Princeſſes de Portugal.* pag. 45.

CHAP. IV. *Memoires des Ambaſſadeurs & Miniſtres Publics de tous les Caractéres envoyez dans les Cours Etrangéres par le Royaume de Portugal, & de ceux qui il a reçus des autres Couronnes.* pag. 52.

CHAP. V. *Memoires des Saints, Cardinaux, Prélats, Grandes Capitaines, Vicerois, Gouverneurs, Miniſtres Eccléſiaſtiques & Séculiers; Familles & Perſonnages illuſtres de toutes profeſſions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans ſes Domaines: comme auſſi de toutes les Perſonnes Illuſtres Etrangéres qui ont été dans ce Royaume. & dans les autres Païs de ſa Domination.* pag. 100.

CHAP.

CHAP. VI. *Memoires des Ordres Militaires de Portugal, où l'on donne une notion de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme aussi des Portugais qui ont été Grands Maîtres & Chevaliers de l'Ordre de Malte, & des Rois, Princes, & d'autres Seigneurs Portugais, qui ont eu des Ordres Etrangers comme la Toison d'Or &c.* pag. 121.
CHAP. VII. *Memoires des Guerres, des Batailles, & des Armées de terre & de mer du Royaume de Portugal.* pag. 132.
CHAP. VIII. *Memoires des Traitez de Paix, de Treves, & de Commerce du Portugal avec les autres Puissances, & de toutes ses autres Negociations.* pag. 174.
CHAP. IX. *Memoires du Royaume de Portugal en général comprenant l'Histoire Ecclésiastique & Séculiere.* pag. 215.
CHAP. X. *Memoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royrume de Portugal.* pag. 239.
CHAP. XI. *Memoires des Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Rivieres, Iles, Conquêtes, Décovertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Universitez, &c. qui dépendent du Royaume de Portugal.* pag. 246.
CHAP. XII. *Memoires de tous les Auteurs Portugais, & de tous les Etrangers qui ont écrit du Portugal, & de tous les Pais de son Domaine, avec une notion exacte de la plûpart des Manuscrits, & des Livres Anonymes qui ont raport à l'Histoire du Portugal.* pag. 305.
ME-

MEMOIRES DE PORTUGAL.

CHAPITRE I.

Memoires Concernant les Rois de Portugal.

Henri de Bourgogne, Comte de Portugal étoit le quatriéme fils de Henri, ſorti de Robert de France, fils du Roi Robert; & frere de Hugues I. & d'Eudes ſucceſſivement Ducs de Bourgogne. Il paſſa en Eſpagne vers l'an 1089. ou en 1096. ſelon d'autres, & il y en conquit ſur les Maures le Royaume de Portugal. Il avoit mené du ſecours a Alphonſe VI. Roi de Caſtille. Ce Prince lui

en donna enſuite pour la conquête de ce païs, & lui fit épouſer Thérese, qu'il avoit euë de Ximene de Gusman, ſa maîtreſſe. Henri en eut Alphonſe Henriques Roi de Portugal, & deux filles. Il fit ſon ſejour ordinaire à Coimbre, & mourut au ſiege d'Aſtorge, le 1. Novembre de l'an 1112. âgé d'environ 50. ans. Quelques Auteurs ont eſtimé, qui ce Prince étoit de la Maiſon de Lorraine, mais aujourd'hui on ne doute plus qu'il n'ait eu l'honneur de ſortir de celle de France. Ce que les curieux pourront voir dans le Traitté de l'Origine des Rois de Portugal, que Theodore Godefroi publia en 1624. On pourra auſſi conſulter *Sainte Marthe*, *Hiſt. de la Maiſ. de France. Vaſconcellos. Edoüard Nunes, & d'autres.*

Henri Cardinal de Portugal, cinquiéme fils du Roi Emanuël, & de Marie de Caſtille. Il fut ſucceſſivemenr Archevêque de Brague, de Lisbonne, & d'Evora. Paul III. le cria Cardinal, en 1546. Depuis en 1578. il ſucceda à ſon petit neveu Sebaſtien, fils de Jean Prince de Portugal, mort devant ſon pere Jean III. frere de Henri, dont je parle. Ce Sebaſtien fut tué en Afrique à la Jour-

Journée d'Alcacer, & après ſa mort Henri Cardinal Prêtre, fut mis ſur le trône. Comme il étoit âgé, & que trois, ou quatre Princes prétendoient à ſa Couronne, on tint les Etats Généraux du Royaume l'an 1579. pour lui choiſir un Succeſſeur. Cela ne fut pas ſi facile, & cependant le Roi mourut ſur la fin de Janvier de l'an 1584. âgé de 68. ans; après un regne d'un an, cinq mois, & cinq jours. Philippe II. Roi d'Eſpagne uſurpa cet Etat, & les Eſpagnols l'ont tenu jusqu'en 1640. que Jean IV. de de la Maiſon de Bragance fut proclamé Roi. *Moreri Dict.*

Alphonſe I. de ce nom, Roi de Portugal, ſurnommé Henriques, nâquit à Guimaraens au mois de Juillet de l'an 1110. Il étoit fils d'Henry de Bourgogne, de la maiſon de France, & de Thérese de Caſtille. En 1139. il defit cinq Rois, ou Généraux Maures, à Ourique près de la riviere du Tage. Enſuite il fut ſalvé, & couronné Roi de Portugal le 27. Juillet de la même année, & il emporta Lisbonne après un ſiége de cinq mois. Après la bataille d'Ourique il prit pour armes, à ce qu'on croit, pareil nombre

d'écus, qu'il avoit vaincu Rois Sarrafins, & il inftitua l'Ordre d'Avis. Il fut obligé de tenir fa mére en prifon, parce qu'elle fe vouloit marier avec le Comte de Traftamare, à qui il donna fa Sœur Urraque. Ce qui lui caufa une cruelle guerre contre Alphonfe VII. Roi de Caftille. Il la finit pourtant avec bonheur, auffi bien que celle qu'il eut pour la Ville de Badajoz, contre Ferdinand II. Roi de Leon. C'eft lui qui fonda les Monafteres de Coimbre, d'Alcobace, & de S. Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Coimbre le 6. Novembre, ou plûtot le 9. de l'an 1185. en fa 76. année. Il avoit époufé Mahaud fille d'Amé III. Comte de Maurienne, felon Guichenon. Catel dit, qu'elle étoit fille de Dom Amauri de Lara, & d'Erminfende de Narbonne. Il en eut Sanche I. qui lui fucceda, Henry, & Jean morts jeunes, & trois filles. *Mariana, Hift. Hifp. Surita in Annal. lib.* 2. *Guichenon, Hift. de Savoye. Catel Hift. de Languedoc &c.*

Alphonfe II. furnommé le Gros, vint à la Couronne après Dom Sanche I. fon pere. Il eft accufé d'avoir traitté fes freres avec cruauté; ce qui fut le fujet de

de plusieurs guerres qu'il eut avec le Roi de Leon, & qui ne finirent que par les soins du Pape Innocent III. Il conquit la Ville d'Alcacer-de-Sal sur les Maures; & il se rendit considerable par sa bravoure. Ce Roi étoit né le 23. Avril de l'an 1185. & il mourut en 1233. selon Nunes, & Vasconcellos. Mais d'autres assûrent que ce fut le 25. Mars de l'an 1223. Il avoit épousé Urraque de Castille, fille d'Alphonse IX. Roi de Castille: & il en eut Sanche II. Alphonse III. Ferdinand dit l'Infant de Ceuta, Vincent mort jeune, & Leonnor femme de Valdemar III. Prince de Dannemarc. *Vasconcellos Anaceph. Reg. Lusit.*

Alphonse III. Roi de Portugal, & des Algarbes, succeda à son frere Sanche II. Il répudia Mahaud, ou Mathilde, fille unique de Renaud Comte de Dammartin, & de Bologne, veuve de Philippe de France, Comte de Mantz, & il épousa Béatrix fille naturelle d'Alphonse X. dit le Sage, Roi de Castille, qui eut pour dot le Royaume des Algarbes. Les Papes Alexandre IV. & Gregoire X. mirent son Royaume en interdit, mais il s'en mocqua, & soûtint toutes les guer-

res avec courage. Ce Prince né à Coimbre le 10. Mai 1250. mourut au mois de Fevrier 1279. Il laissa Denys qui lui succeda en ses Etats. Alphonse Seigneur de Portalegre, qui épousa Yoland de Castille, fille de l'Infant Emanuel, Blanche Abbesse &c. *Mariana l. 14. Hist. Nunes. Surita &c.*

Alphonse IV. dit le Brave, ou le Fier, épousa Béatrix, fille de Sanche IV. Roi de Castille. Il fit la guerre aux Maures, & aux Castillans, & donna secours aux derniers, qui remporterent la fameuse bataille de Tariffe le 30. Octobre 1340. Il mourut l'an 1357. Son âge étoit de soixante-sept ans, & son regne de trente deux, illustre pour avoir été fils de Elisabeth d'Aragon, que ses vertus ont fait mettre au Catalogue des Saints. Il épousa Béatrix fille de Sanche IV. Roi de Castille, & il en eut un fils nommé Pierre qui lui succeda. *Duard. Geneal. des Rois de Portugal. Mariana l. 15. &c.*

Alphonse V. Roi de Portugal, & des Algarbes nâquit à Cintra au mois de Janvier de l'an 1432. Edoüard son Pere mourut peu de tems après, laissant ce jeune Prince sous la tutele de sa mere E-

leo-

leonor d'Aragon, fille de Ferdinand IV. mais les Etats ayant refusé de lui obeïr, Pierre Duc de Coimbre, fils de Jean I. & oncle d'Alphonse fut Regent du Royaume. Mais ce Roi étant venu en âge prit lui-même soin des affaires, il fut surnommé l'Africain, pour avoir pris Tanger, Arzile, Alcacer, & Seguer, Villes d'Afrique en 1471. Il perdit la bataille à Toro contre Ferdinand V. Roi d'Aragon le 1. Mars 1476. & fit la Paix avec lui au mois d'Octobre 1479. Avant ce tems il avoit épousé Elisabeth de Portugal, fille de son tuteur Pierre Duc de Coimbre, qu'il tua dans une bataille, s'étant revolté contre lui. Ses sujets découvrirent la Guinée, & de l'or qu'on en aporta il fit battre une espece de monnoye nommée Croisats, ou Crusados, à cause de la Croisade accordée par le Pape Nicolas V. Il épousa en secondes nôces, Jeanne de Castille sa niéce, fille d'Henry IV. dit l'Impuissant. Ce fut par dispense de Sixte IV. Mais ce Pape se plaignit depuis qu'il avoit été surpris, & fit mettre cette Princesse dans un Monastere. Alphonse mourut âgé de quarente neuf ans en 1481. *Mariana, Turquet, &c.*

Alphonse Henriques, Roi de Portugal, & des Algarbes, Seigneur de Guinée, né le 20. Août de l'an 1643. succeda à son pere Jean IV., sous la Regence de la Reine Louïse de Guzman sa mere. Ce fut en 1656. Il remporta de glorieux avantages sur les Espagnols, les années 1659. 1663. & 1664. En 1666. il épousa Marie Elizabeth Françoise de Savoye, fille puinée de Charles Amedée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Aumale, & d'Elizabeth de Vendôme. Depuis, ses mauvaises qualitez, & son incapacité le firent interdire du gouvernement de l'Etat. Son mariage fut declaré nul en 1668. & lui-même ayant été arrêté à Lisbonne, il fut conduit l'année d'après dans l'Ile Tercere. Son frere Dom Pedro a été declaré Regent du Royaume. Il en prit possession le 28. Mars 1668. & épousa la Reine, de la quelle il eut une fille l'année d'après, nommée Elizabeth Marie Louïse Josephe, Infante de Portugal, qui est morte en 1692. Il a aussi épousé en 1690. une Princesse de la maison de Neubourg, dont il a eu plusieurs enfans. Le Roi Alphonse repassa à Lisbonne, mais il ne s'y montra point.

point. Il mourut le 12. Septembre 1683. *Moreri Dict.*

Sanche I. de ce nom Roi de Portugal ſucceda à ſon pere Alphonſe I. en 1185. Il avoit de l'eſprit, & du courage, dont il donnat ſouvent des marques contre les Rois ſes voiſins, & contre les Maures. Il mourut en 1212. âgé de 58. ans, laiſſant de ſa femme Douce, fille de Raimond Beranger, Comte de Barcelone, Alphonſe II. Ferdinand qui fut Comte de Flandres, du Chef de ſa femme Jeanne, fille de Baudouïn Empereur de Conſtantinople. Alphonſe II. fut pere de Sanche II. ſurnommé Capel. Ce Prince eut le cœur trop bas, ſa femme fille d'un Seigneur de Biſcaye l'eut trop haut. Ses ſujets s'en plaignirent, & appellerent en Portugal Alphonſe frere de Sanche, qui étoit en France, où il avoit épouſé Mahaud, Comteſſe de Boulogne. Il continua la poſterité, & le malheureux Sanche chaſſé de ſes Etats mourut à Tolede en 1248. âgé de 45. ans. *Moreri Dict.*

Sebaſtien (a), Roi de Portugal, fils poſt-

(a) Il ſe trouve encore un grand nombre de Portugais qui nient la mort de ce Roi; cro-

posthume de Jean, nâquit en 1554. de Jeanne fille de l'Empereur Charles V. En 1557. il ſucceda à ſon Ayeul Jean III. il avoit beaucoup de zele pour la Religion, & beaucoup de courage; c'eſt ce qui lui donna la penſée de faire un voyage en Afrique contre les Maures en 1574. Depuis il crût d'avoir trouvé un moyen plus propre, pour venir à but de ſes deſſeins. Mahomet lui demanda du ſecours contre ſon oncle Abdemelech Roi de Fez, & de Maroc. Il lui en promit, & lui mena l'élite de la Nobleſſe de Portugal. Il aborda à Tanger en Afri-

croyant qu'il eſt gardé miraculeuſement, & qu'il doit reparoitre un jour pour prendre poſſeſſion de ſon Royaume. On pouroit former une petite Bibliothéque de tout ce qui s'eſt écrit ſur cette matiere; & même il y a pluſieurs manuſcrits d'Erudition qui en parlent, & qui meritent d'être lûs. On trouve des perſonnes ſi entêtées de cette erreur, qu'elles ſe feroient plutôt martiriſer que de ne pas croire que le Roi D. Sebaſtien eſt encor vivant. Ces opiniâtres credules, ont formé une eſpéce de ſecte, que nous appellons *Sebaſtianiſtas*; on n'oſe les taxer de folie parce qu'il y a eû de tout tems parmi eux des gens ſavans & très renommés par leurs ouvrages, qui ont ſouſcrit à leur croyance.

Afrique le 9. Juillet 1578. & donna la bataille à Alcacer le 4. Août 1578. Son armée y fut defaite. Abdemelech qui étoit malade mourut dans sa litiére. Mahomet perit dans un marais, & on dit que Sebastien y fut tué, à la 25. année de son âge. Cependant en 1598. on vit à Venise un homme qui se disoit être ce Roi. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille, & de ton de voix, qui les Portugais qui étoient en cette Ville, le reconnurent pour être leur Prince. Quelques jours après il fut arrêté, & ayant été obligé de répondre devant des Juges, qu'on avoit nommez pour décider une affaire si délicate, il soûtint toûjours qu'il étoit Sebastien. Il avoüa qu'il fut meconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier, que le repentir qui lui restoit d'avoir entrepris si legerement cette guerre, avoit failli à lui causer la mort, & qu'après avoir longtems souffert, il revenoit reprendre une Couronne que le Ciel, & sa naissance lui avoient donnée. Après cela il fit voir sur son corps des marques, qu'on avoit vuës sur celui du Roi de Portugal, & il dit aux Venitiens des secrets qu'on

qu'on lui avoit fait propoſer par leurs Ambaſſadeurs, n'oubliant aucune des circonſtances qui pouvoient faire croire qu'il étoit Sebaſtien. Les Eſpagnols qui étoient maîtres du Portugal, le traiterent de maniaque, & d'impoſteur; ils le firent chaſſer de Veniſe, & on l'arrêta dans la Toſcane, d'où il fut mené à Naples. En cette Ville, on le mit ſur un âne, & on le conduiſit en cet état par toutes les ruës, expoſé aux railleries d'une populace inſolente. Mais la Tragedie ne finit par là; quelque tems après on le raſa, & on le mit en galere, & puis ayant été mené en Eſpagne il finit ſa vie dans une priſon, dans le tems que les Portugais, improuvant la tirannie, & deteſtant les violences des Eſpagnols, demandoient celui qu'ils aſſuroient être leur Roi. *Vaſconcellos Hiſt. de Portug. Sponde in Annal. Hiſt. de Dom Sebaſtien &c.*

Denys, Roi de Portugal, fils d'Alphonſe III. & de Béatrix fille naturelle d'Alphonſe X. Roi de Caſtille, & de Leon, ſucceda à ſon pere l'an 1279. au préjudice de ſon frere Robert, né de Mahaud Comteſſe de Bologne. Ce dernier

fut

fut Comte de Bologne, de qui Catherine de Medicis, aussi Comtesse de Bologne, ètoit descenduë; & par ce droit elle en avoit un legitime sur le Royaume de Portugal, après la mort de Sebastien, & de Henry. Denys épousa Elizabeth fille de Pierre III. Roi d'Aragon, que le Pape Urbain VII. mit au Catalogue des Saints l'an 1625. & il eut Alphonse IV. son successeur, & Constance femme de Ferdinand IV. Roi de Castille. Au commencement de son regne, il ne s'accorda pas avec les Ecclesiastiques de son Royaume, & depuis il eut guerre contre son fils; mais la pieté de son épouse calma tous ces malheurs. Denys bâtit, ou rétablit quarante quatre Villes en Portugal, (a) fonda l'Ordre militaire de Jesus Christ, ou de Christus, & mourut le Prince le plus heureux de son siécle, le 7. Janvier de l'an 1325. âgé de 63. ans, quatre mois moins deux jours, depuis le 9. Octobre 1261.

(a) Nous avons un proverbe à l'égard de ce Roi qui dit. *El Rey D. Diniz fez tudo quanto quiz.* C'est à-dire. Le Roi D. Denys a fait tout ce qu'il a voulu.

1261. dont il avoit regné quarante six *Mariana l. 14, & 15. Duard. Geneal. des Rois de Port. &c.*

Pierre I. dit le Justicier, ou le Cruel, Roi de Portugal, succeda à son pere Alphonse IV. dit le Fier en 1357. Les Auteurs remarquent avec quelque sorte d'étonnement, que dans le même tems l'Espagne avoit trois Princes du nom de Pierre, qui avoient les inclinations extrémement sanguinaires. C'étoit Pierre IV. Roi d'Aragon, Pierre Roi de Castille, & celui dont je parle presentement. Il est pourtant sur que celui-ci aimoit la justice, & que cela le rendoit sevére. Il gouverna ses sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux, qui avoit eut fait mourir Agnes de Castro sa maîtresse, par ordre de son pere. Il mourut en 1367. Pierre le Justicier épousa en premieres nôces Blanche de Castille qu'il repudia, & prit une seconde alliance avec Constance Manuel, fille de Jean, Duc de Penafiel. Cette Princesse mourut en 1344. & il en eut Louïs, mort en bas âge. Ferdinand Roi de Portugal. Marie femme de Ferdinand d'Aragon, Marquis de Tortose, & divers

vers enfans naturels. Jean, qui fit mourir Marie Telles sa premiere femme, & se remaria avec Constance fille naturelle de Henry II. Roi de Castille. Denys tige des Comtes de Villars. Béatrix qu'il eut d'Agnes de Castro, & Jean qui fut Roi de Portugal. *Mariana Hist. l. XVII. c. 9. Duard. in Geneal. Reg. Port. Conestagio &c.*

Pierre II. Roi de Portugal fils de Jean IV. avoit été declaré Regent du Royaume le 22. Novembre 1667. Alphonse Henriques son frere étant incapable de gouverner son Royaume. Durant sa Regence il épousa Marie Elizabeth Françoise de Savoye, fille de Charles Amedée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Elizabeth de Vendôme. Ce Prince fit la Paix durant sa Regence avec le Roi d'Espagne le 12. Fevrier 1668. Il a épousé en 1687. Marie Sophie Elizabeth, Princesse de Neubourg, dont il a eu trois fils. *Moreri Dict.*

Ferdinand, Roi de Portugal, fut couronné après son pere Pierre, surnommé le Justicier, ou le Cruel en 1367. Au commencement de son regne, il eut guer-

guerre avec Henry II. dit le Bâtard, Roi de Caſtille, qui fit de terribles dégats dans le Portugal, mais une paix concluë par les ſoins du Pape y mit fin. Elle recommença encore peu avantageuſement pour lui, ſous le Regne de Jean I. Fils de Henry, bien qu'il eut appellé les Anglois à ſon ſecours. Pour la finir, il donna ſa fille unique nommée Béatrix à ce Jean, à condition que les enfans, qui naîtroient de ce mariage, auroient la Couronne de Portugal. Ferdinand le lui promit, mais Jean ſon frere naturel ſe fit Roi, après que celui dont je parle, eut payé le tribut à la nature, ce qui arriva le 29. Octobre de l'an 1383. après un regne de dix-ſept ans, étant âgé de quarante-trois. Marianna remarque que ce Prince ayant enlevé Eleonor de Meneſes, ou de Telles, dont il étoit éperdûment amoureux, à Laurent da Cunha ſon mari, ce dernier craignant le pouvoir de ſon rival, ſe retira dans la Galice, où il portoit ſur ſon chapeau des cornes d'argent, comme un temoignage de ſon deshonneur, & de l'intemperance de ſon Roi. Ferdinand eut de cette Dame, Béatrix de Portugal, mariée en

1383.

1383. avec Jean I. Roi de Caſtille. Elle fut privée de la ſucceſſion de ſon pere. *Mariana l. XVII. c. 9. l. XVIII. c. 6. & 7. Garibay l. 34. Duard. Geneal. Reg. Portug. &c.*

Jean I. de ce nom, Roi de Portugal, & des Algarbes, ſurnommé le Pere de la Patrie, étoit fils naturel de Pierre, dit le Juſticier, qu'il avoit eu de Thereſe Laurens. Il fut grand-maître de l'Ordre d'Avis, & après la mort de ſon frere Ferdinand arrivée en 1383. les Portugais le mirent ſur le Trône au préjudice de Béatrix, fille unique de ce Roi, mariée à Jean I. Roi de Caſtille. Ce dernier prit les armes contre lui, & les Portugais gagnerent la celebre bataille d'Aljubarrota, le 14. Août 1385. contre les Caſtillans. Depuis ce tems ce Roi vécut aſſez paiſiblement dans ſon Etat, & pour exercer ſes armes, il porta la guerre chez les Barbares d'Afrique, auxquels il prit Ceuta, & d'autres Places. Le Pape Urbain VI. le diſpenſa de ſon vœu de Religion en 1387. & enſuite il épouſa Philippe fille de Jean, ſurnommé le Grand, Duc de Lancaſtre, & de Blanche ſa premiére femme, & ſœur de

Henri IV. Roi d'Angleterre. Il eut une heureuſe poſterité de ce mariage. Alphonſe mort jeune. Edoüard ſon ſucceſſeur. Pierre Duc de Coimbre. Henri Duc de Viſeo, & Grand-maître de l'Ordre de Chriſt, qui découvrit l'Iles de Madere en 1419. Jean, Grand-maître de l'Ordre de S. Jacques, & Connêtable de Portugal. Ferdinand, Grand-maître de l'Ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarraſins l'an 1443. Blanche, morte jeune, & Iſabelle mariée en 1429. à Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Jean eut auſſi Alphonſe fils naturel, qui a été la tige des Ducs de Bragance, qui regnent aujourd'hui en Portugal. Il mourut le 14. Août en 1433. âgé de 76. ans. *Marianna l.* 18. 21. *Vaſconcellos de Reg. Luſit. Nunes Geneal. Reg. Luſit. Turquet &c.*

Jean II. dit le Grand, & le Severe, ſucceda à ſon pere Alphonſe V. en 1481. Quelques Seigneurs de ſon Etat lui donnerent beaucoup de peine au commencement de ſon regne, par leur revolte; mais il diſſipa leurs deſſeins, & fit mourir les Chefs, & ſur tout Ferdinand Duc de Bragance, à qui il fit couper la tête.

Après

Après cela, il travailla avec un ardeur incroyable, pour établir des Colonies Portugaiſes dans les Indes, & en Afrique, où il fit bâtir divers Châteaux dans la Guinée. Ainſi par ſon moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares, ce que fut extrémement avantageux pour la propagation de la Foi. Il ſe trouva à la priſe d'Arzile, & de Tanger l'an 1471. & il ſe ſignala à la bataille de Toro contre les Caſtillans en 1476. Ce ſont ces actions éclatantes, & des autres toutes heroiques, qui lui ont merité le nom de Grand, comme l'exactitude qu'il eut à faire obſerver la juſtice, lui fit donner celui de Severe. Les Auteurs Eſpagnols l'accuſent de lâcheté, de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue du Pape, & de leur Roi contre Charles VIII. Roi de France. Mais il avoit tant donné de marques de courage, que les eſprits desintereſſez ne croiront jamais qu'il en ait manqué dans cette conjoncture, & ils feront ſans doute plus portez à lui rendre cette juſtice, & approuver ſa générofité quand ils prendront garde, qu'il préféra la gloire de tenir la

parole à ſon Allié, à celle de favoriſer des deſſeins injuſtes contre le Fils ainé de l'Egliſe. Il mourut en ſa 41. année, le 25. Octobre 1495. Ce Roit avoit épouſé Eleonor, fille de Ferdinand Duc de Viſeo, Connétable de Portugal, qui étoit ſa couſine, & non ſa niéce, comme certains Auteurs l'ont écrit. De ce mariage il eut Alphonſe Prince de Portugal, qui fut marié en Novembre l'an 1490. avec Iſabelle Princeſſe des Aſturies, fille ainée de Ferdinand V. dit le Catholique, Roi d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. Il mourut ſans poſterité le 13. Juillet 1491. à l'âge de 16. ans. On dit que ce fut d'une chûte de Cheval. *Auguſtin Emanuel de Vaſconcellos, Gracia de Reſende, & Chriſtoval Ferreyra, en la vie de Jean II. Marianna. Nonius. Turquet. &c.*

Jean III. ſucceda l'an 1521. à ſon pere Emanuel. David Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le feliciter de ſon evenement à la Couronne, & pour continuer avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec ſon Pere. Nous avons encore aujourd'hui des Relations de cette Ambaſſade, & des Lettres que le Roi Jean

Jean écrivit au Pape Paul III. pour l'avertir du progrès de ſes armes dans les Indes, & comme le Roi de Cambaye, lui avoit cedé la Fortereſſe de Diu, qui eſt une des plus importances Places de l'Inde, dans une petite Ile vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'intereſſoit extrémement pour le ſalut des Idolâtres des terres nouvellement découvertes, demanda l'an 1540. des Jeſuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, Saint François Xavier, & un autre, & dans le même tems les Vaiſſeaux découvrirent le Japon en 1542. Ainſi, lorsque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres, & par celles des heresies, ce ſage Prince, moins empreſſé pour les avantages de ſa Maiſon, que pour ceux de la Religion, l'étendoit glorieuſement & dans l'Aſie, & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le 11. Juin de l'an 1557. De Catherine d'Autriche, ſœur des Empereurs Charles V. & Ferdinand I. il eut cinq fils morts en bas âge. Jean Prince de Portugal mort en 1554. avant ſon pere, qui de Jeanne fille de Charles V. laiſſa Sebaſtien poſthume, ſucceſſeur de ſon ayeul. Marie,

femme de Philippe III. Roi d'Eſpagne, Iſabelle, & Béatrix mortes jeunes. *Damien à Goes in Comment. François d'Andrada en ſa vie. Vaſconcellos in Anaceph. Nonius in Geneal. Tom. II. Script. Hiſp. Sponde in Annal &c.*

Jean IV. dit le Fortuné, étoit fils de Theodoſe II. Duc de Bragance, & d'Anne fille de Jean Fernandes de Velaſco, Connêtable d'Eſpagne. Il étoit le plus proche héretier de la Couronne, & il fut proclamé Roi en 1640. Les Eſpagnols s'en rendirent maîtres du Portugal après la mort du Roi Dom Sebaſtien, & du Cardinal Henri l'an 1580. & ils l'ont gardé ſous le regne de Philippe II. Philippe III. & Philippe IV. Mais les Portugais qui ſouhaitoient avec une paſſion extrême de revoir le ſang de leurs legitimes Souverains ſur le Trône, & laſſés de la domination des Eſpagnols, qui les traitoient très-mal, ſecoüerent courageuſement leur joug inſupportable en 1640 & rappellerent le Duc de Bragance, qui fut couronné le 1. jour de Decembre. Ce ſage Prince, qui prit le titre de Roi de Portugal, & des Algarbes, de çà, & de là les Mers d'Afrique,

que,

que, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquête, & Commerce d'Ethiophie, Arabie, Perse, Indes, &c. découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui, au commencement de son regne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite, & de prudence que ses ennemis n'ont jamais pû ni troubler le bonheur de son regne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par leurs calomnies. On dit, qu'il aimoit les Sçavans, & la Musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & il y reüssissoit assez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, étoit habillé simplement, & fort sobre en son manger; ce que lui faisoit dire, que c'est le propre d'un Roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourrit. En 1643. il prit Salvaterra, & gagna une celebre victoire sur les Espagnols, près de Badajoz le 26. Mai de l'an 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Bresil en 1649. & 1654. lors qu'il leur prit le Recif. Ce fut le 27. Janvier. Il mourut à Lisbonne d'une retention d'urine

le 6. Novembre 1656. De Louïse fille ainée de Jean Emanuel Peres de Gusman, Duc de Medina Sidonia, très-ſage Heroïne, & Reſtauratrice du Royaume, il eut Theodore mort jeune. Alphonſe VI. Roi de Portugal ſon ſucceſſeur. Dom Pierre Prince de Portugal, Regent du Royaume depuis l'an 1668. & Roi après la mort de ſon frere. *Moreri Dict.*

Edoüard, Roi de Portugal ſucceda l'an 1433. à ſon pere Jean II. On dit qu'un Médecin Juif conſultant les aſtres ſur les avantures de ſon regne, un matin qu'on faiſoit les cérémonies de ſon couronnement, le fit prier de différer jusqu'à l'après midi, mais que s'étant mocqué de cette vaine ſuperſtition, il fit continuer la cérémonie. Ses freres Ferdinand, & Henri porterent leurs armes en Afrique contre les Maures, mais ce fut malheureuſement. Edoüard mourut au Monaſtere de Tomar le 19. Septembre de l'an 1438. qui étoit la quarante ſeptiéme de ſon âge, & le cinquiéme de ſon regne. Quelques Hiſtoriens diſent que ce fut d'un déplaiſir, qu'il eut à la lecture d'une lettre, & les autres que ce fut de peſte. Du moins

il

il eſt ſûr, qu'il ne s'étoit retiré dans ce Monaſtere de Tomar que pour fuir la maladie contagieuſe. Il eut d'Eleonor fille de Ferdinand I. Roi d'Aragon. Alphonſe V. ſon ſucceſſeur. Ferdinand Duc de Viſeo, pere d'Emanuel qui parvint à la Couronne. Philippe mort de peſte. Eleonor femme de l'Empereur Frederic IV. Catherine promiſe à Charles de Navarre, Comte de Viana, & puis Religieuſe à Sainte Claire de Lisbonne, où elle mourut le 12. Juin 1463. & Jeanne femme de Henri IV. de Caſtille. Au reſte ce Prince aimoit beaucoup les Sciences, & il étoit lui-même ſçavant. Les Traitez que nous reſtent de lui de l'Art de regner, de la Juſtice, & de l'exercice de monter à cheval en ſont un témoignage aſſez avantageux. *Mariana l. XXI. ch. 6. & 13. Garibai l. XXXV. ch. 11. Duard. Geneal. des Rois de Portug. Zurita &c.*

Emanuel, Roi de Portugal, fils de Jean Duc de Viſeo, & petit-fils d'Edoüard. Il ſucceda l'an 1495. à Jean II. ſon couſin, mort ſans enfans. Les proſperitez de ſon regne, le bonheur de ſes entrepriſes, l'avantage qu'il eut d'é-

tendre le nom Chrétien dans les Royaumes les plus barbares, lui ont fait avoir le nom de Prince très-fortuné. Au commencement de ſon régne, il obligea les Juifs de ſon Royaume de ſe faire baptiſer, & en chaſſa les Maures. Il conquit pluſieurs Villes, & Fortereſſes en Afrique. Vaſco de Gama, Americ Veſpuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent ſous ſes enſeignes pluſieurs païs inconnus, s'avancerent ſur les côtes d'Ethiopie, du Royaume de Congo, & ailleurs; & firent connoître ſon nom dans l'Afrique, l'Aſie, & cette partie du Monde, qu'on a appellé depuis Amerique, du nom de ce même Americ Veſpuce. Les Portugais nommoient ordinairement le Siécle d'or le tems de ſon régne, qui fut de vingt-ſix ans, & d'environ deux mois. Il mourut à Lisbonne le 13. Décembre de l'an 1521. âgé de cinquante, deux ans, ſix mois, & quatorze jours. En premiéres nôces il épouſa Iſabelle, fille ainée de Ferdinand V. Roi de Caſtille, & veuve d'Alphonſe de Portugal. Depuis, par diſpenſe du Pape Alexandre VI. il épouſa Marie ſœur d'Iſabelle; & après la mort

de

de cette derniere, il prit une troisiéme alliance avec Eleonor d'Autriche, sœur ainée de l'Empereur Charles V. C'est la même qui fut depuis remariée a François I. Roi de France, & qui mourut en 1558. Emanuël eut de son premier mariage Michel, Prince de Portugal, qui nâquit le 24. Août 1498. & mourut à Grenade le 20. Juillet 1500. La Reine Marie le rendit pere de sept fils, & de deux filles. Les Princes sont 1. Jean III. Roi de Portugal. 2. Louïs Duc de Beja, né dans la Ville d'Abrantes le 3. Mars 1506. Il laissa d'une maîtresse, Antoine. 3. Ferdinand né le 5. Juin 1507. & mort en 1534. il avoit épousé Guiomar Coutinho, fille de François Comte de Marialva. Il eut de ce mariage deux enfans mort jeunes. 4. Alphonse, Cardinal, nâquit à Evora en 1509. & il mourut en 1537. Le Pape Leon X. le fit Cardinal en 1517. Il fut aussi Archévêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, & Abbé d'Alcobace. 5. Henri, depuis Roi de Portugal. 6. Edoüard Duc de Guimaraens. 7. Antoine mort jeune. Les filles sont Elizabeth, femme de Charles V. & Béatrix qui épousa Charles III.

Duc

Duc de Savoye. Le Roi Emanuël aimoit les gens de Lettres, & on dit qu'il écrivit des Commentaires des Indes, dont il eſt rapporté quelque choſe au Recueïl des Auteurs de l'Hiſtoire d'Eſpagne. Jerôme Oſorio Evêque de Silves écrit la vie de ce Roi, & Vaſconcellos l'a miſe en abregé. *Moreri Dict.*

Philippe II. né l'an 1527. étoit fils de l'Empereur Charles V. & d'Iſabelle de Portugal. N'étant encore que Prince d'Eſpagne il épouſa Marie, fille de Jean III. Roi de Portugal. Philippe ſe rendit maître en 1580. du Royaume de Portugal. *Moreri Dict.*

L'année 1640. les Portugais ennuyez du joug de Philippe IV. ſe défirent de leur Vice-Roi: Toutes les Villes de leur Etat chaſſerent les Eſpagnols en même jour, & ces peuples zelez pour le ſang de leurs Rois, mirent ſur le trône le Duc de Bragance, légitime héritier de cet Etat. Ce fut Jean IV. *Moreri Dict.*

Philippe II. ſe rendit maître du Portugal après la mort de Dom Sebaſtien en 1578. & ſes ſucceſſeurs en ont été maîtres durant 52. ans, mais l'an 1640. ce Royau-

Royaume a reconnu pour ſon Roi Jean IV. de la Maiſon de Bragance. *Moreri Dict.*

Alcaçar, ſurnommé Quivir, ou la Grande Ville Capitale de la Province d'Asgar ſur les côtes de Barbarie, fameuſe par la journée d'Alcaçar, ou Sébaſtien Roi de Portugal perdit la bataille, & la vie: elle fût bâtie par Jacob Almanzor, Roi de Fez, pour ſervir de havre à paſſer à Grenade. Alphonſe V. Roi de Portugal s'en rendit maître l'an 1448. Les Maures qui l'attaquérent onze ans après, furent obligez de changer de deſſein, & de ſe retirer avec honte. *Jean de Leon. Marmol l. I. ch. 6. & l. IV. c. 41. Sanut. l. IV.*

Alphonſe V. Roi de Portugal conquit la Ville d'Alcaçar Seguer en 1458. mais le Roi Jean III. l'abandonna en 1540. parce qu'elle ne lui étoit pas avantageuſe. *Moreri Diction.*

Dom Sébaſtien Roi de Portugal fut tué à la bataille d'Alcaçar en Afrique en 1578. *Moreri Dict.*

Alphonſe VI. dit le Vaillant, Roi de Léon, & de Caſtille fit épouſer ſa fille Thérefe, qu'il avoit euë de Ximéne de Gusman, à Henri de Bourgogne, arriére petit

petit fils d'Hugues Capet, qui l'avoit ſecouru contre les Sarraſins, & qui fut le premier Roi de Portugal, bien que quelques autres commencent ſeulement a donner ce nom à ſon fils Alphonſe. *Moreri Dict.*

CHAPITRE II.

Mémoires à l'égard des Reines de Portugal, & des Princeſſes de Portugal devenuës Imperatrices, & Reines des autres Royaumes.

CHarles II. d'Angleterre a épouſé en 1662. Catherine de Portugal, fille de Jean IV. de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il eſt mort l'an 1685 le 19. Février. *Moreri Dict.*

Mahaut II. Comteſſe de Bologne, avoit été mariée avec Philippe de France appellé Hurepel, ou le Rude, fils du Roi Philippe Auguſte, & de Agnes de Meſanie, a pris des l'an 1235. une ſeconde alliance avec Alphonſe depuis Roi de Portugal III. du nom, lequel la

répudia

répudia vers l'an 1250. pour épouſer Béatrix, fille naturelle d'Alphonſe X. Roi de Caſtille. Ce procedé lui fit des affaires avec le Pape Alexandre IV. qui mit ſur ſon Royaume un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de Mahaut. Elle fonda l'Hopital de Bologne, & déceda en 1260. ſelon Chr. Juſtel; mais C. du Cange a depuis prouvé que ce fut avant l'an 1258. *Moreri Dict.*

Catherine d'Autriche, Reine de Portugal, étoit fille de Philippe, Archiduc d'Autriche, & de Jeanne Reine da Caſtille, & ſœur de l'Empereur Charles V. En 1525. elle fut mariée avec Jean III. Roi de Portugal. C'étoit une Princeſſe d'une grande piété, & d'un ſolide vertu, qui gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence durant la minorité du Roi Sébaſtien ſon petit fils. Elle mourut à Lisbonne l'an 1577. en la 72. année de ſon âge. *Franciſco d'Andrada, Vida de D. Joao' III. Vaſconcellos &c.*

L'Emperenr Charles V. laiſſa d'Iſabelle de Portugal ſon épouſe, fille d'Emanuel Roi de Portugal, Philippe II. qui fut Roi d'Eſpagne. Marie femme de l'Empereur Maximilien II. & Jeanne qui

qui fut mariée à Jean Prince de Portugal. *Moreri Dict.*

Eleonor de Portugal Reine d'Aragon, fille d'Alphonse IV. & de Béatrix de Castille fut mariée vers l'an 1347. à Barcelonne avec Pierre IV. du nom Roi d'Aragon. Elle mourut sans enfans à Xerica au mois d'Octobre de l'an 1338. *Moreri Dict.*

Eleonor de Portugal, Reine de Danemarc, étoit fille d'Alphonse II. Roi de Portugal, & d'Urraque de Castille. Elle fut mariée l'an 1299. avec Valdemar III. Prince de Danemarc, & elle mourut de regret en 1231. de la perte de son mari, qui fut tué à la chasse. Leurs corps furent enterrez à Ringstat. *Moreri Dict.*

Eleonor d'Aragon, Reine de Portugal, étoit seconde fille de Ferdinand IV. du nom Roi d'Aragon, & d'Eleonor d'Albuquerque dite de Castille. Elle fut mariée à Edoüard, Roi de Portugal, qui mourut en 1333. Ce Prince la laissa Régente du Royaume, mais les Portugais s'y opposérent, & ils nommérent pour la Régence Pierre de Portugal, Duc de Coimbre. Eleonor s'en plaignit inutilement. Elle se retira à Tolede, où el-

le

le mourut ſubitement le 18. Fevrier de l'an 1445. *Mariana l.* 20. *&* 21. *Vaſconcellos &c.*

Eleonor de Portugal, & Reine de Portugal, fille ainée de Ferdinand de Portugal, Duc de Viſeo, & de Béatrix de Portugal, fut mariée vers l'an 1470. à Jean II. du nom Roi de Portugal. *Moreri Dict.*

Ste. Elizabeth de Portugal, fille de Pierre III. Roi d'Aragon, & de Conſtance de Sueve, fille de Mainfroi. Elle épouſa par Traité de l'an 1281. Denys Roi de Portugal, & elle fut mere d'Alphonſe IV. Roi après ſon pere, d'Iſabelle, que quelques-uns omettent, & de Conſtance, femme de Ferdinand IV. Roi de Caſtille. Après la mort du Roi, elle prit l'habit du Tiers ordre de Saint François, fit bâtir le Monaſtere de Coimbre, & mourut ſaintement à Eſtremoz le 4. Juillet de l'an 1336. âgée de ſoixante-cinq. Le Pape Urbain VIII. la canoniſa l'an 1625. le 25. Mai, Fête de la Trinité, durant les ſolemnitez de l'année Sainte. *Sponde A. C.* 1525. *n.* 10. *Surita. Jean Carillo en ſa vie &c.*

Elizabeth de Portugal, Imperatrice,

& Reine d'Eſpagne, étoit fille ainée d'Emanuel Roi de Portugal, & de Marie de Caſtille ſa ſeconde femme. Elle nâquit à Lisbonne le 5. Octobre de l'an 1503. & fut mariée à Seville avec l'Empereur Charles V. qui lui donna pour deviſe les trois Graces, dont l'une portoit des roſes, l'autre une branche de myrthe, & la derniére de chêne, avec ſon fruit. Ce qui étoit une marque de ſa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de ſa fecondité. On ajoûta ces paroles à cette deviſe: *Has habet, & ſuperat.* Elizabeth mourut en couche dans la Ville de Tolede, au Royaume de Caſtille l'an 1538. François Borgia, Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner ſon corps de Tolede à Grenade, fut ſi touché de voir ſon viſage déja tout defiguré par la pourriture, qu'il fit deſſein de quitter le monde, pour ſe retirer dans la Compagnie de Jeſus, où il ſe fit Saint. *Mariana Hiſt. d'Eſp. Vaſconcellos. Verjus &c.*

Elizabeth Reine de Portugal, étoit fille de Pierre de Portugal, Duc de Coimbre, & d'Iſabelle d'Aragon. Elle fut mariée l'an 1447. ou 1448. à Alphonſe V.

V. ſurnommé l'Africain, & elle en eut deux fils, & une fille. Cette Reine mourut l'an 1456. *Moreri Dict.*

Elizabeth d'Aragon, dite de Caſtille, Reine de Portugal, étoit fille ainée de Ferdinand V. dit le Catholique, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. Elle porta le nom de Princeſſe des Aſturies. En 1490. elle fut mariée avec Alphonſe Prince de Portugal, fils du Roi Jean II. dit le Grand, & le Severe. Alphonſe mourut ſans poſterité le 13. Juillet de l'an 1491. & Elizabeth prit une ſeconde alliance avec Emanuel Roi de Portugal ſurnommé le Grand. Ce fut au mois d'Octobre de l'an 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24. au 25. Août de l'an 1498. âgée de 28. & elle fut enterrée chez les Religieuſes de Sainte Elizabeth de Tolede. *Marianna. Surita. Vaſconcellos &c.*

Le Prince Frederic IV. ou III. ſelon les autres, dit le Pacifique, avoit épouſé en 1450. Eleonor fille d'Edoüard Roi de Portugal, & de Eleonor d'Aragon, & elle mourut en 1467. à Newſtadt âgée de 33. ans. Il en eut Chriſtophle mort jeune. Maximilien I. qu'il fit élire

Roi des Romains en 1486. Helene morte en 1460. Cunegonde mariée en 1465. à Albert le Sage, Duc de Baviere, & Jeanne morte en 1467. *Moreri Dict.*

Eleonor de Portugal, Imperatrice, étoit l'ainée des filles d'Edoüard Roi de Portugal, & d'Eleonor d'Aragon. Elle fut mariée l'an 1450. avec Frederic IV. de ce nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, fils d'Ernest, & de Zimburge de Mazovie. Eneas Silvius, qui fut ensuite Pape, sous le nom de Pie II. traita ce mariage en qualité de Secretaire de Frederic. Le Pape Nicolas V. couronna Eleonor, qui fut mere de l'Empereur Maximilien I. & elle mourut à Newstat en Autriche l'an 1467. âgée de 33. Son corps fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de la Trinité qu'elle avoit fondée. *Moreri Dict.*

Eleonor d'Autriche Reine de France, & de Portugal, étoit fille de Philippe I. Archiduc d'Autriche Roi d'Espagne, & de Jeanne de Castille, & sœur des Empereurs Charles V. & Ferdinand I. Elle nâquit à Louvain le 24. Novembre de l'an 1498. En 1519. elle épousa en pre-

premiéres nôces Emanuel Roi de Portugal. En ſecondes elle fut mariée au Roi François I. Le mariage ſe fit en l'Abbaye de Capſieux, entre Bourdeaux, & Bayonne, au mois de Juin de l'an 1530. Enſuite, elle fut couronnée à Saint Denys, le cinqniéme Mars de l'an 1531. Elle moyenna un entrevûë entre le Roi ſon époux, & l'Empereur Charles V. ſon frere, pour terminer leurs diviſions. Après la mort du Roi arrivée en 1547. elle ſe retira dans le Païs-Bas, auprès de l'Empereur, qui l'emmena l'an 1555. en Eſpagne, ou elle mourut trois ans après, en 1558. à Badajoz, âgée d'environ ſoixante ans. *Le Feron, De Thou, Du Bellay, Sainte Marthe, & Mezeray, en ſa vie, & à la fin de celle de François I.*

Charlote, fille unique de Jean III. Roi de Cypre, de Jeruſalem, & d'Armenie: & de Helene Paleologue, fut mariée en premiéres nôces à Jean, Duc de Coimbre, fils de Pierre de Portugal, & d'Iſabelle d'Aragon, & en ſecondes à Louïs Duc de Savoye. *Moreri Dict.*

Alphonſe V. épouſa en ſecondes nôces Jeanne de Caſtille ſa niéce, crûë

fille de Henri IV. dit l'Impuiſſant, & de Jeanne de Portugal. Cette derniere, fille d'Edoüard, & ſœur du même Alphonſe, fut mariée en 1455. & mourut en 1475. Jeanne de Caſtille, prétendit au Royaume de Caſtille, que ſa tante Iſabelle emporta: Elle fonda le Convent de Sainte Croix de Santaren. Elle s'y retira après la mort du Roi ſon mari en 1481. Elle y vécut le reſte de ſes jours en réputation d'une grande pieté. *Ste Marthe Liv. 16. Hiſt. Genealog. de la Maiſon de France. Hilarion de Coſte, Elog. des Dames illuſtr. Jean Rechac. aux vies des SS. de l'Ordre de S. Domin.*

Mahaud, Comteſſe de Bologne, & de Dammartin, étoit fille unique, & héretiere de Renaud Comte de Dammartin, & d'Ide Comteſſe de Bologne. En 1201. elle fut accordée a Philippe de France, fils du Roi Philippe Auguſte, & il l'épouſa en 1216. En 1233. elle fit hommage au Roi Saint Louïs du Comté de Bologne, qu'elle avoit eu du chef de ſa mere, & le Prince ſon mari étant mort au Tournoi, que ſe fit à Corbie, elle reprit une ſeconde alliance en 1235. avec Alphonſe, depuis Roi de Portugal

III.

III. de ce nom, qui la repudia. *Moreri Dict.*

Philippe I. Roi d'Espagne fut pere de Eleonor, mariée en premiéres nôces à Emanuel Roi de Portugal, & en secondes au Roi François I. & morte en 1558. & de Catherine, femme de Jean III. Roi de Portugal, morte en 1577. *Moreri Dict.*

Marie de Savoye, fille de Charles Amedée, & d'Elizabeth de Bourbon de Vendôme, nâquit à Paris le 21. Juin 1646. & fut élevée aux filles de Sainte Marie. En 1666. elle fut mariée à Alphonse VI. Roi de Portugal, qui des le vivant du Roi Jean IV. son pere, avoit été jugé incapable de jamais monter sur le Trône, à cause d'une Paralysie, dont il fut attaqué des son enfance, & dont il lui resta un tremblement de main, un branlement de tête, & une foiblesse d'esprit. Ses mauvaises inclinations, rendirent inutiles les soins, que la Reine sa Mere, & son Gouverneur prirent de son éducation. L'insolence de ses Favoris, & de ses Ministres, irrita tellement les Grands, qu'ils demanderent l'assemblée des Etats. Avant qu'ils pussent être convoquez, le Conseil lui ôta le Gouver-

nement, & l'enferma dans ſon Palais. Les Etats ordonnérent, qu'il demeureroit enfermé, & que Dom Pierre ſon Frére ſeroit Regent. La Reine qui dès le 21. Novembre 1667. s'étoit retirée dans un Convent, à cauſe du ſcrupule qui lui donnoit le défaut ſecret d'un mariage, que le Roi n'avoit pû contracter, fut declarée libre par le Chapitre de Lisbonne, & épouſa Dom Pierre avec les diſpenſes néceſſaires. Le 6. Janvier 1669. elle accoucha d'une Infante, qui fut nommée Iſabelle Louïſe. En 1680. la Reine ſe donna entiérement aux exercices de pieté. Au mois de Janvier de l'année 1682. elle alla à Almerin, Château ſur le Tage, où elle commença à écrire dans un Journal, les ſentimens qu'elle croyoit, que Dieu lui communiquoit dans la priére. Elle eut bientôt après un préſſentiment de ſa mort, & s'y prépara. Le Jeudi d'après Pâques de l'an 1683. elle eut la fiévre. Son mal ne fut connu, que quand les remedes l'eurent rendu incurable. Sa maladie fut longue. Vers le mois de Septembre, elle écrivit ſon Teſtament, & eut quelque penſée de faire par avance comme Char-

Charles Quint la cérémonie de ſes obſeques. Elle ne s'en abſtint, que par l'averſion qu'elle avoit pour tout ce qui ſent le faſte. Le 26. Novembre elle reçut le Viatique, & ne rendit l'eſprit, que le 27. Decembre. Sa vie, mais principalement par raport aux œuvres de pieté qu'elle a faites, a été écrite par le Pére d'Orléans Jeſuite, Auteur de divers autres ouvrages de cette nature, & imprimée in 12. à Paris en 1696. *Moreri Dict.*

La perte de ce Favori Prince de Martigues, lui arracha des larmes, (a) que le Roi Charles IX. tâcha d'eſſuyer en la mariant avec le Roi de Portugal, mais le Duc de Guiſe, qui prétendoit en l'épouſant, donner quelque couleur à ſes deſſeins ambitieux, traverſa le mariage par l'adreſſe du Cardinal de Lorraine ſon Oncle, qui avoit été envoyé en Eſpagne, pour faire au Roi Catholique des complimens de condoliance ſur la mort d'Elizabeth de France ſa femme. *Intri-*

gues

(a) A Marguerite ſœur de Charles IX. Roi de France, & depuis femme de Henri IV.

gues galantes de la Cour de France. Tom. II a Cologne. 1698. *in* 8. *Pag.* 54.

La nouvelle Reine d'Angleterre, l'Infante D. Catherine, n'y ajouta a la Cour aucun éclat, ni par sa présence, ni par sa suite. Cette suite étoit alors composée de la Comtesse de Panetra, passée avec elle en qualité de Dame d'Honneur, de six Monstres, qui se disoient Filles d'honneur, & d'une Duegna, (a) autre Monstre, qui se portoit pour Gouvernante de ces rares Beautez. Pour les hommes, étoient Francisco de Mello, frere de la Panetra, un certain Taurauvedez, qui se faisoit appeller Dom Pedro Francisco Correa da Sylva, fait à peindre; mais plus fou lui seul, que tous les Portugais ensemble. Il étoit beaucoup plus fier de ses Noms, que de sa bonne mine; mais le Duc de Boukingham, plus fou que lui, mais plus railleur, y ajouta celui de Pierre du Bois. Il en fut tellement indigné, qu'après beaucoup de plaintes inutiles, & quelques menaces sans effet, le pauvre Correa da Sylva fut contraint de quitter l'Angle-

(a) Vieille femme.

gleterre, tandis que l'heureux Duc de Boukingham héritoit d'une Nimphe Portugaiſe, qu'il lui avoit enlevée, auſſi bien que deux de ſes Noms, & qui étoit plus affreuſe encore, que les Filles de la Reine. Il y avoit outre cela, ſix Aumoniers, quatre Boulangers, un Parfumeur Juif, & un certain Officier, apparemment ſans fonction, qui s'appelloit le Barbier de l'Infante. Catherine de Bragance n'avoit garde de briller dans une Cour charmante, où elle venoit regner. Elle ne laiſſa pas d'y réüſſir aſſez dans la ſuite, & ayant de l'eſprit, elle mettoit tous ſes ſoins à plaire au Roi, par les complaiſances qui coutoient le moins à ſa tendreſſe. Elle étoit attentive aux plaiſirs, & aux amuſemens qu'elle pouvoit fournir, ſur tout lors qu'elle devoit en être. Elle fut abbandonnée des Medecins, étant attaquée d'une fievre violente, qui la mit bien-tôt à l'extremité. Le petit nombre de Portugaiſes, qu'on n'avoit point renvoiées, rempliſſoit la Cour de cris lugubres; & le bon naturel du Roi s'attendrit par l'etat ou lui parut une Princeſſe, qu'il n'aimoit pas à la vérité, mais qu'il eſtimoit beaucoup.

coup. Elle l'aimoit tendrement, & croiant lui parler pour la derniere fois, elle lui dit, que la ſenſibilité, qu'il temoignoit pour ſa mort, auroit de quoi lui faire regretter la vie; mais que n'aiant pas aſſez de charmes pour mériter ſa tendreſſe, elle avoit du moins la conſolation en mourant de faire place à quelque épouſe, qui en fut plus digne, & à laquelle le Ciel accorderoit peut être une Bénédiction, qu'il lui avoit refuſée. A ces mots, elle lui arroſa la main de quelques larmes, qu'il crut les dernieres. Il y joignit les ſiennes, & ſans s'imaginer qu'elle dut le prendre au mot, il la conjura de vivre pour l'amour de lui. Jamais elle ne lui avoit desobéi, & quelques dangereux que ſoient les mouvemens ſoudains, quand on eſt entre la mort, & la vie, ce tranſport de joie, qui lui devoit être fatal, la ſauva, & cet attendriſſement merveilleux du Roi fit un effet, dont tout le monde ne loüa pas également le Ciel. *Memoires de la Vie du Comte de Grammont. à Cologne* 1713. *en* 8. *Chap.* 6. *pag.* 115. *Chap.* 7. *pag.* 139. *&* 171.

Amé, ou Amedée III. qui prit le premier

mier le nom de Comte de Piémont, & de Lombardie, laiſſa de Mahaud d'Albon, fille de Guigues V. Comte d'Albon, de Vienne &c. Mathilde, ou Mahaud femme d'Alphonſe I. Roi de Portugal, & après la mort du Roi ſon Epoux, elle ſe fit Religieuſe parmi les Religieuſes de Sainte Croix de Coimbre. *Moreri Dict.*

CHAPITRE III.

Memoires des Princes, & des Princeſſes de Portugal.

Ferdinand de Portugal, Duc de Viſeo, Grand-maître des Ordres de Chriſt, & de Saint Jacques, & Connêtable de Portugal, étoit ſecond fils du Roi Edoüard, & d'Eleonor d'Aragon. Il accompagna le Roi Alphonſe V. ſon frere en Afrique, l'an 1471. & ſe trouva à la priſe d'Alcacer, & en diverſes autres occaſions importantes. Il prit la Ville d'Anaſe ſur les Maures, & mourut à Catobriga le 8. Septembre de l'an 1470. Il fut enterré à Badajoz dans l'Egliſe de la

la Conception, que Béatrix de Portugal, ſa femme, avoit fondée. Cette Princeſſe étoit fille de Jean de Portugal, Grand-maître de l'Ordre de Saint Jacques, & Connêtable du Royaume, qui avoit reçu la vie du Roi Jean I. Ferdinand en eut Jean, Duc de Viſeo mort ſans lignée en 1484. Jacques que le Roi Jean II. dit le Sevére, tua de ſa main en dinant, l'an 1484. parce qu'il avoit conſpiré contre lui. Emanuël, dit le Grand, Roi de Portugal. Eleonor femme du Roi Jean II. Iſabelle ſeconde femme de Ferdinand de Portugal II. du nom, Duc de Bragance. Edoüard, Denys, Simon, & Catherine morts jeunes. *Moreri Dict.*

L'an 1219. S. Belard, & cinq de ſes Compagnons allerent prêcher l'Evangile à Maroc, en ce lieu ou vivoient des Chrêtiens Muſarabes & y furent martyriſez par les Maures. Dom Pedro, Fils du Roi de Portugal, qui étoit alors dans Maroc, emporta leurs Reliques à Coimbre. *Moreri Dict.*

Le mariage de la Princeſſe de Portugal avec le Roi d'Angleterre (a) fait bien-

(a) Charles II.

bienvoir que la diverſité des religions, n'empêche point la Cour de Rome de donner ſes diſpenſes, lors qu'on les demande dans les formes. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Mr. de Vicquefort. à Cologne.* 1690. 2. *Partie. pag.* 55.

Pierre Prince de Portugal, Duc de Coimbre, étoit troiſiéme fils du Roi Jean I. & frere d'Edoüard. Ce dernier laiſſa Alphonſe V. ſon fils ſous la tutelle de ſa mere Eleonor d'Aragon, mais les Portugais improuvant ce choix, nommerent le Duc de Coimbre Regent du Royaume. Pierre trouva le gouvernement doux, il ſe fit des créatures, & voulut pouſſer plus loin ſa fortune. Mais le Roi Alphonſe, qui avoit épouſe Elizabeth, fille de ce Duc, le tua dans un combat le vingtiéme de Mai 1449. Il avoit eu d'Iſabelle ſon épouſe, fille ainée de Jacques II. Roi d'Aragon. 1. Pierre qui fut proclamé Roi d'Aragon, & Comte de Barcelone par les Catalans, & quelques Seigneurs Aragonois, au mois de Decembre 1463. Mais ce fut ſans aucun progres, & il mourut le 30. Juin 1466. 2. Jacques Archevêque de Lisbonne, crée Cardinal par Calixte III. en

en 1456. le quel mourut à Florence, le fiziéme Avril 1456. 3. Jean Prince d'Antioche, & Regent du Royaume de Cypre. Il époufa Charlote, fille unique de Jean II. Roi de Cypre. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, le fit Chevalier de la Toifon d'or en 1456. & il mourut de poifon fans pofterité en 1457. *Moreri Dict.*

Toifon d'or eft un Ordre de Chevalerie fondé par Philippe, dit le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut durant les folennitez de fon mariage avec Ifabelle de Portugal, dont les Cérémonies fe firent à Bruges en 1429. *Moreri Dict.*

Ifabelle Louife, Infante de Portugal, étoit fille de Dom Pedro Roi de Portugal, & de Marie de Savoye. Elle nâquit à Lisbonne le 6. Janvier 1669. Comme elle étoit héretiere préfomtive de Portugal, plufieurs Princes penférent à elle, & entr'autres le Duc de Savoye, qui fut fur le point de partir pour l'aller époufer. On propofa dans la fuite le Prince de Tofcane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes, mais elle étoit deftinée à n'en époufer aucun. Elle perdit la Reine fa mére en 1683. & elle

en

en parut inconſolable. Cette Princeſſe avoit voulu ſe charger elle-même de l'inſtruction de ſa fille, & lui avoit fait exprès un Cathecisme plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laiſſé par écrit des ſages conſeils, qui ont étè donnez au public. L'Infante ſavoit le Portugais, l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Hiſtoire de Portugal, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la langue Latine. Dans le tems qu'on penſoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les rémedes lui cauſerent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême onction, on apporta dans la Chambre toutes les reliques des Saints, ſelon ce qui ſe pratique dans le Païs, en faveur des Princes malades. Elle mourut le 21. Octobre 1690. & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Lisbonne en habit de l'Ordre de S. François. Sa Vie, & celle de la Reine ſa Mére a été écrite dans un même volume par le P. d'Orléans Jeſuite, & imprimée à Paris in 12. en 1696. *Moreri Dict.*

Victor Amé II. du nom, Duc de Savoye,

voye, nâquit le 14. Mai 1666. & ſucceda à ſon Pere Charles Emmanuel II. l'an 1675. ſous la tutelle de ſa mere Marie Jeanne Baptiſte de Savoye Nemours. Cette Princeſſe menagea le mariage du Duc ſon fils avec ſa niece, l'Infante de Portugal, fille du Prince Regent Dom Pedro. L'on en ſigna les articles le 14. Mai 1679. & il fut proclamé à Lisbonne le 5. Septembre ſuivant, les Etats ayant revoqué pour cet effet les loix fondamentales faites à Lamego l'an 1145. dont les diſpoſitions defendent de marier les filles heretieres hors de l'Etat, & de leur donner d'autres époux, que de la même nation ſous peine de privation de héredité. Le Pape accorda la diſpenſe, & le 25. Mars 1681. les fiançailles furent faites à Lisbonne par Procureur. L'année ſuivante la flotte Portugaiſe paſſa à Nice pour prendre le Duc, & l'amener en Portugal ; mais ſous divers pretextes de maladie il ne partit point. Le mariage ſe rompit. *Moreri Dict.*

Jeanne, Infante, & Regente de Portugal nâquit l'an 1452. Elle étoit fille d'Alphonſe V. Roi de Portugal, & d'Elizabeth de Portugal-Coimbre, & ſœur

du

du Roi Jean II. dit le Grand. Son pere avoit si bonne opinion de sa prudence, & de sa conduite que dans le tems, qu'il fut porter la guerre contre les Maures l'an 1470. il la laissa Regente du Royaume. Aussi elle s'acquitta si bien de cet emploi, qu'elle s'acquit l'amour de tous ses sujets, & l'admiration des peuples. Au retour du Roi elle se retira dans un Monastere de Religieuses, dit d'Odivellas, de l'Ordre de Saint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plusieurs Monarques très puissans, elle mourut dans sa retraite en 1490. âgée de trente huit ans. Emanuel Pimenta, & Antoine de Vasconcellos, Historiens Portugais, on fait son éloge. *Moreri Dict.*

Jeanne d'Autriche, fille de l'Empereur Charles V. épousa en 1553. Jean Prince de Portugal, fils du Roi Jean III. & fut mere du Roi Dom Sebastien fils posthume. Elle mourut en 1578. *Moreri Dict.*

Louïs XI. Roi de France, jéta les yeux pour marier son frere le Duc de Guienne, sur la Princesse Jeanne, que Jeanne de Portugal Reine de Castille, avoit eut d'un de ses favoris, & que le Roi Henri

avoit avouée pour ſa fille, quoiqu'il fût impuiſſant; dans l'eſperance de faire valoir les droits de cette Princeſſe contre Iſabelle ſœur de Henri IV. & mariée a Ferdinand d'Aragon. Le Duc de Guienne à qui il en fit la propoſition, ne voulut pas penſer à un mariage qui l'auroit engagé à une cruelle guerre contre le Roi d'Aragon. *Intrigues galantes de la Cour de France. Tom. I. à Cologne* 1698. *pag.* 121. *in* 8.

CHAPITRE IV.

Memoires ſur les Ambaſſadeurs, & Miniſtres publics de tous les Caracteres, que le Royaume de Portugal a envoyéz dehors, & de ceux qu'il a reçus des autres Couronnes.

L'Ambaſſadeur Portugais du Viceroi de Goa, (dont il eſt parlé dans le Tom. I. Pag. 108.) qui en preſentant la Lettre de creance à un Roitelet Indien, mit le genou à terre, & qui ne ſe couvrit point pendant l'audience; com-

commit une incongruité inexcuſable. *L'Ambaſſadeur*, *& ſes fonctions par Mr. de Vicquefort. à Cologne.* 1690. *pag.* 253. *Partie I.*

A l'entrée qu'on fit à la Reine Chriſtine de Suede, lors qu'elle arriva à Upſal la veille de ſon Couronnement, le Caroſſe de l'Ambaſſadeur de France ceda a celui du Prince Palatin, deſtiné à la ſucceſſion de la Couronne, & au feſtin que ſe fit après la ceremonie, l'Ambaſſadeur étoit aſſis immediatement après le Prince; & les Ambaſſadeurs de Portugal furent auſſi placés devant les autres Princes. *Idem pag.* 277.

Dans l'ordre qu'on fit pour le feſtin des fiançailles de Philippe II. & d'Elizabeth de France en l'an 1559. on plaçoit le Roi, & la Reine au milieu de la table. A la main droite du Roi la fiancée; après elle le Duc d'Albe, Ambaſſadeur de Philippe, Madame ſœur du Roi, le Duc de Lorraine, & après pluſieurs autres Princes, Princeſſes, & Cardinaux, les Ambaſſadeurs du Pape, de Portugal, de Veniſe, de Ferrare, & de Mantoüe. *Idem pag.* 280.

La Reine Chriſtine de Suede en fai-

ſant prier Chanut, Ambaſſadeur de France, d'aſſiſter a ſon Couronnement, lui fit dire, qu'il s'y feroit un Sermon, mais que cela ne l'obligeroit à aucun culte religieux. Chanut repondit, qu'il ne conſideroit cette action que comme une ceremonie purement politique, & qu'il ne feroit point de difficulté de s'y rendre; comme il fit, avec les Ambaſſadeurs de Portugal, & de Brandembourg. *Idem pag.* 300.

En l'an 1647. un Moine Jacobin, qui cachoit ſon veritable nom ſous celui de François Taquet, avoit ordre d'employer jusqu'à cinq cens mille écus, s'il trouvoit le moyen de faire mettre en liberté Dom Duarte, frere du Roi de Portugal, mais voyant que le Senat n'étoit pas fort diſpoſé à prêter l'oreille aux propoſitions qu'il fit pour cela, il pratiqua quelques intelligences dans la Citadelle de Milan, où Dom Duarte étoit enfermé, quoique ſans ſucces, parceque le Marquis de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, obſervoit tellement toutes les actions du Moine, qu'il ne commençoit point d'intrigue qui ne fut auſſi-tôt découverte. Ce qui fit reſoudre cet hom-

homme à ſe defaire de l'Ambaſſadeur, par le moyen de quelques braves, qu'il avoit à ſa diſpoſition. Il en fit confidence au Preſident de Gremonville, Ambaſſadeur de France, croyant le pouvoir faire avec ſureté, à cauſe de la part que le Roi Très-Chrétien prenoit aux intérêts de Portugal, mais le Preſident, qui étoit trop homme d'honneur, pour vouloir devenir complice d'une action ſi lâche, & ſi noire, en avertit le Marquis de Fuentes, & lui rendit par ce moyen le même office, qu'il eut pû lui rendre, ſi leurs Maîtres euſſent été en parfaitement bonne intelligence. *Idem pag.* 304.

Pietro della Valla, dit en ſes Relations, qu'un Reſident d'Angleterre étant en l'an 1618. arrivé à Iſpahan, Ville Capitale de Perſe, les Catholiques Européens, qui y ſont en aſſez grand nombre, mirent en deliberation de quelle façon ils vivroient avec lui. Les Religieux Portugais, qui ſavoient que les Anglois y venoient incommoder le commerce de ceux de leur nation, étoient d'avis que l'on n'eut point de converſation du tout avec le Reſident; mais les autres diſoient, que ſi les Portugais a-

voient des raiſons qui les empêchoient de le voir, ils n'en avoient point eux. Qu'il ne faloit point donner ce ſcandale à un Roi infidelle, que de faire paroître une mauvaiſe intelligence, ſi incompatible avec la Charité Chrêtienne, dans une Cour, ou ils avoient à ſe voir tous les jours. Que tous les Chrêtiens vivoient dans une ſi parfaite union à Conſtantinople, que l'on y avoit vu les Anglois, & les Hollandois, qui étoient d'ailleurs les plus grands ennemis des Jeſuites, s'employer pour eux avec plus de chaleur que les plus zelés Catholiques. Que les Religieux que le Pape envoye en ces quartiers, les plus avancés de l'Aſie, devroient avoir pour object la converſion, non ſeulement des infidelles, mais auſſi des heterodoxes, & que ce n'étoit pas le moyen de les convertir, que d'en éviter la compagnie. Sur quoi il fut reſolu, qu'on viſiteroit le Reſident d'Angleterre avec la même indifference, avec la quelle on voyoit les autres Chrêtiens. *Idem pag.* 311.

Les Legats de Pie IV. dans le Concile de Trente propoſerent en même tems a l'Ambaſſadeur de France dans la diſpute qu'il

qu'il avoit avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſur la préference, deux moyens, qui tous deux leur conſervoient leur place immediatement après l'Ambaſſadeur de l'Empereur. L'un étoit, qu'on donnat a l'Ambaſſadeur d'Eſpagne un ſiege au milieu de la Salle, vis-à-vis des Legats, au même endroit, où celui de Portugal avoit été aſſis du tems de Jules III. à cauſe de la conteſtation qu'il eut avec celui des Ambaſſadeurs de l'Empereur Ferdinand, que le repreſentoit comme Roi de Hongrie. L'autre étoit, qu'on donnat au Comte de Lune Ambaſſadeur d'Eſpagne place ſur le banc des Eccleſiaſtiques, après l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui étoit Archevêque. Les Ambaſſadeurs François repondirent, qu'il n'avoient point de propoſitions à faire ni à recevoir. *Idem pag.* 327.

A cauſe de la même diſpute s'a propoſé qu'on ne donnat la paix, & l'encens ni a l'un, ni a l'autre comme on avoit fait en la competence des Ambaſſadeurs de Portugal, & de Hongrie ſous Jules III. *Idem pag.* 333.

En l'an 1552. arriverent à Trente trois Ambaſſadeurs Portugais, Jaques de

Silva, Jaques de Govea, & Jean Paez qui eurent auſſi-tôt à demeler pour la preſeance avec les Ambaſſadeurs du Roi des Romains. Pour regler le differend en ſorte que le droit des uns, & des autres fût conſervé, il fut ordonné, que pour la premiére fois l'Orateur Portugais ſeroit aſſis au banc des Eccleſiaſtiques vis-à-vis des Preſidents, ou Legats; qu'en ce lieu-là il expoſeroit ſon obedience, & que cependant les Ambaſſadeurs de Ferdinand demeureroient dans une ſale proche de là. Mais comme cette proviſion ne decidoit point le differend, les parties convirent entre elles, qu'on s'en remettroit au Pape, qui en prit connoiſſance comme Juge, & non comme Arbitre. Les intereſſés pour ſe le rendre favorable, tachoient de faire des amis a Rome, & recherchoient l'interceſſion de ceux qui y avoient le plus de credit. Les Miniſtres de Ferdinand en écrivant ſur ce ſujet a quelques officiers du Pape, en leur recommandant les interêts de leur maître, les prioient de leur fournir quelque exemple qui put obliger le Pape à prononcer pour le Roi des Romains; ſoit qu'il conſiderat Ferdinand

nand en cette qualité, où qu'il lui voulut donner cet avantage à cauſe de ſon Royaume de Hongrie, qui n'étoit pas un titre nud, & vain, mais une poſſeſſion effective. On leur fit réponſe, qu'après toutes les recherches qu'on avoit faites, il ſe trouvoit que le differend n'avoit jamais été reglé a l'égard de la chapelle; tellement que Sa Sainteté ne pouvoit decider le differend, ſans oüir les raiſons des intereſſés. Que ſon avis étoit que les Ambaſſadeurs de Ferdinand, qui étoient Evêques, priſent place avec les Eccleſiaſtiques, & ſe miſſent à la tête de tous les Prelats, pendant que ceux de Portugal ſe rangeroient avec les laics; & que ſi cette propoſition ne leur agreoit point ils s'accommodaſſent avec les Peres du Concile, ainſi qu'ils le jugeroient à propos. Le 24. jour de Avril les parties tomberent d'accord entre elles, que dans l'Aſſemblée générale de ce jour-là, où tous les Ambaſſadeurs devoient être preſents; comme auſſi en celles du lendemain, & du 27. & 28. du même mois, les Ambaſſadeurs de Portugal ſeroient aſſis vis-à-vis de ceux de l'Empereur; c'eſt-à-dire du côté droit, de-

devant les Legats, où les Electeurs Ecclesiastiques, qui étoient partis, avoient été assis; & que ceux de Ferdinand se mettroient auprès des Ambassadeurs de l'Empereur du côté gauche; le tout pour ces jours-là seulement. Et afin qu'il ne s'y passat rien au prejudice des uns ou des autres, on ne presenta point la paix, ni l'encens à pas un de tous les Ambassadeurs; dont ceux de Portugal se firent donner acte *Idem pag.* 346.

L'Ambassadeur qui representoit Ferdinand à Trente comme Roi de Hongrie, s'appelloit George Drascovitz, & étoit Evêque des Cinq Eglises. Il y arriva *incognito*, mais lors qu'Antoine Muglitz, Archevêque de Prague, l'un des Ambassadeurs de l'Empereur, y fit son entrée quelques jours après, Drascovitz sortit aussi de la Ville, & on leur fit entrée a l'un, & a l'autre, en les faisant accompagner de cinq Evêques, que l'on envoya au devant eux. Martin de Mascarenhas, Ambassadeur de Sebastien, Roi de Portugal, étant arrivé presque en même tems à trois lieües de Trente, fit dire aux Legats; qu'il n'entendoit pas que l'Ambassadeur du Roi de Hongrie eut

eut audience devant lui; tant parce qu'il n'avoit que de ſimples Lettres de creance ſans autre pouvoir, que parce qu'il ne repreſentoit Ferdinand que comme Roi de Hongrie, & qu'en cette qualité il devoit ceder au Roi de Portugal. De cette pretention Portugaiſe naquirent trois difficultés. La premiére, ſi Draſcovitz devoit être reçu en vertu de ſes Lettres de creance, encore qu'il n'eut point de pouvoir. L'autre difficulté étoit, ſi on devoit differer de lui donner audience, jusqu'à ce que Maſcarenhas eut pris la ſienne, & la troiſiéme étoit comment on regleroit le rang entre eux. Les Peres du Concile declarerent ſur les deux premiers points, que les Lettres de Creance ſuffiſoient pour donner le Caractere à Draſcovitz; & que comme il étoit arrivé avant l'Ambaſſadeur de Portugal, on le pouvoit auſſi admettre le premier a l'audience; mais le troiſiéme point, comme le plus difficile, fut mis entre les mains de quelques Prelats, pour l'examiner. Les Legats en écrivirent au Pape, & le prierent dans la même Lettre de n'en point renvoyer la connoiſſance ni à eux, ni au Concile, non plus

plus que de celui que les Ambaſſadeurs de France, & d'Eſpagne, avoient ſur le même ſujet, parce que les Eſpagnols y étant en grand nombre, il ne faloit point douter, qu'ils ne le jugeaſſent à l'avantage de leur Roi. Cependant les mêmes Légats, conſiderant que la competence n'etoit pas une choſe qu'ils puſſent régler de leur Autorité, & comme juges, tâchoient de diſpoſer les parties à s'accommoder. Ils firent un réglement, par le quel ils ordonnerent que les Ambaſſadeurs Prélats, ou d'Egliſe, ſeroient aſſis ſur un banc du côté droit, à la tête de tous les autres Prélats; mais qu'en opinant ſur les matiéres qui étoient propoſées, ils diroient leur avis dans le rang de leur ancienneté, à l'égard de leur promotion, parce qu'alors ils faiſoient la fonction d'Evêque, & non celle d'Ambaſſadeur. Pour les Ambaſſadeurs laics, qu'ils auroient leur banc du côté gauche, & qu'ils précéderoient tous les Prélats qui ne ſeroient pas Ambaſſadeurs; ſinon lors qu'ils ſeroient vêtus Pontificalement, pour quelque fonction Eccléſiaſtique, en la quelle les Evêques, & les Abbés mitrés iroient à l'autel devant les Ambaſſadeurs

deurs laics; & que aux processions solemnelles ceux-ci marcheroient immédiatement devant les Légats; qui est le rang ordinaire qu'ils ont à Rome dans les processions, où le Pape marche en personne. Ce que je viens de rapporter se fit au commencement de 1562. Le 26. de Février de la même année on lut dans l'Assemblée les Lettres de créance de l'Ambassadeur de l'Empereur, & ensuite celles de Drascovitz, Ambassadeur de Ferdinand Roi de Hongrie. Après cela on demanda a Mascarenhas les siennes, mais il ne les voulut point donner; prétendant que le Concile, en faisant lire celles de l'Ambassadeur de Hongrie les premiéres, avoit fait préjudice aux droits du Roi de Portugal son maître. Le Sécretaire du Concile descendit de son pulpitre pour réprésenter à Mascarenhas, que le Concile avoit suivi en cela la coutûme de Rome, & de toutes les autres Cours de l'Europe, où les premiers venus sont ouïs les premiers. On eut de la peine à lui faire comprendre, & à lui persuader que ce n'étoit pas l'intention du Concile, de faire préjudice au Roi de Portugal, ni à son Ambassadeur; parce qu'on

qu'on ne lui pouvoit parler que par truchement ; mais il s'accommoda enfin, & il n'y eut point de disputes pour le rang ; l'un étant d'Eglise, & l'autre laic. *Idem pag.* 348.

La Cour de Justice de Hollande fit arrêter pour dettes le Résident de Portugal ; parce qu'elles avoient été contractées pendant son Ministére. Elle se fondoit sur les Loix, qui ne peuvent être appliquées qu'à ces sortes d'Ambassadeurs que l'on appelleroit aujourd'hui Députez, que les Villes sujettes de l'Empire envoyoient à Rome, & nullement à ceux qui ont le véritable caractére, ou la qualité de Ministre public, qui répréſente la personne d'un Prince Souverain. Car si les Députez d'une Ville de Hollande ne peuvent pas être arrêtéz pour dettes, pendant qu'ils sont membres de l'Assemblée, à plus forte raison doit-on avoir ce respect pour le répréſentant d'un Prince Souverain étranger, qui doit être inviolable ; parce qu'on ne le peut empêcher d'agir que le service du Maître n'en souffre. Dom Francisco de Mello, Ambassadeur de Portugal ne fit pas de fort grands devoirs

voirs pour la liberté du Résident, parce qu'il y avoit dans le procedé de celui-ci quelque chose de si infame, qu'on n'avoit garde d'en faire du bruit, de peur que la friponnerie du Ministre ne fit tort à la dignité du Prince qui l'employoit. *Idem pag.* 397.

Dom Antoine de Souza de Macedo, Ambassadeur de Jean Roi de Portugal, faisant des propositions que les Etats jugeoient peu raisonnables, ils lui firent signifier qu'on n'entreroit plus en conférence avec lui, & qu'à l'avenir on ne le considéreroit plus comme Ambassadeur, mais comme une personne particuliére. Dom Antoine répondit, qu'il dépendoit de Messieurs les Etats de continuer les conférences, où de les faire cesser, mais pour ce qui étoit de la qualité d'Ambassadeur, qu'il ne la tenoit pas d'eux, & ainsi qu'ils ne l'en pouvoient point dépouiller non plus; cette faculté étant reservée au Roi son Maître, à la exclusion de tous les autres Souverains: que le droit des Gens obligeoit les Etats à le reconnoître pour tel, quoi qu'il ne leur fut pas agréable. Qu'il avoüoit bien, que le même droit des Gens leur per-

mettoit de le faire ſortir de leur païs, s'ils vouloient rompre avec le Roi, ſon Maître; mais qu'il ſe promettoit toute autre choſe de leur prudence; qu'en ce cas-là ils devoient lui donner le loiſir de partir, & le reconnoître pour Ambaſſadeur, juſqu'à ce qu'il fut arrivé à Lisbonne. Et de fait, lors que ſes créanciers, & ceux de ſon Prédeceſſeur, pour le quel il avoit répondu, préſentérent requête, pour le faire arrêter comme perſonne particuliére; la Cour de Juſtice, qui étoit remplie de gens de bien, & de perſonnes graves en ce tems-là, ne le voulut point faire qu'elle ne ſut auparavant les ſentimens des Etats de Hollande ſur une affaire ſi importante. Ils déclarérent, que la Juſtice ne devoit pas avoir égard à la réſolution des Etats-Généraux; parce qu'elle n'avoit ſa réflexion, que ſur la négociation de l'Ambaſſadeur de Portugal, & ne pouvoit empêcher, que le droit des Gens ne fut conſideré, & conſervé en ſa perſonne, & que l'on ne respectat ſon caractére. *Idem pag.* 405.

Les Réſidens des Provinces-Unies font librement prêcher chez eux, non ſeulement dans les Cours des Princes Luthé-

Luthériens, où l'exercice de la Religion qu'on appelle Reformée, n'eſt pas moins ſévérement défendu, que celui de la Religion Catholique Romaine ; mais auſſi à Conſtantinople, à Bruxelles, & même à Lisbonne, & à Madrid, à la veuë de l'Inquiſition. *Idem pag.* 417.

En l'an 1642. François de Andrade Leitao', Ambaſſadeur de Portugal à la Haye, ayant été trompé par un Maquignon, le retint priſonnier dans ſa maiſon. La femme du Maquignon en fit du bruit, ſur le quel la canaille s'étant aſſemblée, caſſa d'abord les vitres à coups de pierres; enfonça la porte de la ruë; força enſuite toutes les autres portes, les coffres, & bahus; emporta tout ce qu'il y avoit de vaiſſelle, & de meubles, avec tant de deſordre que tout ce que l'Ambaſſadeur , & ſes Domeſtiques pûrent faire, ce fut de ſe ſauver par le Jardin dans les maiſons voiſines. Les Bourgeois ſe mirent ſur les armes, & la Cour de Juſtice, avec le Magiſtrat de la Haye, ſe porta ſur le lieu pour arrêter le progrès du tumulte. L'Ambaſſadeur en fit des plaintes aux Etats-Généraux, & il y eut des Députéz qui étoient d'avis qu'il

le falloit dédommager, afin de décharger l'Etat du juſte reproche, qu'on lui pouvoit faire d'avoir ſouffert qu'on eut violé le droit des Gens en ſa perſonne, & en ſa maiſon. Mais le droit des Gens fut encore negligé en cette occaſion, & on obligea l'Ambaſſadeur à ſe contenter d'une méchante excuſe, que les Etats lui firent faire par trois de leurs Députéz. L'Ambaſſadeur qui avoit publiquement enſeigné le Droit, devoit ſavoir qu'il ne lui étoit pas permis de faire une priſon de ſa maiſon, & ce fut une grande imprudence à lui de ſe commettre avec une canaille, qui ne connoit point de milieu entre la plus debordée licence, & la plus infame ſervitude. Mais l'Etat étoit obligé de reparer une violence, qu'il ne pouvoit punir, & de le dédommager de ce qu'il avoit perdu dans ce ſoulevement populaire. *Idem pag.* 418.

Olivier Cromwel fit en l'an 1654. enlever Pantaleon de Sa e Meneſes de la maiſon du Comte de Penaguiao', Ambaſſadeur de Portugal ſon frere, & le fit publiquement executer à Londres. Il eſt vrai que Pantaleon avoit fait une grande violence, en tuant mal à propos un Anglois

glois qui ſe promenoit avec ſon accordée, au lieu que l'on appelle le Nouveau change. Il eſt vrai encore, que les habitans de Londres furent extrêmement irritez de cette action, qui étoit capable de faire ſoulever la Ville; & qu'il étoit néceſſaire de leur donner quelque ſatisfaction. Mais il eſt vrai auſſi, que Cromwel les pouvoit ſatisfaire par des apparences, & qu'il devoit faire toute autre choſe plûtôt, que de violer le droit des Gens. Il le voulut bien ſacrifier avec ce Gentilhomme à ſon ambition; & après avoir commis un parricide, il ne craignoit point de commettre un ſacrilége. *Idem pag.* 419.

En l'an 1641. un Ambaſſadeur que le Roi de Portugal envoyoit en Hollande, paſſant par l'Angleterre, demanda à voir le Roi, qui ne fit point de difficulté de lui donner audience; mais il lui fit dire qu'il ne la lui donneroit que comme a un particulier, & qu'il ne lui permettroit pas de ſe couvrir. L'Ambaſſadeur ne vouloit point d'audience à cette condition. Le Roi de la Grande Bretagne n'étoit pas obligé de le traitter autrement. Il ignoroit le caractére de cet

étranger, qui n'avoit point de lettres de créance pour lui, & qui ne se pouvoit pas faire considérer comme Ministre public. *Idem pag.* 439.

Le Marquis de Fontenai-Marüeil, en succedant dans l'Ambassade de Rome au Maréchal d'Estrée, avoit ordre de négotier principalement la reception de l'Ambassadeur de Portugal, & l'accommodement du différend que le Duc de Parme avoit avec les Barberins pour le Duché de Castro. Il ne réussit ni dans l'un ni dans l'autre. *Idem pag.* 442.

L'Ambassadeur de Portugal Antoine de Souza de Macedo à qui les Etats des Provinces-Unies firent dire, qu'ils ne le reconoissoient plus pour Ambassadeur, & qu'on n'entreroit plus en conférence avec lui répondit fort sagement que l'un dépendoit des Etats, mais que l'autre dépendoit absolument du Roi son Maître seul. Que c'étoit lui qui lui avoit donné le caractére, que c'étoit lui que le lui pouvoit ôter, & que c'étoit entre ses mains qu'il prétendoit le remettre. *Idem pag.* 443.

Le Roi de Portugal ne pouvant faire admettre ses Ministres à la Cour de Rome,

me, ne voulût plus souffrir le Ministre du Pape dans son Royaume, d'où le S. Siége ne laissoit pas de tirer son revenu. Ayant pour cet effet fait venir le Vice-collecteur à l'audience vers la fin de l'an 1646. il lui dit, que puis que le Pape ne le vouloit pas reconnoître pour ce que tout le Royaume l'avoit fait, c'est-à-dire, pour Roi de Portugal, il n'étoit pas obligé de souffrir un Ministre de Rome dans sa Cour. Que lui Vice-collecteur étoit plus capable qu'aucun autre d'informer Sa Sainteté du véritable état des Eglises de Portugal, & de la nécessité de les pourvoir de Pasteurs. Que toutes les fois qu'elle admettroit ses Ministres, il seroit aussi prêt de recevoir ceux de Rome à bras ouverts, & que ce seroit avec joye qu'il verroit revenir le Vice-collecteur en qualité de Nonce. Qu'il avoit donné les ordes nécessaires pour la commodité de son voyage, & qu'il y avoit un vaisseau prêt qui le porteroit en Italie. On le fit embarquer la nuit suivante, & partir en même tems. Il y avoit six ans qu'on refusoit d'admettre ses Ministres à Rome; c'est pourquoi il n'étoit pas obligé de respecter ceux du Pape. *Idem pag.* 444.

 J'ai

J'ai parlé ailleurs de D. Antoine de Souza de Macedo, & de la réponſe qu'il fit aux Etats. Cela eſt ſi véritable que quand même il y auroit eu guerre ouverte, & déclarée entre le Roi de Portugal, & les Etats, & que Don Antoine auroit été pris ſur mer devant que d'arriver à Lisbonne, on n'auroit pû le déclarer de bonne priſe. *Idem pag.* 448.

La Reine Chriſtine de Suéde avoit reconnu le Roi de Portugal, & avoit même fait alliance avec lui : Elle avoit reconnu ſon Miniſtre, & lui avoit fait honneur aux cérémonies de ſon couronnement. Néanmoins quelques jours avant ſon abdication, elle s'aviſa de commander au Maître de Cérémonies d'aller trouver Antoine da Silva e Souſa, Réſident de Portugal avec un billet cacheté, & ordre de ne l'ouvrir qu'en la préſence du Réſident, de le lui dire, & d'en rapporter l'original à elle ; en lui en laiſſant une copie s'il déſiroit en avoir une. Ce billet portoit. Que la Reine ne reconnoiſſant point d'autre Roi de Portugal, que Philippe IV. Roi d'Eſpagne, elle faiſoit ſavoir au Réſident du

du Duc de Bragance, prétendu Roi de Portugal, que ſon emploi étant inutile en cette Cour-là, il n'avoit qu'à ſe rétirer; parce qu'à l'avenir on ne conſidereroit le Duc ſon maître, que comme un uſurpateur. Toutefois, que puis que le Reſident été venu en Suéde ſous la foi publique, elle le feroit jouïr de la protection inviolable du Droit des Gens. Le Reſident ne laiſſa pas de demeurer à Stokholm; de jouïr de cette protection en effet, & de rentrer en la fonction de ſon emploi ſous le regne de Charles Guſtave. Ce n'étoit pas à la Reine à le dépouïller de ſa qualité. *Idem. pag.* 448.

Le Pape Urbain VIII. pour n'offenſer point l'Espagne, n'oſoit admettre l'Evêque de Lamego, Ambaſſadeur du nouveau Roi de Portugal (1), & ne vouloit point qu'il entrât dans la Ville de Rome. La France le vouloit faire admettre, & employoit pour cela auprès du Pape le Marquis de Fontenai-Mareuïl; mais celui qui lui obtint la permiſſion devenir à Rome, ce fut le Cardinal

(1) Jean IV.

dinal Bichi. Il étoit Comprotecteur de France, & ſachant que le Pape ſe donnoit de grandes inquiétudes, depuis que l'Evêque étoit arrivé à Civita Vechia, il alla trouver le Pape, & lui dit: Qu'ayant appris que l'Evêque faiſoit état de venir à Rome, & que le Pape avoit réſolu de ne le pas admettre, il vouloit bien avertir Sa Sainteté, que ſi elle faiſoit loger l'Evêque à la Campagne, elle ſeroit obligé de lui donner des gardes, pour le proteger contre les inſultes, que les Eſpagnols lui pouvoient faire, ſi elle ne vouloit que ſa dignité fut violée en la perſonne de ce Prélat. Qu'il falloit avoüer, que le Roi de Portugal ne ſavoit pas encore bien faire le Roi, puis qu'il employoit à cette Ambaſſade, l'argent qu'il auroit bien plus utilement employé à achetter des armes, & à fortifier ſes Frontiéres. Qu'il y avoit auſſi de l'imprudence en ce qu'il envoyoit cette Ambaſſade devant que d'avoir fait ſonder ſi elle ſeroit agréable. Mais qu'il faloit avoüer auſſi que cette ſimplicité étoit une marque d'une devotion extraordinaire, dont le S. Siége tiroit la ſatisfaction de voir, que ce Prince avoit

paſſé

paſſé par deſſus toutes ces importantes conſidérations d'état, pour donner une illuſtre preuve du reſpect, & de la vénération qu'il avoit pour le Siége de Rome; dans l'intention de faire connoître au monde, qu'il vouloit commencer ſon regne par une ſi éclatante action de piété: Que pour mettre l'Evêque à couvert des violences des Eſpagnols, & l'eſprit de Sa Sainteté en repos, il n'y avoit point de meilleur parti à prendre, que de permettre à l'Evêque de venir à Rome; qu'auſſi bien le Pape ſe déchargeroit par-là d'une grande dépenſe, qu'il ſeroit obligé de faire en faiſant garder l'Evêque à la Campagne. Il ne ſe peut rien voir de plus prudent, ni de plus a droit. Tout le raiſonnement du Cardinal étoit fondé ſur ce principe, que l'Evêque de Lamego ne ſeroit pas en ſureté hors de la Ville de Rome. Il ſemble que ce principe n'étoit pas fort véritable; parce que les Eſpagnols n'avoient d'autre intérêt, ſinon d'empêcher l'Evêque de venir à Rome, & d'y paroître en Miniſtre public; parce que par ce moyen le Pape ſe declaroit contre l'uſurpation. Plus il blâme la précipitation,

& l'imprudence du Roi de Portugal, plus il recommande ſon zèle, & ſa pié-té, & oblige le Pape à y faire une ſe-rieuſe réflexion. L'Evêque vint à Ro-me en effet, mais il auroit trouvé plus de ſeureté à la Campagne. Ce n'étoit pas l'intention du Cardinal Bichi de tromper le Pape, en lui conſeillant de faire venir l'Evêque de Lamego à Ro-me. *Idem. Partie II. pag.* 59. *&* 60.

Après la mort de Henri, Roi de Portugal, le Pape Grégoire XIII. en-voya en Eſpagne le Cardinal Riario, en qualité de Légat. Le Comte de Saſtago, Viceroi d'Aragon, lui fit ſi grand' che-re des qu'il entra dans ſon Gouverne-ment, que le Cardinal lui fit confidence du ſecret de ſa Legation. L'intention du Pape étoit de s'ériger en Juge, & de prononcer ſur le droit des Princes qui prétendoient à la Couronne de Portugal. Le Comte en donna avis au Roi, qui de ſon côté donna ordre, qu'on lui fit entrée ſolemnelle en toutes les Villes de ſon paſſage, où on fit tant de prépara-tifs, tant de feſtins, tant de combats de taureaux, & on lui donnât tant d'au-tres divertiſſemens, qui le Roi eut le

loiſir d'entrer en Portugal, & de pouſſer ſes conquêtes, devant que le Cardinal le put joindre. *Idem. pag.* 70.

Ce fut en l'an 1497. & en l'an 1498. que Ferdinand le Catholique, & Emanuel Roi de Portugal, firent par D. Inigo de Cordoüe, Philippe Ponce, Dom Rodrigue de Caſtro, & D. Henri Coutinho, leurs Ambaſſadeurs, redoubler leurs inſtances pour la Réformation, à cauſe des ſcandales que la Cour de Rome donnoit tous les jours. Le Pape Alexandre VI. au lieu d'écouter leur remonſtrances, leur dit des injures, & n'épargna pas mêmes leurs maîtres (1). Ils eurent une deuxième audience vers la fin de Décembre, & apperceurent fort bien en entrant, que l'on avoit renforcée les gardes; mais cela ne les empêcha pas de dire au Pape, que tout le monde ſavoit les moyens illegitimes, qu'il avoit employés pour ſe faire élire, &

(1) Quand il reçut les lettres du Roi de Portugal de la main de ſon Ambaſſadeur, il les rendit aux Cardinaux qui étoient préſens en leur diſant. Vide Legationem quam mitit nobis Rex Finis Terræ.

& que ſon élection étoit ſcandaleuſe, & vicieuſe. *Idem. pag.* 77.

Un certain Remarqueur de Bruxelles a fait l'apologie de cet Ambaſſadeur (1) de Portugal, aux Etats des Provinces-Unies, qui fut aſſéz infame pour trahir les intérêts du Roi ſon maître, & pour entrer publiquement dans le parti de ſon ennemi, devenant en même temps deſerteur, & traitre. *Idem. pag.* 187.

Wicquefort blâme auſſi fort D. Ferdinand Telles de Faro. (2) Le crime qu'il veut lui imputer, ne vient que de ce qu'il s'eſt jetté entre les bras du Roi de Caſtille ſon maître, improuvant la révolte de Portugal & l'Auteur. Or ſi la néceſſité, & la France ont obligé l'Eſpagne à déclarer le Portugal une Couronne libre, ce n'eſt que l'effet d'une des dures Loix du tems, à la quelle on ne conſent qu'avec répugnance, & les Portugais doivent encore m'avoüer, qu'ils perdent, & qu'ils n'ont pas cueïlli le fruit, dont ils ſe flattoient par cette fameuſe

(1) Dom Ferdinand Telles de Faro.

(2) Ambaſſadeur de Portugal aux Provinces-Unies.

meuſe révolution , puisque loin des charges qu'ils occupoient dans une Monarchie ſi vaſte , ils ſe doivent borner, & ne s'arrêter qu'à celles qu'on leur donne en un Etat ſi reſſerré, qui ne poſſede plus toutes ſes conquêtes des Indes , ni les autres en Afrique, & en Aſie. Outre qu'à Madrid on n'étoit pas chiche en penſions à les ſoulager ; quand on manquoit d'occaſion, & de moyens à les contenter autrement. Mais je reviens à Telles Faro.

La conſcience donc le touchant il ne pouvoit trahir les intérêts de ſon maître, puis que Philippe l'étoit , & non celui que dit l'Auteur , qui ſuppoſe un grand crime en ce qu'il éclairoit M. de Gamarre , Ambaſſadeur de Caſtille à la Haye, ſur les menées des deux Miniſtres de France , & d'Angleterre , mais il y étoit obligé, s'il eſt vrai qu'un ſujet l'eſt toûjours ; quoique la tirannie l'enchaine , & l'oblige à baiſer une autre main que la véritable, la néceſſité, & la violence le diſpenſant pour un tems d'un devoir que l'on étouffe , mais qu'il rend auſſi-tôt qu'il à lieu de ſe jetter aux piés de ſon Prince.

Ainſi

Ainſi l'on prend Faro, & ſa fidélité d'un biais fort injuſte, & malicieuſement on appelle trahiſon un ſervice, Alphonſe uſurpant alors la Couronne, qui n'étoit pas encore declarée libre, ni connuë ſur ce pié dans les principales Cours de l'Europe.

Or le zèle de Faro fut récompenſé, le Roi le fit Comte de la Rade, Général de bataille, & lui donna une Compagnie de Cavalerie aux Païs-bas, ſans les autres graces qui l'obligérent à publier un Manifeſte digne de lui, & de l'action qu'il venoît de faire. L'Auteur traite iniquement la choſe, & je la prens de l'air qu'il faut, car en effet la vérité a bien de la force & l'infidélité des remords, quand le cœur ſe jette dans un parti oppoſé au légitime.

Ce Comte y avouë; que depuis la révolution des affaires de Portugal, il avoit toûtours conſervé ſa fidélité toute pure au Roi Catholique, qu'il jugeoit être ſon légitime Souverain. Qu'il avoit été obligé d'accepter l'Ambaſſade de Hollande, parce qu'ayant déja réfuſé pluſieurs autres emplois, il n'avoit pas pû réfuſer celui-ci, ſans ſe rendre ſuſpect.

Que

Que le pouvoir qu'on lui avoit donné à Lisbonne, étoit tellement limité, qu'il étoit impoſſible de faire, réuſſir ſa négociation aux conditions qui y étoient contenuës ; que la France la traverſoit, & que Mr. de Thou, Ambaſſadeur de France à la Haye, étoit celui qui s'y oppoſoit le plus fortement. Au reſte qu'il ne croyoit pas que l'on put blâmer ſa retraite, puis qu'il ne la faiſoit que par un mouvement de devoir qu'il avoit pour ſon Prince légitime. C'eſt le fil, & le gros du Manifeſte.

Mais le Miniſtre improuve ces raiſons ſi fortes, ſi touchantes, & ſi réelles, que la médiſance ſeule, qui noircit les choſes les plus innocentes, y trouve quelque priſe, & y donne un autre tour que le véritable. *Réflexions ſur les Mémoires pour les Ambaſſadeurs, & réponſe au Miniſtre priſonnier*, pag. 23.

La Reine Chriſtine de Suéde fit dire à l'Ambaſſadeur que le Duc de Bragance (1) lui envoyoit après ſon Couronnement, qu'elle ne connoiſſoit point d'autre Roi de Portugal que Philippe IV. Roi

(1) Jean IV. Roi de Portugal.

Roi d'Espagne; inferant que ſon action étoit plus généreuſe que politique ; car ſi l'on ôte la France , l'Angleterre , & les Provinces-Unies ; ni le Pape , ni l'Empereur, ni Veniſe, ni perſonne n'admit cette Ambaſſade ; les uns agirent par paſſion , & comme ennemis; & les autres en desintéreſſez , qui ne pouvoient ſouffrir ce ſoulévement , & en craignoient la ſuite , & l'exemple. *Idem. pag.* 27.

Les promeſſes, & espérances ont gagné, ou ſeduit pluſieurs comme Telles de Faro (1) à la Haye , outre qu'il y étoit obligé. *Idem. pag.* 30.

Cromwel ordonna que l'on exécutât le Frére de Pantaleon de Sa, Ambaſſadeur de Portugal , le faiſant tirer de la maiſon même , où il avoit cru trouver un azile ; pour donner , comme il diſoit, cet exemple à la juſtice , & pour contenter le peuple , qui ne pouvoit voir impuni le meurtre d'un de ſes Bourgeois: quoique tous les Ambaſſadeurs s'employaſſent pour lui , & euſſent demandé avec empreſſement ſa grace , & même ce-

(1) Ambaſſadeur de Portugal.

celui d'Espagne, mais Bisaccioni (1) ne le croit point. *Idem. pag.* 43.

Mémoires, & Négociations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre. Tome premier à la Haye 1721. *Ce Livre à été dedié a Mr. le Comte de Tarouca, par le Libraire Adrien Moetjens. Voici l'Epitre Dedicatoire.*

A Son Excellence Monseigneur Jean Gomes de Silva, Comte de Tarouca, Seigneur des Villes de Tarouca, de Lalim, de Lazarim, de Panalva, de Gulfar, & leurs dépendences, Commandeur de Villecova, du Conseil de S. M. le Roi de Portugal, Mestre de Camp-Général de ses Armées, Ambassadeur extraordinaire, & premier Plénipotentiaire au Congrès de Paix à Utrecht, & à Cambrai &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR. Nous avons vu avec plaisir en divers endroits de ces Mémoires, dont nous avons entrepris l'impression & que

(1) Guerre Civile d'Ingilt. Lib. 3. fol. 235.

que je prens la liberté de dédier à Votre Excellence, la justice que l'Auteur rend à l'illustre Maison de Telles de Silva. Dans ce premier Volume il réprésente seulement en abregé, les grandes vertus, les faits glorieux, & les services importans rendus au Roi, & à la Patrie par le Marquis d'Alegrete, Premier (1) Ministre d'Etat, Pere de V. E. ensuite par elle-même, par le Marquis son frere, mais dans les Volumes suivans son sujet l'oblige de s'étendre sur un si beau sujet.

L'Auteur qui est un Castillan, ne sauroit, Monseigneur, dans cette occasion être soupçonné de flaterie. Il ne donne point de vaines loüanges; ce sont des faits simples, précis, & bien averrez qu'il rapporte, & sur les quels est fondée la gloire éclatante, & immortelle de V. E. & de sa Maison. Il ne pouvoit se refuser à l'évidence, sans se decrier lui-même, sur tout à l'égard de la Maison de Telles de Sylva, si illustre dans l'Anti-

(1) Jamais il n'a eû cet emploi : il étoit bien Ministre d'Etat, mais non pas le premier.

l'Antiquité, & ſi fameuſe dans toutes les Hiſtoires d'Eſpagne, & de Portugal. (1)

C'eſt à l'Hiſtorien à faire voir dans ſon Ouvrage, en quoi V. E. eſt plus digne d'admiration, ou comme grand Politique, & grand Miniſtre, ou comme habile, & vaillant Général, ou enfin comme Perſonne privée. Pour parler de ce qui peut être de ma conoiſſance: Eſt-il un Seigneur qui ait plus de probité, & de droiture, qui ſoit plus poli, plus généreux, plus magnifique, plus accompli, & plus généralement aimé, & eſtimé?

Pour

(1) La Maiſon de Silva eſt auſſi illuſtre que le Libraire Moetjens le dit. La famille de Telles de Silva qui porte le titre de Marquis d'Alegrete en Portugal, de la quelle le Comte de Tarouca étoit Cadet, n'étoit pas fort éclatante avant l'alliance faite depuis peu avec la fameuſe Maiſon du Duc de Cadaval. C'eſt de ce tems-là que la famille d'Alegrete à commencé à ſe faire voir. C'eſt ce qu'il eſt facile de prouver par l'arbre Généalogique de cette famille, imprimé dans le Livre qui a pour titre: Theatro Genealogico das principaes familias de Portugal, por D. Tiviſco Nazao Zarco y Colona, ſans nommer d'autres Généalogiſtes qui en parlent plus deſavantageuſement.

Pour me reſtaindre, Monſeigneur, à ce qui me regarde, permettez moi de me ſervir de cette occaſion pour préſenter très-humblement à V. E. les prémices de mes hommages. Je ne parois pour la premiére fois dans les Livres, que pour donner des témoignages publics de mon dévouëment abſolu pour le ſervice de V. E. Ces ſentimens, Monſeigneur, me ſont héréditaires; feu mon pere eſt mort pénétré de la plus vive reconnoiſſance de la puiſſante protection, dont V. E. à toûjours eu la bonté de nous honorer. Ma mére n'en eſt pas moins touchée. Pour moi, Monſeigneur, ſi mon incapacité ne me permet pas de m'exprimer dans des termes aſſez fleuris, mon cœur, au moins fait ſon devoir. Je ſuis aſſûré, & je le ſens, qu'il n'eſt perſonne, qui ſoit avec plus de zéle, & un plus profond reſpect que moi, Monſeigneur, de Votre Excellence, le très-humble, très-obéiſſant, & très-devoüé Serviteur, Adrien Moetjens.

L'Empereur (1) Envoya le Comte Charles de Wallenſtein en Portugal, (2) pour

(1) Charles VI.
(2) En 1699.

pour engager cette Couronne à ſoutenir ſes droits en Eſpagne a l'égard de la même Monarchie. *Mémoires & Negotiations Secrettes de diverſes Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye 1721. I. Tom. pag.* 229.

Mémoires & Négociations Secrettes de diverſes Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, Tome III. à la Haye, 1724. *Cet livre à été dédié par le Libraire Moetjens à l'Envoyé de Portugal. Voici l'Epitre Dédicatoire.*

A ſon Excellence, Monſieur Diogo de Mendoça Cortereal, Grand Tréſorier de la Ville de Barcellos, & Envoyé Extraordinaire de Sa Majeſté Portugaiſe, auprès des Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, &c. &c.

MONSIEUR. L'Ouvrage que j'ai l'honneur de vous préſenter ne pourroit manquer de réuſſir auprès d'un Seigneur qui joint, comme vous faites, des lumiéres étenduës, & un diſcernement fin, ne fut-il recommandable que par

l'illuſtre nom de Tarouca, dont le prémier volume eſt honoré.

Mais Votre Excellence aura non ſeulement le plaiſir d'y voir des Négociations ſecrettes, placées dans un beau jour; des Intrigues délicates, ſuivies avec beaucoup de pénétration, & des affaires où il ne s'agiſſoit pas de moins que de la tranquilité de l'Europe entière, expoſées d'une manière pleine de netteté. Quelle part n'y prendez vous pas encore, Monſieur, en ſongeant à celle qu'un illuſtre Pére (1) avoit aux choſes qui en ſont le ſujet? Vigilant Miniſtre dès-lors, il brilloit par cette ſageſſe qui lui à concilié l'eſtime de ſes Rois, l'amour de ſa Patrie, & la vénération de la Hollande, & de la Caſtille, ou ſon mérite a été connu par ſes négociations, dans le conduite que ce Seigneur tenoit durant les fameux différens qui partageoient la Chrétienté. Votre Excellence, trouvera un Miniſtre habile, desintéreſſé, plein de zèle. Elle verra un Miniſtre

(1) Diégo de Mendoça Corte Real, allors Sécretaire d'Etat de Portugal, de qui l'Envoyé Diègo de Mendoça étoit fils naturel.

Miniſtre conſtamment attaché à des maximes ſûres, genéreuſes, ſublimes; en un mot, Monſieur, vous reconnoitrez Monſieur votre Pére; car à quel autre ce portrait peut-il convenir bien qu'à lui. Vous l'y reconnoitrez, dis-je, plein de vertu, de prudence, & de grandeur d'Ame, comme nous le reconnoiſſons déja en la perſonne de Votre Excellence. Enfin, vous le trouverez auſſi digne du haut poſte qu'il occupe, que nous vous trouvons au deſſus de celui que vous rempliſſez en ces Provinces. Fondé ſur ces raiſons, je me flatte Monſieur, que Votre Excellence, voudra bien honorer cet Ouvrage de ſa protection, je vous la demande humblement, & je vous ſupplie d'agréer cette marque du profond reſpect avec le quel je ſuis, Monſieur, de Votre Excellence, le très humble, & très obéiſſant, & très dévoué, Serviteur, Adrien Moetjens.

L'Amirante de Caſtille ſuivant le parti de la Maiſon d'Autriche (1) entretenoit correſpondance à Lisbonne par le moyen

(1) En 1702.

moyen de Don Diego de Mendoza, Envoyé de Portugal en Madrid, & de Roque Monteyro. *Mémoires, & Négociations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par Mr. de la Torre, à la Haye, 1724. Tome IV. pag. 7.*

Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, par le Pére Labat, Tome I. à la Haye 1724. 4. Cet Ouvrage à ete dédié à Mr. Diego de Mendoça Corte Real, Envoyé de Portugal. Voici l'Epitre Dedicatoire.

A Son Excellence, Monsieur Diego de Mendoça Corte Real, Grand Trésorier de la Ville de Barcellos, & Envoyé extraordinaire, & Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de Portugal, auprès de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, &c. &c. &c.

Monsieur. Ayant à publier ici une nouvelle, & curieuse rélation des Iles Antilles de l'Amérique, nous avons crû ne la pouvoir mieux dédier qu'au Ministre d'un Prince, qui est si puissant dans cette partie du monde, & qui en

tire

tire de ſi grands avantages, comme on voit par les riches Flotes qui viennent ſi ſouvent du Bréſil. Ces richeſſes ſe font remarquer dans la magnificence avec la quelle les Seigneurs Portugais, & ſur tout les Miniſtres de Sa Majeſté Portugaiſe, ſe diſtinguent dans toutes les Cours de l'Europe. Nous en avons vû de beaux exemples dans votre illuſtre Prédéceſſeur Monſieur le Comte de Tarouca, & dans les commencemens de Votre Excellence, qui a ſû d'abord gagner l'eſtime des plus conſidérables perſonnes de cet Etat. Des prémices auſſi heureuſes nous aſſûrent, qu'elle continuera à ſoûtenir dignement le haut Caractère, dont ſon Auguſte Maître l'a revêtu.

D'ailleurs le ſang de l'illuſtre Maiſon de Mendoça, qui coule dans les veines de Votre Excellence; Fils de Monſeigneur Diego de Mendoça Corte Real, Prémier Miniſtre (1) & Sécrétaire d'Etat

(1) Le Sécretaire d'Etat Diégo de Mendoça Corte Real étoit un grand Miniſtre: depuis qu'il à manqué nous connoiſſons mieux ſon mérite. Il ſoutenoit, ſans parler des autres emplois l'expedition de toutes les trois Sécretai-

tat de Sa Majesté Portugaise, qui après avoir servi son Prince trois ans dans le même poste que Votre Excellence remplit si dignement ici, & quinze ans dans la même qualité à Madrid, a depuis dix-huit ans conduit les affaires de Portugal avec tant d'habilité, & de prudence: ce sang nous répond des services que Votre Excellence rendra à son Prince, & à sa Patrie, en cultivant cette amitié étroite qui a subsisté si long-tems entre le Portugal, & cet Etat au grand avantage de l'un, & de l'autre.

Souffrez donc, Monsieur, que profitant de cette prémiere occasion que nous avons euë depuis votre arrivée ici, nous vous donnions cette marque publique du profond respect, & du dévouëment avec les

cretairies du Royaume de Portugal, dans lesquelles sont employez présentement trois différentes personnes, savoir Mr. Antoine Guedes Pereyra, Mr. Marc-Antoine d'Azevedo, & Mr. Pierre da Motta. Cependant Mr. de Mendoça n'étoit pas premier Ministre: & comment pouvoit-il l'être, s'il n'étoit pas même Conseiller d'Etat! La charge de premier Ministre n'est pas en usage dans le Portugal.

les quels nous sommes, Monsieur, de Votre Excellence, les très humbles, & très obéissans Serviteurs, Pierre Husson, Thomas Johnson, Pierre Gosse, Jean van Duren, Rutgert Alberts, Charles le Vier.

La Province de Hollande nomma trois Députez pour les Conférences qu'on eût en 1685. avec Telles de Faro, sur les affaires du Portugal; mais on convint qu'elle n'auroit que deux voix selon l'ancien usage, le troisième Commissaire n'ayant été choisi que parce qu'il étoit mieux instruit du Commerce, & des Démêlez qu'on avoit sur le Brésil. *Annales des Provinces Unies, par Mr. Basnage, à la Haye*, 1719. *fol. Chap.* 38. *pag.* 143.

Les Barberins chassez de Rome, (1) & le réfus qu'on fit d'admettre les Ambassadeurs de Portugal à l'Obédience, achevérent de brouïller la Cour de Rome avec celle de France, qui arma pour mettre le Pape à la raison. *Idem* §. 21. *pag.* 12.

L'Ambassadeur de Portugal sollicitoit les

(1) En 1645.

les Etats Généraux d'écouter ſes Propoſitions, qui tendoient à donner une Place en Portugal, pour ſervir à la Compagnie Occidentale de Garentie, pour la reſtitution de la Bahia de Todos os Santos, & qu'enſuite on penſeroit ſerieuſement à calmer les troubles, & à réparer les pertes qu'on avoit faites en ce Païs-là. *Idem l'an* 1647. §. 74. *pag.* 86.

Quoique la Grande Aſſemblée n'eût été formée que pour prévenir, ou calmer les troubles domeſtiques; cependant on ne laiſſa pas d'y traitter quelques affaires étrangéres; car elle donna audience à Dom Antoine de Souſa de Macedo, Ambaſſadeur de Portugal. La choſe étoit d'autant plus ſinguliére qu'on avoit refuſé d'aller le recevoir, & de le laiſſer entrer à la Haye avec les Cérémonies ordinaires, & qu'il avoit demandé pluſieurs fois inutilement, à l'exemption des droits qu'on accorde aux Miniſtres étrangers, & que les ſujets ſont obligéz de payer. La République, fatiguée d'une longue ſuite d'artifices que l'Ambaſſadeur précédent avoit employez pour éluder le Traitté de Paix, étoit réſoluë de ne faire aucune attention à ſon Succeſſeur. Elle

auroit

auroit même rompu entiérement avec le Roi, si l'on n'avoit appréhendé de voir les mers couvertes de Pirates, qui prendroient le Pavillon Portugais, à fin de piller avec plus de sureté les Vaisseaux Hollandois. En effet, la France, & le Portugal unis d'intérêts, & en guerre contre l'Espagne, armant en course, auroient fait grand tort au Commerce. Avant que de donner audience à l'Ambassadeur, on prit la résolution de régler les forces maritimes, qu'on devoit employer en faveur de la Compagnie des Indes, tant à l'Amérique qu'en Europe, à fin d'obliger par la crainte l'Ambassadeur, à accepter en peu de jours les articles qu'on lui proposeroit pour le rétablissement de la Compagnie au Brésil.

L'Ambassadeur, ayant pris séance dans la Grande Assemblée, se plaignit de ce qu'on avoit violé le droit des Gens, en l'obligeant de se rendre *incognito* à la Haye, & en lui résusant l'audience qu'il avoit demandée depuis cinq mois. Il fit valoir les services, que le Roi Sébastien avoit rendus à la République contre l'Espagne, en envoyant du secours au Prince d'Orange, & ajoûta que si malgré

gré le peu de reconnoiſſance que l'Etat en avoit témoigné , le Roi faiſoit de nouvelles démarches pour rétablir l'amitié , ce n'étoit ni par crainte , ni par foibleſſe, mais à fin d'épargner le ſang que la guerre fait néceſſairement répandre. Enfin, en relevant les Forces, & la ſituation du Portugal , il montra que c'étoit par ce Royaume qu'on pouvoit attaquer l'Eſpagne avec plus de facilité, & de ſucces , comme ſi on avoit eu quelque deſſein de rentrer en guerre.

Les Députez entrérent en ſuite en Conférence , & demandérent trois choſes: l'une étoit la Reſtitution de tous les Forts , Capitaineries , & Places priſes ſur les Hollandois pendant la derniére guerre , depuis Rio Real , ou Riviére Royale, juſqu'à Siara incluſivement, avec les Eſclaves, les Bêtes, & le Sucre. L'autre que pour dédommagement des pertes , on payat un certain nombre de Bœufs, & de Moutons, & pendant dix années mille Caiſſes de Sucre. Enfin, qu'après avoir rendu à la Compagnie l'Ile de St. Thomé, qui eſt ſous la Ligne, on lui laiſſât cette partie de la Côte d'Afrique , qui s'étend depuis le Cap

de

de Lopo Gonſalves jusqu'à la Riviére de Coanza.

L'Ambaſſadeur fit difficulté de répondre à ces Articles parceque la Reine de Suéde offroit ſa Médiation pour terminer ce différent, & que le moindre avantage qu'il pouvoit en retirer étoit de gagner du tems. Mais les Députez ayant demandé une réponſé poſitive dans dix jours au plus tard, il déclara qu'il ne s'agiſſoit point de la reſtitution de Pernambouc quoique promiſe par ſon prédéceſſeur, ni de celle du Bréſil quoiqu'il en eût le pouvoir par ſes Inſtructions, parceque les Habitans de ce Païslà ne vouloient pas rentrer ſous la Domination des Hollandois, qui l'avoient ravagé, & que le Roi ſon Maître ne pouvoit pas les y contraindre par la force, pendant qu'il étoit en guerre avec l'Espagne. Mais il offroit de payer huit millions à la Compagnie, & huit cens mille Livres aux Orphelins de Zélande, qui y étoient intéreſſéz. Il prétendoit même que ces offres étoient ſi juſtes, qu'on ſe conſoleroit aiſément, ſi la République déclaroit la guerre, après les avoir réfuſées. Il ne laiſſoit pas d'avoir

peur qu'une rupture ouverte n'attirât de nouveaux ennemis aux Portugais, qui en avoient aſſez ſur le bras ; & a fin de prévenir le mal, il diſtribua des Préſens ſi conſidérables que l'Etat, & la Cour de Juſtice furent obligéz d'informer contre ceux qui les recevoient.

D'un autre côte, cet Ambaſſadeur ſe chargea de dettes ; & ſes Créanciers voyant qu'on ne le regardoit plus comme un Miniſtre public, depuis ſon réfus, & le terme expiré, agirent contre lui devant la Cour ; mais les Etats, qui lui laiſſérent la connoiſſance de cette affaire, ne voulurent pourtant pas permettre qu'on violât le Droit des Gens, en le retenant pour dettes. Au contraire on lui donna un Paſſeport, & il alla s'embarquer à Hambourg.

Après ſon départ, le Prince de Portugal, qui s'étoit retiré à la Haye, fit de grandes inſtances, pour être mis en poſſeſſion de tous les effets que Sa Majeſté Portugaiſe avoit en Hollande, parce qu'il prétendoit qu'étant deſcendu en ligne directe de Louïs (1), fils d'Emanuel;

(1) Louïs eut Antoine qui prit le Titre de Roi

nuel ; la Couronne lui appartenoit, & que Jean IV. Duc de Bragance, l'avoit uſurpée ſur lui : les Etats Généraux ne voulurent point entrer dans la diſcuſſion de ſes Droits, qui pouvoient être conteſtez. On ſe contenta d'avertir les Marchands Hollandois établis à Lisbonne de ſe retirer, & de prendre leurs meſures pour la ſureté de leur Commerce, avant l'expiration de la Trève au mois de Juin. Après ce tems expiré, on permit à la Compagnie des Indes Orientales d'attaquer les Vaiſſeaux Portugais, tant au-delà qu'en déça de la Ligne, & de leur faire la guerre comme aux Ennemis déclarés de l'Etat. *Idem l'an* 1651. §. 27. *pag.* 211. §. 28. *pag.* 212. §. 29. §. 30.

Roi de Portugal, après la mort de Sébaſtien. D'Antoine nâquit Emanuël, qui épouſa en 1597. une Fille de Guillaume I. Prince d'Orange, il mourut à Bruxelles, & Louïs ſon fils paſſa à la Haye.

CHAPITRE V.

Mémoires qui traitent des Saints, Cardinaux, Prélats, Grands Capitaines, Vicerois, Gouverneurs & Ministres Séculiers, & Ecclésiastiques; Familles, & Personnages illustres en toutes sortes des professions, qui ont fleuri dans le Royaume de Portugal, & dans tout son domaine, & aussi de toutes les Personnes illustres Etrangéres qui ont été dans le même Royaume, & dans les autres Païs de sa domination.

JEan de Dieu, Fondateur de l'Ordre de la Charité, étoit natif de Montemor o Novo, Ville de Portugal avec titre de Comté en la Province d'Alemtéjo. Il fut si touché, dans un Sermon fait par le célèbre Jean d'Avila, qu'il abandonna toutes choses pour se donner entiérement à Dieu dans le service des malades. Et pour exécuter ce dessein, il se retira dans l'Hôpital de Grenade, où il jetta les prémiers fondemens de son

ſon inſtitut ; que le Pape Leon X. approuva en 1520. Jean de Dieu mourut le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans , & après ſa mort le Pape Paul V. a confirmé ſa Congrégation comme un Ordre Réligieux , où l'on fait un quatrième vœu de ſe conſacrer au ſervice des pauvres. Caſtre , & divers Auteurs ont éctit ſa vie. Jean crioit toûjours : faites bien mes Fréres. Et pour cette raiſon les Italiens appellent ces Réligieux: Fatte ben Fratelli. *Morcri Dict.*

Martin , Evêque de Brachara en Espagne , vivoit dans le VI. Siécle. Il étoit venu d'Orient en Espagne , & y avoit converti les Sueves Ariens , à la Foi Catholique. Il rebâtit les Egliſes, reforma le Clergé , & fut Abbé du Dumio , qu'il gouverna avec tant de ſainteté , que le Siége de Brachara venant à vacquer , il fut élû Evêque par le conſentement unanime du Clergé , & du peuple. Il vécut dans l'Epiſcopat d'une façon qui fit bien voir , que Dieu l'y avoit appellé , & fut un exemple de toutes les vertus. Il préſida au II. Concile de Brachara tenu l'an 572. qui étoit le 610. de l'Ere d'Espagne. Le Cardinal

Baronius, eſtime qu'il mourut l'année après la célébration de ce Concile, mais il y a plus d'apparence que ce ne fut qu'en 580. qu'il eut pour Succeſſeur Pantarde, le même qui ſouſcrivit au III. Concile de Tolede en 589. Iſidore de Seville dit, qu'il avoit lû de lui un livre intitulé. De la différence des quatre Vertus Cardinales, & un Volume d'Epîtres. Il dédia le prémier Ouvrage au Roi Ariamire, qui le chériſſoit, & l'honoroit pour ſa doctrine, & pour ſa ſainteté. C'eſt la même Piece, que nous avons dans la Bibliotheque des Péres, & dans un Volume à part imprimé à Bâle par les ſoins de Gilbert Nozorene, avec ce titre: *Formula honeſta vitæ, ſive, de Differentiis quatuor virtutum Cardinalium.* Le même Saint Prélat recueïllit encore des Canons Orientaux au nombre de vingt-cinq, qu'il dédia au même Ariamire, & au Synode de Brachara. Ces Canons ſont dans l'édition des Conciles de Bini. On attribue encore au même Martin une traduction des Sentences des Péres de Egypte, que nous avons dans les vies des Péres de Rosweidus. *Le X. Concile de Tolede fait mention de lui, Sigebert*

bert en parle auſſi in Cat. C. 19. *&* 117. *S. Iſidore C.* 22. *de Vir. illuſtr. Honoré d'Autun, Lib.* 3. *C.* 26. *de Lumin. Eccl. Tritheme, Baronius, Bellarmin, Garſias Loaiſa, Ambroiſe Morales, Arnoul Wion, Poſſevin, le Mire, &c.*

Mello, Famille de Mello, eſt une Maiſon de Portugal, Branche de celle de Bragance, & elle en a fait diverſes autres. Alvare de Portugal I. du nom Sieur de Ferreira, étoit troiſième fils de Ferdinand I. Duc de Bragance. Il fut Préſident du Conſeil en Caſtille, & Chef de la Juſtice en Portugal, & il épouſa Philippe de Mello, fille, & hérétiere de Roderic, Comte d'Olivença & d'Iſabeau de Meneſes. Alvare eut entre autres enfans de cette alliance, Roderic qui ſuit, & George tige des Comtes de Gelves en Caſtille. Roderic de Mello, & de Portugal, Marquis de Ferreira, & Gouverneur de Tanger épouſa en 1. nôces Léonor d'Almeida, fille de François Viceroi des Indes, & en 2. Béatrix de Meneſes. Il eut de la prémiére Alvare de Mello II. du nom, qui mourut jeune, laiſſant de ſa femme Marie de Villena, fille de Jean de Silva, Comte de

Portalegre, un fils unique, ſavoir Alvare de Mello III. du nom qui fut tué l'an 1578. à la bataille d'Alcaçer, ſans avoir eu des enfans de Marie d'Alcaçova ſa femme: 2. François, qui ſuit, & 3. Philippe, femme d'Alvare de Silva, Comte de Portalegre. François de Mello I. du nom, Marquis de Ferreira, & Comte de Portugal prit alliance avec Eugenie, fille de Jaques de Portugal, Duc de Bragance. Leurs enfans furent Roderic, tué à la bataille d'Alcaçer: Nuno Alvares qui ſuit; Jean, Evêque de Viſeo: Conſtantin qui a fait la branche des Comtes d'Aſſumar, dont je parlerai dans la ſuite; & Jeanne Abbeſſe de Villaviciosa. Nuno Alvares de Mello mourut en Afrique, & il laiſſa entr'autres enfans de Mariane de Caſtro Oſorio ſon épouſe, François de Mello II. du nom, Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, Grand Veneur de Portugal, & Général de la Cavalerie. Celui-ci ſe déclara en 1640. pour Jean IV. Roi de Portugal, que le fit Grand Maître d'Hôtel de ſa Maiſon, & l'en envoya Ambaſſadeur en France, l'an 1641. Il ſe trouva l'an 1644. à la bataille de Badajoz, & il mou-

rut

rut à Lisbonne le 27. Mars de l'an 1645. François de Mello épousa en 1. nôces Marie, fille de Lope Moscoso Osorio, Comte d'Altamire, & de Léonor de Sandoval, & en 2. Jeanne Pimentel, fille d'Antoine, Marquis de Tavora, Viceroi de Valence. Il a laissé de cette seconde Nuno Alvares de Mello II. du nom, Duc de Cadaval, Marquis de Ferreira. C'est lui qui a pris l'an 1671. une seconde alliance, avec Marie Angelique Henriette de Loraine, fille aînée de François, Comte de Harcourt, & d'Anne d'Ornano. Ce Constantin de Bragance, & de Mello fils puîné de François II. du nom, comme je l'ai dit, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Christ. Il épousa 1. Marie, fille de Ferdinand de Meneses, & 2. Béatrix de Castro, dont-il eut François, qui suit; Jean, Religieux Carme; & Alvare Chevalier de Malte, Commandeur de Thavera. François de Mello, Marquis de la Tour de Lagunas, Comte d'Assumar, a été Viceroi des deux Siciles, Gouverneur du Milanez, & puis du Païs-Bas. Il perdit la bataille de Rocroy, que le Duc d'Anguien, gagna le 19. Mai de

 l'an

l'an 1643. François de Mello épousa Antoinette, fille de Henry de Sousa, Comte de Miranda, dont il a laissé des enfans. Il ne sera peut-être pas inutile de remarquer, que Caramuël a fait en faveur du Comte d'Assumar, une Généalogie, qui contient cinquante, ou soixante Tables, & qu'il le fait descendre des Empereurs d'Orient, & d'Occident, & de toutes les Maisons Souveraines de l'Europe. Je pense pourtant que sans faire tant de bruit, il suffiroit de dire, que les Comtes d'Assumar, Cadets du Marquis de Ferreira, ont pour tige les Ducs de Bragance, qui descendent des Rois de Portugal alliez à ces grandes Maisons. *Moreri Dict.*

Réflexion sur ce qui a été fait au Maréchal de Schomberg.

Ce Maréchal méritoit d'autant plus de reconnoissance des Rois de France, & de Portugal, que n'étant point né leur sujet, il n'avoit pas laissé de leur rendre des services très importans, avec la derniére fidélité.

Néanmoins, il s'est vu contraint, sur ses vieux jours, par les ordres du premier de ces deux Princes, de sortir de Fran-

France, qui étoit sa Patrie d'élection, où il avoit pris femme, & acheté bien des Terres. Ces mêmes ordres lui ayant fixé une retraite en Portugal, il esperoit d'y passer tranquillement le reste de sa vie, à cause de la considération, que ses longs, & très-utiles services lui avoient acquis en cette Cour-là; mais rien n'a été capable de le mettre à couvert des persécutions de l'Inquisition; ni le souvenir des obligations qu'on lui a; ni le respect, que les Portugais doivent avoir pour tout ce qui leur vient de la part du Roi de France, à qui ils doivent l'avantage de n'être pas une Province de la Monarchie Espagnole, & qui les soutint puissamment, lors même qu'il ne le pouvoit faire, sans violer un des Articles les plus clairs du fameux Traitté des Pyrenées; ce qui a commis sa réputation, & attiré sur lui cent mille reproches de mauvaise Foi, dans une infinité de Libelles; il a donc fallu que ce Maréchal se soit remué encore une fois, & ait cherché des Asiles bien loin de la pâte du loup; je veux dire, des Païs où régne le persécutant Papisme. *Commentaire Philosophique sur ces paroles*

de

de Jésus-Christ. Contrain-les d'entrer, par Mr. Bayle, Tome II. Part. 4. Chap. 26. pag. 412.

En 1641. Michel Adrien Ruyter, Lieutenant Amiral Général des Provinces Unies, fut envoyé au ſecours des Portugais contre les Eſpagnols, & fait Contre-Amiral. Ayant avancé juſqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donnat la chaſſe à pluſieurs Vaiſſeaux, & le Roi de Portugal le loüa hautement de ſes bons ſervices. *Moreri Diction.*

En 1685. la Religion Proteſtante ayant été abolie en France, le Maréchal de Schomberg n'étant pas de humeur de l'abandonner, on lui permit de ſortir de France, mais à condition qu'il iroit en Portugal. *Moreri Dict.*

Gonçalo da Silveira, Jéſuite, étoit Portugais, & illuſtre par ſa naiſſance. Il fut envoyé en Afrique où il eut le bonheur de faire du progrès, & de baptiſer le Roi de Monomotapa, avec la Princeſſe ſa mere, & trois cens Seigneurs de ſa Cour. Mais enſuite ce même Roi s'étant laiſſé gagner aux artifices des Prêtres Idolatres, commanda que le P. Silveira

veira fut étranglé, & ſon corps jetté dans l'eau; ce qui fut exécuté le 15. Mars 1561. On fit mourir avec lui cinquante hommes, qu'il avoit convertis en ce même jour. *Alegambe Bib. Patr. Soc. Jéſu.*

Béatrix de Sylva, Fondatrice des Religieuſes dites de la Conception, étoit de Portugal, ſœur du B. Amedée de Sylva, & de Jaques de Sylva, premier Comte de Portalegre. Elle fut élevée auprès de l'Infant Iſabelle, fille de Jean Connétable de Portugal, & petite fille de Jean I. de ce nom, Roi de Portugal, dit le Pere de la Patrie, & de Philippe d'Angleterre Lancaſtre: & cette Princeſſe ayant été mariée l'an 1447. avec Jean II. Roi de Castille, elle mena avec elle Béatrix de Sylva. La beauté de cette Dame lui fit bien-tôt un grand nombre d'amans, qui s'empreſſérent de la ſervir, & de meriter quelque part dans ſes bonnes graces; mais ces ſoins furent inutiles, & elle n'avoit de véritable attachement, que pour les choſes ſaintes. En effet, dès ce tems on aſſure qu'elle avoit fait vœu de chaſteté. Cependant la jalouſie ayant ſuivi les deſirs de ſes amans, cette funeſte

neſte paſſion cauſa de fâcheuſes querelles. Quelques Dames qui regardoient la beauté de Béatrix de Sylva avec envie firent cent contes à ſon deſavantage, & la Reine y ajoûtant foi, la fit arrêter. Elle ſouffrit beaucoup dans la priſon; mais ce fut avec tant de conſtance que cela ſeul contribua à perſuader, qu'elle étoit innocente. On la mit en liberté, lors qu'il y avoit le moins d'apparence qu'on dût ſe ſouvenir d'elle. Ce fut alors que mépriſant les offres avantageuſes qu'on lui faiſoit à la Cour, elle ſe retira chez les Religieuſes de S. Dominique de Tolede, où elle paſſa plus de 35. ans. Enſuite elle fonda vers l'an 1484. l'Ordre de la Conception approuvé par le Pape Innocent VIII. La Reine Iſabelle de Caſtille lui donna à Tolede une Maiſon où elle entra avec 12. filles, qui embraſſérent ſon inſtitut, & elle y mourut preſque dans le même tems. *François Gonzague, en ſa Vie. Vaſconcellos &c.*

Michel Sylvius, Cardinal, étoit Portugais. Il étoit ſavant, & bon Poëte. Il fut Ambaſſadeur d'Emanuel Roi de Portugal, vers les Papes Léon X. & Adrien VII. Jean III. Roi de Portugal fils d'Emanuel,

manuel, lui donna l'Evêché de Bisonto, & au mois de Décembre de l'an 1541. il fut fait Cardinal Prêtre de l'Eglise des Apôtres; peu de tems après Légat de la Marche, ensuite Cardinal du titre de Sainte Praxede, & enfin de Sainte Marie au delà du Tibre. C'est ainsi que ce grand homme passa sa vie dans les dignitez de l'Eglise, & il eut pû parvenir à quelque chose de plus grand, si la mort ne l'eût enlevé si-tôt. Il mourut au mois de Juin de l'an 1556. & fut regretté de tout le monde. *Biblioth. Hisp.*

Anne Vaz, ou Vasia, Dame Portugaise qui vivoit dans le XVI. Siécle en réputation d'esprit & de savoir. Elle étoit avec Louïse Sigée à la Cour de Marie de Portugal, fille du Roi Emanuel, & de sa troisiéme femme Eleonor d'Autriche. Cette Princesse qui vécut dans le célibat, aimoit les lettres, & sa Cour étoit un Cour d'esprit, de politesse, & de doctrine. Anne Vaz savoit le Latin, & avoit naturellement beaucoup d'éloquence. Arias Barbosa, qui étoit un Poëte de son tems, la loüe dans ses Epigrammes, & Andre Resendius en parle encore très-avantageusement dans un

un Poëme adressé à la même Princesse Marie de Portugal.

Porrò autem Comitum, quæ jam maturior ævi
Carminibus tibi nota tuis est Vasia, cujus
Ut sileam mores, in culpatéque juventam
Hactenus exactam, laus est ea magna, quod aulæ
Dux bona virginibus Latius præluxit ad artes.

Nicolas Antonio P. II. Bibl. Script. Hisp. pag. 340.

Jean Vasseus, étoit de Bruges en Flandre : après y avoir fait ses études, il s'en alla en Portugal avec Nicolas Clenard, & ayant demeuré trois ans à Lisbonne auprès d'Isabelle Vice Reine des Indes, il fut appellé à Salamanque, pour y enseigner la Rhétorique. Il s'acquit dans cet emploi l'estime de tous les savans, & sur tout de Diégo Covarruvias, & de Martin Navarre; puis il fut ramené en Portugal par le Cardinal Henri, mais quelque tems après, il s'en retourna à Salamanque, où il mourut l'an 1560. *Moreri Dict.*

Viriatus, Capitaine des Lusitaniens en Espagne, qui sont maintenant les Por-

Portugais. De Chasseur il devint Capitaine d'une troupe de Brigands, & ensuite Général d'Armée, s'étant rendu maître du Portugal. Il courut, & ravagea avec le fer, & le feu pendant quatorze ans, tout ce qui est deçà, & delà les fleuves de l'Ebre & du Tage. Il vainquit les Préteurs M. Ventidius, Cl. Unimanus, & Cn. Plancius, & donna tant de terreur aux Romains, qu'il fallut une puissante Armée avec un Consul pour lui résister, mais enfin Cepion Consul Romain eut recours à la trahison & le fit assassiner. Viriatus fut fort regretté, & honorablement enséveli. *Tit. Liv. & Flor. liv. II. ch.* 17.

Henri Corneille Vroom, Peintre Hollandois, fut le premier que se signala à peindre des navigations : il s'embarqua une seconde fois pour l'Espagne portant avec soi quantité de ses ouvrages, à dessein de les y vendre. Quelques jours après son départ, une furieuse tempéte ayant acueïlli son vaisseau, lui fit faire naufrage sur la côte de Portugal, contre les écueils des Berlengas: une partie du débris fut jetté par les ondes sur le rivage, où les Religieux d'un Mona-

ſtére voiſin vinrent la recueuïllir, & trouverent entr'autres choſes les peintures de Vroom. Cependant Vroom avec quelques-uns de ſes compagnons ſe ſauva ſur les rochers, où les mêmes Religieux vinrent les recueuïllir, & ayant reconnu le Maître de ces belles Peintures, ils lui donnérent tous les rafraichiſſemens néceſſaires, & le firent conduire à Lisbonne, d'où il paſſa bien-tôt après à S. Hubes, où il peignit pluſieurs piéces pour un Monaſtére, entr'autres ſon naufrage avec cette côte maritime où il avoit penſé perir. *Moreri Dict.*

Le Roi de Portugal Jean III. ayant fait demander à S. Ignace par ſon Ambaſſadeur, des Miſſionnaires pour porter l'Evangile dans les Indes Orientales, François Xavier fut choiſi pour cette Miſſion. Il partit de Rome avec l'Ambaſſadeur l'an 1540. & s'embarqua le 7. Avril 1541. à Lisbonne pour aller dans les Indes. Il arriva le 6. de Mai 1542. à Goa. Il ſeroit difficile de faire un détail exact de ſes travaux Evangéliques; il ſuffit de marquer qu'il établit la Religion Chrétienne à Goa; ſur la côte de Comorin; à Malaca; dans les Moluques &c. *Moreri Dict.*

Fran-

François de Saint Dominique, étoit Portugais, & prit l'habit parmi les Dominicains à Zamora. Son zéle pour le ſalut des ames le fit paſſer avec un bon nombre de Religieux de ſon Ordre aux Iles Philippines. Il alla enſuite dans la nouvelle Segovie, où il travailla beaucoup pour inſtruire les infidelles. Il baptiſa dans l'Ile Formoſa un grand nombre d'Idolatres. Etant allé dans un certain Canton nommé Pantas, pour y inſtruire quelques Sauvages, le ſuccès fut aſſez heureux dans les commencemens; mais dès qu'il voulut mettre la Paix entre ces peuples, & ceux de Sénat qui étoient en guerre depuis long-tems, ils le tuérent à coups de flêches le 27. Janvier 1633. *Hiſtor. Philippin. Tom. I. l. II. c. 37. Diar. Dominic. 27. Janvier.*

Saint Jean de Dieu, Fondateur de l'Ordre de la Charité. Le ſurnom de ſa famille étoit Ciudat, & celui de Dieu lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce ſaint homme mourut le 8. Mars 1550. âgé de 55. ans, & fut cannoniſé par Alexandre VIII. le 16. Octobre 1690. *Moreri Dict.*

Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Or-

dre de S. François, nâquit à Alcantara, Ville de la Province d'Eſtremadoure en Eſpagne l'an 1499. Il étoit fils du Juriſconſulte Alphonſe Garavito, Gouverneur de cette Ville, & de Murcie, Ville de la Sanabria. Ayant fait ſon cours d'Humanitez, & de Philoſophie, il fut envoyé à Salamanque pour y étudier, & entra enſuite dans l'Ordre de S. François dans le Couvent ſolitaire proche de Bellevire, & delà à Badajoz, où il fut fait Superieur du Couvent nouvellement établi. Il fut enſuite Gardien du Couvent de Notre-Dame des Anges. Le Roi de Portugal Jean III. le fit venir à ſa Cour; mais il n'y demeura pas long-tems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de ſa Province. Il y fut élu Provincial l'an 1538. L'an 1542. il ſe retira avec quelques autres Religieux de ſon Ordre ſur la montagne d'Arrabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut enſuite approuvée l'an 1554. par Jules III. Cette reforme fut une nouvelle Congregation dans l'Ordre de S. François, & S. Pierre d'Alcantara établit pluſieurs Couvents qui la ſuivirent. Ils furent distinguez

tinguez des autres appellez Conventuels, ou les nouveaux Obſervantins. S. Pierre mourut le 18. Octobre de l'an 1562. Il a été beatifié l'an 1622. par Grégoire XV. & canoniſé l'an 1669. par Clément IX. *Vie de Pierre d'Alcantara, par Jean de Sainte Marie, par Martin de Saint Joſeph, par Antoine Huart, & par le Pere Courtot.*

Barlier Naſſan, Amiral Portugais, Renegat, commandoit la Flotte des Algeriens, pour la défenſe du Fort de la Goulette. Il fut tué dans le combat âgé de 105. ans, défendant ſon vaiſſeau contre le Duc de Beaufort que l'attaqua l'an 1665. *Moreri Dict.*

Louïs de Souza, Archevêque de Lisbonne, Grand Maître de la Chapelle & Conſeiller d'Etat du Roi de Portugal, fut à la recommandation de ce Prince, nommé Cardinal par le Pape Innocent XII. le 22. Juillet 1697. & mourut à Lisbonne le 3. Janvier 1702. en ſa 73. année. *Moreri Dict.*

Michel de Vaſconcellos, Portugais, Sécretaire d'Etat auprès de la Vice-Reine de Portugal, Marguerite de Savoye, Ducheſſe de Mantoüe, étoit en effet

Miniſtre abſolu, & indépendant. Il recevoit directement les ordres du Comte Duc d'Olivares, premier Miniſtre de Philippe IV. Roi d'Eſpagne, dont il étoit créature. C'étoit un homme né avec génie admirable pour les affaires, d'un travail inconcevable, & fécond à inventer de nouvelles maniéres de tirer l'argent du peuple; au reſte impitoyable, inflexible, & dur juſqu'à la cruauté; ſans parens, ſans amis, & ſans égards; inflexible même aux plaiſirs, & incapable d'être touché par aucun mouvement de tendreſſe. Il amaſſa des biens immenſes dans l'exercice de ſa charge, ſe ſervant de toutes ſortes de moyens pour agrandir ſa fortune, & retenant une bonne partie des ſommes qu'il levoit pour le Roi d'Eſpagne. Mais la Conſpiration des principaux Seigneurs de Portugal pour mettre le Duc de Bragance ſur le Thrône, termina ſon bonheur, & ſa vie. Le jour de l'exécution d'un ſi grand deſſein fut fixé au 1. Décembre en l'an 1640. les Conjurez s'étant ſaiſis du Palais, entrérent dans la Chambre de Vaſconcellos. Ils ne le trouverent pas d'abord, & chercherent inutilement par

tout,

tout, jusqu'à ce qu'une vieille servante, menacée de la mort, fit signe qu'il étoit caché dans un armoire, menagée dans l'épaisseur de la muraille, où il fut trouvé couvert de papiers. Dom Rodrigo de Saa, Grand Chambellan, lui donna le premier coup de pistolet; ensuite Vasconcellos ayant été percé de plusieurs coups d'épée, les Conjurez le jettérent par la fenêtre, en s'écriant; le Tyran est mort; vive la liberté, & Dom Jean Roi de Portugal. Le peuple qui étoit accouru au Palais, poussa mille cris de joye, en le voyant précipiter, puis se jetta avec fureur sur le corps de ce malheureux, qui fut haché en piéces, chacun voulant marquer sa haine contre cet ennemi juré de sa Patrie. *Hist. de la Conjuration de Portugal.*

Jean Corneille Vermeyen, Peintre né dans un Village prés de Harlem, étoit attaché auprés de l'Empereur Charles-Quint. Il le suivit dans plusieurs voyages, & entr'autres dans celui de Tunes, dont il a peint l'expédition en plusieurs sujets qui ont été exécutez en tapisseries magnifiques, laissées en Portugal par le Roi d'Espagne Philippe II. & qui s'y

voyent encore aujourd'hui. *Moreri Dict.*

Henri Cajado, Portugais, se moqua de certains Antiquaires en leur présentant, & leur faisant passer pour des Antiques, des Pierres, où il avoit lui-même gravé des Oracles de la Sibile, &c. *De la Charlatanerie des Savans, par Monsieur Menken, Traduit en François, à la Haye*, 1721. *in* 8. *pag.* 80. *Rappolt. in Comment. ad Horat. pag.* 611.

Saint Antoine de Padouë se fit Réligieux de Saint François à dessein d'aller mourir Martyr, en prêchant la Foi aux Maures: la maladie l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il prêcha aux hommes, & en convertit plusieurs; il prêcha aux poissons, & ils l'écoutérent; il commanda au Mulet d'un Hérétique d'adorer la Sainte Hostie, cet animal lui obéit: confondit, & convertit son maître. Il ressuscita un mort, pour justifier son propre pere. Il mourut âgé de 36. ans l'an 1231. aprés que Jésus-Christ lui eut apparu. Dans toutes les tentations il invoquoit le secours de Marie, en disant l'oraison qui commence par ces paroles: O gloriosa Domina.

On trouva la Langue de Saint Antoine

ne de Padouë 32. ans, aprés ſa mort auſſi fraiche, & entière que s'il fut ſeulement expiré pour lors; Dieu voulut recompenſer par ce miracle le bon uſage qu'il avoit fait de ſa Langue en parlant toûjours de Dieu, ou dans ſes prédications, ou dans ſes diſcours familiers. *Le Journal des Saints, par le P. Jean Etienne Groſez, a Liége, 1714. en 8. Partie II. pag. 109. & 110.*

CHAPITRE VI.

Mémoires à l'égard des Ordres Militaires de Portugal, comprenant la notice de tous les Grands Maîtres des mêmes Ordres, comme auſſi des Portugais qui ont été Grands Maîtres, & Chevalièrs de l'Ordre de Malte; & des Rois, & Princes, & d'autres Seigneurs Portugais qui ont eû des Ordres Etrangéres comme la Toiſon d'Or, &c.

L'Ordre de Chriſt, a des Commanderies, non ſeulement en Portugal, mais auſſi en Afrique, aux Indes Orien-

tales, & même au Bréſil; ce qui a rendu le Grand Maître riche de cent mille ducats de rente. C'eſt pourquoi la Maîtriſe a été annexée inſéparablement à la Couronne de Portugal, dont les Rois ont pris le titre d'Adminiſtrateurs perpétuels de cet Ordre, auſſi-bien que de celui d'Avis. On voit la Croix, & le Collier de cet Ordre dans le chœur des Cordeliers de Paris, au-deſſus des chaires du côte gauche, au tour des armes de quelques Seigneurs Portugais, qui s'étoient réfugiez en France, avec le Roi Dom Antoine décedé à Paris, dont le corps eſt dans la Chapelle de Gondy en la même Egliſe. *Favin, Théatre d'Honneur, & de Chevalerie.*

L'an 1516. aprés la mort de Philippe, Archiduc d'Autriche, ſon fils Charles étant à Bruxelles, donna l'Ordre de la Toiſon d'Or à Emmanuel, Roi de Portugal. *Diſſertations Hiſtoriques, & Critiques ſur la Chevalerie ancienne & moderne, ſéculiére & réguliére, avec des notes, par le R. P. Honoré de Sainte Marie, Carme Dechauſſé, à Paris, 1718. 4. pag. 4.*

L'Ordre de la Toiſon d'Or eſt le plus illuſtre

illuſtre qui ſoit maintenant en Eſpagne. Cet Ordre fut inſtitué à Bruges le 10. Janvier 1429. par Philippe II. dit le Bon, Duc de Bourgogne, durant les ſolemnitez de ſon mariage avec Iſabelle de Portugal, fille du Roi Jean. *Idem pag.* 133.

Gregoire XV. fit Chevalier de l'Ordre de Chriſt en Portugal Jean Laurent Bernini, ou Bernin, pour avoir excellé dans la connoiſſance de la Sculpture, & de l'Architecture. *Idem pag.* 177.

L'Ordre de Chriſt en Portugal, doit être auſſi placé parmi les Religions Militaires. (1) Il à été fondé ſur les ruïnes de l'Ordre d'Avis, & des Templiers. La prémière de ces deux Chevaleries ayant perdu ſon luſtre, & la ſeconde étant ſupprimée. Denis I. Roi de Portugal en 1318. érigea l'Ordre de Chriſt, pour garantir les Frontières du Royaume des Algarbes contre les Infidelles. Cet Ordre devint fort puiſſant, & ſe rendit fort célébre par les grandes ac-tions

(1) Favin Hiſt. de Navarre ſur l'an 1234. Item Théatre d'honneur. Tamburin. Mennen. Hermant & alii.

tions que firent les Chevaliers, & les victoires qu'ils remportérent. Jean XXII. approuva cet Ordre par sa Bulle de l'an 1319. dans la quelle il renferme en quatorze articles les obligations des Chevaliers. Le dernier de ces articles contient une chose assez remarquable, que le Pape exprime en ces termes. Magister Militum Christi, per se, aut per suum Nuntium, Apostolorum Limina singulis trienniis visitare tenetur. Le Grand Maître de cet Ordre sera obligé une fois tous les trois ans d'aller en personne à Rome, ou d'y envoyer quelqu'un de sa part. Pour être reçû dans cet Ordre, outre la qualité, il falloit pendant l'espace de trois ans, avoir donné des marques de valeur dans les services, qu'on étoit obligé de faire dans les guerres contre les Maures. Lege cautum est, est-il dit dans les Statuts de cet Ordre, ut admittendi per triennium saltem in Africanis præsidiis Septæ, Tingis, & Masagani interfrequentes Maurorum incursus & excursus, virtutis specimen ferant. Ces Chevaliers qui sont leur demeure ordinaire dans la Ville de Thomar, portent une Croix blanche patée. *Idem pag.* 225.

La

La Régle de St. Auguſtin à été embraſſée par les Chevaliers des deux Ordres de S. Jaques de l'Epée, dont l'un a fleuri en Espagne, & l'autre en Portugal. *Idem. pag.* 228.

La prémière des Religions Militaires qui a combatu ſous les étendarts du Grand Patriarche S. Benoît, eſt celle des Chevaliers du Temple. Elle a été imitée par les Chevaliers qui portérent d'abord le nom de la Sainte Vierge d'Evora, & puis celui des Chevaliers de l'Ordre d'Avis, ou des Palmes. *Idem, pag.* 229.

Ce ne ſont pas ces Chevaliers les ſeuls qui ont obſervé la Régle de Saint Benoît: il y en a encore d'autres, parmi les quels on peut encore ajoûter ceux de l'Ordre de Jéſus-Chriſt en Portugal. *Idem, pag.* 230.

Alphonſe I. Roi de Portugal érigea l'Ordre de l'Aîle de Saint Michel en 1166. en mémoire de la célébre victoire que ce Prince remporta ſur les Maures par le ſecours de l'Archange Saint Michel. Les Chevaliers s'obligeoient de défendre la Religion, de garder les Frontieres du Royaume, & de proteger

les

les vierges & les pupilles. Les Chevaliers portoient une Aîle de couleur de pourpre environnée de rayons d'or ; comme il est ordonné dans l'Acte de la Fondation de cet Ordre : (1) Milites deferant supra cor Alam purpuream, insignitam auro & fulgore, sicut visum fuit oculis meis, fuisse illam quam videram in prælio. *Idem*, *pag.* 233.

La Castillle, le Royaume de Léon, & le Portugal composent la Langue que l'on nomme de Castille dans la Religion de Malte. Il y a vingt-sept Commanderies sous les Prieurs de Castille, & de Leon ; celui de Portugal en a trente une, & le Bailliage de la Bouëde. *Idem*, *pag.* 242.

La Milice de l'Ordre de S. Jaques s'établit ensuite en Portugal, ou elle possedà plusieurs Commanderies, la Ville d'Alcacer du Sel en fut le Chef, mais depuis il a été transferé à Palmella. *Idem* *pag.* 262.

Vers l'an 1147. Alphonse I. de ce nom, Roi de Portugal, conquit la Vil-

(1) Tamburin. de jure Abbat. disp. 24. quæst. 4.

Ville d'Evora ſur les Maures. En reconnoiſſance de cette victoire, que ce Prince attribuoit à la protection de la Sainte Vierge, il fonda un Ordre de Chevalerie pour garder cette Place, & faire la guerre aux Infidelles. Les Chevaliers portérent d'abord le nom de Confreres de la Sainte Vierge d'Evora. Mais Sanche I. leur ayant donné un fort Château nommé Avis, qu'il avoit conquis ſur les Maures, cette Milice fut appellée du nom d'Avis. Un Abbé de Cîteaux, nommé Jean Cirita, leur donna la Regle de cet Ordre, & leur dreſſa des Conſtitutions particuliéres. Le Pape Innocent IV. & d'autres Souverains Pontifes ont approuvé cet Ordre. Les Chevaliers portoient l'habit blanc de Cîteaux, & leur marque étoit d'or à la Croix fleur de liſée de Synople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontez de Sable, par alluſion au mot Avis, qui veut dire oiſeau. Les Ordres d'Avis, de Calatrava, & d'Alcantara jouïſſent des mêmes priviléges. *Idem pag.* 265.

Iſabelle Fernandes établit en Portugal un Monaſtére de l'Ordre de Saint Jean de

de Hyerusalem ou de Malte dans la Ville d'Evora. L'Infant Dom Louïs, Perpetuel Administrateur du Prieuré de Portugal, érigea un autre Maison des mêmes Chevalieres à Fleur de Roses en la Ville d'Estremoz. *Idem pag.* 283.

Quelques uns des Statuts des Ordres Militaires ne demandent que la noblesse du Sang, sans exprimer les dégrez, qu'elle doit avoir. C'est ce qui est ordonné pour trouver place dans l'Ordre Militaire de l'Aîle de Saint Michel, fondé en 1165. par Alphonse I. Roi de Portugal. *Idem pag.* 302.

En Portugal n'est pas nécessaire de faire des informations secrettes pour être reçu Chevalier de Malte, sur la qualité des Maisons, & des quatre quartiers, comme on fait dans les autres Prieurez de la Langue de Castille, & de Léon; parceque par ordre du Roi on conserve des Livres publics, où tous les noms des Maisons nobles son écrits avec grand soin; & si les quatre quartiers dont le Prétendu est descendu, ne s'y trouvent pas inserez, on ne lui donne point de Commissaires pour faire ses informations; car pour en obtenir il suffit de porter au

au Chapitre une atteſtation, par la quelle il paroiſſe que ces quatre Maiſons y ſont écrites, avant que de paſſer outre. Cela eſt conforme à un Statut qui à été fait pour le Prieuré de Portugal en 1578. *Idem pag.* 320.

Alexandre VI. ſous ſon Pontificat donna une Bulle, par la quelle il permit aux Chevaliers de Chriſt de ſe marier. Le Roi Denis leur donna lès terres qui avoient appartenu aux Templiers. Au commencement de leur établiſſement ils faiſoient leur ſèjour à Caſtro Marin, port de mer, & Place forte par ſa ſituation, à cauſe des rochers qui en dèfendent l'approche, ſur les frontiéres de la Province d'Algarve. Enſuite pour être plus à portée de combattre les Maures, ils furent établis à Thomar, gros Bourg de la Province d'Eſtramadoure, ſur la grande route de Coimbre à Lisbonne, & au milieu d'une forêt d'Oliviers. On y voit encore aujourd'hui l'ancien Château des Templiers; les Chevaliers dont je parle y ont une grande, & riche Maiſon, où le Grand Maître de l'Ordre fait ordinairement ſon ſéjour, & jouït du quart du revenu de toutes les Commanderies de l'Ordre qui

ſont au nombre de 45. Dans cette Maiſon il y a douze Cloîtres, une très-belle Egliſe, dont le Chœur eſt ſoûtenu par huit colomnes dorées ; une grande Sale eſt occupée par la Bibliothéque, qui eſt très-nombreuſe, & où l'on conſerve de curieux Manuſcrits, qui ſont comme autant de talens enfoüis, à cauſe que peu de gens en font uſage. Lors que le Roi, comme Grand Maître, convoque le Chapitre, les Chevaliers ont le privilége d'être aſſis, & couverts devant Sa Majesté. *Idem pag.* 446.

Il y a eu d'un tems immemorial certaines Commanderies de Malte appellées Magiſtrales, deſtinées pour l'entretien du Grand Maître. Il y a une de cet Commanderies dans chaque Prieuré qui ſont les ſuivantes.........

Dans le Prieuré de Portugal, la Commanderie de Villa-cova &c. *Idem pag.* 447.

La marque de l'Ordre de Chriſt en Portugal, eſt une Croix patée, hauſſée, rouge, chargée d'une autre Croix pleine, & hauſſée. Les Chevaliers portent cette Croix au but de leur Collier, qui eſt une chaine à trois rangs. *Idem pag.* 465.

L'Or-

L'Ordre de l'Aile de Saint Michel. La marque de cette Chevalerie étoit une Aile de couleur de pourpre environnée de rayons d'or. *Idem pag.* 466.

L'Odre de Saint Jaques de l'Epée en Portugal. Les Chevaliers ont pour Collier une Chaîne d'or à trois rangs, au bout de laquelle pend une Epée rouge chargée d'une coquille d'argent, pour devise : Rubet ensis sanguine Arabum. Les anciennes armes de cette Milice étoient d'or à une épée de gueules, chargée en abime d'une coquille de même. A présent c'est une Croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & le bout de la garde en fleurs de lys. *Idem pag.* 469.

L'Ordre d'Avis en Portugal. Sa marque étoit un écu d'or à la Croix fleur de lisée de Sinople, cantonnée à la pointe de deux oiseaux affrontez de sable. *Idem pag.* 469.

CHAPITRE VII.

Mémoires à l'égard des Guerres, des Batailles, & des Armées Terreſtres, & Navales du Royaume de Portugal.

A la fin de Juillet 1722. le Pirate Low étant arrivé à la Rade de S. Michel, il y trouva pluſieurs Bâtimens qui ſe rendirent ſans coup ferir. Les Pirates ayant diſette d'eau, & d'autres proviſions députérent vers le Gouverneur pour en demander, à condition de lui rendre les Vaiſſeaux qu'ils venoient de prendre, avec menace d'y mettre le feu s'il refuſoit de leur en procurer. Le Gouverneur crut qu'il étoit néceſſaire de leur accorder les proviſions qu'ils demandoient pour prévenir la perte de tant de Bâtimens. En conſequence il leur en envoya en échange de 6. Vaiſſeaux, que les Pirates lui rendirent de bonne foi.

Low fit ôter tous les Canons du navire François pour les mettre ſur le vaiſſeau la Roſe, qu'il avoit pareillement pris à

la

la Rade de S. Michel, & qu'il conſerva pour ſon propre uſage. Il fit mettre le feu au navire François après en avoir tranſporté tout l'équipage à l'exception du Cuiſinier qui, dit-il, feroit un bel effet dans le feu à cauſe de ſa craſſe. Ce pauvre homme fut attaché au grand mât, où il perit malheureuſement par les flammes, au grand contentement de ces Barbares, qui ſe divertiſſoient d'un ſpectacle ſi horrible.

Ils ne furent pas moins cruels envers l'équipage du Capitaine Carter, pour avoir fait mine de ſe défendre. Leur rage tomba particuliérement ſur les Portugais qui y étoient en qualité de Paſſagers: & entre autres 2. Moines de cette Nation, ayant été liez avec des cordes ſous les bras à l'antenne, furent élevez avec violence, & puis deſcendus de même, ce qu'ils recommençoient pluſieurs fois juſqu'à ce que ces pauvres gens rendirent l'ame. Un autre Portugais fut tué par un de la troupe pour en avoir témoigné un air chagrin. Le Vaiſſeau fut pillé, & après en avoir ruiné tous les agrez ils le laiſſérent à la merci des flots.

Dans la route que ces Pirates firent quel-

que tems aprés vers les Iles Occidentales, ils rencontrérent un Vaiſſeau Portugais, richement chargé, nommé Nôtre Dame de la Victoire, venant de Bahia, qu'ils prirent aprés quelque réſiſtance. Low fit ſouffrir pluſieurs maux aux Matelots pour les obliger à déclarer où ils avoient caché leur argent. Il decouvrit par ce moyen que le Capitaine avoit jetté dans la mer une caiſſe avec onze mille Mojodores. (1)

Low au déſeſpoir de la perte d'un ſi gros butin, fit ſur le champ couper les levres au Capitaine, & les grilla en ſa préſence: il le maſſacra enſuite inhumainement avec tout l'équipage au nombre de 30. perſonnes. *Hiſtoire des Pirates Anglois depuis leur établiſſement dans l'Ile de la Providence jusqu'à préſent, traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnſon, à Utrecht* 1725. *Chap.* 15. *pag.* 226.

La premiére priſe que le Pirate Spriggs, Capitaine du Vaiſſeau appellé les Délices, fit en 1722. ce fut une Barque Portugaiſe, richement chargée. Ils ne ſe contentérent pas du butin conſidérable qu'ils

(1) Moedas de Ouro.

qu'ils y trouvérent, ils voulurent encore ſe divertir aux dépens des Portugais en leur faiſant prendre un remede ſalutaire, diſoient-ils, pour provoquer la ſueur. Pour cet effet ils ſe rendirent entre les deux pons, où ils formerent un cercle, armez de canifs, de fourchettes, de compas, & d'autres inſtrumens pointus. Ils firent entrer les Portugais l'un après l'autre dans le premier cercle, & les obligérent de courir, au ſon d'une déteſtable muſique, au tour du grand mât pendant 10. ou 12. minutes, en le piquant continuellement avec leurs inſtrumens. Aprés ce barbare exercice, ils mirent le feu au Navire, & renvoyérent les Portugais dans la Chaloupe avec quelques vivres. *Idem pag.* 298. *Chap.* 18.

Le Major de Leogane, qui eſt une partie de l'Ile de St. Dominique, de l'Amérique appartenant à la France, étoit un Creolle (1) de Guadeloupe, nommé du Clerc, qui depuis s'eſt rendu fameux par ſes entrepriſes ſur les Portugais, & qui a peri enfin à Rio de Janeyro. Son pere, qui avoit ſervi M. de Baas, Gouverneur-

(1) Naturel de l'Ile de Guadeloupe.

verneur-Général des Iles de l'Amérique avoit eu la Majorité de Guadeloupe, & avoit ensuite épousé la Veuve du Sieur de Lion, Gouverneur de la même Ile. Il avoit été tué en 1691. lors que les Anglois attaquoient cette Ile. Mr. du Casse qui avoit été son intime ami, protegoit le jeune du Clerc, lui avoit fait avoir la Majorité de Leogane, & l'auroit poussé bien loin, sans l'accident qui lui arriva à Rio de Janeyro. C'étoit un jeune homme plein de cœur, entreprenant, & intrepide; il étoit allé en France avec Mr. du Casse. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat, à la Haye 1724. Tom. II. pag.* 236.

Don Vallejo étoit avec son détachement le mois de Novembre 1710 à Mora à sept lieües au midi de Tolede. Il eut avis qu'un Régiment Portugais de trois cens cinquante Cavaliers étoit à Occanna à douze lieuës de Mora, & trois de l'Armée ennemie. Il fit tant de diligence dans une nuit qu'il arriva le matin. Il investit Occanna de tous côtez, & il obligea le Régiment de se rendre, il partit promptement emmenant les prisonniers, & leurs Chevaux, il envoya au

au Roi les Timbales, & les Etendarts. *Hiſtoire des combats d'Almenar, & de Penalva, des batailles de Saragoſſe, de Villa-vicioſa, & du ſiége de Gironne, à Paris* 1712. 8. *pag.* 54.

Une partie du Bréſil appartenoit aux Hollandois, qui venoient d'en être chaſſez. Une Flote de ſoixante Vaiſſeaux Portugais étoit arrivée à la vuë du Récif le 20. de Décembre de l'année précédente. Les Officiers Hollandois, chargez de la défenſe de pluſieurs Forts qui défendoient la côte, & le Récif, demandérent qu'on leur fournit des vivres, de l'eau, & de l'argent, afin d'animer les Soldats mécontens, de ce qu'on les avoit retenus trois ans au delà de leur terme, ſans les payer exactement. Leurs plaintes furent inutiles, quoique les Magazins, où il manquoit des Munitions de guerre, fuſſent aſſez pourvus de vivres. Les Portugais aprés avoir été quinze jours dans l'inaction, parce qu'ils appréhendoient de trouver une trop forte réſiſtance, attaquérent le Fort qui étoit le plus proche de la Côte, & le prirent ſans coup ferir. Le Conſeil fit mettre le feu à celui qui couvroit le Havre, afin de

n'être pas obligé de le défendre. La Garnison, qui étoit dans celui d'Altena, se souleva sur ce qu'on vouloit diminuer encore les rations des Soldats ; alors François Barreto, Général de l'Armée ennemie, ne balança plus à investir le dernier des Forts, qu'il prit sans peine. Schonembourg, & Hacks, Chefs du Conseil, terrassez par des coups si violens, demandérent une suspension d'armes, qui leur fut accordée pour trois jours, pendant lesquels ils capitulérent. La Capitulation fut très-desavantageuse, car on céda aux Portugais le Récif, la Ville Maurice avec tous les Forts qui l'environnoient, l'Ile Ferdinand de Noronha, Tamarica, Paraïba, & Rio grande. Le Colonel Hautin, qui pouvoit se défendre long-tems au Fort Sainte Marguerite, l'abandonna pour se rétirer dans les Iles qui appartenoient au Roi d'Espagne. Du reste, on laissa sortir les troupes avec armes, & bagage. On promit des Vaisseaux, & les vivres nécessaires pour transporter en Europe, les personnes qui souhaiteroient d'y passer avec leurs effets, & on accorda une Amnestie générale à toutes celles qui voudroient

droient demeurer dans le Païs, aprés y avoir porté les armes, ſans en excepter ni ceux qui étoient très-ſujets du Roi de Portugal, ni les Indiens ſoumis à ſon obéïſſance. On laiſſa une liberté de Conſcience à toutes les Nations, même aux Juifs, qui ſont toûjours en grand nombre dans tous les lieux, où il y a beaucoup de Commerce, & de profit à faire. Les Etats qui n'avoient pas encore reçu la nouvelle de ces malheureux ſuccès, déliberoient ſur les moyens de rétablir les affaires du Bréſil; & on trouva que le plus ſeur étoit d'envoyer une Flote de vingt cinq voiles dans la riviére de Lisbonne, déclarer la guerre au Roi de Portugal, ou lui impoſer la Loi de reſtituer tout ce qu'il avoit pris ſur les Hollandois au Bréſil. La réſolution paroiſſoit bonne, mais on ne put l'exécuter juſqu'à ce que les Amirautés, épuiſſées par la guerre d'Angleterre, euſſent rétabli leurs Finances, & en attendant on apprit que tout étoit perdu. *Annales des Provinces-Unies*, *par Mr. Baſnage*, *à la Haye* 1719. *in fol.* §. 74. *pag.* 362. *l'an* 1654.

Le Roi de France ménageoit auſſi le Por-

Portugal parce qu'il appréhendoit qu'on ne l'abandonnât. L'allarme devint d'autant plus grande, qu'un Irlandois révenant de Madrid, s'étoit chargé de certaines propoſitions avantageuſes au Roi de la Grande Bretagne, pour le détacher de ſon Beau-Frére. D'ailleurs la Cour de Lisbonne étoit dans le trouble, & la confuſion. La Reine Régent avoit fait enlever Conti, que de petit Marchand, étoit devenu le Favori du Roi ſon Fils, qu'il entretenoit dans les plaiſirs indignes d'un Prince: & le vent s'étant trouvé favorable, le vaiſſeau, où on l'avoit embarqué, avoit fait voile pour le Bréſil avant qu'on eût eu le tems de revoquer les ordres de ſon Baniſſement. Alphonſe au deſeſpoir d'avoir perdu ſon cher Conti, étoit entré dans une furieuſe colére contre la Reine, ſa Mere, & l'avoit contraint de lui remettre le Gouvernement avec les ſceaux, & de ſe retirer dans un Monaſtére. Le Comte de Caſtel-Melhor devint le prémier Miniſtre d'Etat par l'inclination du Prince, & l'éloignement de ceux qui avoient ſervi pendant la Régence. Il fit Dom Antoine de Souza de Macedo, ſon Parent, Sécré-

taire

taire d'Etat. Mr. de Wit (Député des Etats Généraux en Lisbonne) fit connoître au Roi de France, que ce Gouvernement ne ſubſiſteroit qu'avec peine, parce que le Comte de Caſtel-Melhor étoit un jeune homme ſans expérience. D'ailleurs il étoit ſi pareſſeux, que lors qu'on le ſollicita de ſecourir une des principales Villes de Galice (1) qui s'étoit ſoulevée, il répondit, le Portugal m'occupe jour & nuit, pourquoi donc voulez-vous me charger d'une Province de plus? (2)

Mr. de Wit ajoutoit que Dom Souza de Macedo, qu'il avoit connu Ambaſſadeur en Hollande, étoit un homme très léger. Le Roi de ſon côté, fit avertir le Conſeiller Penſionnaire, que les Etats avoient raiſon de ſe mettre au nombre de ceux qui vouloient protéger ce Royaume (3) parce que l'Eſpagne, libre de cette occupation, n'en pourroit guéres

(1) C'étoit Orenſe.

(2) Il doit avoir dit cela a Mr. Fremont d'Ablancourt qui le raporte dans ſes Mémoires pag. 137.

(3) Voyez Lettre du Roi de France au Comte d'Eſtrades du 23. Novembre 1663.

res chercher ailleurs qu'au préjudice des Etats, qui ne devoient pas ſe flater qu'elle eût entiérement oublié la Fondation de leur République.

On ne ſe trompoit pas abſolument, car Dom Jean d'Autriche qui devoit commander l'Armée, ayant répréſenté au Conſeil de Caſtille, que les Portugais avoient reçu un ſecours de France, & d'Angleterre, & une grande quantité de proviſions de Hollande, il en obtint un renfort de Troupes, avec les quelles il ſe mit en campagne; & aprés avoir ſoumis pluſieurs petites Places, il aſſiega Evora, qu'il prit en peu de jours (1). Cette nouvelle cauſa une ſédition à Lisbonne, d'autant plus ſupprenante, qu'il n'en arrive jamais dans cette Ville, toûjours fidelle à ſes Rois. Le Peuple ne put apprendre ſans indignation, que la ſeconde Ville du Royaume étoit perduë, & que la Capitale étoit expoſée au même ſort par l'incapacité, & l'indolence du Roi, qui au lieu de ſuivre les ſages Conſeils

(1) Voyez la Vita de Dom Juan d'Auſtria. pag. 283. Mémoires de Fremont d'Ablancourt pag. 152.

ſeils de ſa Mére ſe livroit entiérement à la débauche. Mais le Comte de Schomberg arrêta le cours de ces craintes, & de ces mouvemens populaires, par la victoire qu'il remporta ſur les Caſtillans. Les deux Armées s'étoient campées ſur les bords de l'Eugebe, petite Riviére qui ſe ſéche pendant l'Eté. Dom Jean, fit jouer ſon Canon pendant la nuit avec tant de ſucces, que le Comte de Villaflor, Général Portugais, ſe retira dans un chemin creux, où il aſſembla un Conſeil de Guerre, le quel jetta tellement l'épouvante, qu'on compta le jour ſuivant plus de quinze cens Officiers ou Soldats, qui avoient abandonné l'Armée. Dom Jean voulut le lendemain faire paſſer l'Eugebe à la ſienne, mais le Comte de Schomberg s'y oppoſa avec tant de vigueur qui ceux qui s'étoient avancez dans l'eau, la repaſſérent promptement. Les deux Généraux firent enſuite marcher leurs Troupes ſur les deux bords du ruiſſeau en ſe canonant, mais comme le Comte de Schomberg avoit l'avantage de la Canonade, à cauſe de la ſituation du Terrain, Dom Jean la fit ceſſer en prenant le chemin d'Arronches,

ches, où une Escorte de quatre mille Hommes avoit apporté les vivres, & les munitions qu'il attendoit. Il vouloit gagner Sousel, mais l'ennemi le suivant de trop prés, il fut obligé de ranger son Armée en bataille, sur une Montagne qui lui cachoit cette petite Ville. Les deux Armées se trouvérent sur deux hauteurs opposées, qui formoient deux Croissans, & comme personne ne vouloit descendre dans la Vallée qui les séparoit, on se canona depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir. Alors le Comte de Schomberg s'appercevant que le bagage des Castillans défiloit, & qu'on alloit perdre l'occasion de donner bataille, engagea le combat. L'Infanterie de sa droite étoit obligée de monter un Coteau très roide, pour combattre. Elle ne laissa pas de le faire, aprés quoi, il lui fallut encore essuyer le feu des ennemis, qui faisoit de grandes Bréches. Aprés être arrivée au haut de la Montagne, elle chargea les Castillans avec tant de vigueur, qu'ils prirent la fuite. Les Bataillons Anglois, qui étoient à la gauche trouvérent beaucoup plus de résistance, parce qu'ils avoient en tête les vieux Regi-

Regimens Espagnols, qui ne se seroient point debandis, si les Fuyards de l'autre Aîle ne les avoient entrainez jusqu'à la seconde ligne, qu'ils ébranlérent.

Le Combat de Cavalerie fut beaucoup plus opiniâtre, parce que celle des Portugais ayant marché trop vite, & les Escadrons faisant leur décharge l'un après l'autre, donnérent lieu aux Espagnols de les enfoncer plus aisément, tellement qu'ils se mirent en desordre, & trois cens Mousquetaires, qu'on avoit rangez par pelotons dans les intervalles, furent taillez en piéces. D'ailleurs, la seconde ligne étoit si éloignée de la premiére, qu'elle avoit de la peine à la secourir. Le Comte de Schomberg fit avancer quelqu'Infanterie, afin de rassurer ses Escadrons ébranlez, & donna ordre à son Regiment de charger les Gardes de Dom Jean, composées d'Officiers, & de Cavaliers d'élite. Du Saussai, qui le commandoit, le fit trois fois avec une extrême vigueur, & les ayant rompus, il emporta l'Etendart Royal. Comme cela ne suffisoit pas, le Comte envoya demander au Général Villa Flor ses Gardes, & un Escadron: il étoit à une por-

tée de Canon à couvert des coups, délibérant avec quelques Officiers, jurant, & proteſtant, que c'étoit contre ſon avis qu'on donnoit la bataille, qu'il avoit desſein de différer jusqu'au lendemain. Mr. de Schomberg qui ne pouvoit donner d'ordre aux Gardes du Général Portugais, envoya dire au Colonel de Cavallerie, qu'il eût à lui obéir ſous peine de la vie. Il le fit, & ce petit renfort, venu à propos, acheva de determiner la victoire, qui fut complette. Les Caſtillans abandonnérent le camp, le canon, & le bagage, & quoi qu'on ne pût les pourſuivre, parce qu'il ne reſtoit pas quatre cens chevaux en état de le faire, ils ne laiſſérent pas de périr dans les Bois, & les Montagnes par les Païſans qui les aſſommérent.

Cette Victoire rétablit la tranquilité à Lisbonne, & dans tout le Portugal, mais avant qu'on l'eut gagnée, & qu'on en eût reçu la nouvelle, on avoit raiſon de croire en France, & en Hollande, que ce Royaume rentreroit ſous l'obéisſance de l'Espagne, ſi on l'abandonnoit, & de prendre de concert les meſures néceſſaires pour l'empêcher, en fourniſſant des

des vivres, des Troupes, & un habile Général, puis que l'une, & l'autre de ces Puissances en auroient essuyé de facheuses suites. *Idem, l'an* 1663. §. 24. *pag.* 693. §. 25.

Enfin Louïs XIV. demandoit au Roi de Castille que le Roi de Portugal fût compris dans la Paix, & qu'on traitât avec lui de Roi à Roi, ce qui fit naître de nouveaux obstacles à l'exécution de ce Projet (1).

En effet le Roi de France n'avoit pas voulu s'engager dans une guerre ouverte avec l'Espagne, sans avoir des Alliez, l'Angleterre, & la Hollande, n'avoient ni le pouvoir ni la volonté de lui donner du secours; c'est pourquoi il s'étoit tourné du côté du Portugal, qui avoit le même intérêt que lui d'affoiblir l'Espagne.

Mais ce Royaume étoit dans de violentes convulsions. Le Marquis de Caracene y étoit entré l'année précédente à la tête d'une Armée composée de la vieille Infanterie de Castille, & de plusieurs

(1) Mémoire du Roi de France au Comte d'Estrades du 27. Septembre 166.

ſieurs Régimens Impériaux. Comme on avoit negligé le rapport des Eſpions, & que le Comte de Caſtel-Melhor ne penſoit qu'à ſe ſoûtenir dans une Cour tumultueuſe, on avoit fait peu de préparatifs pour le recevoir. Il s'avança juſqu'à Villa Viciosa, qu'il croyoit emporter d'emblée. La Ville ne fit effectivement point de réſiſtance, & il prit même ſans peine le chemin couvert du Château, mais la Cour allarmée, envoya ordre aux Troupes de faire diligence, & aux Généraux de ſecourir une Place ſi importante. Le Comte de Schomberg étoit à peine arrivé, qu'il découvrit les Eſcadrons Espagnols, qui ſe rangeoient en bataille dans un large vallon au pied de Claros montes. Le Combat fut rude, & la Victoire disputée pendant cinq heures. Les Anglois, & les Portugais s'étant trouvez vis-à-vis des Suiſſes Espagnols, dont ils n'étoient ſeparez que par une muraille ſéche, ſe battirent long-tems à coups de pierre, jusqu'à ce que la muraille étant abatüe les Anglois paſſérent ſur les Suiſſes. Ces derniers ſoûtirent le choc, les Officiers depart, & d'autre s'entretuérent à la tête

te de leurs bataillons, & donnérent des marques éclatantes de valeur. La Cavalerie plia plus d'une fois de chaque côté, & révint à la charge, mais la seconde ligne des Espagnols n'ayant pas eu la même vivacité à la fin du Combat, elle fut renversée, & Mr. de Schomberg demeura Maître du Champ de bataille, du bagage, & fit un grand nombre de Prisonniers. On retourna le soir à Estremoz, d'où l'on étoit parti le matin, ainsi le jour même qu'on sortit des Quartiers, on y rentra, aprés avoir gagnée une Bataille, fait léver un Siége, & sauvé une des plus importantes Places du Portugal. Ce furent ces exploits qui firent donner le titre d'Alphonse le Victorieux, au moins Guerrier de tous les Princes. Le Comte de Schomberg uoulut profiter de l'étonnement des Espagnols, qui rassembloient avec peine les débris de leur Armée, & que la mort de leur Roi avoit consternée. Pour cet effet il proposa d'aller a Vigo, qui étoit presque sans défense; mais le Général Portugais, jaloux de la gloire d'un Etranger, s'opposa à l'exécution de ce dessein. Le Marquis de Caracene révint

auſſi-tôt aſſiéger Nudar, qu'il prit. Mr. de Schomberg ne voulant pas lui donner le tems de réparer les Fortifications de cette Place, s'avança promptement avec un petit corps, & la réprit en quatre jours de tranchée ouverte. On prit d'autres Places moins importantes, dans l'une des quelles on admira le ſang-froid d'un Bourgeois Caſtillan. Il ſe promenoit dans le tems qu'on pilloit ſa Ville, & ſa Maiſon, & ayant trouvé un Vedetz qui jouoit de la Guitarre, ce Bourgeois, choqué du faux ſon qu'elle donnoit, la lui demanda pour la mettre d'accord, & la lui rendit, en diſant; Aora eſtá templada : jouëz en préſentement qu'elle eſt accordée : & continua à ſe promener tranquillement, plus ſenſible à la mauvaiſe harmonie d'une Guitarre, qu'à la déſolation de ſa Patrie, & de ſa Famille.

Comme pendant ces expéditions militaires on ne laiſſoit pas de parler de Paix, la France qui en fut allarmée, fit deux choſes pour l'empêcher : elle offrit au Roi de Portugal des Troupes, & des Remiſes, & elle conclut le mariage de Mademoiſelle de Nemours

mours (1) avec ce Prince, afin qu'elle devint Maîtresse du Royaume, & des Conseils, & cela réussit par la plus hardie de toutes les intrigues.

Alphonse VI. étoit né avec un très mauvais tempérament, une Paralisie qu'il eut dès l'âge de trois ans, lui affoiblit considérablement le côté droit, & la mauvaise éducation acheva de le perdre, car au lieu de l'instruire, on le laissa joüer avec des Négres, & avec les enfans de la Populace qui se battoient à coups de pierre, lançoient des traits, & des barres de fer, ou dardoient des couteaux.

L'Infant Dom Pedro étoit fort, & vigoureux, d'une taille haute, d'une activité de corps surprenante, & d'un bon esprit. Il fut tellement touché de la beauté de la Reine, qu'on lui avoit destinée, & que son Frére épousa, qu'il réfusa tout autre mariage dans l'espérance

(1) Marie Elizabeth Françoise de Savoye, Fille de Charles Amedée, Duc de Nemours, & d'Elizabeth de Vendôme, & Niece à la mode de Bretagne du Cardinal d'Estrées, qui la conduisit en Portugal.

rance de la poſſéder un jour, & cette Princeſſe fut d'autant plus ſenſible à ſes aſſiduitez que le Roi la brutaliſoit ſouvent.

Le Comte de Caſtel-Melhor gouvernoit ſous le nom du Roi, & ſelon l'uſage des Favoris, il avoit écarté de la Cour tous ceux qui n'étoient pas de ſes amis. Les Contis étoient revenus du Bréſil; mais afin d'empêcher que l'ancienne amitié du Prince pour eux ne ſe réveillât, il leur fit aſſigner des penſions, & un domicile à quelques lieuës de Lisbonne. Le gouvernement du Favori étoit doux, il ſoulagea la Nation de divers impôts, il avoit plus de tolérance, que de ſévérité, & pourvû qu'il fût à la tête du gouvernement, il laiſſoit vivre les Grands comme ils vouloient; c'eſt pourquoi l'on vit ce qui arrive rarement à ceux qui ont dominé long-tems, c'eſt qu'il fut regretté ſous le Régne ſuivant. Il crut qu'il étoit néceſſaire au repos du Royaume, que le Roi eût des enfans, & ce fut lui qui traita le mariage, qui cauſa ſa diſgrace, & ſa chûte.

En effet la Reine réſolut de le chaſſer, de détroner le Roi, ſon Mari, de rom-

rompre ſon mariage, de mettre la Couronne ſur la tête de l'Infant Dom Pierre, & de l'épouſer afin de regner plus heureuſement, & plus agréablement avec lui, qu'elle ne faiſoit avec Alphonſe. Qu'elle entrepriſe pour une Femme!

Deux Jéſuites, l'un Confeſſeur de la Reine, & l'autre de l'Infant, furent les Miniſtres d'une intrigue ſi délicate: on eut de la peine d'y faire entrer le Comte de Schomberg, parce qu'il avoit traitté avec le Roi, & qu'il s'étoit engagé à le ſervir, & à l'affermir ſur le Thrône, bien loin d'aider à l'en faire deſcendre. Mais il reçut de France un ordre précis de ſeconder les deſſeins de la Reine, & l'on mit ſa conſcience à couvert, en lui diſant, que le Traitté qu'il avoit fait regardoit la défenſe du Royaume, qu'on ne vouloit pas ruïner, qu'il s'étoit engagé avec la Reine Mere, & qu'Alphonſe n'avoit jamais ratifié cet engagement.

Il s'en fallut peu qu'une de ſes Lettres ne découvrit le ſecret: il avoit employé quatre feuilles de papier à caractériſer tous les Officiers de l'Armée qui pouvoient ſervir la Reine. Cette Prin-

ceſſe ayant paſſé une partie de la nuit à les lire, ne s'éveilla que lorsqu'on l'avertit que le Roi étoit déja à la Meſſe, elle ſe leva pour y courir ſelon l'uſage, & laiſſa la lettre dans le lit. Sa dévotion fut troublée par ce ſouvenir, & comme elle n'étoit arrivée qu'après l'Elévation, il lui fallut entendre une autre Meſſe. Afin de le faire plus tranquillement, elle envoya ſon Jéſuite chercher les papiers dont elle étoit en peine, mais ſon émotion redoubla, lors qu'elle apprit que le Roi étoit ſur ſon lit. Elle s'y fit porter ſous le prétexte d'un mal imprévu, & ſe faiſant jetter deſſus avec précipitation, elle y retrouva ſa lettre.

Le Comte de Schomberg contribua beaucoup à l'exécution du deſſein, non ſeulement par ſes conſeils, mais en menageant les Troupes, car il les diſtribuoit dans des Quartiers éloignez, lors qu'il craignoit qu'on ne s'en ſervit pour fondre ſur l'Infant, ou bien pour ſoûtenir le Roi, qu'on vouloit mettre à la tête de l'Armée; mais il les raſſembla ſous le prétexte d'un ſiége, lors qu'elles furent néceſſaires à l'Infant, & à la Reine.

Il

Il fallut ôter au Roi le Comte de Castel-Melhor, qui étoit son conseil, & son appui: l'Infant l'accusa d'avoir armé le Palais pendant la nuit, comme si son Altesse avoit eu dessein de le forcer, & même qu'il avoit attenté à sa vie par le poison. (1) Le Roi déchargea le Comte d'une accusation si noire, & lui donna des Juges qui prononcérent, que l'Infant n'étant pas Prince Souverain, sa simple affirmation ne pouvoit servir de preuve pour un crime de cette nature. Dom Pierre irrité de cette sentence menacea de sortir du Royaume, & d'aller mourir dans un païs étranger. La Reine commença alors à paroître sur la Scéne, elle offrit sa médiation, le Favori fut obligé de quitter ses charges, & de se retirer dans un Cou-

(1) On gagna sécrétement un ami du Comte, qni lui donna avis que l'Infant avoit juré sa perte, & qu'il n'étoit pas en seureté à la Cour. Ce Comte en prit occasion de redoubler la garde, de faire prendre les armes à tous les Officiers du Palais, & voulut même engager le Roi à se mettre à leur tête, pour aller arrêter l'Infant chez lui, ainsi il étoit vrai qu'il avoit armé le Palais, mais l'autre accusation ne fut jamais prouvée.

Couvent des Capucins à ſept lieuës de Lisbonne, heureux, à ce qu'il croyoit, d'avoir ſauvé ſa vie. Il fut contraint dans la ſuite de ſortir de ſa retraite, de fuir de lieu en lieu, marchant à pied, déguiſé de maniére qu'on ne pût le reconnoître, & cherchant un azile dans les Païs étrangers. Il fallut aprés cela ſe défaire de Souſa de Macedo, qui étoit Sécrétaire d'Etat, & qui ſoûtenoit le Parti de Caſtel-Melhor, après ſa retraite. La Reine lui fit un crime d'avoir porté devant les Juges, & le Conſeil d'Etat l'affaire d'un François, tué par un Charretier, qu'on avoit tiré d'une Egliſe, où il croyoit être en ſeureté. Le Sécrétaire ſoutint à la Reine qu'il avoit eu raiſon. Elle s'échauffa, ſoit que ſa colére fût feinte ou véritable, & lui impoſa ſilence. Souza au lieu de ſe taire répréſenta hautement à la Reine qu'elle devoit ſe loüer des Portugais, au lieu de les maltraiter, puis qu'ils alloient jusqu'à la vénération pour elle, & qu'on avoit augmenté conſidérablement ſes revenus. Cette Princeſſe irritée, ſe leva de ſa chaiſe, Souza prit ſa robe pour la baiſer, ſelon l'uſage, mais ce fut un nouveau cri-

me pour lui. Il eut beau crier, que jamais Roi de Portugal n'avoit traitté ses sujets aussi mal, que faisoit une Reine étrangére. La Reine ne voulut ni assister au spectacle des Taureaux, ni écouter aucune des propositions que lui fit le Roi, & Souza de Macedo fut condamné à perdre ses charges, & à se retirer.

Ce fut alors qu'on leva la masque, parceque le Roi abandonné à lui même, étoit incapable de prendre une résolution vigoureuse. L'Infant répandit le bruit que Souza avoit voulu attenter à sa vie, & que tous ses Commis étoient armez de pistolets, pour tuer ceux que le suivroient dans l'office du Sécrétaire, ou son Altesse n'alloit presque jamais. Le peuple s'assembla en faveur de l'Infant, le Roi que le vit entrer dans sa chambre à la tête de quelque Noblesse, conduite par le Duc de Cadaval, demanda son épée pour se défendre, l'Infant lui présentant la garde de la sienne, lui dit: Sire, servez vous de mon épée, si vous en avez besoin contre moi, sinon elle vous défendra contre vos ennemis. Cela n'appaisa pas le Roi, qui croyoit qu'on avoit tué son Sécrétaire d'Etat, & qui pour s'as-

s'aſſûrer qu'il n'étoit pas mort vouloit abſolument le voir. Le Duc de Cadaval fut obligé d'aller le chercher dans une Chambre du Palais, où il s'étoit caché. On l'amena tremblant, en lui promettant la vie. La Reine allarmée de ces mouvemens, revint dans l'antichambre conférer avec l'Infant ; mais cette démarche retarda les affaires ; car Souza ayant conſeillé au Roi de ſe faire voir au peuple avec l'Infant, & la Reine, la multitude crut que toute la Cour étoit reconciliée, & ſe retira, après avoir crié : vive le Roi qui pardonne à tout le monde.

On crut en effet que le Roi ſe réconcilieroit avec ſon frere, parce qu'il vouloit le recevoir à bras ouverts dans ſon Palais, avec l'affection düe à un ami, à un frere, à un fils, & à ſon ſucceſſeur, en cas qu'il n'eût point d'enfans, mais la Reine qui appréhendoit cette réconciliation, perſuada au Prince, qu'il périroit dans le Palais s'il y alloit.

On paſſa delà au grand acte de la Tragédie. La Reine ſe retira dans un Couvent, d'où elle écrivit au Roi, qu'elle n'étoit point ſa femme, qu'elle redemandoit

mandoit ſa dot, & qu'elle vouloit repaſſer en France ſur les Vaiſſeaux de guerre. Cette accuſation publique d'impuiſſance étonna tout le Portugal; car elle ne s'accordoit point avec le long ſéjour que la Reine avoit fait avec le Roi ſans ſe plaindre. Bien loin de reprocher à Alphonſe de la foibleſſe, on le voyoit dompter les Chevaux, & les Taureaux les plus furieux, ſoûtenir avec vigueur les exercices les plus violens, s'abandonner avec excés aux plaiſirs criminels, & rechercher avec paſſion les femmes débauchées. D'ailleurs le Comte de Castel-Melhor ſoûtenoit, qu'il avoit chez lui une fille naturelle de ce Prince, ce qui faiſoit une ſi forte impreſſion ſur les esprits, qu'on obligea la mere de cet enfant à ſe rétracter. Le Confeſſeur de la Reine fut un des témoins, & il dépoſa que ſa Majeſté lui avoit parlé ſouvent de la foibleſſe du Roi. On diſtingua ſubtilement entre l'impuiſſance de ce Prince pour une fille Vierge, & la vigueur qu'il avoit pour les femmes. On tira du Roi une confeſſion de ſon impuiſſance, mais il ne la ſigna qu'aprés avoir été priſonnier pendant pluſieurs jours, & il avoit

dit

dit précisement le contraire à la Reine; lors qu'elle parla de faire divorce avec lui. On lui envoya trois Théologiens, dont deux étoient Dominicains, & l'autre Jésuite, pour extorquer sa confession. Aprés l'avoir obtenüe, la Reine envoya promptement en France M. Verjus, son Sécrétaire, demander au Cardinal de Vendôme, son oncle, & Légat de Clément IX. auprés de sa Majesté Très Chrétienne, une dispense pour épouser l'Infant Dom Pierre. Son Eminence ne concevoit pas, comment un Légat envoyé pour être Parrain du Dauphin, avoit le droit de permettre à une Reine de Portugal, d'épouser le frere de son mari vivant; cependant M. de Lionne ayant relu avec le Cardinal la Bulle de Légation, ils y découvrirent des clauses suffisantes pour la dispense qu'on demandoit. Il l'accorda (1) avec tant de précipitation, qu'il y supposoit que le mariage avoit été cassé à Lisbonne, dans les formes de la Justice; cependant la dispense étoit dattée du 16. de

(1) Bref de Dispense du Cardinal de Vendôme à Paris le 17. des Calendes d'Avril 1667.

de Mars, & la sentence ne fut prononcée par le Chapitre de Lisbonne que huit jours aprés. Le Pape n'intervint qu'aprés la consommation du mariage, mais il prétendit que sa Bulle auroit le même effet que s'il l'avoit accordée avant le contract de mariage, (1) & mise en exécution. Le reste de cette Bulle est encore plus singulier; car on y annulle le mariage d'Alphonse, quand même il auroit passé du commencement, & qu'il passeroit présentement pour constant, & quand à l'avenir il pourroit apparoir qu'il a été constant, & qu'il l'est, qu'il eût été, & qu'il fût bon, & valable. On y dispense l'époux, & l'épouse de l'empêchement dé l'honnêteté publique, on les reléve de toutes excommunications, censures, & sentences, qu'ils pourroient avoir encouriies. Au contraire, on ordonne qu'Alphonse soit condamné avec ses Adhérens, quand même ils n'auroient pas consenti à ce Bref, qu'ils n'eussent été ni appellez, ni citez, ni oüis, & que les

(1) Raisons de la nullité du mariage d'Alphonse VI. & de la validité de celui de Dom Pierre, présentées au Pape Clément IX.

les cauſes ne fuſſent pas ſuffiſamment vérifiées, & juſtifiées. Enfin on décidoit que le Bref, & la ſentence qui feroit donnée en conſequence, ne pourroient jamais être mis en queſtion, retractez, ou violez pour quelque cauſe legitime, ou pour quelque défaut, quelque grand, & eſſentiel qu'il put être. (1)

C'eſt ainſi que la Reine, & Dom Pierre mettoient leur conſcience à couvert contre l'honnêteté publique, à l'ombre d'une diſpenſe du Cardinal de Vendôme, & de l'autorité Pontifical. Je ne décide point ſi les conſciences ſe repoſent de bonne foi ſur de ſemblables diſpenſes, quoique la paſſion achéve ſouvent d'aveugler les perſonnes nourries dans les idées d'une obéiſſance aveugle aux deciſions des Supérieurs Eccléſiaſtiques. Je ne décide point non plus, ſi ceux qui donnent ces Décrets ſont ſincérement perſuadez qu'ils ont droit de le faire. Mais

(1) Bref de Clément IX. aux Commiſſaires deleguez en Portugal du 10. Décembre 1668. Sentence des Juges, en conſequence de ce Bref du 18. Février 1669. Bref de Clément IX. à ſon très-aimé fils Dom Pierre du 2. Avril 1669.

Mais un Bref dicté par l'intérêt, & par la politique contraire aux Loix Divines, & humaines, à l'honnêteté publique, & au droit de la nature, peut-il s'excuser dans un souverain Pontife, qui se croit le Vicaire de Jésus Christ?

Pour consommer le mariage avec plus de dignité on résolut de déposer le Roi, on lui proposa d'abord la convocation des Etats du Royaume, afin de rémedier à ses besoins. Il y consentit; mais ayant refusé d'en signer l'acte, parce qu'on lui fit considérer que cette assemblée étoit une conjuration contre sa personne: l'Infant qui en fut averti, differa jusqu'au soir à se rendre à la Cour, afin de donner au Roi son frére le tems de se déterminer. Après ce délai, il vint au Palais, suivi de la Maison de Ville, de la Chambre des vingt quatre, d'une grande partie de la Noblesse, & d'une foule prodigieuse de peuple: il trouva dans la Gallerie les Conseillers d'Etat qui l'attendoient, & aprés avoir eu une courte Conférence avec eux, il fit arrêter le Roi dans sa châmbre. On fit ensuite signer à ce Prince une Rénonciation qu'on avoit dressée, & l'on a jamais sû les mo-

yens qu'on employa pour tirer de lui cette ſignature. Il fut relégué dans les Iles Terceres: Dom Pierre prit le titre de Régent, & le Conſeil qui avoit dépoſé le Roi, conjura auſſi-tôt la Reine d'épouſer l'Infant, parce qu'on ne pouvoit payer ſon Doüaire, (1) ce qu'elle accorda ſans réſiſtance.

On aſſure qu'Alphonſe fut ſi inſenſible à ſa chûte, que la nuit de ſa Démiſſion, il demanda à ſon frére qu'on lui envoyât Jean Caes, garde de ſes chiens, pour lui tenir compagnie. Ce qu'il regretta moins fut la Reine; car dés la premiére propoſition qu'on lui fit de la renvoyer, il offrit le plus beau Vaiſſeau de Portugal, afin de la porter plus commodement, & lors qu'il entendit le ſon des cloches pour le ſecond mariage, il s'écria: mon frere ſera bien-tôt auſſi las que moi de la Françoiſe.

Cette Princeſſe étoit bien faite, habile, intriguante: elle eût toûjours une gran-

(1) Relation des Troubles arrivez dans la Cour de Portugal. Relation de la Cour de Portugal trad. de l'Anglois. Mémoires d'Ablancourt. Hiſtoire des Révolutions de Portugal, par l'Abbé de Vertot.

grande autorité dans les Conſeils, cependant elle ne pût arrêter les infidélités du Prince qui l'avoit aimée, & qu'elle avoit fait monter ſur le Thrône, ni l'injuſte préférence qu'il donnoit à des femmes de la lie du peuple. Il y eut des Prédicateurs qui la préconiſérent comme une Sainte; mais comme ils comparoient ſa ſainteté au lieu très-Saint, où le Souverain Sacrificateur entroit ſeul, les malins prirent cet Eloge pour une Satire de la Reine, & de ſon Confeſſeur, qui étoit la ſeule perſonne qui connût ſa Sainteté.

Si cette Revolution n'étoit pas chargée d'intrigues ſurprenantes, dont on a dérobé la véritable connoiſſance au public par des Rélations contraires, on nous reprocheroit peut-être de nous être écartez de notre but. Cependant, ſoit qu'on conſidére le deſſein que la Reine conçut, ſelon toutes les apparences, d'épouſer l'Infant, dés le moment qu'elle le connut, & qu'elle ſe degouta de ſon mari, ſoit qu'on examine la maniére dont on fit le Procès à ce Prince quoiqu'indigne de régner, comme l'ont été tant d'autres, qui ne valoient pas mieux, ſoit enfin qu'on poſe à la balance de l'équité

l'indigne manœuvre des deux Jéſuites Confeſſeurs, la diſpenſe précipitée du Cardinal de Vendôme, oncle de la Reine, & l'inique Bulle du Pape, on devroit pardonner un récit chargé de tant de ſingularitez, quand même l'Hiſtoire de Portugal n'auroit pas eu en ce tems-là autant de rélation avec celle de la République, que nous allons le voir.

La France entroit fort avant dans ces intrigues, comme la conduite, & les mémoires ſécrets de Mr. de Lionne en font foi. Ferreira Rabello, qui étoit à Paris, lui propoſoit de ſe rendre maître de deux Places maritimes de l'Eſpagne, qui auroient fait plus de tort aux Eſpagnols que quatre Villes en Flandres; mais le Roi qui ménageoit la dépenſe (1) autant qu'on pouvoit le faire raiſonnablement, ne voulut point fournir l'argent néceſſaire, d'autant moins qu'il ſe repoſoit ſur les intrigues de la Reine, & ſur le changement qui devoit arriver dans le Royaume: Mais, afin de ſoutenir la Revolution que cette Princeſſe projettoit,

(1) Mémoire de Mr. de Lionne apoſtillé par Mr. le Tellier.

jettoit, Louïs XIV. vouloit que le Portugal fût compris dans la Paix, & il n'offroit sa médiation aux Hollandois, que sous la condition de l'y faire entrer d'une maniére avantageuse. L'intérêt de la République ne permettoit pas d'agir vigoureusement pour rétablir la tranquilité en Portugal, ni à faire sa Paix avec l'Espagne, car Don Francisco de Mello, qui étoit alors à la Haye, tourmentoit les Etats pour obtenir d'eux la restitution de Cochin, & de Cananor, dont la Compagnie des Indes Orientales s'étoit emparée. On avoit beau dire que toutes les prétentions avoient été anéanties par l'Article XXV. du Traitté de 1661. & redemander à Sa Majesté Portugaise les sommes qu'elle avoit promises dés ce tems-là, & qu'elle n'avoit point encore payées, on n'y eut aucun égard. Cependant, pour plaire à la France, la République (1) offrit ses bons offices pour la Paix de Portugal, en même tems qu'on feroit celle d'Espagne. *Annales des Provinces-Unies*, *par Mr. Basnage*, *à la Haye* 1719.

(1) Secret Resolutie Vrydagh 26. Augusti 1667.

1719. *in Fol. l'an* 1667. §. 32. *pag.* 816. §. 33. *pag.* 817. 818. 819.

Le Roi d'Achem, ou Achen, Ville, & Royaume de l'Ile de Summatra est trés-puissant. Sur la fin du XVI. Siécle, il s'opposa aux Portugais qui vouloient s'établir dans l'Ile Sumatra. En 1616. il mit en mer soixante mille hommes sur deux cens Navires, & soixante Galéres, pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chassez du Fort, qu'ils avoient à Pacem, & il a même souvent assiegé Malaca. Linschot parle d'une piéce d'Artillerie que le Roi d'Achem envoyoit au Roi de Sor, sur la côte de Siam, qui épousoit sa fille. Cette piéce étoit admirable, & surpassoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut prise par les Portugais. *Moreri Dict.*

Agages, ou Jacchæ, peuples très-feroces du fond de l'Afrique, ayant porté la guerre dans le Royaume de Congo, s'en rendirent maîtres l'an de Jésus-Christ 1560. après l'avoir entierement ruiné par une infinité de massacres; ce qui arriva sous leur Roi Alvare I. Roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restés des siens, s'étant sauvé dans une petite Ile du

du fleuve Jaire, y souffrit des miséres extrêmes, pendant que les Barbares mettoient dans son Royaume tout à feu, & à sang. Le bruit en étant venu jusqu'aux oreilles de Dom Sébastien Roi de Portugal, il envoya François de Govea avec de bonnes troupes. Govea fit la guerre aux Agages avec tant de succès, qu'il les chassa entiérement du Royaume. Alvare leur Roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la cause de leurs maux passez, & l'irruption des Agages à la Religion Chrêtienne, qu'ils avoient reçüe sous Jean II. Roi de Portugal, mais les Portugais, à bien plus juste titre, l'attribuoient au mépris, & à l'indifférence qui ceux de Congo avoient pour cette même Religion. *Georg. Horn. Orb. Imp. p.* 567.

Les prétentions du Roi d'Espagne Philippe II. à la succession de Portugal n'étoient peut-être, pas les mieux fondées, mais il étoit le plus en état de le faire valoir. Il crut ne pouvoir confier ses armes à personne, qui s'acquitta mieux de cette commission que le Duc d'Albe. Il le retira de prison, &

lui donna la liberté de ſon fils, ſans qu'il la lui eut demandée. Les Portugais ſe défendirent peu, & mal. Le Duc conquit tout le Païs presqu'en moins de tems qu'il ne faut pour le parcourir. A peine eut-il ajouté cette Couronne à celles du Roi ſon maître, qu'il mourut dans la Ville de Thomar entre les bras de Philippe, qui y avoit convoqué les Etats du Païs. Ce fut le 12. Janvier 1582. dans la 74. de ſon âge. *Moreri Dict.*

La Chevalerie errante, eſt un prétendu ordre, dont il ſe fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoit des braves, qui couroient le monde, pour chercher des avantures, redreſſer les torts, & faire des proüeſſes, & des actions inſignes de valeur. Cette valeur, & cette bravoure Romanesque, des anciens Chevaliers étoit autrefois la chimére des Espagnols. L'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Cavalier qui ne choiſit une maîtreſſe, dont il vouloit mériter l'eſtime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave, & tout ſévére qu'il étoit, avoit devoüé la con-

conquête du Portugal à une jeune Beauté, auprés de qui il prétendoit, que ses exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeunesse. *Moreri Dict.*

Dés que le Roi de Castille, eut appris que le Roi de Portugal, & le Duc de Savoye, s'étoient détachez de l'Alliance que le Roi son Ayeul, & lui, avoient faite avec eux, & que le Roi de Portugal avoit donné retraite dans ses Etats à l'Archiduc, il lui declara la guerre, l'an 1704. & s'étant mis à la tête de ses troupes entra dans le Portugal, où il prit diverses Places, les unes l'épée à la main, & les autres à discrétion. Les gros détachemens qu'il fallut faire en 1705. de l'Armée d'Estramadoure, pour empêcher que les ennemis ne pénétrassent dans la Castille, donnérent assez de superiorité aux Portugais pour entreprendre le siége de Badajoz, que le Maréchal de Tessé leur fit léver honteusement, quoiqu'il n'eût que huit mille hommes, dont la plus grande partie étoit de Cavalerie, & que les Portugais en eussent plus de vingt huit mille. L'entreprise du siege de Barcelone en 1706. fut fatale à l'Espagne, parce que toutes les

les forces de l'Etat ayant été portées en Catalogne, & par conféquent hors d'etat de pouvoir fecourir le Duc de Berwik, qui commandoit une petite Armée en Eftramadoure, on ne pût empêcher les Portugais, dont l'Armée étoit de plus de trente mille hommes, de pénètrer dans la Caftille par les montagnes de Guardarama, ce qui obligea le Roi de partir de Madrid le 21. Juin de l'an 1706. pour s'aller mettre à la tête de fon Armée, en attendant que les troupes, qui avoient été deftinées pour le fiége de Barcelone, l'allaffent joindre. Les ennemis qui ne cherchoient qu'à féduire les peuples par toutes fortes de voyes, firent courir le bruit qu'il repaffoit en France; les apparences fembloient autorifer cette calomnie, d'autant que le Roi avoit fort peu de troupes, & que fes finances étoient entiérement épuifées; cependant la proteftation que le Roi fit à la tête de fon camp, de répandre jusqu'à la derniére goute de fon fang plûtôt que d'abandonner fes fidèles fujets, diffipa bien-tôt les allarmes que ce faux bruit avoit caufées dans les efprits des Espagnols, & peu de jours aprés, le

fecours

ſecours qui venoit de France étant arrivé, bien loin que le Roi prit le parti de ſe retirer, il préſenta la bataille à ſes ennemis, qui n'oſerent pas l'accepter, quoique que fort ſupérieurs en troupes. Peu de tems après, ſe voyant harcelez de toutes parts, ils ſe rétirerent vers les frontiéres du Royaume de Valence, où l'année ſuivant le Maréchal de Berwik les défit entiérement à la bataille d'Almanza. *Moreri Dict.*

La Paix de Riswick rendit la calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701. le Comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de Vice-Amiral de France, alla à Lisbonne, avec 14. Vaiſſeaux de guerre, & fit fortifier la riviére par de nouvelles batteries. *Moreri Dict.*

CHA-

CHAPITRE VIII.

Mémoires à l'égard des Traittez de Paix, de Trèves, & de Commerce qu'a fait le Portugal avec les autres Puiſſances, comme auſſi des toutes les Négociations du même Royaume.

LE Roi de Portugal crut pouvoir entrer dans la Paix des Pirinées qu'on regardoit comme générale, & il ſoûtenoit qu'on lui avoit promis de ne la faire jamais ſans lui. Ce Prince vouloit auſſi terminer en même tems les différens qu'il avoit avec les Provinces Unies pour les Indes, en ſuppoſant que ſon Ambaſſadeur à la Haye, avoit fait des propoſitions ſi raiſonnables aux Etats Généraux, qu'elles ſeroient acceptées, ſi elles étoient appuyées par les Ambaſſadeurs de France, & d'Angleterre.

Le Cardinal Mazarin répondit trois choſes aux prétenſions du Roi de Portugal.

Prémiérement, il aſſura que la France

ce avoit offert de céder les Conquêtes qu'elle avoit faites, qui étoient le fruit d'une guerre de vingt-cinq ans, & de recevoir Mr. le Prince de Condé dans ſes charges, & ſes Gouvernemens, à condition que l'Eſpagne céderoit au Roi de Portugal tout ce qu'il poſſédoit, & toute l'Europe devoit être étonnée, de ce qu'on faiſoit un ſi grande ſacrifice à ſon Allié.

Secondement il ſoûtint qu'on n'avoit donné aucune promeſſe poſitive au Roi de Portugal, de ne faire jamais la Paix ſans lui, & il en alléguoit deux preuves : l'une qu'on avoit dit, qu'on s'accorderoit ſur cet Article avec le Miniſtre Portugais qui viendroit à Paris, à condition que le Roi de Portugal céderoit à Sa Majeſté Très-Chrêtienne d'autres choſes, qu'elle avoit droit de prétendre : l'autre que cela n'ayant point été fait, l'affaire demeura ſans aucune concluſion.

Enfin, il répréſentoit que l'Ambaſſadeur faiſoit depuis dix-huit ans à Paris de fortes inſtances, pour obtenir cette promeſſe, ce qui formoit une demon

ſtration

ſtration qu'on ne l'avoit pas faite au paravant. (1)

Le Cardinal déploya toute ſa ſubtilité ſur la Paix de ce Prince avec les Provinces-Unies. Il étoit difficile de la faire ; car la Compagnie des Indes Occidentales avoit ſouffert au Bréſil des pertes, dont elle démandoit un gros dédommagement, & la Compagnie des Indes Orientales venoit d'enlever l'Ile de Ceylon aux Portugais. Il n'étoit pas poſſible de faire une compenſation de pertes, & de profits entre ces deux Compagnies, qui forment des Corps ſéparez, & qui ont des intérêts tout à fait différens, & l'équité ne permettoit pas de demander le Bréſil à Sa Majeſté Portugaiſe, ſi on ne lui reſtituoit Ceylon. Les Portugais avoient pris poſſeſſion de cette Ile, qui paroit avoir été jointe à la Côte de Malabar, & ſéparée par un coup de Mer, mais comme ils agiſſoient en Maîtres durs, ils eurent des guerres continuelles avec les Habitans, qui firent croire à ces derniers que le changement

(1) Voyez Lettres du Cardinal Mazarin, Tome II. pag. 45. jusqu'à 49.

gement de Souverain ne pouvoit que leur être avantageux. Les Hollandois furent les premiers qui parurent ennemis des Portugais, & les Cingales les favoriférent. Ils enlevérent d'abord Colombo, où eſt aujourd'hui leur Magaſin de Canelle, qu'ils ont placé là, à cauſe de la quantité de ces Arbres qui croiſſent dans ſon Territoire.

Ces Arbres ſont aſſez ſemblables aux Orangers, leur feuille eſt comme celle du Laurier; ils portent un fruit gros comme l'Olive, du quel on tire un huile médicinale, ceux qui tombent à terre, germent, & produiſent de nouveaux Arbres, aux quels on fait place, en coupant les vieux, dont l'écorce plus épaiſſe, & plus dure fait la Canelle groſſiére. On léve la premiere écorce qui eſt inutile, & c'eſt la ſeconde qui fait la Canelle. Elle eſt verte, graſſe, & n'a ni goût, ni odeur qui plaiſe; mais lors qu'on l'a fait ſécher au Soleil, elle ſe roule, & en ſéchant prend une autre couleur, devient odoriférante, & de bon goût. Les Forêts ſont pleines de ces Arbres, outre ceux qu'on cultive avec ſoin. Le Bois en eſt bon à bâtir,

& répand un odeur très ſuave, lors qu'on le brûle, il n'y a pas jusqu'aux racines, dont on ne tire une eau fort agréable, & une espéce de Camfre. (1) Perſonne n'ignore que la Canelle fait un des principaux profits de la Compagnie des Indes Orientales, parce qu'elle en eſt devenüe ſeule Maîtreſſe par la Conquête de Colombo, & des autres Places qu'elle à priſes ſur les Portugais.

La Gloire de cette Conquête eſt dûe à Mr. Gohens, Conſeiller d'Etat à Batavia, qui, en viſitant l'année précédente les Magaſins, & les Forts de la Compagnie, s'empara de Manaar, où eſt le Pont d'Adam, qu'on appelle ainſi, parce qu'on s'eſt imaginé que c'étoit-là le Paradis Terreſtre, & que le premier Homme a laiſſé la trace de ſon pied ſur une haute Montagne. Cette premiere Conquête, fit naître l'envie de prendre Jaffanapatan, qui eſt à l'extrémité de l'Ile, & le centre du Commerce, ou pour mieux dire la Capitale des Portugais. Il étoit

(1) Voyez Voyage aux Indes Orientales, Tome VII. pag. 29. Voyage de Schouten.

étoit impoſſible de l'aſſiéger dans les formes, mais à force de Mortiers, de Bombes, & de Canons, on obligea les Grands Seigneurs, qui avoient des Jardins, & de ſuperbes Palais dans la Ville, de les abandonner, pour chercher une retraite plus ſeure dans le Fort. Le ſiége dura trois mois, & demi, aprés lesquels les Portugais demandérent à capituler. On laiſſa paſſer à Goa ceux qui vouloient abandonner leurs Tréſors, & ſauver leur perſonne, & on permit aux autres de s'établir dans le Païs. Cette Conquête allarma le Roi de Candy, qu'on regarde comme l'Empereur de l'Ile. Quoi qu'il n'aimât pas les Portugais, il ne laiſſoit pas de craindre les Hollandois, & de les traiter en ennemis, afin d'attirer leurs préſens. Il ſe mit en Campagne, aprés la Priſe de Jaffanapatan; mais la Flote entra dans les Ports de Triquemale, & de Montecalo, où elle ruïna ſes Salines, ce qui l'obligea à faire la Paix, & la Compagnie devint Maîtreſſe paiſible des Villes, & des Forts que les Portugais poſſédoient dans cette Ile délicieuſe.

Le Roi de Portugal, vivement tou-

ché de cette perte, envoya un Ambassadeur à la Haye, faire de nouvelles propositions d'accommodement, & pour rendre cet accommodement plus facile, il s'adressa au Roi de France, & lui demanda sa Médiation. Mr. de Brienne, que le Cardinal avoit laissé à Paris, comme Sécrétaire d'Etat, agit de bonne foi, & écrivit à Mr. de Thou de s'unir avec le Ministre d'Angleterre, afin de terminer cette guerre, sur l'assurance qu'on lui donnoit, que les propositions de l'Ambassadeur Portugais étoient avantageuses aux Compagnies Hollandoises des Indes, mais lors qu'il rendit compte de ce Conseil au Cardinal, ce Ministre, chagrin de la précipitation qu'ont avoit eüe, le condamna, parce qu'il ne vouloit pas que l'Espagne soupçonnât qu'on favorisoit les Portugais, dans le tems qu'on étoit sur le point de faire la Paix avec elle.

La Lettre du Cardinal explique, & prouve ce fait, dans le quel on voit un nouvel acte de sa Politique, car d'un côté il flattoit le Roi de Portugal, en lui persuadant, qu'il étoit prêt de sacrifier tout à ses intérêts, & de l'autre il ne vouloit pas arrêter le cours d'une

guer-

guerre qui étoit desavantageuse à ce Prince, ni que la France lui prétât le secours de son intercession auprés des Etats des Provinces-Unies.

A Mr. de Brienne. (1)

A St. Jean de Luz, le 18. *Août* 1659.

J'ai vû tout ce que vous a dit l'Ambassadeur de Portugal, sur le contenu de Dépêches, que le Sécrétaire de Portugal, qui est auprés de Messieurs les Etats, a reçües de Lisbonne. Je n'estime pas que dans la Conjoncture présente Mr. de Thou doive faire les pas que le dit Sieur Ambassadeur propose. Car si les offres que ce Sécrétaire a pouvoir de faire à Messieurs les Etats sont si avantageuses qu'il dit, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne les écoute volontiers, en attendant sa Lettre de Créance, qu'il pourra faire venir aprés, & je crois, qu'il eût été bon de ne pas mander à Mr. de Thou, qu'en cas que le Député d'Angleterre voulût parler de cette affaire

(1) Voyez Lettres du Cardinal Mazarin, Tome II. pag. 50.

faire-là à Meſſieurs les Etats, il pourroit le faire auſſi, car il ne faut pas douter qu'il ne s'y porte d'abord, puisque les Anglois ſollicitent en faveur du Portugal, & qu'ils y ont intérêt: au lieu qu'étant, comme nous ſommes, à la veille de la Paix, nôtre intérêt eſt de ne rien faire qui en puiſſe tant ſoit peu troubler l'exécution.

Je ne puis donc m'empêcher de vous dire de nouveau, qu'il faut être fort réſervé ſur le point du Portugal, &c.

Mr. de Thou ſeconda les intentions du Cardinal d'une maniére qui fit beaucoup d'honneur à ſa générofité. Nous avons dit, que Dom Fernando Telles de Faro, Ambaſſadeur de Portugal, avoit plûtôt tâché de tromper la Compagnie des Indes, & les Etats des Provinces Unies, que de faire une véritable Paix. Cela ne lui ayant pas réuſſi, il fit une démarche auprés de Mr. de Thou pour le corrompre: il ſe ſervit du Pére Vaz, Jéſuite, pour lui offrir cinquante mille Piaſtres, s'il vouloit, en qualité de Médiateur, favoriſer ſon Maître. Mr. de Thou ne ſe contenta pas de réjetter l'offre, mais il demanda juſtice con-

contre le Jésuite qui l'avoit faite ; & malgré divers réfus de l'Ambassadeur, qui soûtenoit qu'il n'avoit pas la liberté de chasser un Homme si accredité dans son Ordre, & que la Reine lui avoit donné pour Confesseur, il ne laissa pas d'obtenir qu'on le feroit sortir des Provinces-Unies.

L'Ambassadeur Portugais, fut convaincu d'avoir fait une autre manœuvre plus inique. Mr. de Thou lui reprocha, qui trois mois aprés son arrivée à la Haye, il s'étoit laissé corrompre par Dom Estevan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne, qui lui fit faire le métier d'Espion, auprés des Députez des Etats, les quels s'étant apperçus qu'ils parloient à un Fourbe, le jouérent à leur tour en lui faisant de fausses Confidences.

La conduite de Dom Fernando Telles de Faro, autorisa ces accusations ; car il se retira à Cologne, & passant dans le parti du Roi d'Espagne, il soûtint qu'il n'avoit jamais reconnu le Duc de Bragance pour son Souverain ; (1) qu'au lieu

(1) Il publia cette Apologie à Cologne le 16. Juin 1659. & Mr. de Thou y répondit sous

lieu d'entrer dans le ſoulévement du Peuple, & de la Nobleſſe, il avoit refuſé tous les emplois qu'on lui avoit offerts jusqu'à celui de Gouverneur du Bréſil, qui eſt un des plus importans, & qu'il n'avoit accepté l'Ambaſſade que pour ſe mettre en liberté.

Dom Eſtevan de Gamarra fut obligé de payer ſes dettes à la Haye, & obtint pour lui une petite penſion du Roi d'Eſpagne, auprés duquel il ſe retira.

Il ſe plaignit publiquement de ce que Mr. de Thou n'avoit pas rempli les promeſſes, qu'il avoit faites au Roi ſon Maître, de terminer avec leurs Hautes Puiſſances l'affaire du Bréſil. C'eſt à cet égard que Mr. de Thou ſuivoit les ordres qu'il avoit reçus du Cardinal, & qu'en conſéquence non ſeulement il travailla très mollement à la Paix, mais qu'il fit entrer Mr. Downing, Député d'Angleterre, dans les mêmes vuës; parce que la France, & l'Angleterre avoient plus d'intérêt à brouïller ces deux Puiſſances Maritimes qu'à les unir. *Annales*

ſous le nom d'un Ami. Voyez les Mémoires pour Mr. de Thou.

nales des Provinees-Unies, *par Mr. Basnage*, *à la Haye*, 1719. *fol. L'an* 1659. §. 65. *pag*. 583. §. 66. & 67. *pag*. 584.

Le Traité de Paix de l'an 1668. entre l'Eſpagne & le Portugal, fut un bien inestimable pour ces Couronnes. Pour la premiére parceque bien loin d'être en état de ſe faire rendre ce qu'elle demandoit, elle avoit lieu de craindre de nouvelles pertes ſous une Minorité qui n'étoit pas exemte de brouilleries. Et pour la ſeconde, parce qu'outre la paiſible poſſeſſion de ſes Etats, & la décharge des incommoditez de la guerre, elle acquit l'avantage de voir ſa ſouveraineté reconnüe par ceux qui l'avoient contre dite juſques alors. *Penſées diverſes*, *écrites a un Docteur de Sorbonne*, *à l'occaſion de la Cométe qui parut au mois de Décembre* 1680. *Quatrième édition. Tom. I. à Rotterdam* 1704. *in* 8. §. *XXXVII. pag*. 63.

Les Provinces Unies furent les premiéres qui reconnurent le Duc de Bragance aprés ſon avenement à la Couronne de Portugal, & firent avec lui le 13. de Juin 1641. le Traité de la Haye, tant pour les intérêts des deux Etats, que pour ceux de la Compagnie des Indes O-

 rientales

rientales. Ce Traité auſſi bien que tous les autres que les Etats ont faits avec le Roi de Portugal, ont été conclus à la Haye ; comme celui du 27. de Mars 1645. pour le Fort de Galle dans l'Ile de Ceylon, & le Traité de Paix qui fut conclu le 16. d'Août 1661. *L'Ambaſſadeur & ſes fonctions par Mr. de Wicquefort, à Cologne* 1690. *Part. II. pag.* 177.

Le Roi Charles II. d'Angleterre me dit qu'il avoit fait le mariage de l'Infante de Portugal, & qu'il croyoit que V. M. avoit intérêt d'empêcher que ce Royaume ne tombât entre les mains des Eſpagnols; qu'il ne vouloit pas croire ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne publioit, que V. M. faiſoit une Ligue défenſive, & offenſive avec l'Eſpagne non plus que ce que diſoient les Hollandois, qu'ils ſont aſſurez d'un Traité de Garantie avec V. M. pour la Pêche.

Je lui répondis, que pour la Ligue offenſive, & défenſive avec l'Eſpagne, il n'y en avoit point de faite de nouveau; que le Traité de Paix ſubſiſtoit, V. M. étant très-exacte à tenir ſa parole, & garder ſa foi; que tout ce que le Roi d'Eſpagne peut déſirer de l'amitié, & de l'al-

l'alliance que V. M. a contractée avec lui par le Traité, sera ponctuellement observé, mais que je pouvois l'assurer qu'il n'y avoit rien davantage sur ce sujet.

Quand au Traité de Garantie avec les Hollandois au sujet de la Pêche, que je n'avois pas ouï qu'il fût fait, mais que je devois lui dire que s'il prétendoit étendre la défense de la pêche à toutes les Nations au préjudice du Droit commun, qui en donnoit la liberté à tout le monde, V. M. outre l'intérêt particuler qu'elle y avoit pour ses sujets, ne pouvoit se défendre de donner la main en cette rencontre aux Hollandois ses Alliez, ni leur refuser son entremise pour accommoder un différend, qui les pouvoit contraindre à prendre un méchant parti contre l'Angleterre, & qui pourroit beaucoup nuire aux grands desseins, qu'il paroît à tout le monde qu'il a conçus en faisant le mariage de Portugal, & qu'il est sans doute en état d'executer, ayant de forces maritimes si puissantes qu'il n'y a personne qui lui puisse faire quelque obstacle si les Hollandois demeurent ses amis.

Je lui parlai ainsi, parce qu'il m'avoit

té-

témoigné avoir deſſein de pouſſer l'affaire de la Jamaïque, & je remarquai qu'il prenoit plaiſir à ce diſcours par l'inſtance qu'il me fit de lui dire mes ſentimens avec liberté, & de lui expliquer ceux de V. M. ſur ſes deſſeins.

J'eſtimai à propos de lui dire que puiſqu'il me commandoit de ne lui déguiſer rien des ſentimens de V. M. ſur ce ſujet, je pouvois l'aſſurer, que je lui avois ouï dire, que la conjoncture préſente lui étoit ſi favorable par l'alliance du Portugal, par les Places de l'Afrique, & des Indes, & par les Colonies, qu'il avoit établies dans l'Amérique, qu'il étoit en état de conquerir des Royaumes entiers pleins de richeſſes, & d'apporter des biens immenſes dans ſes Etats, ſans qu'ils reçuſſent aucune incommodité de la guerre.

Il me dit, que l'Ambaſſadeur de Portugal, étoit parti des Dunes, que s'il eût été à Londres il m'eût fait faire compliment, & que comme l'Ambaſſadeur de France, & celui de Portugal s'étoient viſitez en Hollande, il croyoit que nous nous ſerions vûs ici. Je lui repartis, que je n'aurois pas manqué de répondre

aux

aux civilitez, qu'il m'auroit faites, & qu'à cela j'ajoûtois, que V. M. approuveroit toûjours ce qu'il m'auroit conseillé de faire là-dessus, quand bien l'exemple de Mr. de Thou n'y seroit pas. Ensuite il me dit, que l'Ambassadeur d'Espagne lui avoit demandé audience il y avoit trois jours, pour se plaindre de ce que l'Ambassadeur de Portugal avoit 400. chevaux, & les avoit embarquez dans des Navires Anglois, pour les transporter dans un Païs qui étoit ennemi de son maître, & que c'étoit contrevenir au Traite qui avoit été fait; & qu'il lui avoit répondu, que si au lieu de 400. il avoit demandé 4000 il en auroit permis la levée, & qu'il avoit le premier contrevenu au Traité, par l'imprimé qu'il avoit jetté parmi le peuple pour l'émouvoir à une révolte. Sur la quelle réponse l'Ambassadeur se retira fort mal satisfait; & il y a ordre du Roi à toute sa Cour de ne le pas voir. *Lettres, Mémoires, & Negociations de Mr. le Comte d'Estrades, à la Haye* 1719. *Tom. I. pag.* 123. *&* 124. *Lettre du Comte au Roi le* 21. *Juillet* 1661.

Le Cardinal Mazarin se doutoit bien que

que les Eſpagnols ne voudroient point abandonner le Portugal, dans la concluſion de la Paix de Munſter. Pour ſauver leur honneur a l'égard de la Catalogne ils avoient accordé une longue Tréve. Le Cardinal prétendoit qu'ils en duſſent faire de même à l'égard du Portugal. A moins que de cela ni lui, ni tout autre Miniſtre François ne pouvoit ſans prévarication, principalement ſous un Roi mineur, conſentir à aucun traitté, ou accommodement. Il nous eût été non ſeulement très-honteux, mais encore très-préjudiciable, d'abandonner à leur vengeance, & à leur haine tout un peuple; lequel ne s'étant delivré d'oppreſſion, & de tyrannie, que par nôtre ſecours, & à la faveur de nos armes, n'auroit ſû ſe maintenir par ſes ſeules forces.

La plûpart croyent avec bien de la vraiſemblance que l'affaire de Portugal uniſſoit les Hollandois avec les Eſpagnols, & les aigriſſoit preſque également contre une Nation, avec qui les uns, & les autres étoient en guerre. Les dommages que ceux-là en avoient reçus dans les Indes, les mettoient en fort mauvaiſe humeur, & ne leur laiſſoient guéres

moins

moins d'averſion, & de haine, que de dépit, & de chagrin. Dans le tems même de la Négociation du Congrès de Munſter il y eut quelques rencontres, ou combats, dans leſquels les Hollandois eurent du pis. Ce qui étoit un préliminaire, & une diſpoſition peu favorable pour l'accommodement. *L'Hiſtoire du Cardinal Mazarin, par Mr. Aubery, à Paris* 1695. *en* 8. *Tom. I. liv. IV. chap.* 2. *pag.* 407. *&* 441.

L'affaire de Portugal ne fut pas encore une des moindres, à quoi les deux premiers Miniſtres le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro avoient à travailler dans la Paix des Pirinées en 1658. Les Portugais avoient fait tout leur poſſible pour conclurre avec nous une ligue offenſive, & défenſive contre l'Eſpagne. Ils offroient pour cela & places, & argent. Le Cardinal Mazarin n'y voulut jamais entendre. Je craignoit que ce ne fut rendre la paix entre la France, & Eſpagne trop difficile pour ne point dire impoſſible, rien ne lui paroiſſant plus mal-aiſé à modérer, ou à vaincre que l'anthipathie, & l'averſion naturelle d'entre les Portugais, & les Caſtillans.

Ce

Ce n'eſt pas qu'il ne comprit bien de quelle importance il ſeroit d'abandonner le Portugal aux Caſtillans, & de réfuſer le ſecours de nos armes à tout un peuple qui nous le demandoit avec inſtance. C'eſt pourquoi il n'oſa pas s'y reſoudre en 1648. pendant la minorité de Louïs XIV. réſervant au Roi quand il ſeroit majeur, d'en ordonner comme il lui plairoit, & n'agreant juſques-là autre temperament qu'une longue Tréve pour le Portugal, & la Catalogne, qui avoient ſecoüé l'un, & l'autre le joug Eſpagne.

Depuis, lors que ce vint à la concluſion du Traité, il ne ſe trouva guéres moins embarraſſé que jamais. Il ne jugeoit point du tout raiſonnable que nous expoſaſſions les forces du Roi, & de l'Etat, pour des gens qui verroient volontiers les combats, & les ſiéges les bras croiſez. En effet l'on s'en étoit plaint ſouvent à eux-mêmes, & on leur avoit inutilement repreſenté qu'ils devoient de leur part faire auſſi quelque effort & quelque diverſion conſidérable dans le cœur même de l'Eſpagne.

Dans cette conjoncture, le Cardinal Mazarin s'aviſa d'un expédient fort avanta-

vantageux en apparence, qu'il leur fit proposer tant par le Comte de Soure, leur Ambaſſadeur, que par un Envoyé exprés. On n'explique pas préciſement quel étoit cet expedient. On ſe contente de remarquer en termes géneraux, que le Cardinal ſe douta bien qu'ils ne l'accepteroient point, parce qu'il alloit contre la Souveraineté du Royaume, & de la Monarchie, dont ils ſont extraordinairement jaloux.

Quoi qu'il en ſoit, tout ce que nous peûmes obtenir pour eux au Traité de Paix, ce fut qu'il ſeroit donnè au Roi Très-Chrêtien un delai de trois mois, à compter du jour de l'échange des ratifications pour envoyer en Portugal, y ajuſter, & reduire toutes choſes à la ſatisfaction du Roi Catholique. Aprés lequel tems Sa Majeſté Très Chrêtienne ne pourroit abſolument ſe mêler des affaires de ce Royaume, ni y faire paſſer ſous quelque prétexte que ce fut aucun ſecours ſoit d'hommes, de vaiſſeaux, ou d'argent.

Mais ce qui doit ſurprendre le plus, eſt ce qui s'apprend par le Traitté même, que nous avions offert a l'Eſpagnol de lui

rendre, outre les Places que nous lui remettions déjà, toutes les autres Conquêtes que nous avions faites dans tout le cours de la guerre, comme auſſi de rétablir entiérement, & ſans reſerve aucune, Monſieur le Prince de Condé, pourvû qu'on laiſſât les affaires de Portugal en l'état qu'elles étoient alors.

La plûpart néanmoins s'imaginent que le Cardinal Mazarin n'avoit fait ces offres, que pour témoigner le ſoin que nous devons prendre de ceux qui ont recours à nôtre protection, & à nôtre alliance; & qu'il ne les avoit faites que dans l'aſſurance qu'on ne les accepteroit pas. Ce nous étoit infailliblement quelque ſorte d'avantage, que l'Eſpagne demeurât travaillée d'un reſte de guerre, tandis que la France jouïroit d'une paix ſolide, & d'un profond repos. Et l'on ſe doutoit bien qu'un Prince, comme le Roi de Portugal, qui avoit juſques-là menagé ſon argent, & ſes forces, ne manqueroit pas de reſſource, ni de gens qui s'uniroient, & qui joindroient leurs intérêts aux ſiens. *Idem Tom. II. liv. VIII. chap. I. pag.* 561.

L'entrevuë du Comte de Pignaranda Pléni-

Plénipotentiaire d'Eſpagne , avec le Marquis de Lionne , Sécretaire d'Etat en France, à Cambrai l'an 1649. ne ſervit qu'à faire naître de plus grands obſtacles, car chacun rapportant les choſes à ſa maniére, le Comte publia que le Miniſtre François, n'avoit jamais voulu ſe départir de la rigueur des Traittez de Munſter, & celui-ci ſoûtint, que le Comte avoit voulu exclure avec une hauteur inſupportable le Portugal, que la France vouloit faire comprendre dans le Traitté. *Hiſtoire du Regne de Louïs XIV. Roi de France, & de Navarre. Tom. I. ſeconde partie. Par H. P. de Limiers, à Amſterdam* 1718. 8. *liv. II. pag.* 135.

Le Comte de Pignaranda a dit auſſi confidemment à Monſieur Contarini, Ambaſſadeur de Veniſe, en paſſant par la Flandre, qu'il ne ſigneroit la Paix avec la France qu'à condition d'exclurre de la Paix les Catalans & le Portugal. *Idem pag.* 136.

Tout jeune qu'étoit Louïs XIV. on parloit déja en 1653. de le marier. La propoſition en avoit été faite plus d'une fois, & celles qu'on renouvella cette année n'eurent pas plus de ſuccès que les

precedentes. Ce fut premierement une des filles du Duc d'Orléans, du second lit, que l'on proposa de lui faire épouser. Ce Prince étoit toûjours à Blois, fort mécontent de la Cour, & l'on vouloit apparemment le regagner par l'espérance de ce mariage. Toutefois il ne reussit pas, non plus que celui qui fut proposé avec l'Infante de Portugal. On prétend que la Négociation de ce dernier, avoit été commencée dés le tems que la Cour étoit encore à Poitiers, & qu'elle avoit envoyé un Député à Lisbonne, pour engager le Roi de Portugal, en considération de cette alliance, à joindre ses forces à celles du Roi pour réduire entiérement la Catalogne. On ajoûte que le Traitté en avoit été conclu, & tenu sécret, & l'on en débita même des circonstances. (1) Mais il parut par l'événement que c'étoit un projet sans realité; puisque pendant le siége de Gironne qui fut fait cette année, il ne parut

(1) Ces circonstances étoient, que le Roi de Portugal, devoit fournir au Roi Très-Chrêtien, vingt-quatre Navires de guerre avec une somme de trois millions d'or.

fut aucun vaiſſeau Portugais pour fortifier la Flote du Duc de Vendôme. *Idem Tom. II. premiere Partie liv. III. pag.* 258.

Dom Louïs de Haro, premier Miniſtre de Philippe IV. aprés pluſieurs Conférences avec le Nonce, & l'Ambaſſadeur de Veniſe, pour la Concluſion de la Paix avec la France, répondit enfin (1) qu'il falloit que le Roi Très-Chrêtien abandonnât de ſon côté les intérêts du Portugal; qu'il n'y avoit plus d'alliance entre ces deux Couronnes, & que ſi la France la renouvelloit, ce feroit témoigner peu de diſpoſition à entrer en Traité. *Idem pag.* 374.

La cinquiéme Conférence (2) entre le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro, Plénipotentiaires de France, & d'Eſpagne, pour la même Paix entre les deux Couronnes, qui ſe traita dans l'Ile des Faiſans, regardoit preſque toute les intérêts du Prince de Condé, ceux du Roi de Portugal, & quelques autres Négociations politiques, que je ne m'arrêterai pas à en faire le récit. La ſeptiéme Conféren-

(1) En 1654.
(2) En 1659.

férence entre les mêmes Miniſtres, roula presque toute ſur les affaires de Portugal, & ſur celles du Prince de Condé. *Idem Tom. II. ſeconde Partie liv. IV. pag.* 163. & 225.

Le Roi de Portugal (1) qui n'étoit point encore reconnu par l'Espagne, quand cette Couronne en 1659. fit la Paix avec la France, craignoit avec raiſon devoir tomber toutes les forces de l'Espagne ſur lui, & dans cette penſée, il fit de grandes inſtances auprés du Roi Très-Chrêtien pour être compris au Traité.

Il y avoit long-tems que la France l'amuſoit d'une vaine espérance de s'unir d'intérêt avec lui contre l'Espagne. Elle avoit commencé de le faire dés la premiere revolution arrivée en Portugal après la mort de Dom Sébaſtien (2) & l'on

(1) Il ſe nommoit Alphonſe Henriques. C'étoit un Prince mal fait de corps, & d'un esprit qui ne répondoit ni à ſa fortune, ni au beſoin qu'avoit le Royaume d'un Prince plus digne de remplir le Throne. Il étoit encore mineur, & ſous la tutelle de ſa mere, Princeſſe de beaucoup d'eſprit, mais combattuë par l'autorité, & par les factions de quelques Miniſtres.

(2) En 1578.

l'on en peut voir quantité de traits curieux dans l'Hiſtoire Univerſelle d'Aubigné. Depuis ce tems-là elle n'avoit jamais ceſſé de faire eſpérer à ce Royaume des ſecours conſidérables, & cela dans la vuë de s'en ſervir en cas de beſoin, & de l'empêcher de prendre avec quelque autre Puiſſance des engagemens qui auroient pû être deſavantageux à la Couronne de France: mais elle avoit toûjours eu la politique de n'en venir néanmoins à aucune alliance formelle avec lui. Les Portugais ne le croyoient pas ainſi; car quoiqu'ils ne puſſent montrer aucun Traité, par lequel le Roi T. C. ſe fût engagé expreſſément à ne faire point la paix ſans eux, ils avoient la parole de Louïs XIII. qui leur avoit promis pluſieurs fois de ſoûtenir leurs intérêts de tout ſon pouvoir dans le prochain Traité, & en tout cas de le ſecourir puiſſamment, & ces promeſſes ſpécieuſes les avoient empêché de ſe jetter entre les bras des Anglois, & des Hollandois, comme ils l'auroient pû faire pluſieurs fois. C'étoit-là leur grand grief, & leur principal ſujet de plainte. Ils accuſoient la France de les avoir amuſez de paroles

peu ſincéres, & de proteſtations dont l'unique but avoit été de les garder pour l'occaſion, ſans ſe mettre autrement en peine de leurs intérêts. Ils ſe plaignoient de ce qu'ayant toûjours été les plus fidéles partiſans de la France, on ne laiſſoit pas de les abandonner à la merci de la Maiſon d'Autriche, comme des gens à qui l'on n'avoit aucune obligation; que le Roi T. C. aimoit mieux conclure à leur préjudice une paix telle quelle avec l'Eſpagne, que de continuer la guerre plus avantageuſement que jamais de concert avec eux, avec la République d'Angleterre, & celle de Hollande, qui conſentoit de traitter une une alliance offenſive, & défenſive, ſi S. M. eût voulu y entrer. Ce dernier chef étoit inconteſtable; la propoſition en avoit été faite à la Haye à Mr. de Thou, Miniſtre de France, par le Député d'Angleterre; mais le Cardinal en avoit empêché le ſuccès, parce, diſoit-il (1) qu'étant à la veille de conclure la paix, l'intérêt de la Couronne étoit de ne rien faire qui en pût

(1) Dans une de ſes Lettres au Comte de Brienne.

pût tant ſoit peu troubler l'exécution.

Cependant les François publioient de toutes parts, que c'étoit contre leur gré qu'ils ſe portoient à abandonner le Portugal, mais qu'ils y étoient forcez par la conjoncture. Qu'il falloit conſidérer que la guerre entre les deux Couronnes duroit depuis vingt-cinq ans; qu'avant celle-là la France en avoit ſoûtenu une fort longue, & fort fâcheuſe contre l'Empereur, & qu'elle ſe trouvoit enfin dans un état à ne pouvoir être portée par aucune conſidération à refuſer une paix, qui lui procuroit le repos dont elle avoit un ſi grand beſoin. Que la France aprés tout n'étoit pas obligée de faire aucune démarche en faveur d'une Nation, dont la maxime avoit toûjours été de demeurer ſpectatrice de la guerre des deux Couronnes, & de joüir durant ce tems-là d'une tranquillité, qui l'Eſpagnol, occupé contre la France, n'étoit pas alors en état de troubler. Enfin ils ajoûtoient qu'on n'avoit jamais pu, dans la plus grande ardeur de la guerre, porter le Portugal à faire aucun progrès, ni aucune conquête, dont la reſtitution lui eût été miſe en compte en cas d'accommode-

ment. C'eſt ainſi que la plûpart des François raiſonnoient. Mais comme ce n'eſt pas toûjours aux diſcours du Vulgaire, qu'on doit s'en raporter ſur le ſecret de ces ſortes de Négociations, on ſera bien aiſe ſans doute de trouver ici la Lettre que le Cardinal Mazarin écrivit à l'Ambaſſadeur de Portugal au ſujet des prétentions du Roi ſon maître. (1)

J'ai reçu, lui dit-il, la Lettre qu'il a plu à Votre Excellence de m'envoyer, avec la Lettre, & le Mémoire que l'accompagnoient, & quoique je me puiſſe remettre pour la réponſe, à ce qui lui mandera le Sieur Réſidenr qui eſt ici, ayant eu de longs entretiens avec lui, je ne laiſſerai pas de répliquer à V. E. que quelque choſe qu'il arrive des intérêts du Portugal, la Chrêtienté aura peine à croire les pas que le Roi mon maître a faits pour obliger celui d'Eſpagne à conclure, laiſſant le Roi de Portugal paiſible poſſeſſeur de tout ce qu'il a préſentement, juſqu'à s'être avancé d'offrir pour cela non ſeulement le fruit d'une guer-

(1) Cette Lettre eſt datée de St. Jean de Luz du 18. Août 1659.

guerte de 25. ans, c'eſt à dire toutes les Conquêtes, que l'on voit bien que l'Espagne, tombera d'accord de laiſſer, mais auſſi de rétablir Mr. le Prince de Condé. Cette verité eſt ſuë de tous ceux qui ont eu part à la Négociation de la paix qui s'eſt introduite depuis huit, ou neuf mois, & j'ai déja renouvellé avec beaucoup de chaleur, & d'efficace ces mêmes offres au Seigneur Don Louïs de Haro, les appuyant de toutes les raiſons les plus fortes qui m'ont pu tomber dans l'eſprit, en quoi je me ſuis conformé aux ordres précis, que j'en avois du Roi, & ſuivi mes inclinations, & la forte paſſion que j'ai de donner des marques de mon très-humble ſervice au Roi, & à la Reine de Portugal. Mais je ſuis obligé de dire à V. E. que juſqu'à préſent mes ſollicitations, & mes efforts ont été inutiles, le dit Seigneur Don Louïs, ne voulant en aucune façon entendre à de ſemblables propoſitions, quelque ſoin que j'ai pris pour tâcher à lui faire connoître l'avantage que l'Espagne en pourroit retirer.

J'ajoûterai que l'on aura d'autant plus de peine à croire les diligences que le

Roi

Roi fait pour ſe dépouïller de tous les avantages, qu'il à remportez d'une longue guerre, dans la quelle ſes armes ont eu le bonheur de faire tant de progrès, pour aſſurer au Roi de Portugal celui de jouïr en repos des Etats, qu'il poſſéde, juſqu'à vouloir même combler de graces Mr. le Prince de Condé, aprés tous les excés qu'il a commis contre cette Couronne, ce qui ne pourroit être que d'un très-mauvais exemple à la poſterité, d'autant plus que le Roi mon Maître en uſe ainſi par une pure générosité; puiſque quelque choſe que porte le Mémoire des vingt-ſept raiſons que j'ai reçu, Sa Majeſté ne s'eſt obligé en aucune façon de ne conclure pas la paix ſans que le Roi de Portugal y ſoit compris.

Je dirai de plus que le feu Roi de glorieuſe mémoire ne s'y eſt auſſi engagé en aucune maniére. Car d'avoir fait eſpérer que l'on traiteroit, & que l'on concluroit là-deſſus, lors que le Roi de Portugal envoyeroit un Miniſtre en France avec pouvoir ſur cela, c'eſt une aſſez bonne preuve que le feu Roi n'avoit rien promis, & qu'il croyoit bien

de

de pouvoir ajuſter ce point ſans s'engager à ce que ſouhaitoit le Roi de Portugal, pourvû qu'on lui accordât d'autres choſes qu'il croyoit auſſi pouvoir prétendre ; ce qui n'ayant pas été fait, l'affaire demeura ſans aucune concluſion, comme il paroit aſſez par les diligences continuelles qui ſe ſont faites depuis, durant ce Regne, pour obliger Sa Majeſté à s'engager par un nouveau Traité à ne pouvoir faire d'accommodement avec l'Eſpagne ſans que le Portugal y fut compris. Et s'il étoit vrai, comme il eſt porté ſans aucun fondement dans le dit Mémoire, que la France eût promis, de ne faire jamais la Paix ſans le Portugal, je ne comprens pas à quel propos on auroit continuellement depuis dix-huit ans ſollicité, & preſſé pour une choſe, qu'on préſuppoſoit déja accordée.

Il me ſemble que j'ai aſſez ſatisfait Votre Excellence, & plus en détail ſur ce point, lorſque j'eus le bonheur de l'entretenir, en ſorte qu'il me parut qu'il n'y avoit point de replique. Néanmoins j'ai bien voulu lui marquer ſuccintement dans cette Lettre ce que je ne pouvois pas m'empêcher de lui repliquer à cauſe

du

du Mémoire qu'elle m'a envoyé.

Quelles que ſoient les raiſons contenuës dans cette Lettre du Cardinal, il eſt certain qu'il ne négligea de faire comprendre le Portugal dans le Traité de Paix, que pour profiter dans la ſuite des différens de ce Royaume avec l'Eſpagne; & que bien loin de concourir à terminer la guerre, qui étoit entre eux, il envoya même peu aprés du ſecours aux Portugais, pour les rendre plus égaux aux Eſpagnols, & leur faire ainſi conſumer à tous deux leurs forces. *Idem pag.* 231.

A l'égard de ce qui ſe paſſa dans les entrevuës de Louïs XIV. & Philippe IV. en 1660. aux Pirinées, quoique les deux Miniſtres le Cardinal Mazarin, & D. Louïs de Haro y parlaſſent de diverſes Négociations importantes, on n'y conclut rien autre choſe que ce qui concernoit l'exécution de la paix qu'ils avoient ſignée l'année précédente : on tâcha de trouver un tempérament pour les affaires du Royaume de Portugal. Les Eſpagnols offrirent de laiſſer à la Maiſon de Bragance, avec un ample pardon du paſſé, tous les biens & états Patrimoniaux, & d'honorer le Fils aîné du

du titre de Viceroi perpétuel de Portugal. Les Portugais de leur côté consentoient de reconnoître le Royaume de Portugal comme un Fief de la Castille, à laquelle ils offroient une contribution d'un million par an, de quatre mille hommes de pied, & de huit Vaisseaux bien armez. Il n'auroit peut-être pas été difficile dans l'embarras, & dans l'appréhension des événemens, de porter le Roi Alphonse à se contenter du Brésil en Souveraineté, & du titre du Roi des Algarves. Mais l'aversion que le Roi d'Espagne, & son Favori avoient contre cette Nation, empêcha qu'on ne fit aucun accommodement. Les Portugais voyant qu'il n'y avoit point d'accord a espérer, travaillérent à faire des Traittez importans avec l'Angleterre, & la nouvelle Reine ne fut pas plûtôt arrivée en France, que cette Couronne permit au Portugal de léver des Troupes dans le Royaume, & qu'elle lui en envoya même quelques unes sous le nom particulier du Maréchal de Turenne. Personne n'ignoroit que ce ne fût par ordre de la Cour, qui, voyant d'un côté l'épuisement de la Castille, y de l'autre

tre le mauvais état du Portugal, résolut de secourir sous main celui-ci, pour donner moyen à ces deux Puissances de se détruire. *Idem pag.* 293.

Quelque relâche que l'Espagne eût pu recevoir par le Traitté des Pirinées, elle avoit eu assez de peine à soûtenir honorablement la guerre avec le Roi de Portugal. On peut voir par la lecture du Traitté des Pirinées, de quelle manière le Roi Louïs XIV. abandonna ce Royaume, au quel il s'obligea de ne donner aucun secours ni directement, ni indirectement. Mais quelque avantage que le Roi Catholique se pût promettre de l'exécution de cet Article, il ne laissa pas de se trouver un grand nombre de François dans les armées du Roi de Portugal, & quantité d'armes, & de munitions, qui n'étoient point venuës d'ailleurs que de France. Il s'en plaignit diverses fois, comme d'une contravention au Traitté, mais on ferma la bouche à ses Ministres, en leur disant que tout cela ne se faisoit, ni de l'ordre, ni de l'aveu du Roi, & que la France étant le Païs du monde le plus rempli de braves gens, il étoit impossible d'empêcher

ceux

ceux qui aimoient la gloire d'aller chercher ailleurs les occasions d'en acquérir. Il seroit inutile de rapporter ici les Traitez que la France avoit faits avec le Portugal avant la Négociation des Pirinées ; mais il est important de parler de celui qu'elle contrata avec le Roi Don Alphonse VI. du nom, parce que ce fut celui qui porta le plus grand coup, qui donna lieu à la rupture entière avec l'Espagne, & qui contraignit enfin Sa Majesté Catholique à reconnoître le Roi de Portugal, & à faire la Paix avec lui.

Ce Traitté fut conclu à Lisbonne le dernier Mars de cette année (1) & portoit expressement une Alliance offensive, & défensive entre les deux Rois pour dix années ; il commençoit par un préambule, où l'on exposoit. Que après que le Roi Très-Chrêtienne d'une part, usant de moyens doux, & amiables n'avoit pu réduire le Roi de Castille à ce que par la justice de sa cause, il lui rendît les Places, & Etats qui appartenoient par succession à la Reine Très-Chrêtienne son Epouse, ni de l'autre part

(1) En 1667.

part le Roi de Portugal aprés plusieurs victoires, n'avoit pu obtenir du Roi de Castille une bonne, & seure Paix, comme finalement il se connoissoit par de infinies expériences que la seule force des armes pouvoit obliger les Castillans à ce qu'ils consentissent à ce que chacun jouît de ce qui lui appartient &c. Sa Majesté Très-Chrêtienne le Roi de France, & Sa Majesté le Roi de Portugal étoient convenuës de conctrater une Alliance offensive, & défensive entr'eux, dont les principales conditions s'en suivent par extrait.

Que le Roi Très-Chrêtien déclarera la guerre au Roi de Castille par mer, & par terre, dés qu'il aura fait la Paix, qu'il traitte avec l'Angleterre. Que si la dite Paix ne se concluyoit pas dans l'espace de trente mois, Sa Majesté Très-Chrêtienne ne laisséroit pas de déclarer la guerre à l'Espagne, & que le Traitté s'observeroit pendant dix ans, à compter du jour, qu'il auroit été conclu.

Que Sa Majesté Très-Chrêtienne donneroit, & continueroit par forme de subvention au Roi de Portugal, pendant les

les dits dix ans la ſomme de neuf cens mille Cruſades par an, faiſant la ditte ſomme un million & huit cens mille livres de France, qui feront exactement payées pendant tout le tems que Sa Majeſté Très-Chrêtienne n'aura point encore déclarée la guerre, & que lors qu'elle l'aura déclarée, elle payera ſeulement un million de livres par an.

Que la dite alliance, & ligue durera jusques à ce que les deux Rois demeurérent reſpectivement ſatisfaits, &c. Qu'il ne ſera pendant les dix ans, licite à nul des deux Rois de faire paix, ni trève ſéparement, &c. Fait à Lisbonne le dernier Mars 1667.

On voit par ce Traitté, & la ſuite achevera de le faire connoître, que le Roi Catholique étoit dans une néceſſité abſoluë de faire la paix, & que quand il lui en auroit dû couter la moitié de ſes Provinces des Païs-Bas, il n'auroit pu s'en diſpenſer.

Il eſt certain auſſi, que quelques importantes, que fuſſent les ceſſions, qu'il fut obligé de faire en ſuite par le Traité d'Aix-la-Chapelle, il n'en étoit point touché comme de celle du Portugal.

L'éloignement de celles-la l'y rendoit en quelque façon insensible, & il se consoloit dans l'espérance que les Hollandois veilleroient pour lui à la conservation de ce qui lui resteroit; mais il ne pouvoit se résoudre, sans une répugnance extrême, à donner les mains à l'établissement d'une Puissance Souveraine, & égale en dignité à la sienne, dans le sein de l'Espagne; son honneur, & son intérêt s'y trouvoient également engagez. Son honneur, en ce qu'il s'étoit vanté plusieurs fois, qu'il ne remettroit jamais l'épée dans le foureau, qu'il n'eût réduit à l'obéissance ce Royaume rebelle; & son intérêt, en ce que c'étoit souffrir que l'ennemi se logeât à sa porte, & pour ainsi dire, chez lui, & en ce qu'il perdoit par là dans les Indes des dominations, & des richesses immenses, sans espoir de les recouvrer jamais. Il fallut pourtant s'y résoudre, & même commencer par là, parce qu'autrement il n'y auroit pas eu moyen d'amener le Roi Très-Chrêtienne à la paix. Ainsi la proposition en fut écoutée, & le Traité conclu à Lisbonne le 5. Janvier 1668. *Idem Tome III. Liv. VI. pag.* 197.

Le

Le Roi de Portugal, qui avoit religieusement observé la Neutralité entre les deux partis de France, contre l'Angleterre, & leurs Alliez sans pencher d'un côté ni de l'autre, touché de tant de miséres, & de désolations répanduës dans l'Europe durant le cours d'une si longue guerre, fit aussi remontrer en 1696. à Sa Majesté Très-Chrêtienne, par son Ministre à la Cour de France (1) le desir que Sa Majesté Portugaise auroit de voir la Paix rétablie entre les Princes Chrêtiens, & l'Europe delivrée enfin de cet abîme de maux où elle étoit plongée depuis tant de tems. Pour contribuer à lui procurer ce don inestimable de la Paix que le Ciel, disoit-il, promet, & donne à ceux qui l'aiment, & qui la cherchent: ce Prince fit présenter au Roi Très-Chrêtien ses bons offices, & s'offrit de faire les mêmes remontrances aux Rois, & Princes de la Ligue, au cas que Sa Majesté, qui devoit être le prémier mobile de cette Négociation, le trouvât à propos. Le Roi de France remercia Sa Majesté Portugaise par son Am-

(1) Le Marquis de Cascaes.

Ambaſſadeur, & lui ſignifia, qu'il accepteroit volontiers la Médiation de toutes les Puiſſances Neutres, au cas que les Princes Alliez, y vouluſſent concourir. Le Roi de Portugal, qui attendoit une réponſe plus convenable à ſon compliment, étant d'ailleurs informé que Sa Majeſté Très-Chrêtienne amuſoit tous les Etats de l'Europe, en leur deſtinant en apparence la Médiation, qu'il l'avoit promiſe à Rome, à Veniſe, & aux Cantons Suiſſes, pour ne rien dire de Dannemarck, & de la Suéde, & que ſon but n'étoit que d'avoir un Médiateur plus à ſon gré, ordonna à ſon Ambaſſadeur de ne dire plus rien de cette affaire, & que ſi le Roi Très-Chrêtien avoit beſoin de ſa Médiation il pourroit bien la faire demander lui-même à Lisbonne. *Idem Tome VI. Liv. XII. pag.* 219.

La Négociation du Roi de France avec l'Electeur de Cologne en 1701. avoit été précédée du Traité d'Alliance du Portugal avec les deux Couronnes de France & Caſtille, le Roi Pierre II. n'ayant pu s'en défendre dans la crainte d'y être forcé, en l'état où il ſe trouvoit desarmé, & ſans ſecours préſent des

Al-

Alliez, ou de la Grande Alliance. Mais la différence des conjonctures lui fit dans la suite prendre des mesures plus conformes à ses intérêts, qui ne pouvoient se séparer de ceux de la cause commune. *Idem Tome VII. Liv. XIII. pag.* 177.

Le Roi de Portugal par de spécieuses promesses s'allia avec la France, & Castille aprés la mort de Charles II. *Idem Tome VIII. Liv. XV. pag.* 4.

CHAPITRE IX.

Mémoires du Royaume de Portugal en général concernant l'Histoire Ecclésiastique & Séculière.

VOus savez qu'encore que je vous donnasse pouvoir d'approcher de la somme de quatre millions pour achéter Dunkerque, outre que je prenois des termes pour le payement bien plus hauts, c'étoit aussi à condition, que les trois derniers payemens, de deux cens mille écus chacun, seroient indispensablement appliquez au maintien, & aux secours,

que le Roi d'Angleterre donneroit au Portugal. *Lettres, Mémoires, & Négociations de Mr. le Comte de Estrades, à la Haye,* 1719. 8. *Tome I. pag.* 314. *Lettre du Roi au Comte du* 27. *Août* 1662.

J'ai reçû par les mains du Sieur Batailler les deux Lettres de Votre Majesté du 20. & pour satisfaire à l'ordre qu'elle me donne de faire part au Roi d'Angleterre des avis contenus dans l'une d'icelles, je pris le tems Vendredi dernier d'une visite, qu'il fut rendre à la Reine Mere à Grenwich, pour les lui communiquer; il reconnut qu'ils étoient vrais par la circonstance de la proposition, qui lui a été faite par cet autre Catalan, de surprendre un des Ports de Catalogne, le quel il ne m'a pas nommé; & il va travailler à la recherche de Dom Gabriël, ou Raphaël, afin de s'en assurer. Il me pria de témoigner à Votre Majesté qu'il se sentoit infiniment son obligé des soins qu'elle prenoit de ses intérêts; que cela l'obligeoit davantage à se lier étroitement à elle, comme il en avoit toûjours eu le dessein; que pour le voyage de Francisco de Mello à Rome, & la déclaration qu'il devoit faire

à

à la vûe des Etats du Pape, il n'en avoit pas ouï parler, & ne le croyoit pas; & à même tems il me dit, qu'il avoit eu un avis, que deux Vaiſſeaux partis des Indes, chargez de riches Marchandiſes ſous le nom des Portugais, pour le compte des Espagnols, devoient bientôt arriver à Cadis; & qu'il faiſoit le lendemain partir une Frégate pour porter ordre à Laſſon de croiſer ſur les hauteurs de cette Place, & de s'en ſaiſir; qu'il avoit toutes les piéces juſtificatives de ce déguiſement, le quel avoit été concerté avec Auguſtin Colonel, dont Votre Majeſté lui avoit donné les prémiéres défiances; & ſur le Portugal il demeura d'accord, que cet Evêque, qui a été mis dans le Conſeil depuis que la Reine s'eſt retirée du Gouvernement des affaires, leur a été autrefois ſuſpect, & qu'il peut bien à préſent ſe trouver gagnée par les Espagnols, vû les grandes cabales qu'ils entretiennent dans tout ce Royaume; & que la méchante conduite, & la grande préſomption de cette Nation lui donnoit une fort mauvaiſe opinion de leurs affaires; qu'il avoit prétendu ſe porter à de nouveaux ef-

forts pour leur ſecours ; ſi l'affaire, qu'il m'avoit fait propoſer par Monſieur le Chancelier avoit réuſſi (1) & qu'il ne voyoit que ce ſeul moyen, dont il pût ſe ſervir pour cela ; mais que depuis que Votre Majeſté lui avoit parû ſi modéré dans ſes offres, il commençoit à croire qu'il conſerveroit Dunkerque en le remettant entre les mains du Parlement, & qu'il arriveroit du Portugal ce qu'il plairoit à Dieu. *Idem Lettre du Comte au Roi le* 28. *Août* 1662. *pag.* 316.

Enſuite le Chancellier d'Angleterre m'a dit, que le Duc de Lorraine avoit fait ſolliciter le Roi ſon Maître par un exprés, de ſe mêler dans l'affaire qu'il avoit avec Votre Majeſté : que le Prince Charles même, avoit été en Angleterre pour cela, addreſſé par Batteville à une Dame de Bourgogne ſa parente, nommée la Marquiſe de Montbeſon, la quelle avoit été chargée en même tems d'un paquet ; où il y avoit deux Lettres pour le Roi d'Angleterre, l'une du Duc de Medina de las Torres, & l'autre du Préſident de Caſtille, pour l'obliger de s'entre mettre

(1) C'étoit la Vente de Dunkerque.

tre de l'accommodement du Portugal; que Sa Majeſté avoit répondu ſur l'intérêt du Prince, qu'il ne vouloit pas le voir, & qu'ayant examiné les Lettres ſur le Portugal, il avoit découvert qu'elles étoient ſuppoſées par l'artifice de Batteville, qui avoit trompé la dite Dame de Montbeſon; comme nous en étions en cet endroit, le Roi d'Angleterre eſt arrivé, qui a apporté une Lettre, que la Reine de Portugal a écrite à la Reine ſa femme, la quelle il a luë en ma préſence; elle répreſente la larme à l'œil, ce ſont les termes de la Lettre, le miſérable état des affaires de ce Royaume, par la foibleſſe des Portugais, & par la cabale des Partiſans d'Eſpagne, qui ont prévalu dans le Conſeil depuis qu'elle s'en eſt retirée, dont cet Evêque, que Votre Majeſté indique dans ſa dépêche, eſt le chef; que l'épouvante eſt ſi grande dans Lisbonne, & dans le Païs, que les Principaux s'en retirent avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs biens, que cela ménace une perte quaſi infaillible de ce Royaume, parce qu'elle voit bien, que le Roi d'Angleterre ne ſauroit ſeul l'empêcher; & qu'elle ne trouve qu'un re-

remède, qui eſt, qu'il s'employe auprés des Eſpagnols pour obtenir d'eux une ſurſéance d'armes, ou que s'il ne ſe ſent pas aſſez fort pour y parvenir, ou qu'il ne juge pas qu'il ſoit même de la bienſéance de la demander, qu'il faſſe de nouveaux efforts envers Votre Majeſté pour l'engager à lui donner quelque ſecours, voulant par-là faire entendre une rupture avec l'Eſpagne. Voilà le ſens de la Lettre ſur la quelle le Roi d'Angleterre m'a redit les mêmes choſes, que j'ai déja touchées dans cette Dépêche à Votre Majeſté, & le Chancelier y a ajoûté en ſa préſence, que puis qu'il n'étoit pas poſſible que Votre Majeſté fût conviée par ſon intérêt de pouſſer la choſe juſqu'à une rupture, il croit que du moins elle pouvoit parler au Marquis de Fuentes, & en feignant de lui donner officieuſement des avis des préparatifs qui faiſoit l'Angleterre pour cette guerre, lui faire appréhender une rupture avec elle, en lui exagérant, que Laſſon eſt dans la riviére de Liſbonne, qu'il ſe prépare ici encore dix Vaiſſeaux pour l'aller joindre; que par ces forces maritimes les Eſpagnols peuvent être fort incommodez,

dez, non ſeulement au commerce qui ſe fait dans l'Eſpagne, mais encore aux Indes; que ſans vouloir reculer les avantages que S. M. Catholique peut s'acquerir dans la conquête de ce Royaume, V. M. croiroit qu'il y auroit lieu de faire quelque propoſition au Roi de la Grande Bretagne, pour en procurer l'accommodement, & parvenir ainſi à une ſurſéance d'armes, ou Tréve, ſous prétexte de lui faire éviter un ennemi puiſſant, qui lui va tomber ſur les bras, & qu'à cet effet V. M. offrît de ſe mêler de l'affaire auprés du Roi d'Angleterre, ſi ce n'eſt qu'elle voulût ſe charger elle même de la médiation, qui ſeroit quelque choſe encore plus avantageuſe. Enfin pourvû que par l'un ou autre de ces expédiens, ou tel que V. M. pourroit penſer, l'on puiſſe gagner l'hyver prochain, ce tems fera prendre de nouvelles réſotions, par les quelles ce Conſeil ſuſpect pourra être changé, & le peuple rémis de ſon effroi. Le Roi d'Angleterre a ajoûté qu'il m'avoit dit déja, qu'il n'avoit de reſſource pour le ſecours de ce Royaume que la vente de Dunkerque; que ſi l'on ne pouvoit convenir du prix avec

V.

V. M. il auroit cette satisfaction d'avoir tenté toutes choses pour cela. *Idem pag.* 319.

Sur les avis, dont V. M. m'a ordonné de faire part au Roi d'Angleterre, il m'a répondu; qu'il n'avoit jamais vû Dom Emanuel d'Auch; que c'étoit un Moine Catalan, qui lui avoit proposé cette entreprise, & que (comme il n'y avoit pas donné) il jugeoit que ce même Moine, pour tirer de l'argent du Marquis de Fuentes, lui en avoit découvert le dessein, & lui avoit nommé Dom Emanuel d'Auch, pour celui que le devoit exécuter. Il m'a prié de témoigner à V. M. qu'il lui étoit sensiblement obligé du soin qu'elle prenoit de lui découvrir tous les jours tant de choses, qui tomboient si fort dans ses intérêts. *Idem Lettre du Comte au Roi du 2. Septembre 1662. pag.* 324.

La Lettre que vous a été montrée de Portugal, n'est pas plus vraye, & l'arrivée du Roi si à point nommé pour vous faire voir cette Lettre, lorsque vous vous entreteniez avec le Chancelier, n'a été qu'un artifice pour imprimer mieux ce qu'ils veulent persuader de

de la ruïne éminente des affaires de Portugal, même dans cette automne, s'il n'y eſt promptement pourvû, afin de m'obliger par cette crainte à leur faire de plus grandes offres pour l'affaire (1) qu'ils ont voulu traiter avec vous, car je ſai même par des avis certains, venus depuis peu de jours de Madrid, que le Roi mon beau-pere, eſt obligé à ſoûtenir ſes dépenſes, ſi extraordinairement hors de ſon pouvoir, pour cette guerre de Portugal, qu'on y déſeſperoit abſolument de pouvoir donner à Dom Jean de quoi ſe remettre en campagne cette année, de ſorte que ſi (comme par la Lettre on en veut donner la peur) les Portugais ne ſe ruïnent eux-mêmes, il n'eſt nullement à craindre que cela puiſſe arriver ſi-tôt par l'impuiſſance de leurs enemis. Cependant ce que je vous ai donné pouvoir d'offrir à la derniére extrêmité eſt une ſomme conſidérable, & je puis dire ſi fort au-deſſus de la juſte valeur de la Place de Dunkerque, que j'ai tout ſujet d'eſpérer que vour ne quitterez pas Londres ſans avoir conclu le marché.

J'ou-

(1) Vente de Dunkerque.

J'oubliois de vous dire, que les choſes étant à Madrid en l'état que je vous mande, nulle néceſſité n'oblige à faire aux Eſpagnols des propoſitions de Tréves; que je ſuis certain non obſtant la peine où ils ſont, qu'ils n'accepteroient pas, pour d'autres raiſons qui leur ſont plus importantes, dont ils ſe ſont ſouvent expliquez à feu mon couſin le Cardinal Mazarin, quand il leur a fait la même inſtance, leur offrant même ma médiation, ce qu'ils ont toûjours honnêtement refuſé. Cependant ils ne laiſſeroient pas de prendre divers avantages de la ſeule propoſition, qui leur en ſeroit faite en cette conjoncture, ce n'eſt pas que ſi le diſcours en tomboit fort à propos, on n'en pût encore jetter quelque mot au Marquis de Fuentes, à quoi l'on veillera. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 3. *Septembre* 1662. *pag.* 326.

Le Roi d'Angleterre ajoûta que comme il devoit ſe ſervir de la ſomme que la France lui donnoit pour Dunkerque, à payer ſes dettes, il ne pouvoit l'accepter que comptant, & il me fit un détail de dépenſe y comprenant dix Vaiſſeaux, qu'il veut envoyer en Portugal,

gal, qui consument cet argent & au delà, il y méla la néceſſité d'argent, où ſe trouvoit le Portugal, qui étoit à telle extremité qu'il avoit fallu rendre l'argenterie des Egliſes, & faire pour deux millions de monnoye de cuivre, que cela avoit penſé cauſer un ſoulévement dans Lisbonne, & que ſes troupes couroient riſque de perir, s'il ne leur envoyoit promptement de l'argent: qu'ainſi je voyois bien qu'il auroit beſoin preſentement de tout ce qu'il retireroit de Dunkerque, & qu'il ne le vouloit pas que pour cela. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 8. *Septembre* 1662. *pag* 329.

Je n'ai rien encore du côté de Madrid, de cette nouvelle qui eſt arrivé à Londres d'un Combat donné en Portugal, où le Duc d'Oſſone a été entiérement défait dans la Galice, & cela m'en fait un peu douter; cet avantage feroit arrivé bien à propos aux Portugais pour leur donner courage, la perte de Turenne les ayant un peu abatus, & jetté l'épouvante dans les eſprits. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 12. *Septembre* 1662. *pag.* 338.

Les ennemis du Chancelier, & tou-

te la cabale d'Efpagne ont attaqué là-deffus (1) fa conduite, & prônent hautement que comme elle avoit été mal entenduë fur le mariage du Portugal, en ce qu'il avoit été fait fans s'affurer auparavant de la protection de la France, de même elle paroiffoit imprudente en cette occafion parce qu'il abandonnoit Dunkerque, fans auparavant être affuré de cette liaifon étroite, qu'il fe vantoit que devoit produire ce Traité avec V. M. que quand elle fe verroit maîtreffe de cette Place fans aucune ftipulation d'engagement particulier avec l'Angleterre, elle ne fe tiendroit obligée qu'à de bienféances qui ne l'embarqueroient à rien; que comme fon intérêt feul l'avoit engagé a la premiere affaire, pour fe vanger du mauvais traitement qu'il avoit reçû des Espagnols, & de la crainte où il été d'être fupplanté par leur cabale; auffi la feule confidération, & l'intérêt qu'il trouvoit à s'appuyer de la France, lui faifoit oublier les véritables intérêts du Roi fon Maître, & lui faire facrifier pour cela une Place qui valoit plus pour la

(1) Pour la Vente de Dunkerque.

la reputation de l'Angleterre, & pour sa considération à l'égard des Etrangers, que toute l'Irlande. *Idem Lettre du Comte au Roi. pag.* 350.

A ces discours il en a été ajoûté quelqu'autre, qui a fait entendre au Chancelier, que V. M. par l'achat de Dunkerque, & le grand argent qu'elle debourſoit pour cela, se tenoit déchargée des autres engagemens, où elle étoit entrée pour le Portugal; l'un, & l'autre, & principalement ce dernier, l'obligérent à me parler avec quelque étonnement, mais aussi comme ne pouvant se persuader, qu'il eût pris de fausses mesures avec V. M. sur l'étroite union, où il a prétendu par ce Traité de lier avec elle pour le Roi son Maître, aprés l'avoir remis dans la bonne assiéte là-dessus. Il voulût que visse encore le Roi d'Angleterre sur ce même sujet, craignant que ces bruits, qui ont été poussez fort loin en cette Cour, n'eussent altéré la disposition où il l'avoit mis.

Je le vis le lendemain; & à dire le vrai il me parut dans quelque alarme, me faisant connoître, qu'aprés la confiance, qu'il vouloit bien avoir en la pa-

role de V. M. ſur les plus importantes conditions du Traité, il ne pouvoit jamais ſe laiſſer ſurprendre aux bruits qui couroient, & qui lui en vouloient faire concevoir de la défiance; qu'il ſe ſentoit convié par la propre inclination d'en uſer ainſi; & que pour le Portugal quand V. M. voudroit l'abandonner contre ſon intérêt propre, & l'engagement où elle étoit, il prendroit ſon parti (ne pouvant le ſoûtenir ſeul) de le laiſſer périr, & ſe conſoleroit d'avoir fait tous ſes efforts pour cela; mais qui ſi V. M. vouloit ſuivre ce qu'elle avoit commencé, il ajoûteroit du ſien le triple de ce qu'elle y voudroit contribuër, & qu'avec cela il eſpéroit que l'on pourroit attendre une conjoncture de tems, qui rendroit à ce Royaume ſa premiere liberté. *Idem pag.* 354.

Je vous envoye la copie de la Lettre, que j'écris au Roi mon frere, afin que vous en voyez le contenu avant que de la preſenter; & je m'aſſure que vous la trouverez conçuë aux termes que le Chancelier vous a témoigné, qui pourroient être plus de la ſatisfaction du Roi, & de ſon avantage.

Je

Je n'ai pas jugé à propos de m'y expliquer plus clairement pour l'affaire de Portugal, pour la délicateſſe de la matiére, & par cette raiſon j'ai pris le parti de m'en remettre à ce que vous lui en direz de ma part, le priant d'y ajoûter créance, qui ſera, que je vous ai chargé de l'aſſurer, que ce qui ſe paſſe aujourd'hui en la vente de Dunkerque, pour la quelle je ſuis obligé de fournir une ſomme ſi exorbitante, ne change néanmoins, ni altére rien à ce que je lui avoit fait dire autrefois touchant les aſſiſtances du Portugal, & que je me ſuis même extremement rejouï, de ce que le Roi mon frere vous a témoigné d'y vouloir en même tems contribuer le triple de ſa part, parceque cela étant, j'eſpére qu'on pourra ſoûtenir ce Royaume malgré tous les efforts de ſes ennemis; ce que nous aurons le loiſir de concért. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 30. *Octobre* 1662. *pag*. 362.

J'aſſurez au Roi d'Angleterre & au Chancelier des bonnes intentions de V. M. au ſujet du Portugal, en la façon qu'elle me l'ordonne par ſa Dèpêche, dont ils ont parû très ſatisfaits; mais les

mauvaiſes nouvelles, qui ſont venuës depuis deux jours de ce Royaume même, font bien craindre qu'elles leur ſeront inutiles; elles portent, que les Eſpagnols ſont entrez dans le Païs; qu'ils y ont brulé ſix vingts Villages, que les Portugais ont été batus; qu'il ne leur reſte pas deux mille chevaux; que les Anglois ſe ſont revoltez, & ont refuſé d'obéir à leurs Officiers; que là-deſſus Milord Jiuſquin, & Monſieur de Schomberg s'en reviennent, & que la plûpart de leur équipage a été embarqué ſur deux vaiſſeaux partis de Lisbonne, qui ont apporté ces nouvelles; ce deſordre ne peut que mettre ce Royaume à l'extremité. *Idem Lettre du Comte au Roi du 6. Novembre* 1662. *pag.* 371.

Le Sieur Friquet, Envoyé de l'Empereur en Hollande m'a fait un compliment, ſur ce qu'il ne m'avoit pas envoyé ſon carroſſe à l'audience, alleguant qu'il avoit ordre de l'Empereur ſon maître, de ne ſe trouver pas où le carroſſe de l'Ambaſſadeur de Portugal ſeroit, & que ſans cela il n'auroit pas manqué de l'y envoyer. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 11. *Janvier* 1663. *Tom. II. pag.* 32.

L'Am-

L'Ambaſſadeur de Portugal m'a dit dans la viſite qu'il m'a renduë, que le Roi d'Eſpagne avoit fait faire une propoſition au Roi de Portugal, d'aſſembler des Commiſſaires pour traitter d'une Tréve pour quelques années. *Idem pag.* 33.

J'ai ſu de plus que cet Envoyé ne s'eſt pas arrêté à la ſeule propoſition de la Ligue des dix ſept Provinces; mais qu'il a paſſé juſqu'à faire entendre que le Roi d'Eſpagne étoit réſolu de ſecourir le Pape ; quelles apparences qu'ils donnaſſent du contraire à V. M. que les troupes d'Alemagne marchoient , & que celles d'Italie reſtoient pour ce deſſein , & qu'on faiſoit un Traité de Paix avec le Portugal, pour ſe ſervir de trente mille hommes que cette guerre occupoit au Roi d'Eſpagne, qu'on devoit être perſuadé que V. M. n'a autre deſſein que de ſe rendre maître des Etats de tous ſes voiſins ; que déja elle avoit traitté de Caſal, & du Montferrat avec Monſieur de Mantouë, & que le Roi d'Eſpagne haſarderoit plutôt le Duché de Milan, que de ſouffrir une acquiſition comme

celle-là ; que pour prevenir les maux qu'une rupture entre les deux Couronnes pourroit causer, le Roi d'Espagne prenoit ses mesures avec tous ses Alliez, & avoit envoyé faire des propositions très-avantageuses au Roi d'Angleterre, auxquelles on espére de réussir, & que c'est en cette considération, & à la priére du Roi d'Angleterre que le Roi d'Espagne s'est résolu de traitter de Paix avec les Portugais, & même de leur donner de l'égalité dans les Conférences qui ont déja été tenuës ; que le Chancelier Heyde est à présent aussi favorable aux intérêts d'Espagne qu'il y a été contraire par le passé : que le Traité de Dunkerque, & le mariage de l'Infante de Portugal l'ayant mis mal avec le Parlement & les peuples, il espére se bien remettre dans leurs esprits, en procurant une Paix au Portugal glorieuse, & avantageuse, & tirer le Roi son Maître hors des dépenses des secours, qu'il étoit obligé de donner à son beau-frere. *Idem Lettre du Comte au Roi du* 1. *Fevrier* 1663. *pag.* 47.

Il est encore faux qu'il y ait aucune Négociation solide pour un Traité de Paix entre l'Espagne, & le Portugal. Il

est

eſt bien vrai qu'il y en a eu quelques propoſitions jettées, mais les Portugais ont crû qu'elles ne pourroient avoir d'autre objet que de les endormir, & empécher qu'ils ne faſſent les préventions néceſſaires pour leur défenſe la Campagne prochaine. Les derniers avis, que j'ai de l'Archevêque d'Ambrun, portent que le Roi de Portugal avoit retenu un certain Nunez de Aama ſon ſujet, à qui les Eſpagnols avoient permis de venir à Madrid ſous prétexte d'y pourſuivre quelque procès, & qu'ainſi cette prétenduë Négociation s'étoit évanouïe.

Il ſeroit encore plus faux que quand cet accommodement auroit pû ſe conclurre, les Eſpagnols euſſent pû en profiter de trente mille hommes, que Eſtevan de Gamarra veut faire croire qu'ils occupent à la guerre de Portugal, car les mêmes avis de Madrid donnent pour conſtant, que Dom Jean d'Autriche ſans les ſecours d'Italie, ne ſauroit ſortir en campagne avec plus de cinq mille hommes d'Infanterie. *Idem Lettre du Roi au Comte du 9. Fevrier 1663. pag. 64.*

Un certain Irlandois eſt revenu de Madrid à Londres depuis quelques jours,

chargé de diverſes propoſitions pour engager le Roi d'Angleterre à une union fort étroite avec l'Eſpagne, au préjudice même de ſon beau-frere le Roi de Portugal. *Idem Lettre du Roi au Comte du* 20. *Juillet* 1663. *pag.* 208.

Monſieur de Wit, Penſionaire de Hollande, m'a demandé ſi je n'avois pas de réponſe, ſur les avis qu'il m'a donnez d'en traitter entre l'Angleterre, & l'Eſpagne, & comme vous ne m'en avez rien mandé je juge que ce n'étoit rien. Il m'a dit enſuite que ſi le Roi ne prend ſoin de la conſervation du Portugal, il s'en va ſe perdre par l'incapacité du Roi, & de ſes Miniſtres, & que les plus capables ſont exilez, & hors du Conſeil avec la Reine. Que le principal Miniſtre, qui eſt le Comte de Caſtel-Melhor, eſt un jeune homme ſans expérience, & que le Sécretaire d'Etat, (1) qui a ſa confidence, eſt fort leger, qu'il le connoit pour l'avoir vû Ambaſſadeur en ce Païs.

Que toutes les Provinces ont ſi mauvaiſe opinion de leur affaire, qu'étant pouſſez par la Compagnie des Indes, elles

(1) Antoine de Souſa de Macedo.

les rompront facilement, ſur le prétexte de Cochin, contre ce Royaume, qu'il connoit bien, qu'il eſt de l'intérêt du Roi & de celui des Provinces: qu'il ne voit que deux expédiens pour rompre ce coup, que Don Eſtevan de Gamarre pouſſe avec ſa cabale, qui eſt que par le moyen de S. M. le Roi de Portugal renvoye en Hollande le Comte de Miranda pour Ambaſſadeur, afin d'ajuſter les différens dont il s'agit, & l'autre qu'il y ait quelque perſonne de ſa part à Lisbonne qui inſpire, s'il ſe peut, un meilleure conduite que celle qui a été gardée juſqu'à préſent; que pouvant enſuite être informé par moi de ce qui ſe paſſera, il prendra là-deſſus ſes meſures pour rompre tous les coups de Dom Eſtevan de Gamarre, & qu'il promet qu'il ne fera rien contre ce Royaume juſqu'à ce qu'on ait bien redreſſé les affaires. *Idem Lettre du Comte à Mr. de Lionne du* 15. *Novembre* 1663. *pag*. 261.

Pour ce qui regarde les Negociations des Espagnols avec les Anglois, vous direz au Penſionaire de Hollande ce qui m'en revient d'autre part, & d'aſſez bon lieu; c'eſt qu'il y a un Irlandois à Londres,

dres, Serviteur particulier du Roi d'Espagne, qui prétend pouvoir lier ces deux Rois par un nouveau Traité, dont le Portugal sera exclus; qu'il a déja fait un voyage d'Angleterre à Madrid pour ce seul sujet-là, & qu'à son retour à Londres il a fait résoudre l'envoi d'un Ambassadeur en Espagne, dont le choix est tombé sur Francho qui revenoit de Portugal. Le Sieur de Comines a ordre de veiller à cette affaire, & de la traverser autant qu'il pourra, mais jusqu'ici il n'en a pû pénétrer d'avantage. *Idem, Lettre du Roi au Comte du* 23. *Novembre* 1663. *pag.* 265.

Je suis bien aise que le Sieur de Wit reconnoisse & avouë, que tous les Etats, à qui la grandeur & la puissance de la Maison d'Autriche doit être suspecte, doivent souhaiter & contribuër à faire que le Portugal ne soit pas accablé, & que dans ce nombre-là il mette les Etats de Hollande. Et à dire vrai quand l'Espagne sera libre de cette occupation, elle n'en pourra guéres chercher ailleurs, qu'au préjudice des Etats, qui ne doivent pas se flater, qu'elle ait entiérement perdu le souvenir, & le ressenti-

ment

ment de la fondation de leur République, & qu'elle faiſoit autrefois partie d'un Corps ſur le reſte du quel elle domine encore. Remerciez cependant le Sieur de Wit de ma part, de deux avis qu'il vous a donnez ſur les affaires de Portugal, dont le premier ſe rapporte entiérement à ceux qui me viennent de tems en tems par des voyes indireɛtes, qui parlent tous de la foibleſſe du Conſeil de ce Roi-là, & des malheurs où il peut tomber par l'abſence de ſes plus habiles, & peut être de ſes plus fidelles Miniſtres, qui ont été éloignez des affaires avec la Reine Regente. Mais ſelon ce qu'on m'en dit leur rappel a de grandes difficultez, & presque inſurmontables, à cauſe de la jalouſie, & des ſoupçons qu'on a fait concevoir au dit Roi, que la Reine eût plus d'affeɛtion & d'eſtime pour le Prince ſon frere que pour lui. Je ne puis pas mettre en uſage l'un des deux avis du dit Sieur de Wit, qui eſt de tenir une perſonne expreſſe de ma part à Lisbonne, pour inſpirer aux Miniſtres une meilleure conduite que celle qu'ils ont tenuë jusqu'à préſent, car je contreviendrois en cela au Traité des Pirenées,

nées, mais on ne manquera pas d'autres moyens ſans que je m'en mêle, de leur faire inſinuër ce qu'il faut par l'entremiſe des Officiers François.

Pour le ſecond avis, j'écrirai au Sieur de Comines, qu'il faſſe connoître à l'Ambaſſadeur de Portugal qui eſt à Londres, qu'il ſeroit útile au ſervice de ſon Maître qu'il renvoyât à la Haye le Comte de Miranda, & je croi qu'il ſera aiſé de lui faire prendre cette réſolution ſans délai. *Idem pag.* 266. *&* 267.

Je me prévaudrai de l'avis que vous me donnez que le Comte de Miranda, & l'Ambaſſadeur de Portugal qui eſt en Angleterre, ne ſont pas bien enſemble; & trouverai quelqu'autre moyen de faire ſavoir à Lisbonne la néceſſité qu'il y a que le Comte de Miranda, retourne promptement à la Haye. *Idem, Lettre du Roi au Comte du* 6. *Decembre* 1663. *pag.* 273.

Il eſt bon que vous continuyez la conduite que vous avez commencé de tenir, de ne vous mettre point trop en peine d'ajuſter les differens, que les Etats Généraux ont en qrand nombre avec d'autres Princes, hors celui de Portugal, prenant

prenant garde néanmoins qu'on ne s'apperçoive point du motif qui vous fera agir de la ſorte. *Idem, Lettre du Roi au Comte du 11. Janvier 1664. pag. 295.*

Je ſuis averti de bon lieu que l'on a cette penſée en Eſpagne, que pour faire tomber l'Angleterre dans ces intérêts, la réſolution eſt priſe de faire l'accommodement du Portugal par ſa Médiation. *Idem, Lettre du Comte au Roi du 26. Juin 1664. pag. 365.*

CHAPITRE X.

Mémoires de Lisbonne, Ville Capitale du Royaume de Portugal.

ORigine de la Paroiſſe des Martyrs dans la Ville de Lisbonne.

Don Alphonſe Henriques, Roi de Portugal, ayant reconquis l'an 1147. ſur les Maures la plus grande partie des terres de ſon Royaume dont ils s'étoient emparez, & ne pouvant ſouffrir, qu'ils fuſſent encore Maîtres de la Ville de Lisbonne, qui toute ſeule leur tenoit lieu de

de tout le reſte, il réſolut de les en chaſſer, ou de perdre la vie dans cette entrepriſe. Il aſſembla donc toutes ſes forces, & étant entré tout d'un coup dans le territoire de Lisbonne, il mit à feu & à ſang tout ce qui s'oppoſa à ſes armes; & ſe rendit en peu de tems maître de toute la Campagne. Mais comme ſon Armée bien que puiſſante, ne l'étoit pas aſſez pour prendre de force cette grande Ville, le Seigneur qui ôte, & qui donne les Royaumes comme il lui plaît, facilita ſon entrepriſe par des moyens aux quels il ne ſe ſeroit jamais attendu.

Peu de jours aprés qu'il eut pris le Château de Cintra, on découvrit le matin de deſſus le Promontoire un grand nombre de Vaiſſeaux qui couvroient la mer. Le Roi les envoya auſſi-tôt reconnoître, & apprit que c'étoit une Armée d'élite compoſée de diverſes Nations de François, d'Anglois, d'Allemans, & de Flamans, qui alloit à la Conquête de la Terre Sainte. Leur Général étoit un Prince François nommé Guillaume, de l'illuſtre Maiſon d'Anjou, ſurnommé Longue-épée, qui eſt célébre dans les Hiſtoi-

Hiſtoires de ce tems. Le Roi Don Alphonſe ayant crû avec les ſiens que c'étoit un ſecours qui leur étoit envoyé du Ciel, dépêcha vers ce Prince pour l'informer de l'état où il étoit. Il lui fit repreſenter : que ce ſeroit une action digne d'une ſi belle Armée de l'aider à ſe rendre maître de cette Ville : que puiſqu'ils alloient chercher ſi loin de leur païs des Infidelles, il n'étoit pas juſte qu'ils laiſſaſſent impunis ceux qui faiſoient ſi proche d'eux la guerre à leurs freres : que la priſe de cette Place leur ſeroit facile, ſi les deux Armées l'aſſiegeoient, & la preſſoient en même tems par deux différens endroits : & que ce leur ſeroit enſuite un très grand honneur de pouvoir dire en arrivant en Syrie, qu'ils avoient déja triomphé une fois des Infidelles. Il ne fut pas difficile de perſuader un Prince ſi vaillant, & ſi généreux. C'eſt pourquoi étant entré à l'heure même avec ſa flotte dans la riviere du Tage, il mit pied à terre avec toute ſon Armée.

Le ſiége de la Ville fut commencé vers la fin du mois de Mai de la même année, & continué long-tems avec opi-

niâtreté. Le desespoir des assiégez augmentoit leur force & leur courage. Ils soûtenoient vaillamment tous les efforts des assiégeans, & leur faisoient souffrir à eux-mêmes de très-grandes pertes. Ainsi il en mourut grand nombre de part & d'autre. Mais comme les Portugais, & les Etrangers étoient plus exposez au péril, à cause qu'ils attaquoient & combattoient en lieu découvert, il en mourut beaucoup plus que des Barbares. Leurs Compagnons les appellérent Martyrs, & ils le reverroient comme tels. C'est pourquoi il fut résolu du commun accord des deux Armées de consacrer en leur Mémoire deux petites Chapelles dans les deux Camps, en la forme que le tems le pouvoit permettre. Enfin aprés cinq mois entiers la Ville fut prise le 25. d'Octobre. Le Roi fit depuis bâtir l'Eglise de S. Vincent, & les Etrangers celle de Nôtre Dame des Martyrs; au lieu où étoient les deux Chapelles, afin qu'elles servissent d'un monument éternel à tant de braves gens, qui avoient perdu la vie en combattant contre les Infidelles. *La Vie de Dom Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs,*

teurs, *Paris* 1664. 4. *Liv. I. Chap. I. pag.* 6.

Le Couvent de Bemfica de l'Ordre de S. Dominique, eſt à une demi lieuë de Lisbonne en une ſituation fort agréable. C'eſt un des plus réformez de la Province, & il a la gloire d'avoir produit des hommes très-ſavans, & dont la Sainteté a été prouvée par pluſieurs miracles. Dom Barthelemi des Martyrs a été Prieur de ce Couvent. *Idem Liv. I. Ch. XIV. pag.* 29.

Il y avoit plus de quarante ans que la Ville de Lisbonne avoit été exemte d'un ſi grand mal, lors qu'en 1568. on commença à voir par tout des fiévres malignes, accompagnées d'héréſipelles & de charbons. Ce mal étoit ſi contagieux, qu'auſſi-tôt qu'il étoit entré en une maiſon, tous s'en trouvez frappez presqu'en un moment. On douta d'abord de la qualité de la maladie; & quoi qu'en peu de tems elle en emporta pluſieurs on attribua à d'autres cauſes ces morts ſi ſoudaines. Enfin la peſte ne parut que trop clairement, & en peu de tems elle fit d'étranges ravages dans toute la Ville. Quelques-uns diſoient, que

ce mauvais air avoit été apporté de Venise dans des marchandises qui en venoient. D'autres en cherchoient d'autres causes, & presque personne ne pensoit à Dieu.

Comme la Ville de Viane est une Ville Marchande & de grand Commerce, elle en fut attaquée très-violemment. On ne trouvoit point de remede que dans la fuite. *Idem Liv. III. Ch. XIII. pag.* 413.

Lisbonne est, à mon gré, une des plus belles Villes du monde, & qui mérite autant d'être vuë. Ce sont trois montagnes couvertes de maisons, & de jardins, que se mirent toutes dans une riviére large de trois lieuës, & la Ville qui se voit sous le Tage, ne paroit pas moins belle, que celle qui est sur le bord. On ne connoît quasi point ici d'autre France, que l'Antarctique. La plûpart de ceux que j'y vois sont des hommes de l'autre monde, & on y fait plus souvent des nouvelles du Cap Verd, & du Brésil, que de Paris ou de Flandres. De sorte qu'encore que ce me doive être quelque contentement d'être au païs de la Marmelade, & que j'aye

ici

ici une maîtreſſe, qui eſt encore plus douce qu'elle, tout cela ne me touche point, & je fais des vœux pour en ſortir comme ſi j'étois en Norvege.

L'on a eu ici avis le 22. Octobre 1633. que l'Ile de Madere eſt ſur le point de ſe revolter, & qu'elle ſe veut donner au premier qui la voudra défendre de la domination d'Eſpagne. Imaginez vous, je vous ſupplie, le plaiſir d'avoir un Royaume de Sucre, & ſi nous ne pourrions pas vivre là avec toute ſorte de douceur. *Lettres, & autres Oeuvres de Monſieur de Voiture, à Bruxelles* 1677. 8. *pag.* 104. *Lettre XLIII. pag.* 110. *Lettre XLVI.*

CHAPITRE XI.

Mémoires concernant les Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Riviéres, Iles, Conquêtes, Découvertes, Archevêchez, Evêchez, Chapitres, Universitez, &c. Sujets au Royaume de Portugal.

L'On vit ſortir de la mer une Ile nouvelle dans un effroyable Ouragan en 1638. proche l'Ile de Saint Michel, l'une des Iles Açores: au rapport de Mr. Gaſſendi (1) cette Ile nouvelle a trois lieuës de longueur, ſur une lieuë & demi de large. *Relation d'un Voyage du Levant, par Mr. Piton de Tournefort, Tome I. pag.* 319.

Depuis la Découverte que les Portugais firent de l'Ile de Madagascar en l'année 1506. les Européens, & principalement les Pirates y ont procrée une race de Mulatres noirs. *Hiſtoire des Pira-*

(1) Not. in Diogen. Laert. Lib. X.

rates Anglois depuis leur établiſſement dans l'Ile de la Providence jusqu'à préſent, *traduite de l'Anglois du Capitaine Charles Johnſon*, *à Utrecht* 1725. *pag.* 138.

Le Bréſil fut découvert par Alvares Cabral, qui en prit poſſeſſion pour Emmanuel le Grand, Roi de Portugal en 1501. Son étenduë eſt depuis la ligne Equinoctiale jusqu'à 28. dégrez au Sud. L'air y eſt temperé, & même frais en comparaiſon de celui que l'on reſpire aux Indes Occidentales; ce que l'on attribuë aux vents qui y ſont moins interrompus à cauſe que le Païs eſt plus ouvert.

Les Hollandois ſe rendirent maîtres de la partie la plus Septentrionale en 1637. ou environ, mais ils l'abandonnérent aux Portugais en 1660. à de certaines conditions dont voici les principales, ſavoir, que les Hollandois garderoient toutes les Places conquiſes aux Indes ſur les Portugais: que ceux-ci payeroient aux Seigneurs Etats 800000. livres ſterling, & que les Hollandois auroient toûjours la liberté de négocier en Afrique, & au Bréſil ſur le même pied que les ſujets du Roi de Portugal.

Il n'y a que trois Villes de Commerce

ſur la côté du Bréſil, ſavoir, S. Salvador, S. Sebaſtien, & Pernambouc.

S. Salvador, dans la Baye de tous les Saints, en eſt la plus importante. C'eſt de cette Ville, qui eſt comme le Magazin de tout l'Or que l'on tire des mines, que partent ordinairement les Flotes pour ſe rendre en Europe. Il y a un Archevêché, & le Viceroi y fait ſa réſiden ce.

St. Sebaſtien, ou Rio de Janeiro, eſt la Ville la plus Meridionale que les Portugais y poſſédent: elle eſt très-mal pourvuë des choſes néceſſaires, quoi qu'elle ſoit très propre pour un établiſſement à cauſe de la proximité des mines, & de la commodité qu'il y a de veiller ſur les Eſclaves, qui, dit-on, doivent fournir à leurs maîtres un écu par jour, & le ſurplus s'il y en a, leur eſt laiſſé pour leur ſalaire. L'Or des environs de cette Ville eſt réputé le meilleur, on en frappe des Mojodores (1) y ayant pour cet effet une Monnoye.

La Ville de Pernambouc eſt grande, &

(1) Mojodores, c'eſt la monnoye qu'on appelle, *Moeda de Ouro.*

& très peuplée ; elle doit ſon accroiſſement à la ruïne d'Olinda diſtante de 6. milles delà, & dont la ſituation eſt bien plus agréable , mais moins commode pour le Commerce. Les maiſons à Pernambouc ſont aſſez ſolides , mais mal baties , avec des jalouſies à la manière de celles de Lisbonne pour reſpirer l'air avec plus de liberté; d'ailleurs elles ſont peu commodes n'y ayant point de cheminées , ce qui fait que les habitans ſe ſervent de certains fourneaux pour apprêter leur viande , qu'ils laiſſent cuire jusqu'à ce qu'elle tombe en piéces. Les vivres y ſont très-abondans, & a bon marché excepté l'eau qu'ils font venir d'Olinda. Ce qu'on y trouve de plus incommode, c'eſt qu'il n'y a point de maiſons publiques pour y loger les Etrangers, qui ſont obligez de chercher quelque quartier chez les Bourgeois, qui s'en font bien payer.

Il n'y a que trois Monaſtéres , & environ ſix Egliſes dans la Ville; celle qui eſt dédiée à St. Antoine, Patron de Portugal, eſt très riche, & très magnifique. L'Or, y brille de toute part, & les peintures dont elle eſt ornée ſont très belles.

La Riviére de Janeiro ſe partage un peu au deſſus de la Ville en deux branches, les quelles ne ſe jettent pas directement dans la Mer, mais prennent leurs cours vers le Sud. Sur l'une de ces branches qui regarde la Ville, il y a un Pont de pierre de 26. ou 28. Arcades, qui a été conſtruit par les Hollandois.

L'Ile que forment ces deux branches, eſt fort fertile, & très-agréable: le Gouverneur y a une belle maiſon de Campagne, dont les avenuës ſont des plus charmantes par la quantité d'Arbres de noix de Coco, qui forment pluſieurs allées a perte de vuë. La en eſt quarrée avec deux Tours ſur les quelles on trouve cette Inſcription, Anno MDCCLXIV. ce qui fait croire qu'elle à été bâtie par le Prince Maurice.

Le Port de Pernambouc eſt aſſez ſingulier, comme étant fermé par une enfilade de rochers qui ſe ſuivent pendant quelques lieuës, & ne ſont éloignez du rivage que de la longueur d'un demi cable. Toute la ſeureté & la force, de la Ville & du Port, ne conſiſte qu'en deux Forts dont l'un en défend l'entrée; mais ſi

ſi peu conſidérables, qu'un petit corps de troupes bien diſciplinées s'en rendroit facilement maître. Il eſt vrai que les Portugais ont commencé à l'entourer d'une muraille; mais s'il en faut juger par le progrès qu'ils ont fait jusqu'à préſent, il y a lieu de croire qu'elle ne s'achevera de long tems.

Les Portugais qui habitent ces Quartiers-là ſont plus bruns que ceux de l'Europe, ce que l'on peut attribuer en partie a l'ardeur du climat, & en partie à leurs alliances avec les Négres du Païs. Les Femmes de race mulatre (1) non ſeulement celles, qui ſe proſtituent par intérêt, mais auſſi celles qui ſont mariées, ſont idolatres des Etrangers, & ſe croyent fort honorées lors qu'un Européen veut bien leur faire quelque amitié. Les maux Veneriens y regnent plus qu'en aucun autre endroit, de ſorte que peu de perſonnes en ſont exemptes; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'eſt que quoi qu'il n'y ait aucun Chirurgien, ni autre perſonne aſſez expérimentée pour en arrêter le cours, on ne voit pas ce-

(1) Race metive, ou mulata.

cependant que les ſuites en ſoient auſſi fâcheuſes qu'en bien d'autres Païs.

Les Naturels du Païs ſont de couleur de cuivre tirant beaucoup ſur le noir, d'une complexion robuſte & très nerveux. Ils ſouffrent avec patience la Domination des Portugais qui les traittent aſſez humainement, & qui par ce moyen y conſervent la tranquillité, & la paix, & ſe ſont rendus maîtres de 3. ou 400. milles d'un Païs très abondant en bons paturages, & où tout ce qu'on y ſeme rapporte conſidérablement. On aſſure que bien avant dans le Païs il s'y trouve un Serpent, nommé Siboya, d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'il peut dévorer un mouton entier. J'ai vu la peau d'une autre eſpéce de Serpent de la longueur de 6. aunes, ce qui me fait croire que ce que l'on raconte de ce Siboya pourroit bien être véritable. Ce qu'il y a de certain c'eſt que le Païs eſt rempli de Serpens, & autres bêtes venimeuſes, & pour s'en garantir les peuples couchent dans des lits, ou des branches d'arbres ſuſpenduës en l'air.

Le Commerce de ces Païs-là conſiſte outre l'Or, dans le Bois de Bréſil, qui lui

a donné ſon nom, en Tabac, en Cotton, & en pluſieurs autres marchandiſes, mais particuliérement en Sucre, dont le Païs abonde. Et en échange les Portugais y envoyent tous les ans une Flotte de Lisbonne, qui y porte une très grande quantité de toutes ſortes de marchandiſes de l'Europe, ſur les quelles ils font un profit fort conſidérable.

Voilà ce que j'ai apris de plus remarquable touchant le Bréſil, & qu'un de mes amis qui à fait ce voyage m'a communiqué. *Idem pag.* 198. *Chap. XI.*

La Ville de Saint Salvador, ou Bahia de Todos os Santos, eſt par les treize degrées & demi de latitude Méridionale. *Nouveau Voyage aux Iles de l'Amérique, par le Pere Labat, Tom. I. à la Haye* 1724. *pag.* 4.

Soïxante différentes Langues ſont en uſage chez les Naturels du Bréſil. *Idem pag.* 5.

Les Pierres vertes viennent de la Riviére des Amazones, ou de celle d'Orenoque, qui eſt dans le continent de l'Amérique Méridionale. La principale vertu des Pierres vertes eſt d'empêcher les vertiges, les éblouïſſemens de quelque prin-

principe qu'ils viennent, & les accidens de l'épilepſie. On a voulu dire qu'elles guériſſoient radicalement cette maladie, mais cela n'eſt pas véritable; je me ſuis convaincu par pluſieurs expériences qu'elles ne font qu'en ſuſpendre les accidens; mais il eſt vrai auſſi qu'elles les empêchent tout autant de tems qu'on en porte, non pas ſur ſoi, mais au dédans de ſoi, c'eſt à dire entre cuir & chair. Voici comme je me ſuis convaincu de cette vérité.

Etant à la Guadeloupe en 1700. un de mes amis acheta d'un habitant une famille de Négres, parmi les quels il y avoit un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, qu'il fit marier auſſi-tôt avec une de ſes Négreſſes. On s'apperçut peu de jours aprés, que ce nouveau marié avoit de fréquens accidens que les Chirurgiens jugérent être d'épilepſie. Mon ami auroit pû obliger ſon vendeur à reprendre ſon Négre, & à lui payer la Négreſſe avec la quelle il étoit marié; mais ayant ſû que j'avois une Pierre verte il m'en demanda un petit morceau. Je fus bien aiſe d'avoir cette occaſion de l'obliger, & d'éprouver ma pierre. J'en fis rom-

pre

pre un petit éclat, gros environ comme la moitié d'une Lentille, & le Chirurgien ayant fait une ouverture au bras du Négre entre le coude, & l'épaule, y mit cet éclat, & fit un point pour réunir les levres de la playe avec un petit emplâtre deſſus pour la conſolider. La playe fût bien-tôt fermée, mais il y reſta toûjours une petite galle qui tomboit de tems en tems. Pendant plus de trois ans qu'il porta ce petit éclat, il n'eut pas la moindre atteinte de ſon mal. A la fin il ſe fit une cicatrice ſur la playe, elle s'ouvrit, la pierre tomba, & ſe perdit, & le Négre retomba auſſi-tôt dans ſes premiers accidens. On me le manda à la Martinique. J'envoyai auſſi-tôt un autre petit éclat, qu'on lui mit dans l'autre bras avec tant de ſuccès que juſqu'à mon départ des Iles en 1705. il n'avoit point été attaqué de ſon mal. J'ai donné de la même pierre à deux ou trois autres perſonnes, ſur les quelles elle a produit le même effet.

Les Portugais de la Riviére des Amazones, & les Hollandois qui ſont à Surinam, & à Barbiche, ſachant l'eſtime que les Indiens ſont de ces pierres, n'ont

pas

pas manqué de les contrefaire, & d'en trafiquer avec eux avec un profit considérable.

Les véritables ne sont guéres plus grandes qu'une piéce de trente sols, de l'épaisseur de trois écus ou environ, elles sont plates, rondes, ou presque rondes, elles sont naturellement rudes, & raboteuses ; ce n'est qu'à force d'être portées, ou d'avoir roullé dans les sables & les graviers des riviéres qu'elles deviennent unies, & lissées. La superficie est d'un verd pâle tirant sur le bleu, le dedans est un peu plus coloré avec des ondes brunes ; elles sont fort dures. On remarque quand on les romp, que les éclats suivent plûtôt la longueur de la pierre que son épaisseur. Elles sont fort compactes, & on peut dire très-pésantes par rapport à leur volume.

On voit des pierres vertes faites en Cilindre, de deux à trois pouces de longueur, & percées dans leur longueur, celles-ci sont fort sujettes à être fausses, & on ne doit jamais les acheter sans les avoir éprouvées auparavant.

Un Religieux de la Charité trés-habile Chirurgien, nommé le Pere Auguste, m'a

m'a aſſuré que pluſieurs experiences l'avoient convaincu que les éclats de la pierre verte mis entre cuir & chair, perdoient à la fin leur vertu, & que cela n'arrivoit point à ceux qu'on portoit appliquez immédiatement ſur la peau, comme dans une bague, ou d'une autre maniére équivalente, quoi qu'ils produiſiſſent le même effet.

Les femmes Indiennes prétendent que ces pierres ſont ſpécifiques pour les pertes de ſang. Comme j'a n'ai point fait cette expérience je me garderai bien de rien dire pour, ou contre. *Idem pag.* 19. *&* 21.

Je viens de dire que les Négres, & autres gens qui travaillent beaucoup ne ſe reſſentoient guéres de la mauvaiſe qualité de la nourriture qu'on appelle Crabe. On en voit cependant beaucoup qui ſont attaquez de maux d'eſtomach, & d'hidropeſie, & ſur tout les Négres des Portugais du Bréſil y ſont plus ſujets que les autres. Peut-être que les mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qui ſurpaſſent infiniment les Anglois en ce point-là, y peuvent contribuer beaucoup; mais de quelque cauſe que ce mal

leur vienne, voici le reméde qu'ils y apportent, & qui réuſſit ſans preſque manquer jamais. Ils les abandonnent à eux mêmes, & les laiſſent comme en liberté dans des endroits, où il y a de grands bocages de pommiers d'Acajou, ſans leur donner aucune autre nourriture que celle qu'ils peuvent tirer de ces arbres. La faim les oblige de ſe remplir de ce fruit, dont le ſuc qui eſt acide incisſe l'humeur épaiſſe & coagulée, qui empêchoit le mouvement des humeurs, & la circulation du ſang, ce qui cauſoit les obſtructions, l'enflure, & les autres accidens dont ils étoient attaquez; de maniere qu'en aſſez peu de tems ils recouvrent une ſanté parfaite. Je tiens ceci de gens de probité qui ont demeuré long tems au Bréſil. *Idem pag.* 51.

Entre pluſieurs choſes qui me firent plaiſir dans le voyage de la Martinique, celle qui m'en fit d'avantage fut d'avoir vu l'arbre d'où découle l'huile, ou le baume de Copaü. (1) Il y en avoit un pied à côté de la maiſon de Monſieur Lietard; c'eſt le ſeul dont j'ai pû avoir con-

(1) Copaiba.

connoiſſance dans la Martinique, la Guadeloupe, la grande Terre, S. Chriſtophle, les Saints, & la partie de la Dominique, où j'ai été, & où je l'ai cherché inutilement. C'eſt un arbre de très-belle apparence. Il pouvoit avoir vingt à vingt deux pieds de hauteur: ſa feuille approchoit aſſez de celle de l'oranger, excepté qu'elle étoit plus longue & plus pointuë, douce au toucher, ſouple, d'une odeur aromatique, & d'un verd clair & gai, l'arbre en eſt fort garni. Son écorce eſt griſe, & autant que je le pus voir par une branche que je coupai, elle eſt aſſez épaiſſe, lice, & onctueuſe, pour peu qu'on la fronte entre les mains l'odeur qui en ſort eſt douce, & aromatique. Elle ſe leve facilement, parce qu'il ſemble que l'arbre eſt toûjours en ſeve, le bois eſt blanc, & aſſez tendre.

Lors qu'on veut tirer l'huile ou le baume de cet arbre, on fait une inciſion à ſon écorce vers le pied, elle doit être perpendiculaire, & de ſix à ſept pouces de longueur. On y fait entrer un petit morceau de calebaſſe pour diriger la liqueur ſuante, & la conduire dans une calebaſſe attachée au corps de l'ar-

bre, & dont la ouverture repond au petit morceau de calebaſſe qui lui ſert comme d'entonnoir. Cette matiére eſt plus, ou moins abondante ſelon la force de l'arbre, ou le tems au quel on la recueille, mais auſſi elle a différens dégrez de vertu; car quand l'arbre eſt jeune, comme il eſt alors plus abondant en ſeve, il rend par conſequent plus d'huile, mais elle eſt moins cuite, pour ainſi dire, & moins parfaite. Il arrive la même choſe quand on la tire dans le tems que l'arbre eſt en ſeve, il rend une plus grande quantité, parce que la ſeve ſort avec l'huile; mais ce mêlange diminuë ſa vertu, & on court riſque de faire ſecher l'arbre.

Le tems le plus propre pour faire l'inciſion eſt dans le mois de Mars, en parlant des Païs qui ſont ſituez entre la Ligne Equinoctiale, & le Tropique de Cancer; & pour ceux qui ſont de l'autre côté de la Ligne, c'eſt à dire entre elle, & le Tropique de Capricorne, c'eſt le mois de Septembre, parce que pour lors les pluyes ſont ceſſées depuis près de trois mois, ce qui ſuffit pour que l'abondance de la ſeve, que l'arbre a tirée dans les faiſons pluvieuſes, ſoit conſommée,

&

& convertie dans la ſubſtance de l'arbre.

L'inciſion ne doit pas percer ſeulement l'écorce premiere, & une pellicule aſſez mince qui eſt deſſous, qui eſt comme une ſeconde écorce; elle doit entrer un peu dans le vif du bois. Je croi même qui ſi on vouloit riſquer de perdre l'arbre, & que l'on fit l'inciſion aſſez profonde pour aller juſqu'au cœur, il en ſortiroit un huile bien plus parfaite. Mais comme on ne veut pas riſquer l'arbre, on ſe contente de faire l'inciſion comme je viens de dire, & lors que l'arbre ne peut plus donner d'huile par cet endroit là, la playe qu'on lui a faite ſe referme d'elle-même. Si l'arbre eſt vieux, gros, & vigoureux, on peut faire deux ou trois inciſions, dans le même année. L'année ſuivante on en fait d'autres en obſervant de ne les pas faire aux mêmes endroits, parce que les inciſions précédentes font en ſe refermant une eſpéce de calus dur à inciſer, & qui empêche l'écoulement de la matiére.

Cette huile pour être bonne doit être épaiſſe de couleur d'ambre; elle

doit avoir une odeur de verd aromatique. Quand elle eſt claire, & trop liquide, c'eſt une marque qu'elle a été tirée dans une mauvaiſe ſaiſon, ou qu'on en a augmenté la quantité en y mêlant quelqu'autre huile.

Pour s'en aſſurer, il n'y a qu'à en tirer une goute avec une épingle, & la laiſſer tomber dans un verre d'eau froide. Si la goute va au fond ſans ſe desſoudre, ou qu'elle ſe tienne entre deux eaux en conſervant ſa figure, c'eſt une marque certaine que l'huile eſt très-bonne. Mais ſi elle s'étend, ou qu'elle nage ſur le ſuperficie de l'eau, on doit compter qu'il y a du mêlange. La différence du baume du Perou eſt qu'il ſe ſeche, & durcit à la fin; au lieu que l'huile de Copaü ne fait que s'épaiſſer, & devenir d'une couleur plus foncée, ſans ſe durcir, ni ſe ſecher.

Cette huile eſt merveilleuſe pour refermer promptement toutes ſortes de playes faites avec le fer, le bâton, les chutes, & autres accidens, mais non pas pour les coups de feu.

On s'en ſert avec ſuccès pour les flux de ſang, pour les crachemens de ſang provenans

nans de la rupture de quelques petits vaiſſeaux dans la poitrine, pour les excoriations du fondement, & autres maux ou il faut empêcher l'effuſion du ſang. Pour les flux de ſang, & les vaiſſeaux rompus, on en met douze, ou quinze goutes dans un jaune d'œuf que l'on fait avaller au malade. On peut reïterer ce remede deux fois le jour. On peut encore dans le premier cas en donner une demie once dans un lavement anodin, que le malade puiſſe garder longtems, on a vû des effets merveilleux de ce remede. Pour les excoriations on en imbibe un peu de coton que l'on met avec une compriſſe ſur la partie affligée, obſervant en ce cas de faire un peu chauffer l'huile avant de l'appliquer. A l'égard des bleſſures il faut appliquer l'huile auſſi chaude que le bleſſé la peut ſouffrir. Il faut d'abord preſſer les levres de la playe pour en exprimer tout le ſang autant qu'il eſt poſſible, puis laiſſer tomber quelques goutes de l'huile dans la playe, en joindre les levres, & les environs, les raprocher, & y appliquer deſſus un plumeſſeau trempé dans la même huile, & couvrir le plumaſſeau d'u-

ne bonne compresse, & même de deux s'il est besoin. Aprés quoi il faut bander la playe un peu fortement, sans s'embarasser si elle rend du sang ou non, la régle générale est que le sang est un baume naturel, quand le sujet n'est point vicié par un autre endroit. On doit laisser cet appareil vingt-quatre heures sans y toucher, au bout de ce tems, il faut ôter la bande, & les compresses le plus doucement qu'il est possible, & si on voit que le plumasseau soit adhérent, c'est une marque que la réunion n'est pas encore achevée, comme il arrive dans les blessures considérables, & profondes, ou à ceux qui ont la chair mauvaise, baveuse, & infectée de quelque autre mal; pour lors il faut laisser le plumasseau, & se contenter de répandre dessus quelques goutes d'huile chaude pour le humecter, & réïterer ainsi de vingt-quatre en vingt-quatre heures jusqu'à ce qu'il tombe de lui même, ce qui ne peut pas tarder, étant fort rare que les playes même considérables, ne soient pas consolidées en vingt-quatre heures.

Le hazard vient de découvrir une vertu que l'on n'avoit pas encore remarquée

dans ce baume ou huile. C'eſt qu'il eſt admirable, & ſpecifique pour guérir toutes ſortes de fiévres. Des perſonnes d'honneur, & de probité m'ont aſſuré qu'elles avoient fait des cures ſuprenantes avec ce ſeul baume. On n'a point encore entendu parler d'un febri-fuge plus puiſſant, plus prompt, moins dangereux. Je ſuppoſe toûjours qu'on ait du Copaü véritable, & point falſifié. Il ſuffit d'en répandre cinq, ou ſix goutes dans une demie taſſe de boüillon, & la faire prendre au malade dans le commencement de ſon accès; ou ſi la fiévre eſt continuë, deux heures avant de lui donner de la nourriture. On peut répeter le remede deux fois en vingt-quatre heures. Il eſt rare que la fiévre ait tenu bon contre trois ou quatre priſes. La Bretagne, & ſur tout les Villes de Rennes, & de Nantes ayant été afflgées de quantité de fiévres en 1719. tous ceux qui ſe ſervirent de ce remede furent parfaitement guéris, & ſi promptement qu'il ſembloit que cela tint du miracle.

On ne remarqua point que ce reméde cauſe aucune violence dans ſon opération. Il n'excite ni ſueurs, ni urines

extraordinaires ; on croit que c'eſt par une douce tranſpiration qu'il produit ſon effet merveilleux. Meſſieurs les Médecins feront là-deſſus leurs réflexions ordinaires. Tout ce qu'on ſouhaite d'eux, c'eſt de n'y rien mêler du leur, de crainte de le gâter, comme quelques uns ont coûtume de faire. *Idem pag.* 97.

Une bonne partie des Eſpagnols, & des Portugais de la Terre ferme dans l'Amérique n'ont point d'autre pain que celui de Mahis. On le mange avant qu'il ſoit encore tout à fait mur, & lors qu'il eſt encore tendre, en faiſant griller ſur les charbons l'épi tout entier. *Idem pag.* 102.

On ſe ſert beaucoup en Italie d'une Canelle, que les Portugais apportent du Bréſil dans des paniers de roſeaux refendus, & à jour ; on l'appelle Canelle geroflée, Canella garofanata. On la met en poudre avec un peu de geroſle, de véritable Canelle de poivre, & de graines tout à fait ſemblables à celle de nos bois d'Inde des Iles, & on en fait un debit aſſez conſidérable. *Idem pag.* 146.

Les Orangers, & les Citronniers ne ſont point originaires de l'Amérique. Ce

ſont

ſont les Eſpagnols, & les Portugais que les y ont apportez. *Idem pag.* 201.

Les Roſeaux Sucrez, ou Cannes à Sucre ſont originaires, à ce qu'on dit, des Indes Orientales. Je croi qu'on parleroit plus juſte ſi on contentoit de dire qu'elles y viennent naturellement, & ſans culture, comme les roſeaux ſecs viennent dans les autres païs. C'eſt de la qu'on prétend que les Eſpagnols, & les Portugais en apportérent les premieres plantes, & qu'ils commencérent à les cultiver dans les Iles de Madere, & de Canarie, d'où ils en transplantérent l'eſpéce à la nouvelle Eſpagne, & au Bréſil, aprés qu'ils eurent fait la découverte, & la conquête du nouveau monde. C'eſt le ſentiment de quantité d'Auteurs qui ont écrit de l'Amérique; mais peut-être auſſi n'eſt ce que le ſentiment de celui qui a écrit le premier que les autres ont ſuivi, & copié ſans s'inquiéter ſi ce qu'il avoit écrit étoit bien, ou mal fondé. *Idem pag.* 224.

Jean de Lery, Miniſtre Calviniſte, qui alla en 1556. joindre le Commandeur de Ville-gagnon au Fort de Coligny, qu'il avoit bâti ſur une Ile de la Riviére de Jan-

Janvier, ou Janeiro au Bréſil, par les vingt trois degrez & demi de latitude méridionale, aſſure qu'ils trouvoient par tout aux environs de cette riviére une grande abondance de cannes à ſucre. Or il eſt conſtant qu'elles n'y avoient pas été plantées par les Portugais, puis qu'ils n'étoient pas encore établis de ce côté-là, & qu'ils n'y vinrent qu'aprés le depart des François; il faut donc conclure qu'elles y étoient venuës naturellement, & ſans culture. *Idem pag.* 226.

Les Eſpagnols, & les Portugais ont fait du Sucre à la nouvelle Eſpagne, & au Bréſil, long-tems avant que les autres Européens ſe fuſſent établis aux Antilles. On peut ſans ſe tromper beaucoup mettre l'époque des Sucreries Eſpagnoles, & Portugaiſes vers la fin de 1580. car avant ce tems ils n'avoient ſongé qu'à conquerir le païs, à decouvrir les mines d'or, & d'argent, à faire pêcher les perles, & à travailler au tabac; la culture des cannes à ſucre ſuivit celle du Tabac; & comme cette derniére plante mange beaucoup le terrein, il fallut défricher de nouvelles terres pour la planter, & on employa à la culture des can-

nes

nes à ſucre, celles qui devenoient de jour en jour trop maigres pour produire du tabac. *Idem pag.* 227.

Les Portugais nous aidérent à faire valoir la Manufacture du ſucre blanc dans l'Ile de Martinique, parce qu'ayant trouvé des mines d'or, & des riviéres qui en charient dans leur ſable, ils occupérent une partie de leurs Négres à ce travail & négligérent beaucoup leur ſucre; ce qui fit que beaucoup de lieux d'Europe qui ſe ſervoient du leur, eurent recours au nôtre, qui trouva par ce moyen un débouchement conſidérable, tant du Côté du Nord, que dans toute la Méditerranée. *Idem pag.* 292.

Les vins de France dans la Martinique veulent être peu gardez dans les futailles. Ceux d'Eſpagne, de Madere, & de Canaries s'y conſervent tant qu'on veut, pourvu qu'on ait ſoin de tenir les tonneaux toûjours pleins. *Idem pag.* 338.

On ſait que les Portugais ont un grand nombre de Caneliers au Bréſil, ſoit qu'ils en ayent apporté l'eſpéce avec eux, quand ils furent obligez d'abandonner l'Ile de Ceilan, ſoit qu'ils l'ayent fait venir depuis, ſoit qu'ils l'ayent tirée de la côte

de

de Malabar qui en eſt toute remplie, ou de la Chine, des Iles de Timor, & de Mindenao, car cet arbre ſe trouve dans une infinité d'endroits. Il eſt ſur que les Caneliers viennent parfaitement au Bréſil, & qu'encore qu'ils ne ſoient pas auſſi parfaits que ceux d'une contrée de l'Ile de Ceilan, on ne laiſſe pas de s'en ſervir, & de s'en bien trouver, car il eſt bon de remarquer que toute la Canelle de Ceylan n'eſt pas également bonne; & il y a une différence très-grande entre celle qui croît depuis Ceyta Vaca juſqu'à Colombo, & celle qui vient depuis Grudumalé juſqu'à Tenevare. *Idem pag.* 344.

On voit le Royaume d'Angolla, & de Congo perſeverer dans la foi, depuis que leurs Princes ont été baptiſez par les Miſſionaires, que les Rois de Portugal y ont envoyez, & qu'ils y entretiennent encore à préſent. *Idem Tom. II. pag.* 44.

L'Ipecacuanha eſt de trois ſortes, blanc, gris, & noir. Nous avons dans toutes nos Savannes ou Prairies de l'Ile Martinique des deux premiéres eſpéces en abondance. La troiſiéme qu'on prétend

tend être la meilleure, nous manque, peut-être parce qu'on ne la connoît pas: car de s'imaginer qu'elle ne se trouve que sur les mines d'or qui sont aux environs de Rio de Janeyro, ou Riviére de Janvier, ancienne habitation des François au Brésil, sous le Tropique de Cancer, & qu'un homme n'en peut recueillir qu'une douzaine de livres par an, c'est une fable, ou un prétexte pour la vendre plus cher. Qu'elle sort meilleure que les deux autres espéces, c'est à dire, que son opération sort plus prompte, & son effet plus dangereux, c'est dans quoi je ne dois pas entrer, puis que ce n'est pas mon metier, & que ceux qui se mêlent de l'employer conviennent que l'Ipecacuanha blanc, ou gris est plus doux; & que les femmes, les enfans, & ceux qui sont d'une complexion foible doivent s'en servir préférablement au noir, dont l'opération est plus vive, plus forte, & plus dangereuse.

Sa feuille est ronde, dentelée, d'un verd brun, tâchetée de petites pointes rouges, elle est rude, parce qu'elle est couverte d'un petit duvet presque imperceptible, piquant à peu près comme les

orties.

orties. Ses branches courent, & rompent ſur la terre ſans s'élever, leur écorce, qui eſt aſſez mince, eſt d'un rouge obſcur, le bois eſt gris ou blanc, ſpongieux, mollaſſe, flexible, en aſſez grande quantité, & garni de beaucoup de feuilles. Les fleurs ſont blanches, compoſées de cinq feuilles avec un petit bouton, qui produit des bayes brunes, qui renferment de petites ſemences, en forme de lentilles de couleur jaunâtre, dures, & ameres.

La racine eſt longue, menuë, noueüſe, & de la couleur de ſon eſpéce, c'eſt à dire, blanche, ou griſe.

L'effet qu'elle produit eſt de faire vomir une bile acre, dont l'acide corrompt les alimens, & excorie les inteſtins aprés quoi il reſſerre par une opération qui lui eſt particuliére. Ce ſont ces deux choſes propres uniquement a l'Ipecacuanha, qui le font regarder comme le remede le plus ſpecifique qu'on ait encore trouvé pour la diſſenterie, & le flux de ſang, & qui durera ſelon les apparences, juſqu'à ce qu'on mette quélque nouveau ſimple à la mode qui éclipſe celui-ci, comme il eſt arrivé à tant d'autres, dont

à peine on connoît à préſent le nom, quoique dans le tems de leur vogue on ne parlât par tout que de leurs vertus, & des effets miraculeux qu'ils produiſoient.

Je n'ai point été dans le païs, qui produit ſeul à ce qu'on dit, le véritable Ipecacuanha, ainſi ce que j'en vais dire, eſt ſur la foi d'autrui.

L'Ipecacuanha brun, ou noir comme on le voudra appeller, a les feuilles aſſez ſemblables à celles de la parietaire, pointuës aux deux extrèmitez, partagées par une nervure d'où ſortent pluſieurs rameaux, elles ſont d'un verd brun par deſſus, plus pâles par deſſous, charnuës, & couvertes d'un petit duvet rude. Les fleurs qui ſortent à côté du pedicule qui ſoûtient les feuilles, ſont par bouquets de dix, douze, ou quinze enſemble, elles ſont compoſées de cinq petites feuilles blanches, & d'autant d'étamines de même couleur; aux quelles ſuccedent des bayes d'un rouge brun, qui ſont remplies d'une pulpe blanche qui renferme de petites graines, ou ſemences dures de couleur jaunâtre, de la figure des lentilles.

La racine étant tirée de terre doit être

ſechée à l'ombre, & non pas au Soleil. Lors qu'elle eſt nouvelle, & ſechée comme je viens de dire, elle eſt très-amere, & elle picotte la langue par ſon amertume ; c'eſt ce qui fait qu'on la croit chaude, & ſéche au ſecond degré.

Elle produit les mêmes effets que les deux autres eſpéces, mais avec plus de force & de promptitude, & par conſequent plus de danger.

On prend une dragme, ou deux de cette racine, on la pile, & on la met en infuſion pendant une nuit, dans du vin mêlé d'égale quantité d'eau. On la paſſe par un linge aprés l'avoir un peu fait bouïllir ſur le feu, & on la donne ainſi au malade.

Il eſt certain que cette racine, & quantite d'autres ſimples qui viennent de l'Amérique, produiroient toûjours des mêmes effets, comme ils les produiſoient lors qu'on a commencé à s'en ſervir, ſi on les avoit auſſi bons, & auſſi recens qu'on les avoit pour lors, & que ceux qui les ordonnent, ou qui les préparent n'y vouluſſent mettre rien de leur invention, & s'en tenir à la premiere recette ; mais à force de changer la maniére de

les

les accommoder, & à force d'être gardez dans les boutiques ſans être renouvellez, ils perdent tout leur ſuc, & leur vertu, comme il eſt aiſé de voir en les goûtant, & les différentes maniéres de les préparer achevent de les gâter.

Cette plante aime les lieux humides, & ne veut point être cultivée. On a remarqué que celles qu'on a cultivées dans des Jardins, n'avoit preſque aucune vertu. *Idem pag.* 78. & 79.

Le Tabac eſt une plante originaire de l'Amérique, & qui lui eſt tellement propre, que quelque ſoin qu'on ait pris en la cultivant dans les autres parties du monde où l'on a porté ſa graine, on n'a jamais pû y en élever qui approchât de celui qui croit dans le monde nouveau.

Il ne paroit pas que les Eſpagnols en ayent trouvé l'uſage établi dans les grandes Iles, c'eſt à dire, à Saint Dominique, Couve, & la Jamaïque, où ils s'arretêrent dans les commencemens de leurs découvertes. Ce ne fut que vers l'an 1520. qu'ils trouvérent cette plante dans le Jucatan, Province de la Terre Ferme. Ils lui donnérent le nom de Tabacco, dont on a fait celui de Tabac, parce que

cette plante croiſſoit à merveille, & qu'on en cultivoit une très-grande quantité aux environs de la Ville de Tabaſco, & aſſurement elle meritoit bien de porter le nom du païs où l'on en avoit fait la premiere découverte, & où les Eſpagnols commencérent à s'en ſervir à l'imitation des Indiens.

M. Pourchot dans ſa Philoſophie s'eſt trompé, quand il a dit, que les Portugais ont apporté le Tabac en Europe de l'Ile de Tabaco. Cette Ile qui eſt une des Antilles n'a jamais été habitée, ni cultivée avant l'an 1632. qu'une Compagnie de Hollandois, ou Fleſſingois, y établit une Colonie, qui nomma la nouvelle Ovacre, prés d'un Siécle aprés que le Tabac à été connu en Europe. Cette Colonie a été détruite en 1678. par Mr. le Maréchal d'Etrées, & depuis ce tems-là l'Ile eſt demeurée deſerte.

Le Tabac a été en uſage en Eſpagne & en Portugal, bien des années avant d'être apporté en France. Jean Nicot, Maître des Requêtes, Ambaſſadeur de François II. auprés de Sébaſtien Roi de Portugal, l'apporta en France en 1560. & le préſenta à la Reine Catherine de Médi-

Médicis, & au Grand Prieur. Cette Princesse, & ce Seigneur lui donnérent chacun leur nom, pour le mettre en vogue, soit qu'ils y eussent reconnu quelque vertu particuliére, soit qu'ils voulussent se faire un honneur dans le monde en y introduisant une nouveauté, & quoique ce fût la même herbe, on ne laissa pas de la nommer tantôt, l'herbe à la Reine, & tantôt l'herbe au Grand Prieur; ce qui n'empêcha pas ceux à qui l'Ambassadeur Nicot en avoit donné, de l'appeller par reconnoissance la Nicotiane.

Le Cardinal de Sainte Croix, qui avoit été Nonce en Portugal, & Nicolas Tornaboni, qui l'avoit été en France, revenans de leurs Nonciatures l'apportérent en Italie, elle y fut d'abord connuë sous le nom d'herbe Sainte, surnom que les Espagnols lui avoient donné à cause des vertus extraordinaires qu'ils publioient y avoir remarquées. Je serois pourtant assez porté à croire que les Espagnols, qui possedoient bien avant ce tems-là le Royaume de Naples, l'avoient fait connoître en Italie avant ces deux Prélats, mais comme aprés le

mal Amériquain qu'ils avoient apporté, & dont ils avoient déja infecté bien des païs, on craignoit tout ce qu'ils apportoient du nouveau monde, excepté l'or, & l'argent ; il n'avoit pas fallu moins que le pouvoir de ces deux Prélats, pour établir l'uſage d'une choſe auſſi nouvelle, & qui avoit déja autant d'adverſaires, que de partiſans.

Car il eſt bon de ſavoir, que le Tabac ne fut pas également bien reçû de tout le monde. Cette plante fut comme une pomme de discorde, qui alluma une guerre très-vive entre les ſavans. Les ignorans en grand nombre y prirent parti, auſſi bien que les ſavans, & les femmes même qui ne furent pas des derniéres à ſe déclarer pour, ou contre une choſe qu'elles ne connoiſſoient pas mieux que les affaires ſerieuſes, qui ſe paſſoient en ce tems-là, où elles n'avoient pris que trop de part.

On peut croire que les Médecins n'oublierent pas de faire valoir en cette occaſion le droit qu'ils ſe ſont acquis de juger de toutes choſes. Quoiqu'ils n'euſſent jamais vû, ni entendu parler de Tabac, ils ne laiſſèrent pas de diſcourir ſur

ſa

ſa nature, ſes propriétez, & ſes vertus, comme s'il eût été connu par toute la terre habitée dés le tems de Galien, d'Hippocrate, & d'Eſculape. Il eſt vrai que raiſonnans, comme ils faiſoient, ſans principes, ils ne s'accordoient preſque jamais. Les uns le faiſoient froid, les autres chaud. Ceux-ci le temperoient avec des drogues refrigerantes, les autres corrigeoient ſa froideur avec des aromátes. Mais tous s'accordoient en ce point de donner force recettes, & ordonnances ſur la maniére de le préparer, & d'en uſer ſelon l'âge, les forces, & le temperament des gens. Ils marquoient exactement la quantité, qu'on en devoit prendre, & le tems. Tel le devoit prendre à jeun aprés avoir craché, & mouché un certain nombre de fois; un autre ne s'en pouvoit ſervir qu'aprés avoir mangé. Celui-ci n'en devoit uſer que le ſoir, cet autre qu'à midi. On l'accommodoit, on le diverſifioit en une infinité de maniéres; chaque jour produiſoit quelque nouvelle découverte, on le mettoit à toutes ſortes de ſaulces, & comme aſſez ſouvent les maladies n'ont point d'autre cauſe qu'une imagination bleſſée, il

eſt preſque incroyable combien les Médecins firent de cures ſurprenantes ſur ceux qui avoient l'imagination frapée des vertus du Tabac. Cela alla ſi loin, qu'on fut ſur le point d'abandonner tout le reſte des médicamens, pour ne plus ſe ſervir que de cette plante, & je penſe que cela ſeroit arrivé, ſi ceux qui par caractére ont droit d'impoſer à tout le monde avoient été d'accord entr'eux.

Les Chimiſtes remplirent leurs alembics de Tabac. On en tira d'huile, du ſel, de l'eau, des eſprits, & mille autres ſemblables babiolles que l'on employa en toutes ſortes de maladies, le plus ſouvent aux depens de ceux, qui avoient la bonté de ſe prêter à ces ſortes d'expériences, & malgré tout ce que pouvoient dire les gens, qui avoient conſervé leur raiſon aſſez entiére, pour ne ſe pas laiſſer prévenir pour, ou contre le Tabac avant que le tems, ou le hazard l'euſſent fait connoître plus à fond, on en fit une Médecine preſque univerſelle.

Ses cendres, à ce qu'on diſoit, guériſſoient la gale, & le farçin. Etant pris en poudre, il guériſſoit les rhumatiſmes, les fluxions ſur les yeux, les larmes involon-

volontaires, les douleurs de tête ordinaires, les migraines, l'hidropiſie, la paraliſie, & généralement tous les accidens qui arrivent par la acreté des humeurs, leur trop grande abondance, & leur extravaſion hors de leurs canaux naturels. Rien n'étoit meilleur pour rendre au ſang ſa fluidité, régler ſon mouvement, & ſa circulation. On s'en ſervoit comme d'un ſternutatoire infaillible, pour rappeller à la vie ceux qu'une apoplexie violente, ou une létargie formée avoient déja étendu dans le cercueïl. C'étoit un puiſſant ſecours pour les femmes qui étoient dans les douleurs de l'accouchement. Un reméde aſſuré contre les paſſions hiſteriques, les vapeurs, les inquiétudes, la mélancolie noire, la manie. Ceux qui en uſoient n'avoient rien à craindre de l'air le plus mauvais, & le plus corrompu; la peſte, la verolle, le pourpre, les maladies populaires qui ſe communiquent le plus aiſément, n'avoient garde d'approcher d'eux. Il fortifioit la mémoire, il rendoit l'imagination feconde; jamais les ſavans n'étoient plus en état de s'appliquer à l'étude des choſes les plus abſtrai-

tes, & les plus difficiles, que quand ils avoient le nez bien remplis de Tabac.

Ceux qui en prenoient en machicatoire (car le Tabac en poudre n'étoit pas le ſeul qui fut en uſage) en diſoient d'autres merveilles. Selon eux, il ſuffiſoit tout ſeul aux beſoins les plus ordinaires, & les plus preſſans des hommes; puiſqu'il ôtoit le ſentiment de la faim, & de la ſoif, qu'il empêchoit la diminution des forces, & qu'il conſervoit tout ſeul, & ſans le ſecours d'aucune autre choſe toute la ſanté, & tout l'embonpoint qu'on remarquoit dans les perſonnes les mieux nourries.

On prétendoit avoir des expériences reïterées, une infinité de fois dans preſque tous les climats de la terre, qu'une demie once de Tabac de 24. en 24. heures, avoit ſoûtenu des Soldats ſans boire, ni manger, dans les plus rudes travaux de la guerre, non pas des journées, mais des ſemaines entiéres, ſans qu'ils euſſent ſenti les plus légéres atteintes de la faim, & de la ſoif, & ſans que leurs forces euſſent été diminuées le moins du monde.

Rien, à les entendre, n'étoit plus pro-

pre

pre pour purger la bile, tenir le ventre libre, décharger le cerveau des ſeroſitez qui lui ſont ſi nuiſibles, empêcher, ou guérir les douleurs des dents, détourner toutes ſortes de fluxions. On n'y trouvoit à redire, que la mauvaiſe odeur, dont l'haleine de ceux qui en uſoient étoit infectée, qu'il n'étoit pas poſſible de corriger même en ſe lavant la bouche avec quantité d'eau de vie.

Mais ceux qui en diſoient le plus de bien, & qui en conſommoient auſſi une plus grande quantité étoient les fumeurs.

On publioit, que cette plante avoit été de tout tems en ſi grande vénération chez les Amériquains, que c'étoit le parfum, & l'encens le plus agréable qu'ils puſſent offrir à leurs Dieux. Leurs Prêtres ne voyoient rien dans l'avenir qu'au travers d'une épaiſſe fumée de Tabac, dont ils rempliſſoient le lieu où ils conſultoient leurs Divinitez, & dont ils humoient une ſi grande quantité, qu'ils en tomboient comme yvres aux pieds des Autels, où aprés avoir demeuré un certain eſpace de tems, ils ſe rélévoient remplis d'un entouſiaſme divin, & rendoient des réponſes bonnes, ou mauvaiſes,

ſes, mais toûjours obſcures, & ambiguës à ceux qui les avoient conſultez. Il n'y avoit pas juſqu'aux Médecins, qui ne décidoient rien ſur le ſort de leurs malades qu'aprés s'être amplement parfumez de Tabac.

Il étoit inouï qu'on eût jamais décidé aucune affaire d'Etat, que tous les Conſeillers n'euſſent été au moins à demi enyvrez de la fumée du Tabac, coûtume que ſelon quelques voyageurs modernes, s'obſerve encore aujourd'hui chez les Indiens de l'Iſthme de Darien, où dés que les anciens ſont aſſemblez pour quelque cauſe que ce puiſſe être, avant de traitter aucune affaire, un jeune garçon ſe préſente avec un gros bout de Tabac à la bouche, dont il ſouffle la fumée ſur le viſage des aſſiſtans les uns aprés les autres, qui reçoivent ce parfum avec tant de plaiſir, que pour n'en perdre que le moins qu'il eſt poſſible, ils font de leurs mains une eſpéce d'entonnoir, pour conduire cette fumée dans leurs narines.

Je ne finirois point ſe je voulois rapporter tout ce qu'on diſoit à la loüange de cette fumée. Elle réjouïſſoit l'eſprit, elle diſſipoit le chagrin, & comme elle

agiſſoit

agiſſoit bien plus puiſſamment ſur le corps, que quand on prenoit le Tabac de quelqu'une des autres maniéres, que j'ai rapporté ci-devant, on prétendoit qu'elle procuroit les mêmes avantages bien plus promptement, & bien plus ſeurement.

On aſſuroit que l'eau de Tabac miſe dans les yeux aiguiſoit la vuë, la conſervoit, la fortifioit, & qu'elle effaçoit les rouſſeurs, & autres taches du viſage.

Qu'étant priſe par la bouche, elle guériſſoit la courte haleine, l'aſthme, la phtiſie, les fiévres tierces, & quartes, les rhumatiſmes, l'hidropiſie, les douleurs du foye. Qu'elle arrêtoit le ſang qui s'extravaſoit du poulmon, qu'elle facilitoit l'accouchement. Qu'étant appliqué ſur l'extrêmité des doigts depoüillez de leurs ongles, elle les faiſoit promptement revenir.

Si on s'en ſervoit en fomentation, elle guériſſoit la foibleſſe des nerfs, & les douleurs cauſées par des luxations, & des catharres frois.

L'huile de Tabac miſe dans les oreilles guériſſoit la ſurdité. Appliquée ſur le viſage elle en ôtoit les bourjons, & les

les dartres. Si on en oignoit les parties affligées de goûte, ou de ſciatique, elle appaiſoit la douleur, reſolvoit l'humeur acre qui en eſt la cauſe, ouvroit les pores, faiſoit tranſpirer, fortifioit merveilleuſement les nerfs. Elle étoit encore excellente pour les piqueures, & guériſſoit toutes ſortes de playes promptement, & ſans ſupuration. En un mot, c'étoit la Médecine univerſelle, & c'étoit là juſtement ce qui décrioit le Tabac chez les gens qui n'étoient point préoccupez. Car on ne pouvoit pas nier que le Tabac ne fût bon à bien des choſes, mais qu'il fût propre à tout, c'étoit le détruire au lieu de le faire valoir. Pour moi je ſuis perſuadé que c'eſt un purgatif excellent, & très-prompt, & ce qui m'en a convaincu, eſt l'hiſtoire que je vais rapporter.

Un des plus conſidérables habitans de la Cabeſterre de la Martinique, de la Paroiſſe de la Baſſe-Pointe, mariant une de ſes filles à un homme de condition, crut que ſon Cuiſinier Négre, ne pourroit pas conduire les repas, qui devoient accompagner un mariage de cette conſéquence: il fit venir le meilleur Traiteur qui fût au Fort S. Pierre, qu'il chargea de l'ap-

pareil

pareil de tous ces feſtins. Le Négre Cuiſinier ne pût ſouffrir le tort, qu'il prétendoit que ſon Maître lui faiſoit en cette occaſion ; & pour s'en venger, il reſolut de troubler toute la féte. Il gliſſa pour cet effet deux morceaux de Tabac dans deux coqs d'Inde, que le Traiteur mettoit en d'aube pour être ſervis froids à dejeuné. On les ſervit en effet, ils furent trouvez excellens, preſque tout le monde en voûlut goûter, mais il ne ſe paſſa pas un quart d'heure que le Négre vit la réuſſite de ſon projet. Les Conviez les uns aprés les autres commencérent à ſe trouver mal ; ceux qui avoient pris une doze un peu trop forte de cette nouvelle médecine, vomiſſoient juſqu'au ſang, ſans compter ce qu'ils rendoient par le bas ; les autres ſouffroient de cruelles tranchées juſqu'à ce ils fuſſent débouchez. En un mot la fête fut troublée, on crut tout le monde empoiſonnée. Le Chirurgien de la maiſon envoya chercher en diligence tous ſes confreres aux environs, qui faiſant l'anatomie des viandes, qui avoient été ſervies ſur la table, trouvérent enfin les deux bouts de tabac : ce qui découvrit tout le myſtére. On ſe hâ-

ta d'aider par des lavemens, ceux qui n'avoient que des tranchées, & par des cordiaux, ceux qui faisoient de trop grandes évacuations; les moins malades furent sur pied au bout de douze, ou quinze heures, quelques autres en gardérent le lit pendant deux jours. Aprés cela, qu'on dise qu'il y a au monde un purgatif comme le Tabac. Ceux qui voudront faire des Coqs d'Inde purgatifs en ont ici la recette. Je les prie seulement de se souvenir qu'il faut user avec modération de ce reméde, parce que l'excès qu'on en feroit pourroit avoir des suites fâcheuses.

Cependant malgré les avantages si considérables qu'on prétendoit avoir trouvez dans le Tabac, il ne laissa pas d'être attaqué par de très-puissans adversaires. Ceux qui n'aimoient pas les nouveautez, ne pouvoient souffrir qu'on déplaçât, & qu'on rejettât comme inutiles tous les médicamens anciens, pour ne se plus servir que de cette plante. Ils revoquoient en doute ce qu'on en disoit de meilleur, & ils ne manquoient pas de raisons pour persuader que les guérisons qu'on lui attribuoit avoient d'autres causes.

Avec

Avec tout cela l'uſage de cette plante ne laiſſa pas de s'établir plus promptement qu'on n'auroit oſé ſe l'imaginer. De l'Amérique il ſe répandit juſqu'au fond des Indes Orientales, & juſqu'au Japon. Il paſſa des Moſcovites aux Tartares Orientaux; il inonda toute l'Afrique, l'Aſie Mineure, la Gréce, la Hongrie, la Pologne, toute l'Allemagne, les Royaumes du Nord. Jamais choſe ne fut reçuë ſi univerſellement, quoiqu'elle trouvât par tout des contradictions, des empêchemens, & des oppoſitions, qui ſembloient la devoir étouffer dans ſon berceau. Car il ne faut pas croire qu'il n'y eut que des Ecrivains qui la combattirent avec la plume; les plus puiſſans Monarques ſe déclarérent contr'elle.

Le Grand-Duc de Moſcovie, Michel Federovits, voyant que la Capitale de ſes Etats avoit été preſque entiérement conſommée par le feu, deux ou trois fois, par l'imprudence des fumeurs qui s'en dormoient la pipe à la bouche, & mettoient le feu à des maiſons, qui n'étant que de bois & fort preſſées, expoſoient tout ſon peuple à une ruïne entiére, il défendit l'entrée & l'uſage

du Tabac dans tous ſes Etats : premierement ſous peine du foüet, qui eſt un châtiment très-cruel en ce païs-là ; enſuite ſous peine d'avoir le nez coupé, & enfin de perdre la vie.

Amurath IV. Empereur des Turcs, ſuivit cet exemple, & défendit le Tabac dans tout ſon Empire, ſous peine de la vie. Ce zelé Muſulman, étoit perſuadé que cette plante devoit être abhorrée des véritables Mahométans autant que le vin, puis qu'elle produiſoit le même effet, qui eſt de troubler la raiſon.

Le Roi de Perſe Scac Sophi, fils de Mirſa, fit les mêmes défenſes, & ſous les mêmes peines. Ces Princes aimoient mieux ſe priver des gros droits qu'ils pouvoient mettre ſur le Tabac, que d'en laiſſer établir l'uſage dans leurs Etats. Leurs ſucceſſeurs plus intéreſſez n'ont pas ſuivi leur exemple, ce qui paroit par l'incroyable conſommation qui ſe fait de cette plante dans tous ces païs-là.

Nous ne voyons point que les Monarques d'Occident ayent porté ſi loin la ſevérité contre leurs ſujets, qui uſoient du Tabac. Les uns ſe ſont contentez de le charger de droits exorbitans, leur poli-

politique a eu de bonnes raiſons, pour en permettre l'entrée à ce prix-là, & en laiſſer établir l'uſage, qui s'eſt à la fin changé en néceſſité.

Les autres ont cru être obligez de déſabuſer leurs peuples des vertus qu'on ſuppoſoit dans cette plante, parce qu'ils n'en étoient point du tout perſuadez.

Jacques Stuart, Roi de la Grande Bretagne, Succeſſeur de la Reine Eliſabeth, publia un Traité excellent qu'il avoit compoſé ſur le Tabac, dans le quel il fit voir l'inutilité de cette plante, & les accidens qui en arrivoient par le mauvais uſage qu'on en faiſoit.

Chriſtian IV. Roi de Dannemarc, engagea Simon Paulus ſon Médecin, de compoſer un Ouvrage contre l'uſage immoderé du Tabac. Il le fit, & prouva très-ſolidement, que ceux qui prennent du Tabac en poudre en quantité, ſont ſujets à perdre l'odorat, & à tomber dans des accidens encore plus fâcheux, & que celui qu'on prend en fumée pénetroit le cerveau, le gâtoit, & faiſoit une croupe noire ſous le crane, comme on l'avoit remarqué dans pluſieurs têtes de fumeurs qu'on avoit ouvertes.

Et nous avons vû de nos jours des Théſes de Médecine imprimées à Paris, dont la traduction Françoiſe à été dediée à Mr. Fagon, premier Médecin du Roi, dans les quelles on avoit rapporté, & loüé, ce qu'il y a de bon, & d'aſſuré dans le Tabac, on combat par des raiſons très-ſolides le trop frequent uſage qu'on en fait, & on montre les inconvéniens qui en arrivent, & les dangers aux quels on s'expoſe, quand on en uſe, comme le plûpart font, ſans régle & ſans diſcretion.

Cette Théſe fut ſoûtenuë le 26. Mars 1699. dans les Ecoles de Médecine, par Mr. Claude Berger Pariſien, Bachelier en Médecine, qui devoit avoir pour Préſident Mr. Fagon. La queſtion étoit ſi le frequent uſage en Tabac abrégeoit la vie. An ex Tabaci uſu frequenti vitæ ſumma brevior? Et on concluoit fort demonſtrativement, que l'uſage frequent de cette plante l'abrégeoit. Ergo ex frequenti Tabaci uſu vita ſumma brevior. Que dire aprés cela, les Fermiers du Tabac n'avoient ils pas à craindre une ruïne entiére? Car tout le monde veut vivre, & comment eſpérer une longue

vie,

vie, aprés un Arrêt ſi ſolemnel ? Une circonſtance ſinguliere, qui accompagna cet acte, remit le calme chez les preneurs, & chez les vendeurs de Tabac. Mr. Fagon n'ayant pû ſe trouver à cette Théſe, chargea un autre Médecin d'y préſider pour lui. Celui-ci fit de ſon mieux, on ne pouvoit rien ajoûter à ce qu'il diſoit contre le Tabac, il en cheriſſoit ſur les réponſes du ſoûtenant, jamais on n'avoit entendu des preuves ſi convainquantes de la mauvaiſe qualité du Tabac. Mais ſon nez n'étoit pas d'accord avec ſa langue; car on remarqua, que pendant tout le tems que l'acte dura, il eût toujours ſa Tabatiére à la main; & ne ceſſa pas un moment de prendre du Tabac. Etoit il bien convaincu de ce qu'il vouloit perſuader aux autres ? Je le laiſſe à penſer à mes Lecteurs.

Mais que ne peut point la prévention, quand elle s'eſt une fois emparée de l'eſprit des hommes ? Elle l'emporta en effet en faveur du Tabac, malgré tout ce qu'on put dire, & faire contre lui. On ſe porta à en prendre avec une eſpéce de fureur, qui ne permit plus de diſtinguer ni les lieux, ni les tems, ni les

âges, ni les Sexes, ni les temperamens, ni les personnes. Tel que n'en avoit jamais pris qui dans deux, ou trois jours, s'en fit une habitude si forte, s'y asservit tellement, qu'il se reveilloit la nuit exprès pour en prendre, qu'il en prenoit en mangeant, en conversant, en marchant, en travaillant, en priant. On le regarda comme le lien de la société, la chose la plus nécessaire qu'il y eût au monde, que dis-je? On s'étonna comment on avoit pû vivre tant de siécles sans Tabac, & on s'imagina qu'on cesseroit de vivre dés qu'on cesseroit d'en user. On poussa la chose si loin, qu'on ne pouvoit plus être un moment sans en prendre. On en prenoit jusques dans les Eglises, sans que la présence de Dieu qu'on y a dore, & le sacrifice rédoutable qu'on lui offre, pussent inspirer le respect, le recueïllement, & l'attention que des Chrêtiens convaincus de la vérité de leur Religion devoient avoir naturellement : de sorte que Urbain VIII. fut obligé pour remédier à cet abus, qui alloit jusqu'à la profanation, de publier un Bulle par laquelle il excommunioit, *ipso facto*, tous ceux qui prendroient du Tabac dans les Eglises. Si ses

Suc-

Succeſſeurs avoient eu le même zele, & la même vigilance, on auroit peut être entiérement extirpé cet acte d'irreligion; mais ſoit par négligence, ſoit qu'il ſe fuſſent apperçûs que le mal étoit devenu plus puiſſant que les remédes qu'ils y pouvoient apporter, nous ne voyons point qu'aucun Pape depuis Urbain VIII. ait fait aucune démarche pour s'y oppoſer à ce torrent d'irreverance. Il n'y a eu que Clément XI. qui défendit ces années paſſées par une Bulle, de prendre du Tabac dans l'Egliſe de Saint Pierre, ſous peine d'excommunication, mais comme il n'eſt point parlé dans la Bulle, ni du veſtibule de cette Egliſe, ni des autres Egliſes, on a pris ce ſilence, & cette exception pour une permiſſion tacite, & d'en prendre dans ce lieu-là, & dans les autres Egliſes, & même comme une eſpéce de révocation de la Bulle d'Urbain VIII. dont il ſemble qu'on reſtrait l'excommunication à la ſeule Egliſe de Saint Pierre.

Voilà une Hiſtoire abregé de la découverte, & des progrès du Tabac, auſſi bien que de ſes propriétez, & des oppoſitions qu'il à eu a ſoûtenir. Ceux qui

en voudront ſavoir davantage ne manqueront pas d'Auteurs, qui leur apprendront tout ce dont ils pourront ſouhaiter d'être inſtruits, pour, & contre cette plante. *Idem pag.* 159.

Guillaume Piſon, dans ſon Hiſtoire des Plantes du Bréſil, Livre IV. Chapitre 8. décrit le Courbari, nom d'un arbre des Iles de l'Amérique, ſous le nom de Jetaïba, qui eſt le nom Braſilien ; ſa description quoique fautive, s'accorde aſſez à mes remarques. Il dit, que les Portugais prennent la Gomme du Courbari, par la Gomme Anime. C'eſt un procès entr'eux, & les Apoticaires, dans lequel je ne dois point entrer. Il prétend que le parfum, ou la fumée de cette Gomme, eſt ſpécifique pour guérir les douleurs de tête, & les parties du corps affligées de douleurs froides. Il dit avoir éprouvé avec ſuccès, que l'empâte de cette gomme qui eſt chaude, & ſéche au ſecond degré, eſt excellent pour les douleurs de nerfs, à cauſe de ſa vertu chaude & aromatique. Il veut que les feuilles faſſent mourir les vers, étant appliquées en cataplâmes, & que le dedans de l'écorce raclé, & infuſé dans l'eau, pris

pris par la bouche, diſſipe les vents, & purge puiſſamment. Voilà bien des vertus, on en croira ce qu'on voudra, je ne les ai pas éprouvées, & pour l'ordinaire j'entre toûjours en defiance contre les drogues aux quelles on attribuë tant de propriétez. Qu'une drogue guériſſe ſpécifiquement une maladie, cela peut-être, mais je ne puis ſouffrir qu'on en faſſe une Médecine univerſelle. *Idem pag.* 308.

Dès l'an 1522. les Eſpagnols reſolurent d'établir une Colonie dans les Iles Bermudes: la commiſſion en fut donnée à un Portugais, nommé Ferdinand Camello. Il y à apparence que Camello y fut, & on le conjecture par la quantité très-conſidérable de Cochons-marons, que les François, & les Anglois aprés eux y ont trouvé, car la coûtume invariable des Eſpagnols, a toûjours été de mettre de ces animaux dans toutes les terres du nouveau Monde, afin qu'ils y multipliaſſent, & que ceux qui y aborderoient les puſſent trouver, & s'en ſervir.

Cependant le deſſein des Eſpagnols n'eut point de ſuccès, ſoit que les Compagnons de Camello mépriſaſſent un païs, où ils ne trouvoient point de mines d'or,

comme dans leurs autres découvertes, ſoit pour d'autres raiſons qui ne ſont pas venuës à ma connoiſſance, ces Iles demeurérent déſertes, & inhabitées pendant près d'un ſiécle, ou du moins juſqu'à l'année 1593. *Idem pag.* 513.

Les Iles de Flores, & Corvo ſont du nombre des huit, ou neuf aux quelles ont a donné les noms d'Açores, d'Eſſores, de Terceres, ou Iles Flamandes. Le premier leur a été impoſé par les Portugais, qui les découvrirent en 1449. & qui y trouvérent une prodigieuſe quantité d'Eperviers. Les François ſe ſervent du ſecond pour la commodité de la prononciation, qui ne ſouffre point les maniéres gutturales dont les Portugais ſe ſervent. Quelques gens ont crû devoir donner à toutes ces Iles le nom de la principale, qui eſt la Tercere, ou la Terceira, & enfin les Flamans les ayant découvertes à peu prés dans le même tems que les Portugais, les nommérent les Iles Flamandes, peut-être pour ſe conſerver quelque droit ſur elles. Les Géographes en ont fait préſent à l'Afrique. Elles ſont ſituées entre le 38. & le 40. degré de latitude ſeptentrionale. L'Ile

L'Ile Terceyra eſt couverte au Sud, & Sud-Eſt par un gros Cap rond, qui paroit de loin comme un Ile, ſur lequel il nous parut beaucoup de fortifications. La Ville nous ſembla grande, bâtie en amphitheâtre, avec un château ſur la hauteur. *Idem pag.* 516.

Les Iles de Madeira, & Porto Sancto furent découvertes par les Portugais en 1420. qui appellérent la plus conſidérable Madeyra, à cauſe de la quantité d'arbres dont elle étoit couverte. *Idem pag.* 517.

Bréſil, ou Braſil, eſt une grande contrée de l'Amérique Méridionale, qui s'étend ſur la mer du Nord, depuis la riviére des Amazones juſqu'aux Provinces du Paraguay. Sa côte fait un grand demi cercle, qui a prés de douze cent lieuës, & la même mer du Nord la baigne en trois endroits. Alvarez Cabral découvrit le premier ce païs en 1501. y ayant été pouſſé par une tempête, & y éleva une colomne avec les armes du Roi de Portugal ſon Maître. Americ Veſpuce, qui a donné ſon nom à l'Amérique, le découvrit depuis plus particuliérement. Les peuples y vont tout nuds, ils ne ſement,

qui

ni ne moiſſonnent: vivent de fruits, que leur terre extrêmement fertile leur produit en abondance, & de la chaſſe. Ils mangent leurs ennemis, qu'ils prennent en vie, plûtôt pour contenter leur vengeance, que pour ſatisfaire leur goût: ils n'ont point de Prince, point de Loix, peu de Religion, & pluſieurs d'entr'eux ne s'imaginoient pas même qu'il y eût de Dieu, avant qu'ils l'euſſent apris des Européens qu'ils ont fréquentez. Ceux du dedans du païs ſont encore inconnus, & ils ſe font la guerre les uns aux autres. Les relations modernes nomment une centaine de ces peuples, & cela eſt peu de choſe à l'égard de ce que nous ne connoiſſons pas. Les plus fameux, & les plus connus, ſont les Margajas, les Toupinambous, les Morpions, Cariges, Tobajares, Paraibas, Ouëtacas, Petiguares &c. Les Portugais ſe ſont rendus maîtres de ce qu'ils ont rencontré de plus agréable, & de plus commode le long de la Côte, où ils ont établi de tems en tems divers gouvernemens qu'ils appellent Capitanies. Il y en a aujourd'hui quatorze, qu'on trouve le long de la Côté, en allant depuis la Riviére des

Ama-

Amazones jusqu'au Paraguai; savoir, Tamaraca la plus ancienne, Bahia de Todos os Santos, la plus célébre, Pernambuco, Paras, Maraham, Siara, Rio-grande, Paraîba, Seregippe, os Ilheos Porto-Seguro, Spirito Santo, Rio de Janeiro, & S. Vincente. Les principales Villes du Brésil sont S. Salvador da Bahia de Todos os Santos, Olinda de Pernambuco, Porto Seguro, S. Sebastiao' de Rio de Janeiro, Spirito Santo, Siara, & d'autres qui portent le nom de Capitanies. Ce païs, qui a son nom commun avec cette sorte de bois que nous appellons Brésil, & qu'il fournit abondamment, fut nommé le Païs de Sainte Croix, lors que Alvarez Cabral le découvrit la premiére fois en 1501. Bien qu'il soit sous la Zone Torride, l'air y est néanmoins assez temperé, & les eaux excellentes. Aussi diverses Relations assurent que ces peuples y vivent quelquefois jusqu'à cent cinquante ans. Ils sont de moyenne hateur, ils ont la tête grosse, les épaules larges, la couleur rougeâtre, la peau bazanée, & n'ont souci que de la guerre, & de la vengeance. Ils courent la plûpart du

tems, chaſſent, pêchent, & ſi divertiſſent dans des feſtins. La mandioque, qui eſt une ſorte de racine, leur fournit de quoi faire du pain, & le cumin leur boiſſon, la chair des animaux boucanée, ou quelque poiſſon leur eſt un mets delicieux. Ils mangent auſſi des ſerpens, des couleuvres, des crepaux &c. qui y ſont ſans venin. Ils ſe peignent tout le corps, où ils ne laiſſent aucun poil, non pas même aux ſourcils, mais ſeulement une couronne au tour de la tête. Ils ſe mettent, à la levre de deſſous ou aux jouës, quelque petit os bien poli, ou une petite pierre, qu'ils eſtiment beaucoup parmi eux. D'autres ſe découpent la peau par figures y mêlent certaine teinture, qui ne s'efface jamais. Ils ſe font des bonnets, des colliers, des manteaux, des ceintures, & des braſſelets de plumes de diverſes couleurs. Les femmes laiſſent croître leurs cheveux, qui leur tombent ordinairement ſur les épaules. Le terroir y eſt plus propre pour les fruits, pâturages, & legumes, que pour les grains, & les vignes de l'Europe. Ils ont auſſi quantité de legumes, d'arbres fruitiers, d'her-

d'herbes, d'animaux, d'oiſeaux, & de poiſſons, entre les quels il y en a pluſieurs qui ne nous ſont pas connus. Ils tirent de grandes commoditez des palmiers. Le bois de Bréſil vient de leur Araboutan, qui eſt un gros arbre ſans fruit. Il y a quelques mines d'or, beaucoup plus d'argent, du ſaffran, du coton, de la teinture rouge, de la laque, du baume, du tabac, ſouvent de l'ambregris, quelques mines de jaſpe, & de cryſtal blanc, & rougeâtre, avec une très-grande quantité de ſucre. Entre les ſortes de ſucre qu'il y a, celui de Candi ou Canti, dont on fait tant d'eſtime, tire ſon nom de ce Canton, & non de ſa candeur, ou blancheur, non plus que de l'Ile de Candie, comme on l'a crû. Au reſte il y a une ſi grande diverſité des Langues parmi les peuples du Bréſil, que Jarric aſſure que de ſon tems on en comptoit juſqu'à ſoixante différentes. Ceux qui ſe ſont arrêtez prés des Portugais, ſont preſque tous Chrêtiens. Ils habitent dans des Aldées, qui ſont des Villages, où il n'y a que quatre ou cinq maiſons, mais ſi longues que chacune pourroit contenir plus de huit cens perſonnes.

nes. Les Miſſionaires ont fait d'aſſez grands fruits en ce païs. *Jean de Laët, du nouveau monde. Oſorius liv. II. Maffée. Linſchot. Jarric liv. III. Herrera c. 25. Sanſon. Du Val. Emmanuel de Moraes, de reb. Braſil. Edoüard d'Albuquerque, Guerra del Braſil &c.*

CHAPITRE XII.

Mémoires ſur tous les Auteurs Portugais, & de ceux de toutes les Nations, qui ont écrit du Royaume de Portugal, & de tous les Païs de ſon Domaine, avec la deſcription de la plûpart des Manuſcripts, & des Livres Anonymes, qui ont rapport à la même Hiſtoire du Portugal.

DE *la Borde.* Vide. L. Hennepin.

Joao' Franciſco Bordini. Hiſtoria della vita ed Opere Sante di Giovanni di Dio. Roma. 1587. 8.

Jacomo Boſio. Del' Hiſtoria della Sacra & illuſt. Milizia di S. Giovanni Hyeroſolymitano. 2. Tom. Roma. 1594. fol.

Alexandre Brandano. Hiſtoria della guerre di Portogallo ſuccedute per l'occazione della ſeparazione di quel Regno della Corona Catholica. Venezia 1689. 4.

Bras Garcia Mascarenhas. Viriato Tragico. Coimbra. 1699. 4.

O Padre Bras Viegas. Meditaçoens sobre os mysterios da Payxao', Resurreyçao, e Ascençao' de Christo nosso Senhor, pello Padre Vicente Bruno. Lisboa. 1601. 8. Traduçao'.

Breno. Manuale Missionariorum Orientalium. 2. Tom. Venetia. fol.

Barn. Brissonio. De Regio Persarum Principatu libri tres ex adversariis Barn. Brisonii. 1595. 8.

Cornelio Brun. Voyages par la Moscovie, en Perse, & aux Indes Orientales. Ouvrage enrichie de plus de 320. tailles douces des plus curieuses. Amsterdam. 1718. 2. Tom. fol. Grand papier.

Voyage au Levant, c'est à dire dans les principaux endroits de l'Asie Mineure, dans les Iles de Chio, de Rhodes, de Chypre, de même que dans les plus considérables Villes d'Egypte, de Syrie, & de la Terre Sainte. Delf. 1700. fol. fig.

Theodoro de Bry. Secunda & Tertia pars Americæ cum figuris. Francfurti. 1591. fol.

Buellio Cataloni. Vide. Livres Anonymes.

Ismael Bullialdus. Ismaelis Bullialdi pro Ec-

Ecclesiis Lusitanicis ad Clerum Gallicanum, libri duo. Argentorati 1670 8.

Este livro se imprimio outra vez em Helmstadii. 1700. 4.

Aloysio Cadamusto. Vide. Livres Anonymes.

D. Joao' Caramwel de Lobkovitz. Respuesta al Manifiesto de Portugal. Anveres. 1642. 4.

Philippus Prudens, Lusitaniæ legitimus Rex demonstratus. Antverpiæ. 1639. fol.

Excellentissima Domus de Mello. Lovanii. 1643. fol.

Joannes Bargantinus, Lusitaniæ illegitimus Rex demonstratus. Lovanii. 1642. 4.

Este livro foi traduzido por D. Leandro Vander Bandt.

Antonio de Sousa de Macedo, e Manoel Fernandes de Villa Real, escreverao' contra o Caramwel.

D. Joao' Caramwel Lobkovitz foi Autor malicioso sobre venal. D. Francisco Manoel de Mello Apologos Dialogaes. pag. 439.

D. Leandro Vander Bandt. Traduzio o livro intitulado. Joannes Bargantinus,

Lusitaniæ illegimus Rex demonstratus à D. Joanne Caramwel. Lovanii 1642. 4.

Carlos Augusto de Sales. Escreveo a Vida da Madre Maria Amada de Blonay, que foi traduzida por soror Maria Francisca Izabel.

Carré. Voyage aux Indes Orientales mêlé de plusieurs Histoires curieuses. Paris. 1699. 2. Tom. 8.

Stephanus Rodericus Castrensi. De Simulato Rege Sebastiano, Poëmation. Florentiæ. 1638. 4.

Fr. Catrou. Histoire générale de l'Empire du Mogol. Haye. 1708. 12.

T. Cervera de la Torre. Testimonio de las cosas notables que passaron en la di chosa muerte del Rey Phelippe II. Valencia. 1599. 4.

Cesar Fiosconi. Espingarda perfeita, e regras para a sua operaçao'. Lisboa Occidental. 1718. 4.

Este Autor creyo que era hum Espingardeyro do mesmo nome muy celebrado em Lisboa que eu conheci.

Joao' Cesario. Hortus Indicus Malabaricus. Amstelodami. 1678. 12. Tom. fol. fig.

Mr. Chastennieres de Grenaille. Le Mercure

cure Portugais, ou Relations politiques de la fameuſe revolution d'état arrivé en Portugal depuis la mort de D. Sébaſtien juſqu'au Couronnement de D. Jean IV. Paris. 1643. 8.

Le Chevalier Chardin. Voyage en Perſe, & aux Indes Orientales. Londres. 1686. fol. fig.

Ha outra impreſſao' de Amſterdam. 1711. 3. Tom. fig.

Joao' Jacobo Chifletio. Unitas fortis à Marchione de Leganes Provinciis Belgicis fidelibus Philippi IV. Hiſpan. Regis nomine propoſita. Antverpiæ. 1628. 4.

D. Chriſtoval Peres de Herrera. Elogio a las Virtudes de Phelippe II. y Carta Oratoria a Phelippe III. Rey de Eſpana. Valladolid. 1604. 4.

Frey Chriſtovao' de Lisboa. Jardim da Sagrada Scriptura. Lisboa. 1653. fol.

Chriſtovao' de Aguirre. As ſuas Definiçoens' Moraes forao' traduzidas em Portuguez pello Padre Antonio de Araujo em Lisboa. 1679. 8.

Chriſtovao' Ferreyra e Sampayo. Vida y hechos del Rey D. Juan II. de Portugal. Madrid. 1626. 4.

Chriſtovao' da Coſta. Tratado de las Drogas y Medicinas de las Indias Orientales. Burgos. 1578. 4.

Dom Frey Chriſtovao' de Almeyda, Biſpo de Martyria. Sermoens'. 4. Tom. Lisboa. 1673. *& ſeqq.* 4.

Eſtes Sermoens ſao' muy eſtimados. Seu Autor foi hum Prelado muy digno.

Chriſtoval de Arcos. Itinerario del Venerable Varon Micer Luis Patricio Romano en el qual cuenta mucha parte de la Ethiopia, Egypto, y entre ambas Arabias, Syria, y la India. Sevilla. 1520. fol. Traduçao'.

La muy lamentable Conquiſta, y cruenta Batalla de Rhodes. Medina del Campo. 1571. 8. Traduçao'.

Frey Chriſtovao' Oſorio. Pancarpia. Lisboa. 1628. 8.

O Padre Chriſtovao' da Cunha. Relaçao' de Ribeyra das Amazonas.

Eſte livro fòi traduzido em Francez por Mr. de Gomberville.

Chriſtovao' Colombo. Vide. Livres Anonymes.

Chriſtoval Moſquera de Figueroa. Commentario de diſciplina militar en que ſe es-

efcrive la jornada de las Islas de los Açores. Madrid. 1596. 4.

Claudio Clemente. Tablas Chronologicas en que fe contienen los fuceffos Ecclefiafticos y Seglares de Efpana, Africa, India Oriental, y Occidental. Valencia. 1689. 4.

Henricus Coccejus. Juftitiæ Belli & Pacis in Statu Regni Portugalici fundata, five Hiftoria Portugalliæ. Francofurti. 1693. 4.

Diogo Collado. Modus confitendi, & examinandi Pænitentem Japonenfem. Romæ. 1632. 4.

C. Commelino. Flora Malabarica, five Horti Malabarici Catalogus. Lugduni Batavorum. 1699. fol.

Joao' Commelino. Horti Medici Amftelodamenfis rariorum tam Oriental, quam Occidental Indiæ, aliarumque peregrinarum plantarum defcriptio, & icones ad vivum æri incifæ. Amftelodami. 1697. fol.

L. le Comte. Nouveaux Mémoires fur l'état préfent de la Chine. Amfterdam. 1697. 2. Tom. 1. vol. 8.

Hyeronimo de Franchi Conneftagio. Dell' unione del Regno di Portogallo alla Corona

rona de Castiglia. Genova. 1585. 4.

Luis de Bavia traduzio este livro em Hespanhol.

O mesmo livro foi traduzido em Latim, e impresso em Francfort em 8. no anno de 1602. com este titulo. De Portugalliæ Conjunctione cum Regno Castellæ Historia.

O mesmo livro foi traduzido em Francez, e impresso em Besançon em 8. no anno de 1596. com este titulo. L'union du Royaume de Portugal à la Couronne de Castille traduite de l'Italien de Hierome de Franchi Connestagio.

Esta traduçao' se imprimio outra vez, em 1601.

Outra vez se traduzio este livro em Francez e se imprimio em Paris, em 8. no anno de 1680. com este titulo. Histoire de la réunion de Portugal à la Couronne de Castille, traduite de l'Italien de Connestagio, 2. Parties.

Esta traduçao' se imprimio outra vez, em 1695.

Outra vez se imprimio esta obra de Connestagio em Milao', em 8. no anno de 1616.

Outra impressao' ha da mesma obra feita

feita em Veneza, e em Verona, em 8. no anno de 1642.

A Hiſtoria da Uniao' de Portugal a Caſtella, que escreveo Hyeronimo Franchi Conneſtagio delle ſo tem o nome, mas o ſpirito, e arte he de D. Joao' da Silva, Conde de Portalegre, espelho dos Corteſaos' do ſeu tempo, e hum dos melhores diſcipulos da grande Escolla de Phelippe II. O Franchi mostrou em outras obras que por ſi mesmo tinha engenho, e maldade baſtante para escrever eſta Hiſtoria, e as mais de que lhe faz cenſura Luis Cabrera de Cordova em a de Philippe II. D. Francisco Manoel de Mello Apologos Dialogaes, pag. 341.

Francisco Coreal. Voyage aux Indes Occidentales. Amſterdam. 1722. 3 vol. fig. 12.

Cosme Ferreyra de Brum. Eneida Portugueza por Joao' Franco Barreto com os argumentos deſte Autor. 2 Tom. 1 vol. Lisboa 1664. e 1670. 12.

Le Pere Craſſet. Hiſtoire de l'Egliſe du Japon. 2 Tom. Paris. 4.

Croix. Hiſtoire du Grand Genghiſcan Empereur des Anciens Mogols. Paris. 1710. 8.

M. V. la Croze. Hiſtoire du Chriſtianisme des Indes. Haye. 1724. 8. fig.

Damiao' de Goes. Chronica del Rey D. Manoel. Lisboa. 1566. fol. Livro raro.

Chronica do Principe D. Joao' Rey que foi deſtes Reynos. Lisboa. 1724. 8.

Damiani a Goes Hispania. Lovanii. 1542. 4. Eſte Tratado he raro.

Damiani a Goes aliquot Opuſcula. Lovanii. 1544. 4. He rariſſimo eſte livro.

Fides, Religio, Moresque Æthiopum, & aliâ Opuſcula. Pariſiis apud Wechel. 1541. 8. He rariſſimo.

Commentarii rerum geſtarum in India citra Gangem a Luſitanis anno 1538. Lovanii. 1539. fol. Mais que rariſſimo.

Legatio Indorum Imperatoris Presbyteri Joannis ad Emmanuelem Luſitan. Regem 1513. in qua de Indorum, Fide, Cerimoniis, Religione, &c. agitur, per Matth. illius Legatum, interp. de Goes. Dord. 1518. 8. Eſte Tratado he igualmente raro. Alem da raridade das obras de Damiao' de Goes ſe lhes da muita eſtimaçao' por ſer elle hum dos mais venerados Eſcriptores da Naçao' Portugueza.

Dap-

Dappers. Aſia, Africa, und America. 4. Tom. fol. Obra em Alemao'.

Daſſié. Deſcription générale des Côtes de l'Amérique, Havres, Iles, Caps, Golfs &c. Rouen. 1677. 12.

Dellon. Voyage aux Indes Orientales. 8. fig.

O Padre Diogo de Torres. Compoz em Heſpanhol huma obra, que foi traduzida em Italiano com o ſeguinte titulo. Breve relazione circa il fruto che ſi racoglie con gli Indianni di quel Regno, s'aggiunge la Lettera annue dell' Iſole Philippine del 1600. Venezia. 1604. 8.

Frey Diogo do Roſario. Flos Sanctorum. Lisboa. 1681. fol.

Diogo Ortiz. Cathecismo pequeno da doutrina que os Chriſtaos' hao' de crer. Lisboa. 1504. fol. Eſte livro de que nao' vi mais impreſſao' he rariſſimo.

Frey Diogo Aduarte. Hiſtoria de la Provincia del Santo Roſario de la Orden de Predicadores en Philippinas, Japon, y China. Manila. 1640. fol. Eſte livro he impreſſo em papel obrado nas mesmas Ilhas Philippinas.

Diego Fernandes. Hiſtoria del Peru. 2. Tom.

Tom. I. vol. Sevilla. 1571. fol. He obra muito rara.

Diogo de Mendoça. Guerra de Granada hecha por el Rey D. Phelippe II. contra los Moriſcos. Lisboa. 1627. 4.

Frey Diogo de Cordova. Vida de S. Franciſco Solano. Madrid. 1676. 4.

Diogo de Couto. Decadas da Aſia. 6. Tom. que fazem os numeros IV. V. VI. VII. VIII. e XII. O IV. e V. Lisboa. 1612. VI. Lisboa. 1614. VII. Lisboa. 1616. VIII. Lisboa. 1673. XII. Paris. 1645. fol. Os numeros X. e XI. deſtas Decadas ſe conſervarao' ſempre Manuſcriptos nos Archivos dos curiozos. Eu os tive, e os vi nas Bibliothecas dos Excellentiſſimos Condes da Ericeyra, e Marquezes de Abrantes, na dos Reverendos Padres Theatinos, ou para melhor dizer na mao' do Padre D. Joſeph Barboza, e na de Dioniſio da Silva, Conego da Se Oriental. Em todas eſtas que examiney havia fataes differenças. D. Jayme de la Te y Sagau, impreſſor da Muſica na Corte de Lisboa, imprimia eſtas Decadas, porem quando ſahi de Portugal creyo que nao' eſtava feita a obra, e de-

depois diſſo por falta de correſpondencia nao ſey ſe ſe effeituou, o que duvido, conciderado o genio, e a patarata da quelle impreſſor: por fora cordas de Violla por dentro pao' bolorento.

Os ſeis tomos impreſſos que ficao' referidos continuao' os quatro tambem intitulados Decadas da Aſia de Joao' de Barros. O Tomo IV. he dobrado, porem differente, por que Joao' de Barros compoz hum, e Diogo de Couto o outro. O Tomo VI. he raro, e muito mais raro com a folha do Titulo. Eſta raridade procede de hum incendio em que arderao' muitos exemplares.

D. Franciſco Manoel de Mello diz o ſeguinte a reſpeito de Diogo de Couto.

A falta do fio das Hiſtorias Orientaes, que eſcreveo Diogo do Couto procede da queyma da ſua Quinta de que eſcaparao' poucos, e maltratados Volumes. Ali ſe devia tambem queymar a obrigação', reſpeito, e curioſidade dos que podiao', pois ſendo-lhes tao' facil fazer nova Ediçao' por hum da quelles exemplares, lhe paſſou iſſo por alto. Diogo do Couto ſe pode laſtimar das arranhaduras que lhe deo Joao' Baptiſta Lavanha

à

a cerca da IV. Decada. Apologos Dialogaes, pag. 461.

Diogo Ferreyra Figueyroa. Theatro da mayor façanha, e gloria Portugueza. Lisboa. 1642. 4.

Diogo Fernandes Ferreyra. Arte da Caça de Altanaria. Lisboa. 1616. 4.

O Padre Diogo Monteyro. Arte de Orar. Coimbra. 1630. 4.

Diogo de Paiva de Andrade. Casamento perfeito. Lisboa. 1630. 4.

Exame de Antiguedades. Lisboa. 1616. 4.

Diogo Bernardes. O Lyma. Lisboa. 1596. 4.

Rimas Varias. Flores de Lima. Lisboa. 1597. 8.

Varias Rimas ao Bom Jesus, e à Virgem gloriosa sua May. Lisboa. 1622. 8.

Diogo Bernardes no seu Lima foi Poeta da Terra da Promissao' todo mel, e manteiga: nao' se vio Musa mais mimosa, e nelle nao' ha outro mal que achaques de Velho. D. Francisco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes, pag. 373.

O Padre Diogo Marques Salgueyro. Relaçao'

laçao' das feſtas que a Companhia fez em Lisboa na Beatificaçao' de S. Franciſco Xavier. Lisboa. 1621. 8.

Diego de Santiſtevan Oſorio. Las guerras de Malta y toma de Rhodes. Madrid. 1599. 8.

O Padre Diogo Pires Cinza. Vida de S. Vicente. Lisboa. 1620. 8.

D. Diego Henriques de Villegas. Pyramide Natalicio y Baptismal. Lisboa. 1670.

Diogo Gomez Carneyro. Oraçao' Apodixica aos Scismaticos da Patria. Lisboa. 1641. 4.

Frey Domingos Fernandes Navarrete. Tratados Hiſtoricos de la China. Madrid. 1676. fol.

Domingos Pereyra Bracamonte. Banquete que Apolo hizo alos Embaxadores del Rey de Portugal, D. Juan IV. Lisboa. 1642. 4.

Domingos Velho. Principio de divino amor, e conſideraçoens' de Jeſus. Lisboa 1625. 8.

Frey Domingos Maria Curion. El glorioſo triunfo de la Religion de Malta. Barcelona. 1619. 8. Eſte Livro foi traduſido por Paulo Claſcar del Valles.

Do-

Domingos Antunes. Tractat. de Donationibus jurium, & bonorum Regiæ Coronæ. Ulyssip. 2 Tom. 1 vol. 1673. e 1675. fol.

Domingos Lopes Coelho. Historia da prodigiosa, e admiravel vida de S. Vicente Ferrer. Lisboa. 1713. 4.

Francisco Draken. Itinera Franc. Draken, & Joha. Hauckens ad expugnandam Civitatem Panama: Descriptio Regni Guianæ, Fluminis Orenoque, cum Metropoli Manoa, & Macvieguarai. Francofurti. 1599. fol. fig.

Tabula ad descriptionem itineris Franc. Draken, & ad illustrationem Regni Guianæ; facta item & res gestæ Hispanorum & Anglorum. Francofurti. 1599.

De Drakestein. Hortus Indicus Malabaricus. Amsterdam. 1678. 12 Tom. fol. fig.

Le Pere Louïs de Granade. De l'Ordre de S. Dominique si célèbre par sa vertu, & par ses Ecrits de pieté, étoit Provincial lors que Dom Barthelemi des Martyrs étoit Prieur d'une des Maisons de son Ordre. Ce fut lui qui l'obligea malgré toute sa résistance à accepter l'Archevêché de Brague. Comme il étoit uni

uni avec Dom Barthelemi d'une amitié très-étroite, & qu'il le connoissoit parfaitement, ou par lui-même, ou par ceux qui avoient toûjours demeuré avec lui, il commença lorsque ce Saint Archevêque vivoit encore, à faire un petit abregé de ses vertus, & des principales circonstances de sa vie. Il ne l'acheva pas néanmoins, parce qu'il n'a pas vecu si long-tems que Dom Barthelemi, étant mort âgé de 84. ans en 1588. & ce Saint Prélat en 1590. Quoique cet abregé ne rapporte pas plusieurs choses très-importantes de sa conduite, & des ses vertus, néanmoins il a été avec raison très-consideré par ceux qui depuis ont fait l'Histoire de Dom Barthelemi, à cause du poids, & de la grande reputation de cet Auteur.

Le Pere Louïs de Cacegas. Aprés la mort de Grenade, le Pere Louïs de Cacegas, Religieux du même Ordre de S. Dominique entreprit d'écrire la vie de ce bien-heureux Archevêque. Il rechercha avec grand soin tout ce qui pouvoit servir à l'informer parfaitement de ses actions, & de ses vertus : mais ayant travaillé long-tems à cet Ouvrage, il

mourut avant que de le pouvoir achever.

Le Pere Louïs de Sousa. Les Peres de l'Ordre de S. Dominique, désirant de faire achever ce qu'il avoit laissé imparfait, choisirent pour cet sujet le Pere Louïs de Sousa. Ce Pere est loüé pour ses éminentes qualitez par celui qui a travaillé aprés lui à cette vie. Il en parle comme d'un homme extraordinaire, & Dieu l'avoit appellé à l'Ordre de S. Dominique d'une maniere si surprenante, que nous croyons qu'on ne trouvera pas mauvais que nous la rapportions ici en peu de mots.

En 1578. le Roi de Portugal Don Sébastien ayant été défait, & tué en Afrique dans cette Bataille célèbre qu'il donna contre les Maures; & un très-grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes de Portugal ayant été tuez, ou pris dans cette défaite, il y en eut un qu'on assura y avoir été tué, & on en vint porter la nouvelle à sa femme. Elle écrivit en même tems, & fit écrire à tous ceux qui traitoient avec les Maures de la rançon des prisonniers de guerre, pour savoir si son mari ne se trouveroit

roit point avec les autres ; mais toutes les nouvelles qu'elle en reçut lui confirmerent qu'il étoit mort aſſurément dans le Combat. Pluſieurs années aprés, Souſa, qui étoit alors dans le Monde un Gentilhomme de qualité, rechercha cette Dame, qu'il croyoit, comme elle ſe croyoit auſſi elle-même, veuve de ſon premier mari. Elle témoigna d'abord un grand éloignement de cette propoſition, & fut long-tems ſans pouvoir s'y réſoudre. Enfin s'étant déja paſſé prés dix ans depuis la mort prétenduë de ſon mari, voyant que tous ſes parens qui honoroient beaucoup la naiſſance & le mérite de Souſa la portoient à ſe remarier, elle s'y rendit, & elle l'épouſa.

Il arriva quelque tems aprés que le mari de cette Dame qui étoit Eſclave parmi les Maures, vit un Marchand qui devoit aller en Portugal. Il le ſupplia d'avertir ſa femme de l'état où il étoit. Cet homme le vint trouver enſuite, & l'aſſura qu'il avoit vû ſon mari parmi les Maures, & qu'il l'avoit prié de lui dire certaines choſes pour faciliter ſa délivrance. Cette Dame ſe trouva dans la ſurpriſe qu'on peut s'imaginer en un

telle rencontre, & elle ne ſavoit ſi elle devoit ajoûter foi aux paroles de cet homme, les trouvant contraires à tant d'aſſurances qu'on lui avoit données de la mort de celui qu'il ſoûtenoit être vivant.

Souſa qui étoit fort ſage, & qui craignoit Dieu, la voyant dans une ſi grande agitation lui dit, qu'il ſavoit un moyen pour la tirer de cette incertitude où elle étoit. En même-tems il mena ce Marchand dans une Gallerie de ſa maiſon, où il y avoit beaucoup de portraits, & entre autres celui de ce Gentil-homme, qu'il aſſuroit avoir vû, & n'être pas mort. Puis, il lui dit, que s'il connoiſſoit bien celui dont il parloit, il le diſcernât d'entre les autres, & le lui montrât. Cet homme s'excuſa d'abord, en diſant que le traitement ſi rude qui ſouffroit ce Gentil-homme, étant Eſclave depuis tant d'années l'ayant beaucoup défiguré, pouvoit l'avoir rendu peu ſemblable à ce qu'il étoit autrefois. Néanmoins ayant jetté les yeux ſur ſon portrait, il le reconnut auſſi-tôt, & lui dit que c'étoit celui-la. Souſa ne demanda point d'autre aſſurance. Il rapporta

porta ceci à cette Dame, & résolut aussi-tôt de quitter le Monde n'ayant point eu d'enfans qui l'y pûssent retenir, & d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique. Elle se retira aussi en même tems dans un Monastére de Religieuses des plus réformées de Lisbonne, ayant un grand desir d'y demeurer toute sa vie, si son mari le lui vouloit permettre; & travailler cependant de tout son pouvoir pour le délivrer de captivité.

Ce Pere étant entré de la sorte dans l'Ordre de S. Dominique, y vecut avec un ferveur, & une piété exemplaire. On rapporte de lui qu'il aimoit tellement la solitude, que demeurant au Convent de Bemfica; où Dom Barthelemi étoit Prieur lors qu'il fut fait Archevêque de Brague, il n'en sortit jamais que pour s'informer de diverses choses qu'il crut nécessaires pour la perfection de l'histoire du même Prélat. Car il ne se contenta pas de travailler sur les Mémoires de Cacegas; mais il alla lui-même dans les Villes & les Villages de l'Archevêché de Brague, pour verifier les choses les plus importantes par le témoignage de ceux mêmes qui les avoient

vûës. Il s'entretint de la conduite, des vertus,, & des miracles de l'Archevêque avec plusieurs personnes de consideration, dont les uns l'avoient accompagné dans ses Visites, les autres avoient demeuré long-tems avec lui. Aprés cette discussion si exacte il composa cette Histoire en Portugais d'une maniére grave, noble, & élegante, comme le remarquent les Auteurs qui ont écrit depuis lui, & la publia en 1619. sous le nom de Cacegas, qui y avoit travaillé le premier, & du sien, lorsque plusieurs de ceux qui avoient vû ce qu'il rapporte, vivoient encore.

Dom Rodrigue da Cunha. Le quatrieme Auteur qui a écrit de ce Saint Prélat, est Dom Rodrigue da Cunha, Archevêque de Brague, & ensuite de Lisbonne, qui dans son Histoire de la Vie des Archevêques de Brague, décrit en abregé Barthelemi. Il confirme les miracles qu'il a faits durant sa vie, & aprés sa mort, & parmi les loüanges qu'il lui donne, il l'appelle le Pere des pauvres, & l'exemple illustre de tous les Prélats

Loüis de Mugnoz. Le cinquieme Auteur qui

qui a écrit cette vie eſt Louïs de Mugnoz, Licentié en Théologie, qui marque dans ſon Avant-propos tout ce que nous venons de dire de la grande Hiſtoire de Souſa diviſée en ſix Livres, & ajoûte qu'il en avoit été charmé en la liſant, & qu'il n'avoit jamais rien vû en ce genre de plus pieux, & de plus édifiant. Le deſſein qu'il a eu en travaillant de nouveau à cette Vie, comme il le témoigne lui-même, a été de la traduire de Portugais en Caſtillan, à fin que l'exemple d'une vertu ſi rare fût connu, & réveré dans toute l'Eſpagne. *La Vie de Don Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs. Paris 1664. 4. Dans l'Avertisſement.*

Dom Barthelemi des Martyrs. Il fit un recueil des paroles des Saints, qui lui parurent les plus édifiantes pour porter la crainte, & l'amour de Dieu dans les cœurs. Ce recueil fut imprimé depuis, & fut appellé: Abregé de la Vie Spirituelle. Ce qu'il conſideroit particuliérement, comme il dit depuis en parlant de ce Livre au Cardinal de Lorraine, lors qu'il étoit avec lui au Concile de Trente, c'eſt l'eſprit de piété, & la charité

brûlante de S. Bernard, qu'il avoit tâché d'y repreſenter par ſes propres paroles, le regardant entre tous les Saints Docteurs, comme étant par un titre particulier le maître de la Vie ſpirituelle, & l'interpréte du St. Eſprit. *Idem L. I. c.* 4. *pag.* 28.

Le Pere Louïs de Grenade. Le Cardinal Infant Dom Henri grand oncle paternel de Dom Sebaſtien Roi de Portugal, étant Archevêque d'Evora, & zelé pour l'Egliſe, entre les hommes vertueux & Savans dont il ſe ſervoit, pour l'aider à porter la charge de la dignité Epiſcopale étoit un le Pere Louïs de Grenade. Il l'avoit fait venir à Evora à cauſe de ſa grande réputation. Et ayant éprouvé combien ſa préſence étoit utile à ſon troupeau, & ne voulant pas que ſon Egliſe perdît un ſi grand avantage, il obtint du Génèral de l'Ordre que le Pere Louïs de Grenade ſeroit attaché à la Province de Portugal, où depuis il a paſſé tout le reſte de ſa vie. Quelques années aprés qu'il fut arrivé dans ce Royaume, les Peres de Portugal étant touchez des dons de piété & de Sience que Dieu avoit mis en lui, ſe réſolurent de le charger

ger du gouvernement de cette Province; & il en fut élû Provincial au mois d'Octobre de l'année 1557. Cette élection fut très-agréable au Cardinal Henri, & encore plus à la Reine Catherine alors Régente du Royaume, car elle communiquoit déja au Pere Louïs de Grenade les choses les plus importantes de son ame, & du gouvernement de son Etat, ayant une si grande estime de sa personne que le meritoit une piété aussi éclairé & aussi desinteressée que la sienne. *Idem Lib. I. c. 5. pag.* 37.

Vers la fin du mois de Mars de l'année 1558. le Siége Archiepiscopal de Brague vaqua par la mort de Don Balthasar Limpo. La grande estime que le Pere Louïs de Grenade s'étoit acquise à la Cour , & dont la Reine Catherine étoit informée par elle même , parce qu'il étoit son Confesseur, donnoit tout sujet de croire qu'elle jetteroit les yeux sur lui pour le faire Archevêque, & comme il étoit aimé & honoré de tous les Seigneurs de Portugal , on ne pouvoit pas craindre que son élection ne fût aussi approuvée de tout le monde. Le peuple qui veut

toûjours dire ſon avis de toutes choſes, & qui previent ſouvent les penſées des Souverains, publia d'abord que la Reine pourroit bien donner cet Archevêché à Grenade, & auſſi-tôt aprés, qu'elle le lui avoit donné, & cette nouvelle courut en peu de tems de tous côtez. Grenade étoit pour lors à Santarem, où il ſe faiſoit panſer d'une bleſſure qu'il avoit reçuë au pied par une chûte fort dangereuſe durant la viſite de ſa Province. Cependant le bruit de cette élection ſe répandant de plus en plus, vint à la connoiſſance de Dom Barthelemi des Martyrs, grand ami de Grenade. Il en fut extraordinairement touché, parce qu'il l'aimoit véritablement, & il lui écrivit à l'heure même. Que ſa ſanté lui donnoit beaucoup de joye, mais qu'il couroit un bruit de lui qui l'affligeoit fort. Qu'il y avoit bien moins de peril à ſe bleſſer en tombant, qu'à être accablé ſous le poids d'un Evêché. Qu'il le ſupplioit de demander à Dieu inſtamment, que l'ayant délivré d'un danger qui étoit beaucoup moindre, il le delivrât d'un autre infiniment plus à craindre, dont le monde le menaçoit. Qu'il ne pouvoit

voit pas s'empêcher d'appréhender pour lui un si grand mal, & qu'il lui desiroit comme à son ami toutes sortes de biens, hormis celui de l'Episcopat.

Quoique le Peuple se trompât en publiant que la Reine avoit déja donné cet Archevêché à Grenade, il ne se trompoit pas néanmoins dans la proportion qu'il trouvoit entre sa personne & cette charge, & dans la vraisemblance que la la Reine pouvoit bien la lui donner; car peu de tems aprés elle se résolut de le faire & l'ayant mandé, elle lui dit. „ Vous savez que vous ayant offert de-„ quelque tems l'Evêché de Viseo, vous „ ne le voulûtes pas accepter; & quoi-„ que je fusse fâchée de votre refus je „ reçu néanmoins vos excuses; mais „ maintenant vous n'en avez plus qui „ soient recevables. Vous n'ignorez pas „ que l'Archevêché de Brague est va-„ cant: cette Eglise est depuis long-tems „ en un état déplorable: ses grandes „ playes demandent un grand Médecin, „ & je n'en connois point de meilleur „ que vous: recevez donc cette charge „ au nom de Dieu: je ne la donnerois „ à un autre qu'en tremblant; mais pour

„ vous

„ vous je ſuis aſſurée que vous vous en
„ acquitterez très-dignement : rendez
„ ce ſervice à Jéſus-Chriſt : delivrez
„ cette Egliſe de tant de maux, & moi
„ même de l'inquietude où je me trou-
„ ve, pour ne pas bleſſer ma conſcien-
„ ce dans une choix ſi important & ſi
„ difficile.

La Reine témoignoit aſſez par l'ardeur avec la quelle elle parloit, l'extrême deſir qu'elle avoit qu'il ſe rendît à ſa priére. Grenade ſe voyant ſi preſſé, lui répondit. „ Que ſon Alteſſe lui faiſoit
„ trop d'honneur de porter de lui un ju-
„ gement ſi avantageux, mais qu'il
„ ſe reconnoiſſoit très-incapable de celle
„ qu'elle lui offroit : qu'il avoit trop é-
„ prouvé ſon inſuffiſance pour avoir ja-
„ mais la moindre penſée d'accepter
„ une telle charge : que s'il avoit refuſé
„ autrefois d'être Evêque de Viſeo, il
„ devoit encore refuſer avec beaucoup
„ plus de raiſon d'être Archevêque de
„ Brague : que tout ce qui lui paroiſſoit
„ proportionné au peu de dons qu'il a-
„ voit reçus de Dieu, étoit de s'occu-
„ per à faire quelque Livre de piété &
„ de ſervir ſes Religieux, & quelques
„ ames :

„ ames: Qu'il lui ſembloit que de paſſer
„ de cet état humble à l'Epiſcopat, ce
„ ſeroit pour lui comme l'élever de la
„ terre au Ciel. Qu'ainſi il la ſupplioit
„ de jetter les yeux ſur quelqu'un qui fût
„ digne de cet emploi, puiſque pour lui
„ il ne penſoit qu'à vivre, & mourir
„ dans ſa Cellule.

La Reine admira la réſolution de Grenade, & deſeſpérant de le pouvoir vaincre, parce qu'il n'avoit point dans le Royaume de Superieur qui le pût obliger par obéïſſance à recevoir cette charge, elle lui dit. „ Que puis qu'il ne
„ vouloit pas être Archevêque, qu'il
„ lui donnât donc un homme qui fût
„ capable de l'être.

Grenade ſe tenant heureux d'avoir évité cette tempête qui le menaçoit répondit à la Reine. „ Qu'une affaire de
„ cette importance ne pouvoit pas ſe
„ conlclure en ſi peu de tems: Qu'il en
„ falloit conſulter Dieu, & le prier
„ beaucoup, afin qu'il fît connoître ſa
„ volonté. La Reine lui donna trois jours pour y penſer, aprés les quels elle lui ordonna de la venir voir.

Le refus que Grenade avoit fait de cet-

cette charge fut auſſi-tôt publié par tout ; & tout le Monde l'en tenant exclus, ceux qui y prétendoient recommencérent de nouveau, & avec encore plus d'opiniâtreté qu'au paravant leurs malheureuſes porſuites. Ils regardoient un ſi rare exemple, non avec eſtime pour l'imiter, mais avec joye, de ce que l'humilité d'un Religieux leur donnoit lieu par ſon refus de ſatisfaire leur ambition. Des perſonnes ſans vertu, & toutes plongées dans l'amour du Siécle ne trouvoient rien que de déſirable dans une dignité, qui faiſoit trembler une ame ſi éclairée. Tant les hommes ſont aveugles, lors qu'ils jugent par des yeux humains des choſes de Dieu.

Grenade ayant beaucoup prié durant ces trois jours, afin d'attirer ſur lui le ſecours du Ciel dans une rencontre ſi difficile ſe réſolut de propoſer Dom Barthelemi des Martyrs pour être Archevêque ; mais il apprit en même tems qu'on avoit fait encore des inſtances nouvelles & plus preſſantes que jamais, pour tâcher de fléchir l'esprit de la Reine, & qu'on y avoit même fait entrer des raiſons d'Etat, en lui repréſentant que

que durant une minorité il étoit de la derniere importance que tout fût paisible à la Cour, & de ne pas mécontenter les premieres personnes du Royaume. Ainsi il prévoyoit bien que si l'on donnoit cet Archevêché à quelqu'un de ceux qui le demandoient, les autres s'en consoleroient, parce qu'il auroit été donné selon les régles du monde; mais que si on le donnoit à Dom Barthelemi des Martyrs, qui passoit dans leur esprit pour un homme inconnu, ils prendroient cette élection comme une injure faite à tous les Grands.

C'est pourquoi étant venu trouver la Reine il lui dit d'abord. „ Qu'il ne connoissoit personne plus digne de l'Archevêché de Brague que Dom Barthelemi des Martyrs: que c'étoit un homme trés-savant: que sa vertu étoit égale à sa Sience; & que le connoissant aussi parfaitement qu'il faisoit, il pouvoit répondre à son Altesse qu'il avoit toutes les qualitez nécessaires pour former un grand Evêque. C'est Dom Barthelemi des Martyrs qui a été en effet élu Archevêque. *Idem L. I. c. 5. pag.* 34. *c.* 38. *c.* 6. *pag.* 42.

Dom

Dom Barthelemi des Martyrs. Composa un petit Catechisme, où il expliquoit en des termes très-simples & très-clairs des premiers principes de notre Religion, & il ordonna à tous les Curez de son Diocése, qui n'étoient pas capables d'instruire leurs peuples, de le lire aprés l'Evangile, pour leur apprendre ce qu'ils devoient croire. Il joignit encore à ce petit Livre quelques Sermons fort courts, sur les principales Fêtes de l'année, & pour les Dimanches de l'Avent, & du Carême qu'il ordonna d'être lûs en ces jours-là dans des Eglises où il n'y avoit point de Prédicateurs. Il fit traduire en Langue Vulgaire les Vies des Saints dont l'Eglise célébre la Fête, & les fit imprimer dans Brague à ses dépens. *Idem chap.* 16. *pag.* 107.

Le Cardinal St. Charles Borromée, sur la fin du Concile de Trente commença à méner une vie toute Apostolique, & alors étant attiré par la douceur de la Vie Contemplative & Religieuse, il fit dessein en lui-même de se débarrasser de toutes choses, & de renoncer au Siécle: mais l'Archevêque de Brague Dom Barthelemi des Martyrs l'en empêcha,

cha, car St. Charles lui ayant découvert ce deſſein, il employa beaucoup de raiſons pour l'en détourner; & il lui repreſenta qu'il ne pouvoit pas l'executer ſans expoſer l'Egliſe à de très-grands maux. *Ripamont L. II. de Vita S. Caroli pag.* 111.

St. Charles Borromée penſa à quitter le monde, & à ſe débaraſſer de tout ſoin, mais pour ne rien faire par ſon propre eſprit dans une choſe ſi importante, il en voulut prendre avis de l'Archevêque de Brague, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit un Prélat d'une vie Sainte, & d'un grand exemple, pour le quel il avoit une eſtime & un reſpect tout particulier. Cet Archevêque le diſſuada de cette penſée. *Giuſſano Vita S. Caroli L. I. ch.* 8.

St. Charles Borromée vouloit ſavoir de Dom Barthelemi des Martyrs, qu'elles étoient les qualitez, & les vertus principales qu'il demandoit dans un Evêque? Ce Prélat lui dit qu'il en avoit compoſé un petit Livre, qu'il avoit appellé Stimulus Paſtorum. L'aiguillon des Paſteurs. St. Charles voulut qui le lui laiſſât pour en faire tirer une copie, & il

s'en eſt ſervi depuis pour ſon Diocéſe de Milan. *La Vie de D. Barthelemi des Martyrs tirée de cinq Auteurs. Paris* 1664. 4. *L. II. c.* 25. *pag.* 304.

Le Pere Thome de Jeſus. Il étoit de l'illuſtre Maiſon d'Andrade, & il avoit été dans l'Ordre de St. Auguſtin, Maître des Novices, Prieur, & Viſiteur. Le Roi Don Sebaſtien s'embarquant pour ſon voyage d'Afrique, lui commanda de le ſuivre. Etant demeuré Captif avec les autres aprés la défaite de l'Armée Chrêtienne, il ſouffrit des maux parmi ces Barbares, qui ne peuvent être bien compris que par ceux qui les ont éprouvez: car outre que les Maures haïſſent toûjours les Chrêtiens, ils redoubloient alors cette inhumanité qui leur eſt ſi naturelle, afin que la rigueur & la tyrannie dont ils uſoient envers eux, forçât les plus fermes à renoncer Jéſus-Chriſt.

Ce Saint homme ſe voyant dans cette extremité, s'abandonna à Dieu avec tant de foi & de confiance, que non ſeulement il demeura inébranlable dans ſon zele, mais qu'il devint même la force & le ſoûtient de ſes freres. Il leur repreſentoit ſans ceſſe que ſouffrant pour la

cauſe

cauſe de Jeſus-Chriſt, Jeſus-Chriſt lui-même ſouffriroit en eux, & ſoûtiendroit leur foibleſſe par ſa main toute-puiſſante. Il les inſtruiſoit & les conſoloit par ſon zele, par ſes paroles, & par ſon exemple, & l'un d'entre eux nommé Pierre de Navarre ayant déja renoncé la foi, il le convertit & le fortifia d'une telle ſorte par ſes ardentes exhortations qu'il ſouffrit enſuite le martyre pour Jeſus-Chriſt, non ſeulement avec courage, mais même avec joye.

Les Maures qui le haïſſoient d'autant plus qu'ils le conſideroient comme le Maître & le Chef de tous les autres, le tinrent long-tems enfermé dans une affreuſe priſon, où n'ayant point d'autre jour que quelques reſtes d'une lumiére ſombre & obſcure qui paſſoit par une fente de la porte, il fit un Livre qu'il intitula: Les travaux de Jeſus: *Labores Jeſu*: ſe conſolant de toutes ſes ſouffrances par la meditation de celles du Sauveur. La Comteſſe de Linhares ſa ſœur, & ſes parens qui étoient tous des perſonnes de qualité, ayant ſû l'état où il étoit envoyérent à Maroc pour payer ſa rançon & le faire revenir, mais aprés

les avoir remerciez du ſoin qu'ils avoient de lui, il leur écrivit qu'il aimoit mieux être eſclave dans les cachots de Maroc que libre dans le Portugal; & qu'il ne ſe conſideroit plus comme le priſonnier des Maures, mais comme le captif de Jeſus-Chriſt. Il paſſa ainſi le reſte de ſa vie; beniſſant Dieu ſans ceſſe dans ſes maux, & rendant toutes ſortes d'aſſiſtances aux autres captifs, pour l'amour des quels il avoit préferé la ſervitude à la liberté. Aprés une ſi longue & ſi rude épreuve de ſa charité & de ſa conſtance, & quatre années de captivité il mourut en 1582. le 17. Avril, & ayant été compagnon volontaire de ſouffrances de Jeſus-Chriſt, il alla joüir de ſa gloire. *Idem L. III. chap. 17. pag. 468.*

Le Pere Loüis de Grenade. Compoſa un petit abregé des vertus, & des principales actions de Dom Barthelemi des Martyrs. Le Pere Grenade a témoigné aſſez ſon humilité ſincere en refuſant l'Archevêché de Brague que la Reine de Portugal lui voulut donner: ſa Sageſſe, en choiſiſſant Dom Barthelemi pour le nommer à cette Princeſſe; & ſa ſuffiſance par ce grand nombre d'écrits de devotion

que

que l'ont rendu très-celébre dans ces derniers Siecles. *Idem L. III. c. 23. pag.* 512.

Dom Barthelemi des Martyrs. Il composa un Livre en Latin au commencement de son Episcopat: il y traite des Devoirs & des Vertus des Evêques, & il l'appelle: Stimulus Pastorum. Il ne le fit point pour être mis en lumiére, mais pour s'exciter lui-même à imiter le zele, & la conduite des plus saints Prélats de l'Antiquité dans les fonctions de sa charge. Il le porta avec lui au Concile de Trente, & en son voyage de Rome, où St. Charles lui découvrit son cœur, & resolut selon l'avis qu'il lui donna de demeurer Archevêque de Milan. Ce saint Cardinal ayant desiré de savoir de l'Archevêque comme il se conduisoit dans son Diocése pour se conduire de même dans le Sien, Dom Barthelemi lui laissa le Livre écrit à la main, afin qu'il y pût voir les régles Saintes qu'il tâchoit de suivre, & ses sentimens sur l'Episcopat. St. Charles a toûjours conservé une estime très-particuliére pour cet Ecrit; & l'ayant fait depuis imprimer en Italie, il en envoya une copie au Pere

Louïs de Grenade, pour le faire imprimer auſſi à Lisbonne. Ce Livre contient deux parties. Dans la premiere l'Archevêque rapporte les ſentimens des SS. Peres ſur l'Epiſcopat, par de longs extraits qu'il tire de leurs Ouvrages. Ceux qu'il a choiſis pour ce ſujet entre tous les autres, ſont St. Gregoire Pape, St. Bernard, St. Auguſtin, St. Gregoire de Nazianze, & St. Chryſoſtome: mais il ſe ſerve particuliérement de St. Grégoire Pape, comme ayant parlé avec beaucoup de piété, de lumiére, & d'étenduë, de l'excellence & des fonctions du Sacerdoce. Dans la ſeconde partie il parle lui même, & repreſente quelles doivent être les occupations & les vertus des Evêques, où il appuye encore ſes ſentimens ſur les paroles & l'autorité de ces mêmes Peres. *Idem. L. IV. chap.* 2. *pag.* 522.

Il portoit d'ordinaire avec ſoi un Traitté qu'il avoit fait ſur les Pſeaumes, & lors que les Religieux s'aſſembloient aprés le diner ſelon la coûtume de l'Ordre; il leur en liſoit quelques endroits, que ces Peres écoûtoient avec un grand ſentiment de piété, & une admiration pleine

de

de joye. *Idem chap.* 23. *pag.* 797.

Francisco Dias de Vargas. Difcurfo y fummario de la guerra de Portugal y fucceffos della. Çaragoça. 1581. 8.

Francisco de Matos de Sa. Entrada y triunfo que la Ciudad de Lisboa hizo a Phelippe III. Lisboa. 1620. 4.

Francisco Botelho de Moraes e Vasconcellos. El nuevo Mundo. Poema heroico. Barcelona. 1701. 4.

D. Francisco Manoel de Mello. Apologos Dialogaes. Lisboa Occidental. 1721. 4. Os exemplares em papel grande fao' raros.

Aula Politica, Curia Politica, e Politica Militar. Lisboa Occidental. 1720. 4. Os exemplares em papel grande tambem fao' raros.

Ecco Politico. Lisboa. 1645. 4.

Epanaphoras de varia Hiftoria Portuguefa. Lisboa. 1676. 4.

Obras morales. 2. Tom. Roma. 1664. 4.

Obras Metricas. Leon de Francia. 1665. 4.

Carta de guia de Cafados. Lisboa. 1670. 8.

Cartas familiares. Roma. 1664. 4.

 Raro.

Raro. Nao' tenho visto hum exemplar em que se ache o fim deste Livro, e assim tenho para mim que nao' ha exemplar que nao' seja falto, e que seria rarissimo, ou singular o que se encontrase completo. Como eu nao' sey o principio deste deffeito nao' me atrevo a dizer que he geral, porem quasi que me tenho confirmado nessa opiniao'.

Este Autor fallando de si mesmo nos Apologos Dialogaes diz o seguinte a pag. 398. & seqq.

A Politica Militar de D. Francisco Manoel de Mello foi o primeyro dos seus Livros que se imprimio, e foi pequeno para materia tao' grande, mas elle dira o que hum Pregador moderno, que sendo louvado de pregar pouco, respondeo. Senhores nao' se espantem por que eu disse quanto sabia.

No Livro da guerra de Catalunha usou D. Francisco Manoel de Mello do nome de Clemente Libertino por Autor, e por esse o citao' os que lhe soccederao' como Joao' Baptista Moreli na sua Restauraçao' de Portugal, e D. Fernando de Molina na Epistola Apologetica a el Rey D. Phelippe, a fora outros. A

causa

causa que teve Dom Francisco para em hum Livro tao' verdadeyro por nome fingido, nao' foi huma so. O descrime dos fados, e os seus crimes o destinarao' para ser hum dos algoses do supplicio destinado a Catalunha, donde certo passou trabalhos que fenecerao' em huma prisao' perigosa sobre injusta. Isso se nota em huma carta sua escrita ao bom Poeta, e seu bom amigo D. Luis de Ulhoa, donde em dous disticos della disse parece que com fatalidade.

Yo tambien al tropel de nuestra gente,
No menos offendido, que forçado,
Pizé las huellas pereçozamente;
No puedo recentirme, y voy llevado
Para ser instromento del Castigo,
Y voy a ser Castigo, y Castigado.

Hora tinha el Rey de Hespanha ordenado ao General da quella guerra fizese pella pessoa mais habil que no exercito se acha-se, por em Memoria os progressos della; nao' se sabe por que cauza foy escolhido Dom Francisco para este effeito, nao' sendo o mais ocioso da Companhia, mas foy sem falta por-

que nafceo em figno de Taballiao'. Recolheo logo a efte fim com grande pureza fubminiftradas as Relaçoens' de tudo o que fe obrava ou pellas maos', ou pellos olhos. Porem quando ja fe dispunha a dar principio à fua Hiftoria eys que o mandou El Rey prender por Portugues fem mais delicto que o nafcimento; andárao' os tempos, chegou à Patria, donde depois de muito bem pizado, e acalcanhado à imitaçao' do Ovidio em Ponto (e tanto que foy em o ponto mais cruel da fua vida) continuou a efcritura começada da quelle Livro, e porque a efte tempo vagavao' pello mundo muitas falfas opinioens' de hum tao' grave negocio, entendeo fazer ferviço à Republica, manifeftando-o affim como elle fora, e nao' como o odio, ou o amor (que fao' dous grandes pintores) o haviao' pintado no lenço da eternidade com mao' differente: Quando fe começou aquelle Livro era offerecido a el Rey de Caftella, quando fe acabou devia offerecerfe a el Rey de Portugal; partio efta contenda o difcurfo, acolhendofe Dom Francisco à Igreja, e fazendo que o Livro foffe pofto aos bemditos pes da Santidade de Innocentio X.

por

por maos' de Jeronimo Bataglino, cujo primeiro exemplar mandou se collocase na Livraria do Vaticano. He verdade que como em aquelle Conclave que se celebrou por fallecimento do grande Urbano VIII. se esperou Pontifice o insigne Cardeal Guido Bentivoglio, escritor famoso, teve D. Francisco mayores de zejos de lhe offerecer aquelle fraco prezente, porque quem nao' sabe a arte nao' a estima; atalhou a morte a conveniencia, mas nao' desatou o voto; e porque tambem a juizo publico parecia suspeitoso que hum Portugues em seus trajos (e por esse em Castella punido, e vexado) fallase em suas obras, e justificase sua razao', ou sem razao', fez mudança antes do nome que do proposito; usou por essa cauza do suposto, chamandose Clemente Libertino, por que a nao' ter o nome que tinha, esse houvera de ser o seu nome, sendo Clemente o Santo titular de seu nascimento, o qual estimava pello mais estimado Horoscopo, e ascendente: Libertino porque era entre os Romanos o nome dos Filhos dos Escravos Libertos, assim alludindo à Liberdade, que ja gozava a

sua

ſua patria fez delle brazao', e appellido: Se em tudo errou bem pode ſer culpa da eleiçao', que pertence ao juizo, nao' do propoſito que he filho da vontade. A dita Hiſtoria da Guerra de Catalunha corre por Europa com honeſta opiniao', e a citao' os mais dos Autores que ſuccederao' a Dom Franciſco; tambem ſe traduſio em Francez com muito aplauſo.

D. Franciſco Manoel de Mello foi arguido no Livro que eſcreveo intitulado, el Mayor Pequeno, de confuſo para Hiſtoriador, e de affectado para moral: que para Livro de devoçao' comprehendia ſobeja cultura, e para de relaçao' reprehenſivel brevidade.

Do Livro que eſcreveo o meſmo Autor em dous Volumes intitulado, Phenix de Africa, diſſe hum critico, que pois o Autor trinchava o Phenix em duas ametades ja o nao' podia ſer, porque o Phenix hade ſer unico. O Livro com tudo he trabalhado, e proveitoſo.

As Muſas do meſmo Autor ſao' mais ſonhos de Homero, que ſonhos de Scipiao', como ſe ſe diſſera mais deſcuidos que valentias.

O dito Autor cuidava que fizera no

ſeu

ſeu Livro intitulado, Pantheon, mais que em todos os outros que eſcreveo; he bem eſtravagante, e muito eſcuro Poema.

Algumas molheres nao' tomarao' em graça as graças que o meſmo Autor eſcreveo na ſua Carta de Guia de Cazados.

Se pello que D. Franciſco Manoel obrou na Hiſtoria de Varoens' illuſtres, impreſſa em França na Cramoeziana, lhe houveſe de chamar ſeu, de muitos outros ſeria padrinho, iſto he que em muitos outros teve parte.

As obras que eſcreveo D. Franciſco Manoel de Mello ſao' as ſeguintes.

Politica militar en avizos de Generales.

Movimientos, ſeparacion, y guerra de Cataluna'.

Ecco Politico.

Mayor Pequeno.

Primera parte del Phenix de Africa, Auguſtinho Filoſofo; ſegunda Auguſtinho Santo.

As tres Muſas.

O Pantheon.

Carta de Guia de Caſados.

Concordancia Mathematica, e antigas, e modernas Hypotheſis.

O Labyrintho da Fortuna. Comedia.
Os Secretos bem guardados. Comedia.
Domine Lucas. Comedia.
De burlas haze Amor veras. Comedia.
La impoſſible. Tragedia imperfeita.
As Finezas malogradas. Novella.
Verano en Cintra. Novella das Novellas.
O Entremes de los Entremezes. Farça.
D. Eſtablo. Entremez.
O Fidalgo aprendiz. Farça.
La Caſa de la Fama. Panegirico.
As Epiſtolas Portugueſas com ſeis centurias de Cartas.
As tres Muſas Portugueſas.
As ultimas tres Muſas Caſtelhanas.
Arte Cabaliſtica.
Arte Simbolatoria, e Tratado das Inſignias Religioſas, Militares, e Politicas.
Arte de Eſcrever Cartas.
Dictoria Sacra.
Eſpiritos Morales.
Daniel o Chriſtao'.
Alexandre, e Tobias.
As Cortes da Razao'.
As Verdades pintadas.
Vida del Hombre, y Hiſtoria imperfeita.

Juizio

Juizio de las Maravillas de la Naturaleza.

O Gram Theodoſio II. de Bragança.

El Ceſar de ambos mundos.

O Tacito Portugues.

O Aparato Genealogico dos Reys de Portugal.

O Livro de Ouro.

Las diſculpas del Occio.

O Compendio de Expedientes.

O Tratado da Verdadeira Amizade.

As Relaçoens' Hiſtoricas da expediçao' dos Luſitanos em America.

Das Alteraçoens' de Evora.

Do deſcobrimento da Ilha da Madeira.

Do Naufragio da Armada Portugueſa.

Das Batalhas do Canal.

Das novas Embaixadas do Oriente.

Do Congreſſo militar dos Parlamentarios, e Realiſtas.

Os Manifeſtos do Aſſaſinamento Real.

Dos primeiros inventos das Armadas da Companhia do Commercio.

Da Recuperaçao' de Pernambuco.

A Eſtrea provide nte, e ſatisfaçao' aos Confederados.

Os Apologos moraes, dos Relogios Fallantes.

Do Eſcritorio Avarento.

Da Viſita das Fontes.

Da Feira dos Annexins.

E o do Hoſpital das Letras, que o Autor eſtimou mais que todos.

O Padre Francisco Combes. Hiſtoria de las Islas de Mindanao, Jolo, y ſus adjacentes. Bruxellas. 1667. fol.

Frey Francisco de Jeſus e Xodar. Cinco discurſos con que ſe confirma la Venida de Santiago a Espana'. Madrid. 1612. 4.

Joannes Thomas Freigius. Hiſtoria de bello Africano in quo Sebaſtianus Sereniſſimus Portugaliæ Rex periit ad diem IV. Aug. Anno 1578. Norimbergæ. 1580. 8.

Deſte livro ha ſegunda impreſſao' de Roſtochii 1581. 8.

Freſier. Relation du Voyage de la Mer du Sud aux Côtes de Chyli, du Peru, & du Bréſil. Paris. 1716. fig. 4.

Imprimioſe outra vez eſta obra em Amſterdam em 1717. fig. 8.

Sieur Froger. Relation du Voyage de Mr. de Gennes au détroit de Magellan. Amſterdam. 1699. 8. fig.

Gabriel Pereyra de Caſtro. Ulyſſea ou Lis-

Lisboa edificada. Lisboa. 1636. 4.

O Padre Gabriel de Mattos. Relaçao' da perſeguiçao' da Chriſtandade no Japao'. Lisboa. 1616. 8.

Frey Gabriel da Purificaçao'. Espelho diafano e criſtalino em que ſe retratao' as Vidas de S. Hyeronimo, e S. Bruno. Lisboa. 1690. 8.

Gabriel de Souſa Brito. Norte mercantil y Criſol de Cuentas. Amſterdam. 1706. 8.

Epitome Cosmographico. Amſterdam. 1706. 8.

Thomas Gages. Voyages dans la Nouvelle Espagne. Amſterdam. 1695. 2. Tom. 8. fig.

Mr. Galland. Bons mots & maximes des Orientaux. Paris. 1730. 12.

Contes & fables Indiennes de Bidpai, & de Lokman traduites d'Ali Tchelebi-Ben-Salech, Oeuvre poſthume, par Mr. Galland. 2 Tom. Paris. 1724. 12.

Mr. Galardi. Raiſons d'Etat, & réflexions politiques ſur l'Hiſtoire & Vies des Rois de Portugal. Liege. 1670. 8.

Garcia de Reſende. Livro que trata da Vida del Rey D. Joao' II. Evora. 1554. fol.

D. Garcia da Silva. Vide Livres Manuscripts. Vide Wicquefort.

Garcilasso de la Vega. Commentarios reales del Origen de los Yncas del Peru. 2. Tom. I. Lisboa. 1609. II. Cordova. 1617. fol. Raros.

La Florida del Ynca. Historia del Adelantado Hernando de Soto, Governador de la Florida. Lisboa. 1605. 4.

Ha hum Livro Anonymo que creyo ser a traducçao' dos Commentarios reaes de Garcillaso de la Vega.

Mahamoud le Gasnevide. Histoire Orientale. Rotterdam. 1729. 8.

*Frey Gaspar ****.* Cartilha que contem o que todo o Christao' deve aprender para sua salvaçao' em Lingoa de Congo com a declaraçao' em Portuguez.

Frey Gaspar da Cruz. Tratado em que se contao' as couzas da China. Evora. 1570. 4. Rarissimo.

Gaspar Cardoso de Siqueyra. Thezouro de Prudentes. Lisboa. 1686. 4.

Este livro foi acrescentado por Gonçalo Gomez Caldeyra.

Gaspar Pinto Correa. Lusitaniæ Captivitas sub Philippo, & felicitas sub Joanne. Ulyssipone. 1643. 8.

Gas-

Gaspar Estaço. Varias antiguedades de Portugal. Lisboa. 1625. fol.

Frey Gaspar de S. Bernardino. Itinerario da India por terra a Portugal com a descripçao' de Hyerusalem. Lisboa. 1611. 4.

La Reine de Portugal D. Marie de Savoye. Cette heureuse Reine sentoit avec plaisir l'ascendant qu'elle avoit sur sa fille la Princesse Elisabeth, & se servoit habilement de cette déference, pour lui inspirer tout ce qu'elle vouloit qu'elle eût dans l'esprit & dans le cœur. Convaincuë que rien ne lui faisoit plus d'impression que ce qui venoit d'elle, elle lui écrivoit de sa main ces sages conseils, qu'on a vûs en France, & que je mettrois ici tels qu'ils sont si on ne les avoit donnez au public. *La Vie de Marie de Savoye, Reine de Portugal, par le Pere d'Orleans.* 12. *Paris.* 1697. *pag.* 73.

Cette Reine prenoit quelquefois plaisir à comparer les divers états de sa Vie, & prostetoit qu'elle n'avoit jamais goûté ni vraye repos, ni vraye douceur; en un mot qu'elle n'avoit jamais été contente, que depuis qu'elle s'étoit donnée à Dieu sans reserve. Elle fit une Ele-

gie ſur ce ſujet, car cette Princeſſe faiſoit bien des Vers, où ſe dépleignant elle-même, elle décrivoit l'égarement d'une ame qui cherche ſon repos hors de Dieu. *Idem pag.* 100.

Tout ce qui étoit ſingulier étoit ſuſpect à cette Reine, & rien n'étoit plus contraire à ſes mœurs que la devotion dont le premier ſoin n'eſt pas de ſe cacher. C'eſt un témoignage qu'elle ſe rend à elle-même en divers endroits d'un Journal, qu'elle fit pour marquer les lumieres, & les bons ſentimens que Dieu lui communiquoit dans l'Oraiſon, où s'humiliant des vertus qu'elle n'avoit pas, elle ſe conſole de ce qu'au moins elle ne ſe ſentoit point tentée de paroître les avoir. *Idem pag.* 103.

Cette Princeſſe fit auſſi un plan particulier à ſon uſage, & par rapport à ſon état, à ſes défauts, à ſes diſpoſitions préſentes. Ce fut dans un tiſſu de méditations, dont elle voulut que durant dix jours ſon Confeſſeur lui donnât les ſujets, ſelon la méthode du petit Livre des exercices de St. Ignace, qu'elle ſe forma des maximes de pratique, qui furent depuis les régles de ſa Vie. Elle

les

les écrivit de ſa main, & les applicant en détail à ſes actions, & aux occaſions où elle en avoit plus de beſoin, elle ſe fit un projet de ſainteté, où entroient toutes les vertus dans un très-ſublime degré. *Idem pag.* 106.

Un an avant qu'elle mourût elle s'étoit fait un plan d'une mort Chrêtienne, & telle qu'elle la déſiroit. Elle avoit écrit ce plan de ſa main, & il s'eſt trouvé ſi conforme à la maniére dont elle eſt morte, qu'on auroit droit de le prendre plûtôt pour une prédiction, que pour un ſouhait. *Idem pag.* 157.

Diogo Lopez d'Andrade, Archevêque Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Auguſtin, & puis Archevêque d'Otrante dans le Royaume de Naples, s'eſt acquis par toute l'Eſpagne beaucoup d'eſtime, par ſon éloquence, & par ſon ſavoir. Il prêcha dans les meilleures Villes avec un applaudiſſement univerſel, & enſuite on l'attira à la Cour, où il fut long-tems Prédicateur du Roi Philippe IV. qui le nomma en 1633. à l'Archevêché d'Otrante, où il mourut le 7. Juin de l'an 1635. âgé d'environ ſoixante. Il laiſſa divers Sermons

en Langue Espagnole, qu'on mit au jour l'an 1656. à Madrid en III. Volumes in folio. *Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Antoine d'Andrade, Jesuite Portugais, a travaillé avec un zele infatigable dans les Missions étrangéres des Indes Orientales, & de la Tartarie. En 1624. il découvrit le Païs de Cathay, & puis celui de Thibet, qui sont tous deux dans la Tartarie. Nous avons une Rélation de ce Voyage en Espagnol, & en Italien, & diverses Lettres du P. Antoine d'Andrade: à son retour à Goa, quelques Evêques l'employérent pour des affaires importantes, & il fut empoisonné. Il mourut en odeur de sainteté vers l'an 1633. *Alegambe de Script. Soc. I. Nicolas Antonio Bibl. Hispan. &c.*

Diogo de Paiva d'Andrade, de Coimbre, célébre Théologien, a été plus illustre par son savoir, que par sa naissance, quoi que sa famille soit des plus nobles du Royaume de Portugal. Il servit Dieu dans l'état Ecclésiastique, & son étude principale étoit l'Ecriture, & les Peres. Son zele le porta à faire la Mission, & à instruire les ignorans. La Providence le destina à un autre emploi, qui

qui fut plus avantageux à toute l'Eglise. Le mérite de Paiva d'Andrade étoit trop bien établi, pour n'être pas connu. Les Evêques du Concile de Trente en furent persuadez, & l'engagérent à venir en cette Ville, pour y assister au Concile en qualité de Théologien, & il y composa son ouvrage des Explications orthodoxes sous ce titre, Explicationum Orthodoxarum Lib. X. Il mourut l'an 1578. & il laissa la Défense du Concile de Trente, qui est un Traitté Latin imprimé à Lisbonne, à Cologne, à Ingolstad, & ailleurs. On a aussi publié une Oraison Latine, qu'il prononça devant le même Concile, le second Dimanche aprés Pâques de l'an 1562. trois Volumes de Sermons en Portugais, &c. *Jerôme Osorio in præf. Lib. Orthod. explic. Ensengranius Test. Verit. Sponde in Annal. Nicolas Antonio, & Andres Schot. Bibl. Script. Hisp. &c.*

François d'Andrade, frere du célébre Théologien, dont je viens de parler, a été Conseiller, & Historiographe de Phelippe III. Roi d'Espagne, auquel il dédia une Histoire du regne de Jean III. Roi de Portugal. C'est un Volume in

folio, qu'il publia en 1613. à Lisbonne ſous ce titre. Chronica do muyto alto e poderoſo Rey deſtes Reynos de Portugal D. Joao' III. deſte nome. Il compoſa encore d'autres piéces en la même Langue Portugaiſe. *Nicolas Antonio, Bibl. Script. Hisp.*

Thomas de Jeſus, frere de Diogo, & de François d'Andrade, dont je viens de parler, a été un des plus illuſtres ornemens de la Congregation des Hermites de Saint Auguſtin (1). Il prit l'habit parmi eux au Monaſtére de Coimbre, & ſon mérite l'éleva dans les charges de Prieur, & de Provincial. En 1578. il ſuivit le Roi Don Sebaſtien en Afrique, & fut pris à la malheureuſe bataille d'Alcacer donnée le 4. Août de la même année. Les Infidèles le jettérent dans une baſſe foſſe, où il n'avoit du jour que par par les fentes de la porte. Ce fut avec le ſecours de cette foible clarté, qu'il compoſa un Ouvrage de piété, que nous avons de lui, ſous le titre de Travaux de

(1) C'eſt lui qui jetta les prémiers fondemens de la Reforme des Auguſtins déchauſſez en Portugal, vers l'an 1574.

de Jesus, ou de Trabalhos de Jesus, en Portugais. Car c'est en cette Langue, que le P. Thomas de Jesus l'écrivit en deux Volumes, dont le premier fut imprimé à Lisbonne l'an 1602. & le second en 1609. Il divisa cet Ouvrage en IV. parties, mais il ne put achever la derniére, que le P. Jerôme Romain de son Ordre y ajoûta depuis. Christophle Ferreira, le traduisit en Espagnol, & il fut imprimé en 1624. & 1631. & c'est de cette Langue qu'on l'a depuis mis en Arabien, & en François. Thomas de Jesus laissa encore, Oratorio Sacro, Instruction de Confesseurs, la Vie du P. Louïs de Montoya, &c. Joland d'Andrade, Comtesse de Linhares, sœur de ce Religieux, envoya de l'argent pour le tirer de la captivité; mais il réfusa de sortir de ce lieu, où il pouvoit servir à la consolation des Chrêtiens, qui y étoient dans les fers. Il composoit aux Esclaves des Cantiques spirituels, qu'il leur faisoit chanter, & ne travailloit que pour adoucir leurs peines. Il mourut le 17. Avril de l'an 1582. Le P. Alexis de Meneses, a écrit sa vie, qu'on voit en tête des Travaux de Jesus,

 im-

imprimez en 1631. *Phelippe Elsius in Encom. Aug. Thomas de Herrera in Alphab. Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. &c.*

Louïs des Anges, de Portugal, Religieux des Hermites de S. Augustin, vivoit au commencement du XVII. Siécle. Il étoit Docteur en Théologie, & Confesseur d'Alexis de Meneses, Archevêque de Brague. Aprés avoir expliqué l'Ecriture dans le Collége de Lisbonne, il composa la Vie de S. Augustin en VI. Livres, & un Traitté des Dames illustres de Portugal. Il mourut en 1624. dans le tems qu'il travailloit aux Annales de son Ordre, ayant pour cela voyagé en France, & en Italie. *Nicolas Antonio, Bibl. Hisp. P. II. pag.* 15.

Augustin de la Trinité, Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, a vêcu dans le XVI. Siécle. Il étoit savant dans la Théologie Scholastique, qu'il enseigna à Coimbre en Portugal, & puis à Toulouse, où il mourut l'an 1589. Il écrivit sur le Maître des Sentences, & sur Saint Thomas, un Traitté de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, &c. *Antoine de la Purification in Chron. Aug. Portug.*

Lib.

Lib. VII. Nicolas Antonio in Bibl. Hisp. &c.

Baptiſta Fragoſo. Jeſuite, natif de Silves dans le Portugal, a été célebre par ſa piété, & par ſon ſavoir. Il a écrit Regimen Reipublicæ Chriſtianæ en trois Volumes in folio, & il eſt mort l'an 1639. âgé de 88. *Alegambe, de Script. Soc. J. Nicolas Antonio Bibl. Hiſp.*

Arius, ou Arias Barboſa, natif d'Aveiro dans le Portugal, eſt celui qui a le plus contribué à faire valoir les Lettres en Eſpagne, & à en chaſſer la barbarie, qui s'y étoit établie depuis pluſieurs Siécles. Il étoit fils de Fernand Barboſa, & de Catherine Figueyra, ou de Figueyredo, qui eurent un très-grand ſoin de ſon éducation. Arius Barboſa y répondit très-bien, & n'ayant pas trouvé dans les Univerſitez d'Eſpagne, & principalement dans celle de Salamanque, où il s'arrèta d'abord, des Profeſſeurs dont la doctrine répondit au deſir qu'il avoit de s'avancer dans les Siences, il les vint chercher en Italie. C'étoit ſur la fin du XV. Siécle. La deſtruction de l'Empire d'Orient avoit eu cela d'avantageux pour nous dans ſon malheur, que ruïnant cet-

te

te Monarchie, elle jetta en Occident ce qui lui restoit d'hommes savans, pour y faire revivre les belles Lettres. Plusieurs s'arrêterent en Italie, où ils laisserent d'habiles disciples. Ce sont ceux que Barbosa y vint consulter. Il étudia sous Ange Politien à Florence, où ils fit un merveilleux progrès dans les Langues, & principalement dans la Grecque. Vers l'an 1494. il retourna en Espagne pour y faire refleurir cette Langue, qui y avoit été long-tems ensevelie dans l'oubli. Il enseigna durant environ vingt ans à Salamanque, avec Antonius Nebrissensis, & c'est à ces deux grands hommes que l'Espagne a l'obligation d'avoir chassé l'ignorance d'un païs, où les guerres continuelles l'avoient renduë comme hereditaire. Depuis, Barbosa passa dans la Cour de Portugal, où il devint Précepteur des deux jeunes Princes Alphonse, & Henri, qui furent ensuite Cardinaux: le dernier a même été Roi de cet Etat en 1578. comme je le dis ailleurs. Ils étoient fils du Roi Emmanuel, & freres de Jean III. Arius Barbosa fut occupé sept ans de suite en cet emploi, & aprés s'étant retiré chez lui, il y mourut

rut extrêmement âgé vers l'an 1530. Divers grands hommes ont travaillé à son éloge. Barbosa a laissé divers Ouvrages en prose, & en vers, des Commentaires sur le Poëme d'Arator, un Volume de Poësies Latines, Quodlibeticæ Quæstionis. De Prosodia. Epometria &c. *Lilio Giraldi Dial. de Poët. sui temp. Resendius in Encom. Erasmi. Schotus Bibl. Hisp. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Augustin Barbosa, Evêque d'Uguento, étoit de Guimaraens en Portugal, fils d'Emmanuel dont je parle ci-aprés. La Doctrine du Droit sembloit être hereditaire dans sa famille, il s'y appliqua sous un pere très-habile, qui lui en inspira l'amour, & qui lui expliqua ce qu'elle avoit de plus rebutant, & de plus difficile. Avec ce secours, il fit un trés-grand progrès dans la Jurisprudence, non seulement Civile, mais encore Canonique, qu'il cultiva à Rome, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il n'y eut point d'établissement considérable & il s'entretenoit du revenu d'un petit benefice qu'on lui donna. Ce fut la dignité de Thresorier, dans le Chapitre de Guimaraens. Jean Victor Rossi, qui sous le nom de

Ja-

Janus Nicius Erythræus a travaillé aux éloges des Hommes de Lettres de ſon tems, n'a pas oublié celui d'Auguſtin Barboſa. Il dit que ce ſavant Juriſconſulte étoit dans une malheureuſe ſituation à Rome, qu'il y vivoit pauvrement, & qu'il ne faiſoit qu'un repas par jour. Il s'occupoit cependant à compoſer les Ouvrages, que nous avons de lui, mais il n'avoit point de Livres; ſa memoire ſeule étoit ſa Bibliothéque. Il paſſoit les jours entiers dans les boutiques des Libraires, où il liſoit les Livres dont il avoit beſoin, & enſuite il écrivoit pendant la nuit, ce qu'il avoit vû pendant le jour. Le même Jean Victor Roſſi fait encore, au ſujet de Barboſa, un conte qui eſt aſſez ſingulier, & que je ne crois pas indigne de la curioſité des Lecteurs, qui ont vû celui de ſes Ouvrages qu'on a le plus eſtimé, qui eſt, De Officio Epiſcopi. Il dit que Barboſa ayant un jour envoyé ſon valet au marché, il lui apporta pour ſon diner de cette ſorte de morée, qu'on conſerve dans la ſaumure, que le Marchand lui envelopa dans une feuille de papier écrite à la main. Ayant vû ce papier par une cer-

certaine curiosité, qui est naturelle à tous les gens de Lettres, il s'empressa de lire ce qu'il y avoit d'écrit. Il fut surpris d'y trouver une question de Droit Canon assez bien expliquée, & se doutant de ce que ce pouvoit être, il se fit conduire par son valet chez le Marchand, qui lui avoit vendu la morée, & lui demanda d'où il avoit tiré le papier qu'il avoit vû. Le Marchand lui fit voir un gros Volume manuscrit, d'où il n'avoit encore arraché que cinq, ou six feuilles. Barbosa l'acheta, & on assûre que c'est son Traité de Officio Episcopi, qu'il corrigea, & qu'il publia sous son nom. Cet Ouvrage n'est pas le seul que nous ayons de sa façon: Il y en a encore d'autres, comme Remissiones Doctorum super varia loca Concilii Tridentini. Formularium Episcopali. Variæ Juris Tractationes. De Officio Parochi. De Canonicis. Collectanea Doctorum, in Lib. I. II. III. IV. & V. Decretalium. Repertorium Juris Civilis, & Canonici &c. Divers Connoisseurs estiment, que les premiers Ouvrages de Barbosa, c'étoient tirez des écrits de son pere, & c'est pour cette raison qu'ils sont beaucoup meilleurs, que

ceux

ceux qu'il a lui-même composez, & qu'il a publiez sur la fin de sa vie. Quoi qu'il en soit, vers l'an 1632. il retourna en Espagne, & menoit à peu prés à Madrid la même vie qu'il avoit menée à Rome. Il s'y occupa à juger quelques affaires Ecclésiastiques, & à composer jusqu'en 1648. que le Roi Philippe IV. le nomma à l'Evêché d'Uguento dans la Terre d'Otrante. Il retourna à Rome, où il fut sacré Evêque le 22. Mars de l'an 1649. Aprés cela il alla à Uguento, où il tâcha de remplir tous les devoirs d'un bon Prélat; mais ce ne fut pas pour long-tems, étant mort sept mois aprés, dans la même année. Son corps fut enterré dans la Cathedrale, où l'on voit son tombeau avec une inscription qu'y fit mettre son frere Simon Barbosa, Chanoine de Guimaraens. *Ughel, Tom. IX. Ital. Sacræ. Janus Nicius Erythræus, Sin. II. Imag. illust. Ch. 18. Lorenso Crasso Elog. degli Huom. Letter. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp. Le Mire, de Script. Sæc. XVII. &c.*

Emanuël Barbosa, Jurisconsulte, étoit Portugais natif de Guimaraens, dans le Diocese de Brague. Il s'acquit beaucoup de

de réputation par ſa doctrine, & on le choiſit pour être Avocat du Roi dans la Province d'Alemtejo. Ses ouvrages conſerveront ſon nom à la poſterité, & le mérite de ſon fils Auguſtin Barboſa, lui en fera un en particulier, qui ne finira jamais. En 1618. il fit imprimer à Lisbonne en un Volume in folio, Remisſiones Doctorum ad Contractus, ultimas voluntates, & delicta ſpectantes in Lib. IV. & V. Conſtitutionum Regrarum Luſitanarum. Quelque tems aprés Auguſtin Barboſa, publia la premiere partie de cet Ouvrage de ſon Pere ſur les Ordonnances de Portugal, ſous ce titre. Remiſſiones Doctorum de Officiis publicis, Jurisdictione, & Ordine Judiciario in earundem Lib. I. II. & III. cum Concordantiis utriusque Juris, Legum partitarum ordinamenti, ac novæ Recopilationis Hispanorum. Ce fut en 1620. que Auguſtin Barboſa, mit en tête de ce Volume le portrait de ſon Pere avec ces Vers:

Barboſæ effigiem refero Emmanuëlis. In illa,
Et forma, & facies ſunt tibi nota ſenis.
Septenos decies poſtquam compleverat annos

Natalis repetens tempora prima ſui
Hæc varia diſperſa locis, quæ ſcripſerat olim,
In lucem prodeunt nati operata manu.

Ce bon homme, qui étoit alors âgé de ſoixante-dix ans, vivoit encore en 1638. que ſon fils publia ſon Traité, De Poteſtate Epiſcopi, & il ne mourut que ſept ou huit mois aprés, âgé de prés de quatre vingt-dix ans. *Nicolas Antonio Bibl. Script. Hisp.*

Pierre Barboſa. Juriſconſulte célébre, & Chancelier de Portugal, a fleuri en 1590. Il étoit de Viane dans la Dioceſe de Brague d'une famille noble, & devint Chevalier de l'Ordre de Chriſt. Il eut un grand attachement pour la Juriſprudence, & comme il paſſa pour l'homme de ſon païs qui ſavoit mieux le Droit, on le nomma premier Profeſſeur dans l'Univerſité de Coimbre. Quelque tems aprés, le Roi Dom Sebaſtien le choiſit pour être Conſeiller de la Cour Souveraine, qui eſt à Lisbonne; & aprés la mort de ce Roi arrivée en 1578. & celle d'Henri en 1580. Philippe II. Roi d'Eſpagne s'étant rendu maître du Portugal, choiſit Pierre Barboſa pour être un

un des quatre Conſeillers du Conſeil d'Etat. On fût ſatisfait de ſa conduite, & on le choiſit pour être Chancelier du Royaume, mais ces grandes occupations ne l'arrachérent pas ſi fort de ſon cabinet, qu'il n'eût encore le tems de travailler aux Ouvrages que nous avons de lui. En 1595. il publia celui qui a pour titre. Commentaria ad Interpretationem Tituli Digeſtorum ſoluto matrimonio, quemadmodum dos petatur. Il eſt en deux Volumes in Folio. Barboſa mourut quelque tems aprés, & laiſſa diverſes piéces qu'un de ſes Couſins s'étoit engagé de publier, mais il ne s'eſt pas encore aquité de ſa promeſſe. En 1613. on donna des Commentaires ſur le Titre des Digeſtes, des Jugemens, qu'on imprima à Lisbonne, & cet Ouvrage fut ſi bien recû, qu'on le réimprima en 1615. à Francfort. Depuis en 1662. on a encore publié à Lyon quelques Traitez poſthumes de Pierre Barboſa, qui ſont, Commentaria ad Titulos de Legatis, & de vulgari ſubſtitutione, & de probatione per juramentum *Nicolas Antonio Bibl. Hisp.*

Sebaſtien Barradas, Jeſuite, natif de

Lisbonne, Ville Capitale de Portugal, a été en très-grande eſtime de doctrine, & de piété. Il enſeigna aſſez long-tems à Coimbre, à Evora, & ailleurs; & enſuite s'étant adonné à la Prédication, il y réuſſit ſi bien qu'il en mérita le titre d'Apôtre de Portugal. Il avoit beaucoup de ſavoir, une belle voix, un eſprit naturellement éloquent, une grande douceur; & toutes ces qualitez étoient ſoûtennës par une piété ſolide, & par un zele admirable pour la gloire de Dieu, & pour le ſalut des ames. Nous avons deux Ouvrages de ſa façon, Commentaria in Concordiam, & Hiſtoriam Evangelicam. Itinerarium filiorum Iſraël ex Ægypto in Terram repromiſſionis. Le P. Sebaſtien Barradas mourut l'an 1615. âgé de 73. *Alegambe, Bibl. Script. S. J. Nicolas Antonio Bibl. Script. Hiſp. Le Mire, de Script. Sœc. XVII.*

Gaspar de Barreiros, natif de Viſeo en Portugal, & Chanoine de l'Egliſe Metropolitaine d'Evora. L'Infant Henri, Cardinal de Portugal, & Archevêque d'Evora l'honora de ſon eſtime, & il l'employa en diverſes Négociations im-

por-

portantes. En 1546. il l'envoya à Rome, & Barreiros s'y fit des amis illustres, & entre autres les Cardinaux Bembo, & Sadolet. Dès lors il conçût le dessein de divers ouvrages, qu'il a composez, mais ses occupations continuelles l'empêchérent de les donner au public. En mourant vers l'an 1560, il en laissa le soin à Loup son frere, qui étoit aussi Chanoine d'Evora, & qui les publia. Ils comprennent une Chorographie des Villes qui sont depuis Badajoz jusqu'à Milan. Un Commentaire de la Region d'Ophir, &c. On dit que Gaspar de Barreiros mourut avec l'habit de Saint François. *Vasæus in Chron. Ortelius in Thes. Geogr. Andre Schotus, & Nicolas Antonio Bibl. Hisp. &c.*

Livres Anonymes.

PRogressos Academicos dos Anonymos de Lisboa. 2. Tom. Lisboa. Occidental. 1718. 4.

Tive a honra de conhecer quasi todos os Senhores Academicos que compozerao' as Obras conteudas nos dous Tomos referidos, e fui amigo de al-

guns com destinçao'. Hum delles era Ignacio de Carvalho Souto-mayor, em cuja Caza se executavao' as seriozas Assembleas destes nobres e illustres, Litterarios e Poetas, nas quaes concorri muitas vezes sempre com gosto, e sempre com aplauzo. Estas funçoens' se fizerao' sempre com muita gravidade, e lembrome de que essa se conservon ainda na quellas chamadas de Domingo gordo, em que era sempre Orador o Padre Frey Simao' de S. Catherina, Religioso do Mosteyro de Bellem, e que pello estillo das ditas suas Oraçoens' erao' mais Jocosas, que serias Assembleas. Tambem me parece que me lembro dos nomes dos quatro Mestres que liao' em differentes materias alternativamente. Erao' se me nao' engano, ou se me nao' esqueço o dito Ignacio de Carvalho Souto-major, hoje Academico da Academia Real, o Padre Francisco Leytao' Ferreyra, Lourenço Botelho, e hum certo Joao' Baptista, mais conhecido pello appellido de Doutor Nocturno, que pello seu proprio nome. Secretario era Hyeronimo Godinho de Niza. Todos estes se tinhao' em conta de grandes ho-

homens, e verdadeyramente era huma conta em que todos os homens' os tinhao', porem com ſuas differenças que eu nao' ſey fazer, ou com ſuas deſigualdades, que elles pode ſer que nao' quizeſſem confeſſar. No numero dos Academicos havia Verſiſtas, e havia Poetas. Ainda que nos Progreſſos ſe imprimirao' as obras mais aprovadas, nao' deyxárao' de paſſar algumas que ſao' reprovadas de todos, menos de ſeus Autores. Extinguirao'-ſe eſtas Aſſembleas ha muitos annos, empregando-ſe grande parte dos ſeus Adjuntos na Real Academia da Hiſtoria Portugueza, erigida no prezente ſeculo pello noſſo Auguſtiſſimo, e Sapientiſſimo Monarca El Rey D. Joao' V. Noſſo Senhor. Nao' foi decadencia foi ſublimidade a que ſocedeo na quella extinçao' a eſte Nobiliſſimo Corpo, pois que concorreo a formar outro, que nao' ſo he nobilliſſimo ſem comparaçao', mas ſem comparaçao', o mais apurado, e o mais douto de quantas Univerſidades Academicas ſe admirao' na Europa, o que havemos de provar pella produçao' de huma quantide de obras que ja vi-

mos, e pella mayor parte de outras obras que impacientemente esperamos.

Relacion del Viage que Bartholamé Garcia del Nodal, y Gonçalo de Nodal hizieron al descobrimiento del Estrecho nuevo de S. Vicente, y reconocimiento del de Magallanes. Madrid. 1621. 4.

Relaçao' do recebimento, e festas que se fizerao' em Braga à entrada do Arcebispo D. Rodrigo da Cunha. Braga. 1627. 4.

Relaçao' verdadeyra das festas que fez a Cidade de Braga no recebimento do Arcebispo D. Rodrigo da Cunha. Porto. 1627. 4.

Relaçao' das exequias del Rey Phelipe I. deste nome dos Reys de Portugal. Lisboa. 1600.

Vida de S. Gertrudes a Magna pello Padre Alonso de Andrada, e tradusida por hum devoto. Lisboa. 1708. 4.

A Phenix renascida, ou obras Poeticas dos melhores Engenhos Portuguezes. 4. Tom. Lisboa 1716. & seqq. 8. Ignoro se se proseguio esta obra em mais Volumes. Era huma curiosidade louvavel, e proveitosa se he que o trabalho de ajuntar maos Versos às Poesias boas lhe

lhe nao' diminuhia eſſas qualidades. Neſtes Livrinhos ſe achao' excellentes, e bem ordenadas rimas, havendo nelles muitas dos principaes Portuguezes dignos Habitadores do Parnazo. Nos mesmos Livrinhos ſe achao' as obras de outros a quem Apollo exterminou, por que querendo amancebarſe com as Muzas ſe deſcazarao' dellas para ſempre. Tomara ſaber dizer, que ha Poeſias neſtes Livros que merecem lauro, e que ha outras que nao' tem valor. Contendo eſtas palavras hum annagrama perfeito, competem ambas de duas a muitas da quellas rimas que valem o lauro, devendoſe tambem negar a outras muitas, às quaes para laurearſe falta de todo o valor. Mathias Pereyra da Silva, Livreyro que conheci na rua nova de Lisboa, era o director deſta curioſidade, ou deſta Collegao'. Ouvindo que elle nao' he ja Livreyro, e ſabendo como nos dizemos, que eſta mui afidalgado, creyo, como digo, que ſe nao' continua a obra, porque mendigar ſempre he dezaire ainda que ſeja mendigar verſos, e como elle os nao' tinha que das esmollas dos curiozos, jul-

go que ſera contra a gravidade darſe prezentemente a eſſa pedintaria.

Balidos das Igrejas de Portugal. Paris. 1653. 8.

Comedia Euphroſina. Coimbra. 1560. 8.

Decretos, e determinaçoens do Concilio Tridentino. Coimbra. 1564. 8.

Discurſo politico que o Conde de Soure deo ao Cardeal Mazarino em S. Joao' de Luz. Lisboa. 1661. 8.

Horas de N. Senhora Romaas' em Lingoagem Portuguez. Paris. 1555. 8.

La Orden que ſe tuvo en la Proceſſion que hizieron los Cofrades del Santiſſimo Sacramento dela Igleſia de S. Julian de Lisboa en 2. de Septembre de 1582. Lisboa. 1582. 8.

Martyrologio Romano. Coimbra. 1591. 8.

Panegyrico a Phelipe IV. Monarca de Espana'. Autor el Commun Sentimiento.

Policia, e Urbanidade Chriſtaa'. Lisboa. 1667. 8.

Relaçao' dos traballos que o Governado D Fernando de Souto, e certos Fidalgos Portuguezes paſſarao' no descobrimento da Florida. Por hum Fidalgo de

de Elvas. Evora. 1557. 8. Nao' tenho visto muitos exemplares.

Relaçao' da Viagem que fez ao Brasil a Armada da Companhia no anno de 1655. Lisboa. 1657. 8.

Relaçao' dos milagres prodigiosos que obrou em nossos dias S. Francisco Xavier em Potami. Coimbra 1662. 8.

Relaçao' do solemne recebimento das Santas Reliquias que forao' levadas da Se de Coimbra ao Mosteyro da Santa Cruz. Coimbra. 1596. 8.

Systema Rhetorico. Lisboa Occidental. 1719. 8.

Catecismo Romano do Papa Pio V. Lisboa. 1590. 4. Este livro he raro.

Historia y milagros de N. Senora' de la Pena' de Francia. Salamanca. 1670. 8.

Decisiones Anonymi J. C. de injusta carceratione Principis Eduardi Portugalliæ. 1646. fol.

Itinerarium Portugallensium é Lusitania in Indiam, & inde in Occidentem, & demum ad Aquilonem. 1508. fol.

Histoire de Portugal sous les Regnes du Roi Emmanuel, Jean III. & Sebastien, traduite du Latin de Osorius, de Cas-

Castanheda, & des autres Historiens, par S. G. S. 1581. fol.

La Gemma Ceraunica de Ulyssipone hora Lisbona. Heydelberga. 1687. fol.

Domiduca Oxoniensis, sive Musæ Academicæ gratulatio ob auspicientissimum Serenissimæ Principis Catharinæ Lusitanæ Regi suo disponsatæ in Anglia appulsum. Oxoniæ. 1662. 4.

Explanatio veri, ac legitimi Juris quo Serenissimus Lusitaniæ Rex Antonius ejus nominis primus, nititur ad bellum Philipppo Regi Castellæ pro Regni recuperatione inferendum. Lugd. Batavorum. 1585. 4.

Propositio facta celsis præpotentibus Dominis Ordinibus Generalibus Confæderatarum Provinciarum Belgi, in Concessu publico 16. Augusti 1647. per Dominum Franciscum de Sousa Coutinho, Serenissimi Lusitaniæ Regis Legatum Ordinarium. Hagæ Comitis. 1647. 4.

Notitias reconditas y posthumas del procedimiento de las Inquisiciones de España', y Portugal consus presos. Divididas en dos partes la primera en idioma Portugues, la segunda en Castellano; deduzidas de Autores Catolicos, Apostolicos,

tolicos, y Romanos, eminentes por Dignidad ò por Letras. Villa Franca. 1722. 8.

Eſte Livro tem tantos erros de impreſſao' como faltas do Autor. Creyo que he mui raro em Lisboa, por que ſo o conheci na mao' do Dezembargador Francisco Mendes Galvao', o qual fiando-o ao Capitao' Joſeph Maria da Coſta Pereyra, eſte mo empreſtou por vinte e quatro horas. Em Hollanda ha bastantes, porem nao' baſta todo o mal que neſta obra ſe publica contra as Inquiſiçoens' da Hespanha, e de Portugal para ſe lhe dar eſtimaçao', nao' fazendo os mesmos Judeos que aqui rezidem grande caſo della. Impoem alguns' ignorantes eſta compoſiçao' ao Padre Antonio Vieyra, dizendo que as palavras com que principia a obra ſao' proprias do ſeu eſtillo. As palavras ſao' as ſeguintes. Mandame a quem devo obedecer que lhe refira a forma das prizoens do S. Officio de Portugal, e tratamento dos preſos naquelles carceres. Nao' ſe achando em todo o mais Livro palavras ordenadas em Oraçao' Rhetorica, ſo pellas ſobreditas em que ſe deſcobrio alguma ſemelhança

com

com as de que uzava o Padre Antonio Vieyra ſe lhe imputa huma tao' humilde compoſiçao'! o que ſe obſerva nos Carceres do S. Officio nos he tao' impenetravel que nao' ſe pode duvidar nem crer, o que neſte Livro ſe refere neſſa materia. A contradiçao', ou aprovaçao' ſo ſeria bem feita por hum Inquiſidor, ou por hum prezo, que ſahindo dos Carceres desmentiſſe eſte Autor, ſe he que nao' falla verdade no que publica. Quanto às couzas exteriores do procedimento do Tribunal, diz entre muitas acçoens' verdadeyras, quantidade de falſidades conhecidas! Dahi ſe pode julgar o ponto antecedente. O zello que moveo o Autor a fazer eſta obra, como elle proteſta, foi zello hypocrita pois que ſe reveſtio de payxao'. O zello fallaria verdade, que he huma das principaes virtudes, e o livro eſta cheyo de abominaveis vicios que produzio a mentira. Contem ſem embargo diſſo couzas muy curiozas, e particulares em materias que parecem certas, e que merecem reflexao'. Eu ſo afiz na prizao' de Luis Ramé detido, e encarcaredo na Inquiſiçao' de Mexico por Lutherano: ſe o exame que alli ſe fez

a

a efte homem foffe verdadeyro feria por certo exame bem notavel, ou notabilidade bem ridicula.

Brevis repetitio omniumque Excellentiffimus D. Legatus Portugalliæ ad componendas rei Brafilicanas propofuit vel égit à die 23. Maji ufque ad 1. Novembris 1647. Hagæ Comitis. 1647. 4.

De Succeffione Regni Portugalliæ Differtatio Juridica. Authore R. H. Juris Civilis Doctore Anglo. Brugis Flandrorum. 1643. 4.

Del' origine des Rois de Portugal. Paris. 1612. 4.

Efte Livro fe reimprimio no anno de 1614.

Le Prince vendu, ou Contract de Vente de la perfonne du Prince libre & innocent D. Edoüard Infant de Portugal. Paris. 1643. 4.

Manifefte du Royaume de Portugal. Delf. 1641. 4.

La Vie de D. Barthelemi des Martyrs. Paris. 1664. 4.

La Vie de St. Jean de Dieu. Paris. 1691. 4.

La Juftice des Armes Portugaifes pour dé-

défendre la liberté des Espagnols. à la Haye. 1704. 4.

Examen du Manifeste Latin de Portugal. à Basle. 1704. 4.

Vida do Eleytor Dom Phelippe Wilhelmo, Conde Palatino do Rheno. Lisboa. 1692. 4.

Portugalliæ, ſive de Regis Portugalliæ Regnis & Oppibus Commentarius. Lugduni Batavorum. 1641. 8.

Luſitania Vindicata. 8.

Deliciæ Luſitano-Hiſpanicæ. Coloniæ Agrippinæ. 1613. 8.

FIN DU TOME II.